TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 953 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 16 AVRIL 1980

Les pays de l'O.C.D.E. accordent à la Turquie une aide de plus de 1 milliard de dollars

Lire page 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 60 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Washington dément que M. Carter ait adressé un « ultimatum » aux Européens

Crise transatlantique

S'il n'est pas exagéré de qualifier de « crise » l'état présent des relations transatlantiques, on aurait *tort* d'y voir un phénomène nouveau. Les diverses et récentes crises internationales n'ont fait que raviver un malaise latent depuis les origines, aggravé progressivement ces dernières années par les changements survenus sur la scène mondiale.

Le pacte atlantique avait été fondé, il y a plus de trente ans, sur la constatation d'une situation de fait — la supériorité écrasante des Etats-Unis dans un monde qui venait de se diviser en deux blocs — et dans un but élémentaire : empêcher une attaque frontale de l'U.R.S.S. contre l'Europe occidentale. Les relations à l'intérieur de cette alliance restaient profondément déséquilibrées, mais l'Europe, en échange de la protection offerte, n'avait guère d'autre ressource que d'accepter les faits accomplis — généralement militaires — imposés par les Américains : facilement en Corée, plus difficilement au Vietnam, cette dernière guerre étant un argument de plus pour le général de Gaulle pour prendre ses distances par rapport à l'Organisation atlantique.

L'affaiblissement des positions américaines a modifié profondément ce paysage : sur le plan économique, le renouveau européen, contrastant avec la faiblesse du dollar et la baisse de productivité aux Etats-Unis, a conduit à un accroissement du poids politique du Vieux Continent et à la diversification de ses intérêts dans un monde devenu multipolaire. Sur le plan militaire, le renforcement de la puissance soviétique dissuade de plus en plus les Etats-Unis de réagir avec autant de force que par le passé, même là où leurs intérêts sont directement menacés. Washington a jusqu'à présent remplacé la diplomatie de la canonnière d'autrefois par les sanctions économiques et diplomatiques, mais cette approche ne peut avoir quelque efficacité que si d'autres pays s'y rallient. Le paradoxe actuel est que l'Amérique a davantage besoin de ses alliés à un moment où ceux-ci ont toutes raisons de trouver sa politique moins « crédible ».

Ainsi, les gouvernements européens, à commencer par celui de Paris, auraient très probablement fermé les yeux, au début de l'affaire, devant une action de force entreprise unilatéralement par les Américains pour récupérer leurs otages de Téhéran. Cette action n'ayant pas eu lieu, leurs alliés se voient présenter de façon de plus en plus péremptoire des demandes de sanctions à l'efficacité desquelles ils ne croient guère et qui en outre léseraient leurs intérêts. Face à leurs réticences, M. Carter est allé jusqu'à s'adresser directement aux opinions publiques par-dessus la tête des gouvernements européens, qui, de surcroît, se voient imputer indirectement la responsabilité d'une éventuelle intervention militaire américaine ! Mais il est douteux que l'Européen moyen, malgré la sympathie légitime qu'il éprouve pour le sort des otages américains, soit prêt à se montrer « plus Américain que l'Américain moyen », ni même autant que lui.

La crise afghane a démontré un phénomène analogue : les Européens s'étaient habitués à faire reposer leur sécurité sur une combinaison de défense dissuasive — essentiellement américaine — et de détente politique — largement nationale. Ils s'inquiètent à l'idée de voir ce second élément en danger, alors que les Américains recherchent précisément leur appui pour « punir » Moscou par des moyens non militaires. Les bruyantes protestations de solidarité pro-américaines entendues dans les capitales les plus fidèles, comme Londres et Bonn, peuvent contraster avec les arguties politico-juridiques avancées à Paris. Mais elles ne sauraient remplacer, elles non plus, les actions décisives demandées par Washington ni éclipser ce problème fondamental : l'édifice atlantique fondé pour remédier aux tensions de l'après-guerre résiste mal aux tensions des années 80.

Les États-Unis ne se livreront pas à des représailles militaires contre l'Iran avant la mi-mai

Sans doute surpris par les réactions extrêmement réservées des dirigeants européens aux déclarations télévisées de dimanche soir de M. Carter, les dirigeants américains ont fait savoir, lundi 14 avril, que le chef de la Maison Blanche avait été mal compris et qu'il n'avait fixé aucun ultimatum aux pays de l'Europe occidentale pour qu'ils durcissent leur politique à l'égard de l'Iran.

Ce démenti a été apporté par de hauts responsables du département d'Etat, qui ont voulu garder l'anonymat. « Ce à quoi le président se référait *[en parlant de* « date précise » *à laquelle* « un effort commun devrait aboutir »] c'est au fait que les Etats-Unis pensent pouvoir accorder aux Iraniens environ un autre mois pour relâcher les otages et prendre des dispositions concrètes pour réaliser cet objectif », *ont déclaré ces responsables. Ceux-ci laissaient ainsi entendre que les Etats-Unis n'effectueront pas de représailles militaires contre l'Iran avant la mi-mai. Ils ont ajouté :* « Ce que nous disons à nos alliés, c'est : si vous êtes vraiment préoccupés par les problèmes d'approvisionnement en pétrole, et si vous voulez devancer d'autres mesures que nous risquons d'être obligés de prendre, prenez des sanctions dans l'espoir qu'un front uni permettra de convaincre les Iraniens de libérer les otages. »

Cette mise au point — qui aurait eu plus de poids si elle n'avait pas été anonyme — a calmé quelque peu les appréhensions des Européens, qui craignaient que M. Carter ne cède à court terme à la tentation de représailles militaires contre l'Iran. Si les propos des hauts fonctionnaires non identifiés du département d'Etat ont été bien compris, ils signifient en effet que Washington ne se livrera à aucune intervention avant la mi-mai. C'est à cette date que la nouvelle Assemblée iranienne — dont le deuxième tour des élections a été fixé au 2 mai — sera en effet en état de s'occuper — si elle le veut et si elle le peut — de la situation des otages américains.

Le délai d'un mois environ accordé à Téhéran pour dénouer une crise qui dure depuis six mois, est pris au sérieux dans les capitales européennes, ne serait-ce qu'en raison du climat électoral aux Etats-Unis. Parmi les actions militaires « non violentes » que les Etats-Unis pourraient entreprendre contre l'Iran, on cite le plus souvent à Washington l'hypothèse d'un blocus naval de l'Iran. Lundi, d'autre part, au cours d'une réunion des plans de défense de l'OTAN tenue à Bruxelles, M. Komer, sous-secrétaire à la défense des Etats-Unis, a confirmé ces préoccupations, en demandant aux pays européens membres de l'alliance d'accroître leur participation à la défense de l'Europe pour permettre éventuellement aux forces américaines d'accroître leur présence au Proche-Orient.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

La visite en France de M. Herrera Campins

« SEUL LE DIALOGUE NORD-SUD PEUT ÉVITER LA CONFRONTATION ET LE CHAOS », déclare le président du Venezuela.

(Lire page 3.)

Paris et Alger reprennent les négociations sur le prix du gaz

Une délégation de Gaz de France va de nouveau aborder, le 16 avril, à Alger, la question du prix et du ralentissement des livraisons de gaz algérien à la France. Alors que quatorze méthaniers sont censés quitter Skikda chaque mois, dix seulement ont traversé la Méditerranée en janvier, six en février, trois en mars, et un seul depuis le 1er avril.

La proposition du colonel Kadhafi, au sommet du Front arabe de la fermeté, à Tripoli, de suspendre les fournitures de pétrole et de gaz à l'encontre des pays tentés de soutenir le président Carter dans son blocus économique de l'Iran est de nature à renforcer la position de l'Algérie dans les négociations entreprises tant avec Gaz de France qu'avec la société américaine El Paso.

L'issue de ces discussions conditionnera largement l'infléchissement de la politique énergétique de l'Algérie.

La tentation iranienne

De notre envoyé spécial

Alger. — « *Il n'y a pas de remise en cause de la politique énergétique algérienne. Mais il faut s'adapter aux conditions nouvelles, à l'évolution du marché en 1979-1980* », affirme M. Nabi. Le ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques a été nommé en février 1979, au moment même où les prix pétroliers commençaient de croître. Jusqu'à présent tout lui paraissait simple : en un an le prix du pétrole a augmenté de 130 %, ce qui a permis à son collègue des finances de présenter pour 1980 un budget en accroissement de 72,5 %. La critique de l'ancienne équipe de M. Abdesselam — son prédécesseur au ministère et à la tête de la Sonatrach — était facilitée par ces résultats concrets.

Aujourd'hui il s'agit de redéfinir les objectifs du pays en fonction de l'évolution du marché des hydrocarbures depuis un an. Les choix sont difficiles.

Sur le champ d'Hassi-Messaoud — là où le désert a fait place à une oasis, où l'on pourrait passer les meilleures vacances du monde au milieu d'une nature flamboyante, de gracieuses gazelles, de rafraîchissantes piscines éclairées au loin par des torchères, — comme à la base plus austère du gisement gazier d'Hassi-R'Mel les investissements actuels portent encore la marque du programme de valorisation des hydrocarbures (Valhyd) réalisé pour le compte de la Sonatrach par la société américaine Bechtel en 1977. Les derniers modules de traitement du gaz sont en train d'être achevés.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 46.)

« Action directe » revendique trois attentats contre le ministère des transports

Trois attentats ont été commis mardi matin 15 avril, à Paris, contre des locaux du ministère des transports. L'un d'entre eux, perpétré selon toute vraisemblance avec l'aide d'un fusil lance-grenades, a atteint les bureaux du cabinet du ministre, M. Joël Le Theule, avenue du Président-Kennedy (16e). Il n'y a pas eu de blessé. Les dégâts sont peu importants.

Ces trois attentats ont été revendiqués par deux correspondants anonymes disant appartenir au groupe Action directe. Ce groupe avait affirmé être l'auteur notamment du mitraillage, le 18 mars, du ministère de la coopération à Paris.

Ces trois attentats ont été commis, mardi matin 15 avril, à Paris, contre les bâtiments du ministère des transports, 30, avenue du Président-Kennedy (16e arrondissement) et contre des immeubles abritant des services annexes de ce ministère, 34, avenue Marceau (8e) et 208, rue Raymond-Losserand (14e).

Les deux premiers ont été, selon les témoignages recueillis sur place, le fait de trois jeunes gens circulant à bord d'une automobile de couleur blanche, de marque Peugeot, et utilisant soit un lance-roquette, soit, ce qui est plus probable, un fusil lance-grenades. A 6 heures du matin, très exactement, un premier projectile tiré de l'intérieur du véhicule atteignait le linteau d'une fenêtre située au quatrième étage de l'immeuble faisant l'angle du 34, avenue Marceau et de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. A cet étage se trouvent des bureaux appartenant aux éditions Hachette.

Peu de dégâts

Il semble que les locaux visés étaient ceux qui, situés au niveau supérieur, abritent les services du comité interministériel de la sécurité routière dirigés par M. Christian Gérondeau. Le projectile, après avoir heurté la façade, devait pénétrer à l'intérieur des bureaux, mais sans provoquer des dégâts très importants. Selon un témoin, le véhicule, au moment de l'attentat, aurait été garé à une soixantaine de mètres, à l'angle de la rue Georges-Bizet et de l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Ce qui expliquerait, à la fois, l'imprécision du tir et le fait que le second attentat ait pu être perpétré immédiatement après le premier.

(Lire la suite page 12.)

Plaidoyer pour la bombe à neutrons

Les états-majors en France ne sont pas opposés à l'introduction, dans la panoplie nucléaire, de quelques armes neutroniques censées compléter les bombes tactiques, d'une configuration plus classique, qui équipent déjà les missiles Pluton ou les avions Mirage-III et Jaguar. L'été prochain, le président de la République et le conseil de la défense devraient décider du sort d'un tel projet nucléaire.

En son principe, la bombe à neutrons existe, en fait, depuis une vingtaine d'années. Le physicien nucléaire américain Samuel Cohen, considéré comme l'un des concepteurs de cette arme avec des savants et des officiers du laboratoire californien de Livermore, tels Edward Teller, Ernest Lawrence, Mark Mills, Charles Mac Donald, Jess Marcum ou John Morse, propose un plaidoyer — en deux articles — pour la bombe à neutrons, que ses adversaires trouveront sans doute sans nuances. — J. I.

I. — Les « murailles de la cité »

par SAMUEL COHEN

La bombe à neutrons est-elle capitaliste, communiste ou chrétienne ? Oui à ces trois questions. Ayant ainsi donné une réponse qui laisserait incrédules certaines personnes sinon la plupart, nous les soumettrons à un examen plus détaillé pour déterminer comment la réponse peut, ou non, être vraisemblable.

Pour commencer, le mieux serait peut-être d'examiner la nature même de la bombe, car, bien au-delà de ce que croient les responsables scientifiques et militaires, la bombe à neutrons a été largement et grossièrement dénaturée et incomprise par les *mass media* et certains journaux spécialisés prétendument réputés. Or ces déformations et cette incompréhension, dont certaines étaient tantôt intentionnelles, tantôt émotionnelles ou dues à une ignorance surprenante, se rapportent en réalité à un sujet qui, en lui-même, est à la base très simple et très direct.

La bombe à neutrons est une arme qui tire son effet de base de la fusion nucléaire (la même source d'énergie venant du soleil), par opposition au procédé nucléaire à fission qui caractérise les armes nucléaires tactiques existant actuellement dans tous les arsenaux de l'Occident. L'effet qui domine l'énergie libérée d'une telle arme à fusion consiste en un flux instantané de neutrons à très haute énergie qui compte pour environ 80 % dans la puissance de cette arme.

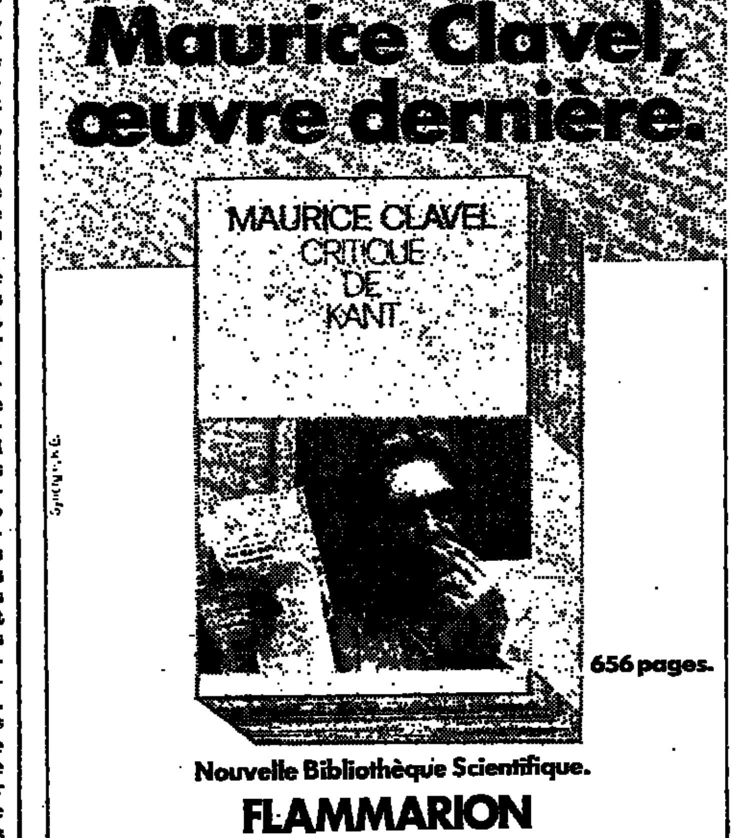
En raison de la très grande sensibilité des êtres humains à la radiation nucléaire et du poids que la bombe à neutrons fait peser sur cette radiation, si l'on fait exploser la bombe assez haut au-dessus de la surface du sol, on obtient une arme du genre « rayon de la mort ». En choisissant une explosion à haute altitude, les intensités de souffle et de chaleur, qui autrement causeraient de sérieux dommages aux biens matériels des cités et des villes, n'existent plus. Mais cette explosion à haute altitude n'élimine pas l'intensité très élevée des radiations sur une vaste surface au-dessous du lieu de l'explosion.

(Lire la suite page 14.)

LE BILAN DE QUARANTE-NEUF ÉLECTIONS CANTONALES

Lire page 10

le début d'une enquête de RAYMOND BARRILLON



AU JOUR LE JOUR

Comme son nom l'indique

La prison uruguayenne d'où vient d'être libéré M. Jean-Charles Seralta, et dans laquelle, selon ce dernier, demeurent quinze cents détenus régulièrement torturés, est connue sous le nom de prison de la Libertad, ce qui en dit long sur la conception officielle de la liberté en Uruguay.

Au fil des temps, les bons peuples se sont résignés à ces dénominations de façade, rassurantes, anodines ou exaltantes, qui recouvrent une réalité plus ou moins gaie. C'est ainsi que, par un subtil glissement sémantique, les services d'espionnage deviennent des services de renseignements, les forces armées des forces de paix, les forces de répression des forces de sécurité, les ministères des impôts des ministères des finances, les ministères de la guerre des ministères de la défense et les ministères des vessies des ministères des lanternes.

BERNARD CHAPUIS.

AVANT LE RÉAMÉNAGEMENT DU MOMA

Tout Picasso à New-York

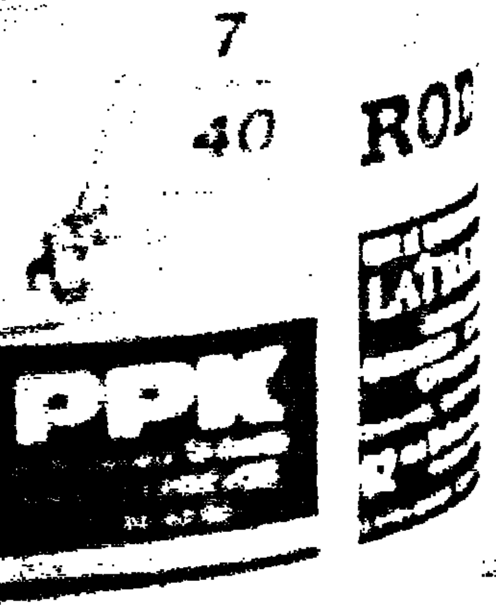
Les chantiers de New-York bourdonnent à nouveau. Il y a des trous partout dans la ville, de chacun d'eux sortira une tour qui modifiera le profil des rues. Une de ces tours, sur la 53e Rue, sera un musée. Un musée aux six premiers étages, et au-dessus, cinquante étages d'appartements de luxe. Il s'agit de la nouvelle extension du Museum of modern art de New-York, le MOMA, qui d'ici deux ans lui permettra de doubler sa surface initiale.

Pendant les travaux, le musée, qui célèbre cette année son cinquantenaire (« le Monde » du 16 janvier), continuera de fonctionner. Il devra, dès octobre prochain, fermer ses portes pendant plusieurs mois, pour réaliser les modifications nécessaires au raccordement de l'ancien musée avec son aile nouvelle. Mais déjà le MOMA décroche toute sa collection de tableaux, qui sera temporairement exposée au Metropolitan Museum et au Brooklyn Museum. Il finira cependant en beauté le premier cinquantenaire de son existence avec une exposition de neuf cents Picasso, la plus considérable jamais réalisée par un seul musée. (Le millier d'œuvres de la rétrospective de Paris, en 1966, avait été réparti entre le Grand Palais, le Petit Palais et la Bibliothèque nationale.)

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 20.)





Le Monde

idées

GAULLISME

Rocard au deuxième tour...

par PIERRE LEFRANC (*)

POUR la préparation de l'élection présidentielle, une campagne est déjà lancée par les centristes pour que la majorité ne présente, au premier tour, qu'un seul candidat. Naturellement, les centristes suggèrent que ce soit l'un des leurs qui soit choisi, celui qui, d'après eux, aurait le plus de chances, c'est-à-dire leur principal dirigeant, M. Giscard d'Estaing.

Certaines publications hebdomadaires ont de plus affirmé que l'intention du chef de l'Etat serait, dans le cas de sa réélection et si la majorité ne se présentait pas unie au premier tour, de dissoudre aussitôt l'Assemblée nationale. Avis en forme de menace, destiné aux élus du R.P.R. entre les mains desquels se trouve ledit R.P.R. C'est dire que la candidature de M. Chirac est plus que problématique. D'autant que l'intérêt du jeune chef du R.P.R. n'est pas de subir un échec qui pèserait sur son avenir.

Pour ce qui les concerne, les gaullistes de conviction estiment indispensable qu'un candidat gaulliste authentique soit présent au premier tour. Les gaullistes, qui représentent une part importante de l'opinion, ne peuvent accepter que leurs voix se trouvent confondues avec celles des centristes. Les objectifs des Français qui se font une certaine idée de la France et ceux des partisans d'un juste milieu sans couleur ni ambition sont totalement différents. Les voix des gaullistes ne pourront soutenir le candidat qui a dit « oui mais » puis « non » au moment décisif. Une candidature permettant une appréciation du poids du gaullisme en 1981 est donc nécessaire.

L'immobilisme et l'effacement

Qui peut représenter valablement le courant de pensée fidèle aux options du fondateur de la Vᵉ République ? Serait-ce le candidat du R.P.R. ? Les dirigeants du R.P.R. ont pris beaucoup de liberté avec le gaullisme lorsqu'il s'est agi de choisir. Ne sont-ils pas responsables de la présence de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, d'autres n'ont-ils pas soutenu des orientations politiques à l'opposé des principes énoncés par de Gaulle ? Quelques-uns n'ont-ils pas été associés à des abandons comme celui qui a libéré le dollar des contraintes, ou encore celui qui a permis à la Grande-Bretagne d'entrer dans le Marché commun sans en accepter les règles ? Quelques-uns ne sont-ils pas quotidiennement engagés dans une politique qui se veut au centre ?

Pour ces raisons, un candidat poussé en avant par la machine R.P.R., soigneusement préparé, n'aurait aucun droit à l'exclusivité du gaullisme. Au contraire, une personnalité représentative du passé, ayant donné de nombreuses preuves de son attachement, ou un personnage politiquement nouveau aurait beaucoup plus de chances de rassembler la masse des électeurs qui ont été, sont ou seront gaullistes. Au premier tour, nous souhaitons donc pouvoir exprimer notre désir de dépasser les querelles des partis ou celles qui se dessinent déjà au sein des officines.

Vu l'importance du chef de l'Etat au point de la présente évolution de la Vᵉ République, cette élection, l'élection de 1981, prend, en effet, la signification d'un choix fondamental pour l'avenir.

Et le deuxième tour ? Si le candidat gaulliste demeure en lice, nous saurons comment voter mais combien difficile se révèlera notre décision si nous nous trouvons en présence d'un candidat centriste.

C'est justement cette situation à laquelle il a été fait allusion dans le dernier bulletin de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle. Les quelques phrases qui en traitaient ont été interprétées de si nombreuses manières qu'il me parait intéressant d'y revenir.

Ce que seront les engagements des uns et des autres d'ici avril 1981, nous l'ignorons, et des initiatives nouvelles peuvent se produire, mais nous disposons d'une certitude fournie par l'expérience : le centrisme, c'est l'immobilisme social et l'effacement de la France. En tant que gaulliste nous ne pouvons donc que nous opposer à son maintien aux affaires. Il est alors vraisemblable que les gaullistes, considérant le candidat non centriste comme le plus proche de leur volonté de mouvement, décideront de voter pour lui, c'est-à-dire pour le socialiste qui sera presque certainement M. Rocard. Qu'au second tour les gaullistes ne votent pas pour M. Giscard d'Estaing, que ceux qui n'acceptent pas de voter blanc se prononcent pour son adversaire, ce n'est pas un vœu que j'exprime, ce n'est pas une consigne que je donne, c'est une constatation que j'enregistre à la suite de nombreux réunions et entretiens. Rocard obtiendrait-il plus de suffrages gaullistes que Mitterrand ? C'est vraisemblable. Le parcours de M. Mitterrand, depuis 1940, à été trop sinueux, ses exploits de sauteur de haies trop nombreux, ses attaques contre de Gaulle trop personnelles pour que le personnage bénéficie de quelque indulgence. Rocard s'est moins compromis, il est relativement jeune et... il n'est pas encore marqué par des renoncements spectaculaires. Mais surtout, il apparait comme indépendant du jeu communiste.

L'affirmation que le R.P.R. ne saurait prétendre s'identifier avec le gaullisme, la nécessité d'une candidature gaulliste authentique au premier tour, la constatation qu'au deuxième tour, beaucoup de gaullistes préféreront voter Rocard que Giscard d'Estaing, telles sont, un an avant l'élection présidentielle, les réflexions des gaullistes de conviction qui font passer l'attachement aux idées avant les ambitions.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

A-t-on tué la participation ?

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

ON a dit que la participation serait la grande affaire, à l'Assemblée nationale, de la session de printemps. Quelle erreur !

D'abord parce qu'il n'est plus question de participation des citoyens aux décisions à prendre dans la vie régionale, comme il était prévu par de Gaulle en 1969. *« Faire tout régler par Paris est devenu insupportable »*, disait-il. Ensuite parce que le projet de loi du gouvernement se contente de relancer l'actionnariat. Enfin parce que la proposition de loi du R.P.R. est d'une singulière timidité. Dans un rapport de onze pages, on ne trouve en effet que deux brefs paragraphes consacrés à la participation aux responsabilités : le premier déclare que les cadres auront droit à un ou deux représentants dans les conseils de direction des entreprises occupant plus de cinq cents salariés ; le second que le gouvernement proposera d'étendre le même droit aux ouvriers et employés des mêmes sociétés *« avant le 31 décembre 1984 »*. En somme, le travail ne représentera jamais que bien peu de chose par rapport au capital.

Acquis depuis longtemps à sa grande idée réconciliatrice, et en particulier depuis l'époque du R.P.F. et de l'*« association capital-travail »* de René Capitant, de Gaulle, à partir de 1958, en est d'abord détourné par la guerre d'Algérie. Puis c'est Pompidou qui y voit un obstacle au développement industriel de la France. C'est enfin l'opposition constante du patronat et des syndicats.

Toutefois, aux yeux du général, les événements de mai 68 lui donnent raison. L'idée de participation ne les traverse-t-elle pas comme un feu tumultueux et sans nom ? Cette fois, de Gaulle la lance donc en grand. Outre la participation au capital et aux bénéfices, les hommes participeront aux décisions qui les concernent dans les régions, dans les usines et dans les bureaux.

C'était une révolution. Mais on est à la fin d'un règne. D'ailleurs l'affaire est mal lancée, mal expliquée, et donc mal comprise. Les Français, conservateurs à gauche comme à droite, reculent devant l'ampleur de ces perspectives. De Gaulle se retire ; le grand changement n'aura pas lieu.

Son successeur pouvait-il le reprendre à son compte ? Non. D'abord c'était difficile, puisque le peuple, par référendum, venait de le rejeter. Ensuite Georges Pompidou n'y croyait pas. Il me le confirma très honnêtement lorsqu'il me reçut après son élection à la présidence de la République. Et de me préciser que de Gaulle l'avait fait venir en 1968 et lui avait textuellement demandé :

« Pompidou, voulez-vous faire la participation avec moi ?
— Mon général, quand je saurai de quoi il s'agit... »

Et de Gaulle appela Maurice Couve de Murville. Devenu chef de l'Etat, Pompidou accéléra encore l'industrialisation du pays et fit un pas en direction de l'actionnariat. C'est tout.

Un cheval de bataille

A partir de 1974, bien entendu, avec ou sans Chirac, il ne se passe rien. Tout changement, comme il avait été annoncé, sera un changement *« sans risque »*. Autant dire qu'il n'y aura pas de changement du tout en dehors du libéralisme accentué que l'on sait. Cependant, vers la fin du septennat bien sûr, puisque l'idée est encore dans l'air et que les gaullistes en parlent toujours, on essaiera de leur couper l'herbe sous les pieds. Le président demande au gouvernement de donner un nouveau coup de pouce, non pas à une véritable participation certes, mais à l'actionnariat. Depuis longtemps, presque tous les Américains possèdent des actions. Alors, pour que les Français prennent la même direction, le gouvernement propose — après les fameux 5 000 francs Monory — que les grosses entreprises cotées en bourse distribuent des actions à leur personnel. Ce n'est plus une révolution, c'est de l'imitation.

En réalité, il est clair que les Français désirent de plus en plus, dans un pays décidément trop dominé par l'anonymat de l'administration et des technocrates, pouvoir intervenir davantage eux-mêmes dans les affaires qui les concernent. La prolifération, depuis plusieurs années, des associations de toutes sortes le prouve. Comme disait de Gaulle, *« il s'agit de faire en sorte que les hommes qui ont à accomplir ensemble une œuvre commune soient assez près les uns des autres pour se comprendre, s'expliquer, s'associer »*.

Il faut être lucide

Devant la nouvelle situation économique mondiale, le chômage, l'inflation, la hausse des prix, la crise de l'énergie et les excès de la société industrialisée telle qu'elle est devenue, il n'est pas exclu que l'opinion consentirait cette fois à voir la participation aux responsabilités inscrite parmi les urgences.

Mais il faut être lucide : les hommes et les circonstances ont usé sinon tué une grande idée. On en parle depuis trop longtemps, beaucoup de gaullistes y auront été secrètement aussi hostiles que Pompidou et l'affaire sent le réchauffé.

Néanmoins, si les gaullistes se veulent vraiment fidèles à cette préoccupation majeure du général, ils n'auraient pas dû rédiger une proposition de loi aussi édulcorée. En revanche, ils devraient prendre le risque, eux, de sortir le pays de la gestion au jour le jour dans laquelle on le confine et de faire hardiment de la participation — dont ce serait la dernière chance — le cheval de bataille de leur campagne présidentielle.

Il reste à voir — éventuellement — ce que donnerait la même idée, semble-t-il, récupérée par les socialistes sous le vocable « autogestion », mais dont nul ne parait connaître le véritable contenu... et ce qu'en feraient alors les communistes.

(*) Ancien rédacteur en chef de *la Nation*.

(Lire page 42 le reportage de MICHEL CASTAING.)

Une nouvelle majorité

par PIERRE PASCALLON (*)

L'ECHEC de la politique Giscard-Barre est patent. En témoigne la gravité de la situation économique et sociale de notre pays : l'inflation voisine les 12 à 13 %, le chômage touche à présent un million et demi de personnes, les investissements stagnent. Et voilà que, au surplus, suite au lamentable et coupable comportement de nos dirigeants dans l'affaire Bokassa, les citoyens de ce pays ressentent pour la première fois depuis la fin de la IVᵉ République la honte d'être français.

Notre nation a donc besoin, d'urgence, d'une nouvelle politique. Sur quelles forces appuyer ce nécessaire sursaut national ? Il faut bien reconnaître qu'aucune des deux coalitions actuelles ne peut assurer l'œuvre de renouveau qu'exigent les circonstances présentes. Le redressement du pays requiert en réalité une nouvelle majorité d'unité nationale associant gaullistes et socialistes.

J'entends déjà se gausser les commentateurs. Et pourtant on peut montrer tout d'abord que cette entente gaullistes-socialistes est dans la logique des choses pour les deux grandes formations R.P.R. et P.S. qui, dans le cadre de leur alliance respective, sont aujourd'hui dans l'impasse.

Les giscardiens imposent en effet aux gaullistes une politique qui, en longue période, revient à englober, à dissoudre de plus en plus la France dans un ensemble germano-américain, à fondre notre nation dans un bloc atlantique dominé et dirigé par les Etats-Unis. Il est certain, en effet, que la politique intérieure du pouvoir — inspirée du « néo-libéralisme avancé » — n'a d'autre ambition que de transposer à notre pays le modèle allemand de « l'économie sociale de marché », et, par suite, cette politique prépare notre assimilation au modèle germano-américain. Mais la politique étrangère du pouvoir est aussi une politique d'intégration accentuée dans le bloc germano-américain : consécration de la domination du mark par le système monétaire européen, reconnaissance de la suprématie du dollar par les accords de la Jamaïque, bref, acceptation de fait de la gestion trilatérale (Washington, Bonn, Tokyo) du capitalisme mondial sous l'égide de l'oncle Sam.

On comprend dès lors que les gaullistes, soucieux, depuis toujours d'indépendance nationale et de progrès social, ne puissent être que mal à l'aise dans une coalition qui veut leur imposer de cogérer les affaires du « gros argent » (comme le dirait Emmanuel Beau de Loménie). Et l'on peut craindre que malgré tous leurs efforts pour infléchir la politique du pouvoir, les héritiers du chef de la France libre ne soient conduits — s'ils devaient rester trop longtemps en tête à tête avec « l'Union de la droite française » (U.D.F.) — à s'incorporer définitivement dans une majorité libérale et conservatrice qui leur ferait perdre l'identité progressiste que leur a donnée l'homme du 18 juin, l'homme des nationalisations, de la planification, de la Sécurité sociale et des comités d'entreprise, l'homme de la décolonisation.

Mais les socialistes rencontrent les mêmes problèmes dans un ménage dit « d'Union de la gauche » tout bruissant en fait d'invectives, de polémiques et de divisions. Qui ne voit en effet clairement, en 1979, que le partenaire communiste n'acceptera éventuellement de gouverner un jour avec les socialistes que s'il a la certitude d'être en position dominante pour pouvoir prescrire sa lecture « maximaliste » (selon l'expression de S. Ch. Kolm) du défunt « programme commun », c'est-à-dire pour pouvoir engager la construction d'une société de type collectiviste... ne faisant plus en longue période une place suffisante aux préoccupations individuelles. Il est donc clair que les héritiers de Jean Jaurès et de Léon Blum, défenseurs d'un socialisme libéral — Georges Vedel parle à juste titre d'un *« socialisme individualiste »*. — conciliant au mieux l'organisation collective de la production et de la consommation avec le développement des libertés individuelles, ne peuvent plus placer leur espoir dans une association avec le parti communiste qui entend leur imposer de bâtir l'avenir de notre pays en se plaçant sous le seul patronage de Marx.

Un grand dessein national

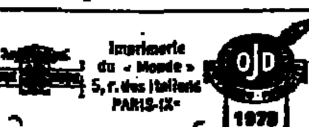
Or il se trouve que, barrés en quelque sorte dans leur alliance respective actuelle, gaullistes et socialistes peuvent faire pleinement prévaloir leur philosophie et leurs traditions politiques en proposant ensemble un grand dessein national d'indépendance et de justice, apte à répondre en profondeur aux besoins et aux aspirations présentes de notre peuple. Il est sûr en particulier qu'il existe aujourd'hui entre le R.P.R. et le P.S. une grande convergence sur ce que devraient être les objectifs et les moyens d'une politique économique et sociale au service de l'intérêt général. Les objectifs ? Gaullistes et socialistes s'accordent pour penser qu'il n'y a rien de plus dégradant pour l'être que le chômage, même si diverses mesures financières peuvent paraître en amoindrir les séquelles défavorables et parce que leurs militants ne sont pas à l'abri de cette épreuve, ils souhaitent donc inverser la hiérarchie actuelle des objectifs de la politique économique et sociale, c'est-à-dire que là où le gouvernement place d'emblée la restauration des grands équilibres monétaires et financiers internes et externes, ils sont avant tout désireux d'assurer prioritairement le plein emploi. Par quels moyens y parvenir ?

Les uns et les autres se retrouvent pour mettre l'accent sur la nécessité d'une croissance plus soutenue, obtenue grâce à une relance sélective de l'investissement productif privé et public (par le budget), et une relance de la consommation familiale conçue comme un élément d'une politique démographique d'ensemble, cette thérapeutique volontariste devant s'appuyer sur un plan économique accompagné — c'en est l'autre volet inséparable — d'un plan social librement débattu entre les partenaires contractuels de la nation. On pourrait montrer pareillement que la politique extérieure gaulliste traditionnelle d'indépendance et de coopération rejoint le « projet socialiste » plaidant désormais pour *« une France indépendante et ouverte sur le monde »* (*le Monde* du 3 octobre 1979). On devient de plus en plus conscient dans les deux formations R.P.R. et P.S. qu'il existe dès aujourd'hui un possible projet politique commun gaulliste-socialiste, matérialisé déjà plusieurs fois par des votes concordants à l'Assemblée nationale, à Paris, et à l'Assemblée européenne, à Strasbourg.

Nul doute que le peuple français ferait sienne cette espérance s'il advenait comme l'heure l'impose qu'un « tandem » gaulliste-socialiste (président de la République, premier ministre) la lui propose lors de l'élection de 1981.

(*) Professeur agrégé à la faculté des sciences économiques de Clermont-Ferrand.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nº 57 437.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DU VENEZUELA

Seul le dialogue Nord-Sud peut éviter la confrontation et le chaos

déclare M. Herrera Campins

« Seul le dialogue Nord-Sud peut éviter la confrontation et le chaos », a déclaré, lundi 14 avril, le président vénézuélien Luis Herrera Campins au cours d'un toast prononcé lors d'un dîner offert en son honneur au Grand Trianon par M. Giscard d'Estaing.

« Nous ne pouvons admettre qu'un dialogue portant sur les questions de l'énergie soit séparé de la discussion de l'ensemble des problèmes Nord-Sud », a dit le chef de l'Etat vénézuélien. Selon lui, la discussion du problème de l'énergie occupe une place importante, mais ne doit pas être *« séparée d'autres sujets d'envergure, tels que la protection du pouvoir d'achat réel obtenu par les exportations des pays en voie de développement, grâce à la correction et à la stabilisation du marché mondial des matières premières »*.

A ce propos, il a cité la nécessité d'un accès plus facile et préférentiel sur les marchés des pays industrialisés pour les exportations de produits manufacturés, le transfert de technologie, la réforme monétaire internationale, la reconnaissance de la souveraineté des pays en voie de développement sur leurs ressources naturelles et leurs politiques de développement, « *ce qui inclut le contrôle des sociétés transnationales* ».

« Il est indispensable d'agir de concert et de tirer profit de tout ce qui nous unit pour atteindre des objectifs communs de justice et d'équité », a estimé le président Herrera Campins, soulignant que *« les gouvernements français ont été les champions du dialogue Nord-Sud »*.

Le président vénézuélien s'est également félicité de ce qu'un jour, *« la France a pris la décision historique de rejeter l'atlantisme inconditionnel et d'affirmer avec vigueur l'autonomie de la France et de l'Europe ». « Depuis lors, cette grande nation n'a cessé de jouer un rôle constructif et progressistes en faveur de la détente et de l'équilibre »*, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Giscard d'Estaing a déclaré que la France souhaite que le Pacte andin devienne un *« interlocuteur privilégié »* de la Communauté économique européenne. Evoquant le dialogue Nord-Sud, il a souligné que le Venezuela et la France *« ont été parmi les premiers à rechercher les voies de ce dialogue »*. Il a souhaité que Paris et Caracas prennent *« conjointement l'initiative »* pour rechercher de *« nouveaux concepts en vue d'une organisation plus rationnelle et plus juste des rapports »*.

Le chef de l'Etat a abordé les rapports bilatéraux : *« Les relations de confiance qui nous unissent*, a-t-il déploré, *ne font pas encore de nos deux pays les partenaires qu'ils devraient être »*, bien que *« ce ne soient pas les possibilités qui manquent »*.

La situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes a constitué le thème du premier entretien en tête à tête qu'ont eu, lundi, MM. Giscard d'Estaing et Herrera Campins. Un second tête-à-tête, ce mardi 15 avril, doit être consacré aux relations entre les pays du Pacte andin (Venezuela, Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou) et la Communauté économique européenne.

Les deux chefs d'Etat devaient également évoquer les relations entre les pays membres de l'OPEP et les pays industrialisés. Parallèlement, les ministres vénézuéliens des affaires étrangères, de la défense, des mines et de l'énergie, de l'information et du tourisme, de la coordination et de la planification de la présidence, se sont entretenus lundi avec leurs homologues français.

Paris se propose de doubler ses achats de brut

Il semble qu'il ait déjà été décidé que le Venezuela livrerait régulièrement du pétrole à la France en cas de ralentissement des livraisons du Proche-Orient à l'Europe occidentale.

La France se proposerait de doubler ses achats de brut au Venezuela, septième producteur et exportateur de pétrole. Elle désire aider le gouvernement de Caracas dans le secteur de la production pétrolière, déclare-t-on de sources française et vénézuélienne autorisées. Elle est disposée à accorder au Venezuela une assistance technologique pour développer l'économie vénézuélienne, y compris en ce qui concerne la construction d'usines pétrochimiques géantes et, peut-être même, de centrales nucléaires.

Le Venezuela veut, d'autre part, obtenir de nouvelles armes de la France. Celle-ci a déjà vendu au Venezuela des avions d'interception et de combat, ainsi que des chars, des hélicoptères et d'autres matériels militaires.

Londres soutient M. Carter, mais ne prend pas d'engagements précis sur les sanctions communes demandées contre l'Iran

Londres. — Mme Thatcher, premier ministre britannique, et M. James Callaghan, leader de l'opposition travailliste, ont fait une exceptionnelle démonstration d'unité, lundi 14 avril aux Communes, en assurant l'un et l'autre le président Carter de l'appui total du Royaume-Uni dans l'affaire des otages de l'ambassade américaine de Téhéran. Mais le chef du gouvernement s'est gardé, dans sa déclaration aux députés, de prendre des engagements précis à propos de l'action commune demandée par Washington à ses alliés.

De notre correspondant

A plusieurs reprises, notamment au cours d'une interview télévisée donnée après la séance des Communes, Mme Thatcher a cependant insisté sur la nécessité d'une action coordonnée, et établi un ordre de *priorités* concernant une *réponse* collective de l'Occident au défi de Téhéran. Selon elle, la question devra *d'abord* être débattue à la conférence des ministres des affaires étrangères de la Communauté, le 21 avril, à Luxembourg, puis, éventuellement, au sommet européen qui aura lieu dans la même ville la semaine suivante. Enfin, faute d'aboutir à un accord, Mme Thatcher n'a pas exclu la possibilité d'une rencontre spéciale au sommet entre les dirigeants européens, ceux du Japon, et le président Carter, comme l'avait suggéré auparavant M. Callaghan.

Ainsi, malgré l'impressionnante démonstration de solidarité des Communes envers l'allié américain, le gouvernement de Mme Thatcher, tout comme l'opposition, a fait preuve d'une grande prudence. Celle-ci est provoquée par le souci de dissuader M. Carter de recourir à une intervention militaire. Les députés ont accueilli avec soulagement l'assurance donnée par le premier ministre que les Etats-Unis n'envisageaient pas une telle action *« maintenant »*, et que la décision du président Carter de demander aux Européens de renforcer la pression économique et politique sur l'Iran visait essentiellement à éviter le recours à la force.

Néanmoins, la crainte que la Grande-Bretagne ne soit entraînée dans un conflit où ses intérêts vitaux ne sont pas en jeu apparaissait clairement dans les interventions des députés, et notamment dans celle de M. Callaghan. Reprenant les propos du chancelier Schmidt assimilant la situation actuelle à la période précédant Sarajevo, il a déclaré qu'une action militaire n'était pas une solution. Le cabinet fantôme travailliste, réuni dans la soirée de lundi devait d'ailleurs souligner que la déclaration de Mme Thatcher et le court débat des Communes avaient probablement éliminé tout malentendu sur la position du Royaume-Uni. La Grande-Bretagne, selon son communiqué, est disposée à apporter toute son aide, mais veut, en même temps, éviter toute forme d'action militaire. M. Shore, porte-parole travailliste pour les affaires étrangères, se tiendra en contact normalement avec lord Carrington.

Mme Thatcher, dans son discours, a notamment déclaré que sans des consultations entre les Etats-Unis et les pays européens, les sanctions seraient inefficaces. Mais, rappelant que *« la patience des Etats-Unis n'est pas inépuisable »*, elle a justifié l'initiative du président Carter par la faillite de l'action diplomatique menée jusqu'à ce jour. Elle a cependant précisé que la démarche de la Maison Blanche n'avait en aucun cas un caractère d'ultimatum. Plus tard, à la télévision, elle devait reconnaître que l'action conjointe de l'Occident créerait le risque de pousser les Iraniens dans le camp soviétique, mais elle a ajouté qu'il était important que les alliés européens manifestent leur soutien aux Américains. En tout état de cause, si le gouvernement décidait d'appliquer des sanctions économiques, un projet de loi spécial devrait être soumis aux Communes.

Le point de vue officiel, en réalité, reste que la manifestation publique d'une solidarité étroite et totale des pays européens envers les Etats-Unis constitue le préalable à une démarche diplomatique visant à influencer, à contrôler et, éventuellement, à modérer la politique américaine. A long terme, il est fondamental, aux yeux de Londres, d'éviter un retour en force de l'isolationnisme américain. Mais, à court terme, il s'agit d'empêcher qu'une action militaire des Etats-Unis ne vienne mettre la paix en danger. Enfin, en échange de l'action conjointe demandée par le président Carter, les alliés des Etats-Unis devraient obtenir de Washington des engagements précis sur une amélioration de la consultation. Position qu'exprime le *Financial Times*, en écrivant ce matin : *« La Grande-Bretagne et les autres alliés de l'Amérique doivent préciser qu'une consultation effective est un préalable à toute forme d'action conjointe. »* En privé, les milieux diplomatiques britanniques estiment que l'attitude critique, voire sarcastique, qui est celle du gouvernement français, à l'égard du président Carter, empêche Paris d'exercer une influence quelconque sur Washington.

HENRI PIERRE.

Le démenti de Washington

(Suite de la première page).

Il a précisé qu'en raison de certaines « données », Washington pourrait être amené, par exemple, à retirer certaines forces navales, aériennes et terrestres du théâtre européen pour les transférer dans la région du Golfe.

Les précisions américaines sur les propos de M. Carter devraient faciliter quelque peu l'élaboration d'une réponse européenne. Des contacts ont déjà eu lieu entre les Neuf pour préparer la réunion des ministres des affaires étrangères qui doit se tenir les 21 et 22 avril à Luxembourg et au cours de laquelle la crise iranienne tiendra une grande place. Il est à peu près certain que les Neuf réaffirmeront à cette occasion leur solidarité avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages, mais il est moins sûr qu'ils prennent alors les mesures radicales suggérées lourdement par M. Carter dans son interview télévisée. La préoccupation essentielle des Européens sera cependant de dissuader Washington de se livrer à des représailles militaires contre l'Iran, ce qui aurait pour résultat, outre d'aggraver encore la crise énergétique en Europe et au Japon, de rejeter l'Iran vers l'Union soviétique et de faire passer au second plan l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Cette volonté d'éviter que la crise des otages ne dégénère en affrontement militaire est sensible même chez Mme Thatcher, qui a consacré lundi un discours relativement modéré à cette affaire devant la Chambre des communes.

A Paris aussi, on se veut soucieux d'éviter le pire. Tout en se déclarant passablement choqué par les méthodes du chef de la Maison Blanche — qui n'a pas hésité à s'adresser aux opinions publiques européennes pour les inciter à faire pression sur leurs gouvernements respectifs — on n'en continue pas moins à affirmer la solidarité de la France avec les Etats-Unis dans l'affaire des otages. *« Notre réflexe est de solidarité*, déclare-t-on par exemple dans les milieux autorisés. *Mais cela tient non pas aux pressions américaines mais au procédé des prises d'otages que nous ne pourrons jamais accepter. »* On ajoute d'ailleurs que s'il n'est pas question pour l'instant d'une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, la question pourrait être réexaminée si l'Assemblée nationale iranienne ne se révélait pas capable de résoudre l'affaire des otages.

Bonn, Rome et Bruxelles ont également exprimé l[illegible]ur solidarité avec Washington et leur volonté de participer à l'élaboration d'une réponse européenne, d'abord à la réunion des ministres des affaires étrangères de la semaine prochaine, puis, s'il le faut, au Conseil européen, qui doit suivre une semaine plus tard. A Bonn, c'est M. Klaus Boelling, porte-parole du gouvernement fédéral, qui a fait état de la position officielle. A Rome, c'est M. Cossiga, le président du conseil, qui a déclaré, dans son discours d'investiture : *« Nous nous devons d'exprimer notre pleine solidarité au peuple et au gouvernement américains et de nous engager dans les instances internationales, au niveau bilatéral et multilatéral, à rechercher le moyen de libérer les otages (...). Il est grave qu'après une aussi longue période il n'ait été possible de faire prévaloir le droit, et même la raison. »* A Bruxelles, enfin, M. Simonnet, ministre des affaires étrangères, a déclaré, dans une interview accordée à *la Libre Belgique* : *« Les Européens ne peuvent pas donner aux Américains l'impression qu'ils sont seuls. Ils ne peuvent pas se contenter de mots. C'est le climat de l'alliance atlantique qui est en cause, et il faut établir une base minimale de solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis. »*

Toute la question est de savoir maintenant à quel niveau se situera cette *« base minimale de solidarité »* dont parle M. Simonnet, la démarche entreprise samedi dernier par les ambassadeurs des Neuf et du Japon auprès de M. Bani Sadr s'étant soldée par un échec, et dans quel cadre elle va s'inscrire. Sur ce dernier point, en tout cas, on estime à Paris que le cadre ne peut en être en aucun cas la Commission de la C.E.E. ; il ne peut s'agir que d'une démarche ou de décisions des gouvernements des Neuf, élaborées dans le cadre des consultations politiques habituelles. Ce n'est que si d'éventuelles décisions avaient des conséquences commerciales que la Commission de la C.E.E. serait chargée de les faire appliquer.

JACQUES AMALRIC.

● RECTIFICATIF. — Un « mastic » a rendu incompréhensible une phrase de l'article de Jacques Amalric, page 5, dans nos premières éditions datées 15 avril. Il fallait lire : « Nous attendons maintenant de nos alliés des actions et non pas des paroles », a notamment déclaré M. Christopher.

A Téhéran

Les représentants de la Croix-Rouge internationale n'ont pu s'entretenir seuls avec les otages américains

Téhéran *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis le début de la détention des diplomates américains à Téhéran, le 4 novembre dernier, des représentants d'une organisation internationale ont pu rencontrer lundi 14 avril à Téhéran l'ensemble des otages de l'ambassade des Etats-Unis.

Sortant à 23 heures locales de l'ambassade américaine où il venait de passer huit heures en compagnie des diplomates américains, M. Harold Schmidt, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), a indiqué qu'il avait pu s'entretenir avec tous les otages, mais en compagnie des *« étudiants islamiques »* et de représentants des autorités iraniennes. M. Harold Schmidt s'est cependant refusé à indiquer le nombre des otages auxquels il avait rendu visite.

Le délégué du C.I.C.R. a précisé qu'il avait rencontré les otages dans leurs lieux de détention : des chambres individuelles pour certains, collectives pour d'autres. Il a affirmé qu'il était porteur de messages de chacun des otages à un membre de leur famille.

D'autre part, le médecin suisse de la Croix-Rouge internationale, le Dr Bernard Liebeskind, a souligné que les otages étaient satisfaits des conditions médicales de leur détention, et que la plupart des affections dont ils ont déclaré souffrir étaient mineures, à l'exception de quelques cas plus sérieux.

Enfin, le délégué de la Croix-Rouge a indiqué qu'il avait demandé aux « étudiants islamiques » d'avoir des contacts réguliers avec les otages.

Dans un message envoyé mardi au pape en réponse à la lettre que Jean-Paul II lui avait adressée vendredi, l'imam Khomeiny demande au souverain pontife de *« mettre en garde le gouvernement américain sur les risques que comporte sa politique de pression, d'oppression et de pillage »* et l'exhorte *« de conseiller au président Carter, acculé aujourd'hui à la défaite, d'envisager de façon plus humaine ses relations avec des peuples qui ne veulent plus vivre dans la dépendance »*.

Le message du pape demandait à l'imam Khomeiny de trouver une *« solution juste »* à la crise entre l'Iran et l'Amérique afin que soit préservée la paix dans le monde.

M. STIRN A INAUGURÉ LES « JOURNÉES TECHNIQUES FRANÇAISES » A BERLIN-EST

Berlin-Est *(A.F.P.)*. — M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est rendu lundi 14 avril à Berlin-Est pour y inaugurer les *« journées techniques françaises »*, organisées jusqu'au 18 avril avec le concours de vingt-huit firmes industrielles du secteur dans lesquels la France s'efforce de s'implanter sur le marché est-allemand. Il s'agit notamment de la chimie, de l'électricité et de la mécanique.

M. Stirn s'est félicité de ce que les échanges entre la France et la R.D.A. aient presque doublé depuis deux ans, et présentent *« des perspectives encourageantes »* pour les exportateurs français, en particulier dans le domaine de la chimie, de l'automobile et du matériel ferroviaire.

Le secrétaire d'Etat s'est entretenu, au cours de sa visite, avec plusieurs dirigeants est-allemands, dont M. Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères. A l'issue des conversations, les deux délégations ont indiqué que Paris et Berlin-Est demeuraient favorables à la poursuite de la détente malgré leurs divergences d'appréciation sur certaines questions. M. Stirn a rappelé à ses interlocuteurs est-allemands que la France estimait nécessaire que l'Union soviétique donne des garanties sur le départ de ses troupes d'occupation en Afghanistan.

A TRAVERS LE MONDE

Indonésie

● LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, M. René Monory, a remis, lundi 14 avril, au président Suharto, avec lequel il a eu un entretien, un message personnel du président Giscard d'Estaing, dans lequel le chef de l'Etat exprime sa ferme intention de répondre à l'invitation qui lui a été faite de se rendre en visite en Indonésie. — *(A.F.P.)*

Niger

● LE CONSEIL MILITAIRE SUPREME DU NIGER a décidé d'accorder *« des mesures de clémence »* en faveur d'anciennes personnalités politiques, a annoncé lundi 14 avril le président Seyni Kountche. La nature de ces mesures et leurs bénéficiaires n'ont fait l'objet d'aucune précision.

L'an passé, le Conseil avait libéré un certain nombre de prisonniers politiques, sans toutefois indiquer leurs noms ni leur nombre. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. ALVARO CUNHAL, secrétaire général du parti communiste portugais, était attendu, mardi 15 avril, à Genève, première étape d'une tournée qui le conduira ensuite en Grande-Bretagne, en Belgique et aux Pays-Bas — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX REFUGIES a mis au point, avec le gouvernement de Salisbury, un programme d'un montant de 140 millions de dollars en faveur d'environ un million de personnes déracinées pendant la guerre. Les Etats-Unis ont, de leur côté, octroyé 15 millions de dollars au Zimbabwe qui seront affectés à la reconstruction rurale. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

● M. HASSAN BELKHODJA, NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES. Un remaniement ministériel restreint touchant les ministères des affaires étrangères et des transports et communications est intervenu mardi 15 avril en Tunisie.

M. Hassan Belkhodja a été nommé ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Mohamed Fitouri. M. Belkhodja, qui était jusqu'à présent ministre des transports et communications, est remplacé dans ces fonctions par M. Sadok Ben Jomaa. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Le Japon et la R.F.A. sont prêts à boycotter les Jeux de Moscou

Sauf retrait immédiat de l'armée soviétique en Afghanistan le Japon est prêt à boycotter les Jeux olympiques de Moscou. C'est ce qu'a déclaré, mardi 15 avril, à la Diète de Tokyo, M. Saburo Okita, ministre des affaires étrangères. Jusqu'à présent le gouvernement japonais était resté sur la réserve et c'est la première fois qu'il indique aussi clairement sa position.

M. Saburo Okita a précisé que, « sur le plan diplomatique, il n'était pas souhaitable que les athlètes japonais, soit en tant que représentants de la nation soit à titre individuel, participent aux Jeux de Moscou ».

A Bonn, comme l'écrit notre correspondant, le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a, une nouvelle fois, fait savoir qu'il recommanderait à son comité national olympique de se prononcer pour le boycottage des Jeux. En Grande-Bretagne, malgré l'hostilité du comité national au boycottage, une troisième fédération, celle de voile, a décidé de ne pas prendre part aux Jeux d'été. La Fédération de voile rejoint ainsi les fédérations de hockey sur gazon et d'équitation.

A Paris, M. Michel Rocard, député socialiste des Yvelines, a estimé, lundi 14 avril, au cours d'un déjeuner de la presse étrangère, que « les Jeux olympiques étaient morts ». Il a rappelé qu'il avait avancé ce pronostic il y a deux mois. M. Rocard a renouvelé son souhait « pour la recherche de nouvelles formes d'un olympisme délivré de toutes pressions politiques ».

De son côté, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, écrit dans « l'Humanité » du 15 avril que la décision du comité olympique américain de boycotter les Jeux de Moscou est « un rude coup à l'olympisme, au sport en général et aux relations entre les peuples ». Il poursuit : « Les Jeux olympiques doivent avoir lieu. En 1980. Et à Moscou, comme cela a été décidé par le Comité international olympique. »

L'U.R.S.S. suggère aux sportifs des pays de l'OTAN de venir « se délasser à Moscou du chantage américain »

De notre correspondant

Moscou. — Pour les Soviétiques, le président Carter est devenu un spécialiste du chantage, et, après avoir fait pression sur l'Iran et le comité national olympique américain, il va exercer ses talents sur les gouvernements et les comités olympiques nationaux des pays de l'OTAN pour qu'ils se joignent au boycottage des Jeux olympiques de Moscou. « *L'abstention de l'équipe olympique américaine ne décidera nullement du sort des Jeux de 1980*, écrit l'agence Tass. *Ceux-ci auront lieu malgré toutes les menées, les provocations, les manœuvres, les intrigues, les convulsions et les crises observées à la Maison Blanche.* »

Les Soviétiques cherchent à impressionner les Européens en proclamant que la décision prise à Colorado-Springs par le comité olympique américain est « *illégale* » et « *contraire à la charte olympique* ». « *M. Jimmy Carter*, ajoutent-ils, *agit dans des buts électoraux, purement égoïstes.* » Les références à la « *sécurité nationale* » des Etats-Unis sont inconsistantes, les sportifs sont devenus les otages d'un « *bluff politique destiné à masquer le complot impérialiste contre la révolution afghane* ». Mais ils cherchent aussi à rassurer ceux qu'un boycottage tenterait. « *Washington prête à l'U.R.S.S. des buts qu'elle ne poursuit pas du tout* », affirme Tass.

L'U.R.S.S. ne poursuit aucun objectif politique égoïste, elle ne veut pas exploiter politiquement les Jeux ou endoctriner les athlètes ; au contraire, « *les sportifs des pays de l'OTAN pourront*, conclut Tass, *se délasser à Moscou du chantage politique inopportun et des pressions auxquels ils sont soumis depuis longtemps chez eux...* » — D. V.

Bonn veut marquer sa solidarité avec les États-Unis

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne conseillera au comité olympique national de ne pas inscrire d'équipes aux Jeux de Moscou. C'est ce qu'a fait savoir, lundi 14 avril, à Bonn, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher. Apparemment, les libéraux ont su convaincre leurs partenaires démocrates-sociaux au gouvernement de l'importance morale de ce geste envers les Etats-Unis.

M. Willi Daume, président du comité olympique national, a déclaré que, bien que le conseil du gouvernement puisse peser sur la décision définitive, le dernier mot appartient au comité.

M. Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate, a dit ne pas croire que le boycottage des Jeux olympiques changerait quoi que ce soit à la situation en Afghanistan, mais il est aussi d'avis que l'Allemagne fédérale doit se montrer solidaire des Etats-Unis. Selon M. Bahr, le comité olympique national ne se prononcera que le 15 mai.

Depuis longtemps il était clair que M. Schmidt n'aurait d'autre choix que de se rallier au « non » du président Carter pour la participation des Etats-Unis aux Jeux olympiques en Union soviétique. Le public et les sportifs ouest-allemands ont été préparés, peu à peu, à ce qui semble maintenant être un fait : il n'y aura qu'une Allemagne à Moscou, la République démocratique allemande.

Pour ce qui concerne l'embargo envers l'Iran, comme l'exige M. Carter de ses alliés, le porte-parole du gouvernement, M. Bölling, n'a pas voulu donner de réponse concrète aux questions qui lui furent posées lors d'une conférence de presse à Bonn. Il semble pourtant que M. Schmidt participerait à un embargo si cela devait contribuer à la libération des otages américains à Téhéran.

(Intérim.)

Rude coup pour l'olympisme

Les absents ont toujours tort. L'adage populaire avait été vérifié en matière de Jeux olympiques, aussi bien en 1956 à Melbourne qu'en 1976 à Montréal : les champions des pays qui avaient renoncé à participer — dans un cas, en raison des événements de Suez et de Budapest ; dans l'autre, en raison des rapports sportifs des rugbymen néo-zélandais avec l'Afrique du Sud — n'ont pas pu défendre leur chance, et les médailles des vainqueurs n'en ont pas été ternies pour autant.

Tout le monde convient néanmoins que l'absence des Américains, qui n'ont manqué aucun rendez-vous olympique depuis 1896, est propre à dénaturer les Jeux. Même les Soviétiques. « *Des Jeux olympiques sans les Américains, c'est impensable* », déclarait fin janvier, lors d'une visite à Paris, M. Vitaly Smirnov, vice-président du Comité international olympique et du comité d'organisation des Jeux de Moscou. Une confrontation sportive mondiale privée des athlètes, nageurs, gymnastes, cavaliers, tireurs et basketteurs américains aurait en effet peu de signification tant est déséquilibré le rapport des forces entre les équipes des pays de l'Est et celles des autres nations occidentales.

Une confrontation déséquilibrée, de simples Spartakiades, c'est-à-dire des Jeux entre pays socialistes, c'est pourtant ce que seront vraisemblablement les Jeux de Moscou — qui devraient être officiellement inaugurés dans moins de cent jours, — après la décision du comité olympique américain d'accepter les consignes de boycottage lancées par le président Carter à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Il est peu douteux en effet que la décision américaine fasse « tache d'huile » en Europe et dans certains pays en développement. Déjà la République fédérale d'Allemagne et le Japon sont « contaminés ». Bien qu'une quarantaine de comités olympiques nationaux aient répondu favorablement à l'invitation moscovite, il est d'ores et déjà vraisemblable que les Soviétiques n'arriveront pas dans les conditions actuelles à présenter un « plateau » de quatre-vingt-huit pays, c'est-à-dire autant qu'à Montréal, d'où la quasi-totalité des Etats africains s'étaient retirés.

Pourquoi le comité américain n'a-t-il pas suivi l'exemple de son homologue britannique, qui n'avait pas hésité à défier Mme Thatcher, le premier ministre, favorable au boycottage, avec l'assentiment des Communes ?

Irrémédiablement compromis

Face à une opinion publique facilement antisoviétique et à un président des Etats-Unis décidé — pour une fois — à utiliser tous les moyens en son pouvoir pour empêcher le départ d'athlètes américains en U.R.S.S., il ne faisait guère de doute que l'USOC finirait par céder. La « *sécurité nationale* » étant en danger, le patriotisme des délégués ne pouvait que l'emporter sur leur désir de tenir le sport à l'écart des tempêtes du monde. Il est vrai que les délégués du comité olympique américain ont laissé au président Carter la possibilité de lever ses consignes de boycottage. Toutefois, c'est une porte de sortie qui paraît solidement cadenassée.

Dans ces conditions deux constatations s'imposent :

1) *Le sport en général et les Jeux olympiques en particulier n'échapperont plus au champ de la politique.* — Depuis les Jeux de Berlin en 1936, organisés par Hitler à la gloire du nazisme, il ne pouvait plus faire de doute que le sport et la politique entretenaient parfois des rapports coupables. Toutefois, les dirigeants sportifs préféraient oublier ce triste épisode pour s'en tenir à la théorie de l'apolitisme, négligeant par là les rapports de plus en plus complexes qu'ils devaient par ailleurs entretenir avec les Etats pour assurer la permanence du spectacle des stades.

De là à considérer qu'un ordinateur, un sac de blé ou un athlète pouvaient devenir des pions sur l'échiquier diplomatique international, il n'y avait qu'un pas. Les Soviétiques ont d'ailleurs été les premiers à le franchir en annulant en 1966 la traditionnelle réunion d'athlétisme avec les Etats-Unis parce que les bombardiers B-52 venaient de commencer le pilonnage du Vietnam du Nord. Et ils ont refusé plusieurs fois par la suite de rencontrer les sportifs d'Israël, du Chili, de Corée du Sud pour des raisons politiques.

Toutefois, il n'y a pas de commune mesure entre une rencontre d'athlétisme ou un championnat du monde et les Jeux olympiques. Leur universalité est telle qu'ils sont un symbole prenant ses racines dans l'Antiquité. A cet égard, l'organisation de compétitions de remplacement pour que les athlètes ne soient pas pénalisés semble dérisoire. Inconcevables sans les Américains, les compétitions olympiques le sont aussi sans les Soviétiques, les Tchèques, les Allemands de l'Est ou les Bulgares. Or, en choisissant de les attaquer précisément au moment où ils devraient avoir lieu pour la première fois dans un pays socialiste, le président Carter n'utilise pas seulement un élément de pression parmi d'autres sur l'U.R.S.S. pour obtenir le retrait des troupes d'Afghanistan. Il prend le risque de provoquer une réaction en chaîne qui dépasse de loin le problème sportif.

2) *Les Jeux olympiques sous leur forme actuelle ont vécu.* — Pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être, le C.I.O., qui doit se réunir du 21 au 23 avril à Lausanne avec les fédérations internationales, va examiner les solutions pour « dépolitiser » les Jeux de Moscou, c'est-à-dire l'inscription individuelle d'athlètes, la suppression des hymnes et des drapeaux, la simplification des cérémonies protocolaires. Toutefois, les Soviétiques ont fait savoir *a priori* qu'ils n'accepteraient pas de telles modifications du protocole, qui sont pourtant les seules maintenant à pouvoir empêcher les hésitants de s'aligner sur les Etats-Unis.

Les Jeux de Moscou paraissent donc irrémédiablement compromis. Sans pour autant que cela signifie la mort des Jeux olympiques. Les gouvernements ont, en effet, trop besoin de ces joutes quadriennales qui servent leur prestige. Jusqu'à présent, la maîtrise leur en échappait, car les Jeux olympiques sont la propriété du C.I.O., composé de personnalités qui se sont cooptées les unes les autres, et qui — au moins en ce qui concerne les pays occidentaux — n'ont pour toute légitimité que la reconnaissance mutuelle de leurs mérites. Pareille assemblée ne pouvait indéfiniment narguer la volonté des princes, d'autant que la maîtrise de « son enfant » lui échappait de plus en plus sur le plan financier et en ce qui concerne des retombées publicitaires considérables.

Les Jeux de l'avenir auront vraisemblablement de nouveaux grands prêtres. Mais il est à craindre que les problèmes « religieux, raciaux et politiques » que le baron Pierre de Coubertin voulait tenir écartés des stades n'en seront pas réglés pour autant.

ALAIN GIRAUDO.

De l'invasion de l'Afghanistan à la réunion de Colorado-Springs

1979

27 DECEMBRE : entrée des troupes soviétiques en Afghanistan.

31 DECEMBRE : réunis à Londres, les représentants de six pays occidentaux (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie et Canada) évoquent la question de leur participation aux Jeux olympiques de Moscou.

1980

4 JANVIER : à la fin de la liste des sanctions qu'il impose à l'U.R.S.S. pour son intervention en Afghanistan, M. Carter ajoute : « Les Etats-Unis préféreraient ne pas se retirer des Jeux prévus à Moscou. »

15 JANVIER : à Dublin, lord Killanin, le président du Comité international olympique, fait savoir qu'il s'oppose fermement au boycottage des Jeux olympiques de Moscou : « Les Jeux auront lieu à Moscou ou pas du tout », affirme-t-il.

17 JANVIER : en réponse à une question de l'opposition travailliste, Mme Margaret Thatcher propose un transfert du lieu des prochains Jeux d'été, en précisant qu'une telle décision devrait être prise « en concertation avec les alliés de la Grande-Bretagne. »

20 JANVIER : à Washington, le président Carter déclare qu' « il ne favoriserait pas l'envoi d'une équipe américaine aux Jeux olympiques de Moscou aussi longtemps que l'armée rouge demeurerait dans le pays voisin ». M. Carter ajoute : « Si l'U.R.S.S. ne se retire pas complètement d'Afghanistan dans un délai d'un mois, les Jeux olympiques devraient être transférés ou annulés. » Cette prise de position reçoit un accueil très favorable aux Etats-Unis.

24 JANVIER : par 386 voix contre 12, la Chambre américaine des représentants apporte son soutien à M. Carter dans son appel au boycottage des Jeux de Moscou.

29 JANVIER : par 88 voix contre 4, le Sénat américain se prononce à son tour en faveur du boycottage. Il propose en outre le transfert des Jeux en Grèce d'une manière permanente.

9 FEVRIER : à Lake-Placid, lors de son discours inaugural des Jeux d'hiver, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, précise : « Nous nous opposons à la participation d'une équipe américaine à tous Jeux olympiques se tenant dans la capitale d'un pays envahisseur. »

13 FEVRIER : à Lake-Placid, les soixante-treize membres présents du Comité international olympique déclarent, à l'unanimité, que les Jeux doivent avoir lieu à Moscou.

15 FEVRIER : à Strasbourg, le Parlement européen durcit sa position et demande à une forte majorité le boycottage des Jeux de Moscou.

20 FEVRIER : le gouvernement américain affirme qu'il ne déléguera pas d'équipe aux J.O. de Moscou et lance un appel au soutien de ce boycottage.

27 FEVRIER : à Londres, M. Hector Moro, ministre des sports du gouvernement de Mme Thatcher, indique : « Le gouvernement ne donnera pas d'argent pour permettre à ses athlètes de se rendre aux Jeux d'été. »

20 MARS : à Strasbourg, le chancelier Helmut Schmidt déclare que « la participation ouest-allemande aux Jeux de Moscou serait impossible si la paix n'était pas rétablie en Afghanistan ».

21 MARS : à la Maison Blanche, le président Carter reçoit une centaine d'athlètes américains figurant parmi les sélectionnables, afin d'essayer de les convaincre de le soutenir dans la voie du boycottage.

25 MARS : à Londres, le Comité olympique britannique se prononce pour une participation.

12 AVRIL : à Colorado-Springs, l'USOC se range à l'avis du président des Etats-Unis, qui est aussi le président honoraire du comité olympique américain.

AMÉRIQUES

Cuba

L'organe du P.C. lance un appel à la mobilisation populaire

De notre envoyé spécial

La Havane. — Dans « Granma », organe du P.C.C., et sur toute la largeur de la première page, un éditorial du 14 avril analyse la situation et lance un mouvement de mobilisation populaire qui se veut gigantesque.

Le ton est donné par le premier mot : « *La bataille.* » « *Notre société est austère, rigoureuse, disciplinée, comme doit l'être une société de travailleurs*, affirme l'éditorial, *et nous n'avons pas honte de dire qu'il existe encore des « lumpen » même si notre pays a le taux le plus bas de l'hémisphère en ce qui concerne la délinquance sous toutes ses formes.* » Mais « *nous ne qualifions pas arbitrairement de délit de droit commun, un délit politique* » même si « *dans notre pays révolutionnaire, ils sont tous les deux ennemis du bien-être et du progrès social* ».

Granma rappelle que le gouvernement « *n'a jamais refusé le droit de sortir du pays à ceux qui le désiraient* » y compris, dans les derniers mois, aux prisonniers politiques et à leurs familles. Reprenant une formule utilisée récemment par M. Fidel Castro, l'éditorial annonce que la révolution pourrait avoir à nouveau « *recours à Camarioca* ». Il s'agit d'un petit port du nord de l'île ouvert en 1965 pour faciliter les départs sur une grande échelle. Il suffisait alors que quelqu'un vienne en bateau chercher les personnes intéressées. La procédure avait été ensuite remplacée par les « vols de la liberté » établis bi-quotidiennement entre l'aéroport de Varadero et la Floride.

Pour le gouvernement cubain, les plus récents problèmes d'émigration sont créés par les pays d'accueil qui ne délivrent pas les visas demandés. Pourquoi, dans ces conditions, interroge *Granma* à propos du Pérou et du Venezuela « *recevoir en héros des délinquants confirmés qui pénètrent par la force dans les ambassades, après avoir refusé de leur accorder une visa quand ils le sollicitaient pacifiquement et par les voies légales* » ? Il s'agit d'une provocation.

Le 17 janvier dernier un groupe de Cubains, dont certains dotés d'un casier judiciaire chargé, ont pénétré en camion dans l'ambassade du Pérou. L'ambassadeur, M. de Habish, les avait convaincus de regagner leur domicile, et publiait dans *Granma* une lettre rappelant que « *le droit d'asile est exclusivement réservé à ceux qui sont poursuivis pour des raisons politiques et dont l'intégrité physique ou la liberté se trouvent menacées* ». M. de Habish fut rappelé à Lima mais dut d'abord rechercher chez eux les candidats à l'exil et les ramener à l'ambassade. Ce fait, auquel s'ajoute la demande de retrait de toute protection de sa mission diplomatique formulée au même moment par le Venezuela, démontre, aux yeux des autorités cubaines, la « *volonté de nuire* ».

« La main de la C.I.A. »

Le texte dénonce les « *attaques de la presse internationale* » et souligne l'attitude humanitaire du gouvernement face aux réfugiés. Il ne les « *massacre pas, comme au Guatemala* ». Il les nourrit au contraire et leur fournit « *toute l'aide hygiénique et médicale nécessaire* ». Ainsi cinq mille quatre cent soixante-treize personnes ont-elles pu voir un médecin. Pour l'avenir l'« *aide du peuple* » est promise à ceux qui « *renonceront au départ* ». « *Ceux qui ont obtenu le permis définitif de sortie auront une priorité absolue pour quitter le pays.* » « *Les enfants pourront, en attendant, poursuivre leurs cours.* »

L'éditorial de l'organe officiel du C.C. du parti communiste cubain rappelle une nouvelle fois les « coïncidences » entre les événements de l'ambassade du Pérou et les manœuvres militaires que les Etats-Unis doivent réaliser en mai prochain dans les Caraïbes. Il laisse entendre que, conformément à ce qui s'est déjà passé en 1976, les épidémies qui ravagent en ce moment la canne à sucre, le tabac et l'élevage porcin, pourraient être dues à la « *main de la C.I.A.* » En mai, lorsque les marines débarqueront à Guantanamo « *des millions de Cubains se mobiliseront dans toute l'île pour exprimer leur indignation* » et une manifestation gigantesque aura lieu devant l'ancienne ambassade des Etats-Unis.

« *Nous avons fait preuve de patience et de modération*, dit un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, *mais les agressions continuent. Puisqu'ils le veulent, nous allons revenir à des positions dures..., à la guérilla s'il le faut.* »

M. Fidel Castro vient peut-être de connaître un échec ; mais, avec son habituelle habileté, il s'efforce de renverser la crise à son avantage. Un étudiant nous a dit : « *Nous allons enfin pouvoir participer à une lutte intense.* » Cet enthousiasme est de plus en plus fréquent.

FRANCIS PISANI.

Équateur

● M. JAIME ROLDOS, chef de l'Etat, organisera prochainement un plébiscite sur la réforme de la Constitution et se démettra de ses fonctions en cas de défaite, a-t-on annoncé à Quito, après que le Congrès eut rejeté le projet de réforme du gouvernement. La date du plébiscite n'a pas encore été fixée. La réforme proposée par M. Roldos donnerait au président le pouvoir de dissoudre la Chambre une fois pendant son mandat de cinq ans. Le Congrès serait remplacé par un nouveau Parlement élu ayant douze sièges de moins que les soixante-neuf qu'il compte actuellement. Six nouveaux sièges seraient attribués aux représentants des universités, des syndicats, des milieux d'affaires, de la presse, des forces armées et des artisans. Cette réforme est destinée à mettre fin au conflit qui oppose M. Roldos à M. Assad Bucaram, chef du groupe parlementaire de la Concentration des forces populaires (C.F.P.), formation du président. M. Bucaram a pratiqué une politique d'obstruction systématique à la législation proposée par l'exécutif du parti, réduisant ainsi considérablement l'efficacité de M. Roldos à la tête du pays. — *(Reuter.)*

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens

75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible] F	[illegible] F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	[illegible] F	[illegible] F	1 [illegible] F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
[illegible] F	386 F	586 F	[illegible] F
II. — SUISSE - TUNISIE			
[illegible] F	[illegible] F	[illegible] F	[illegible] F

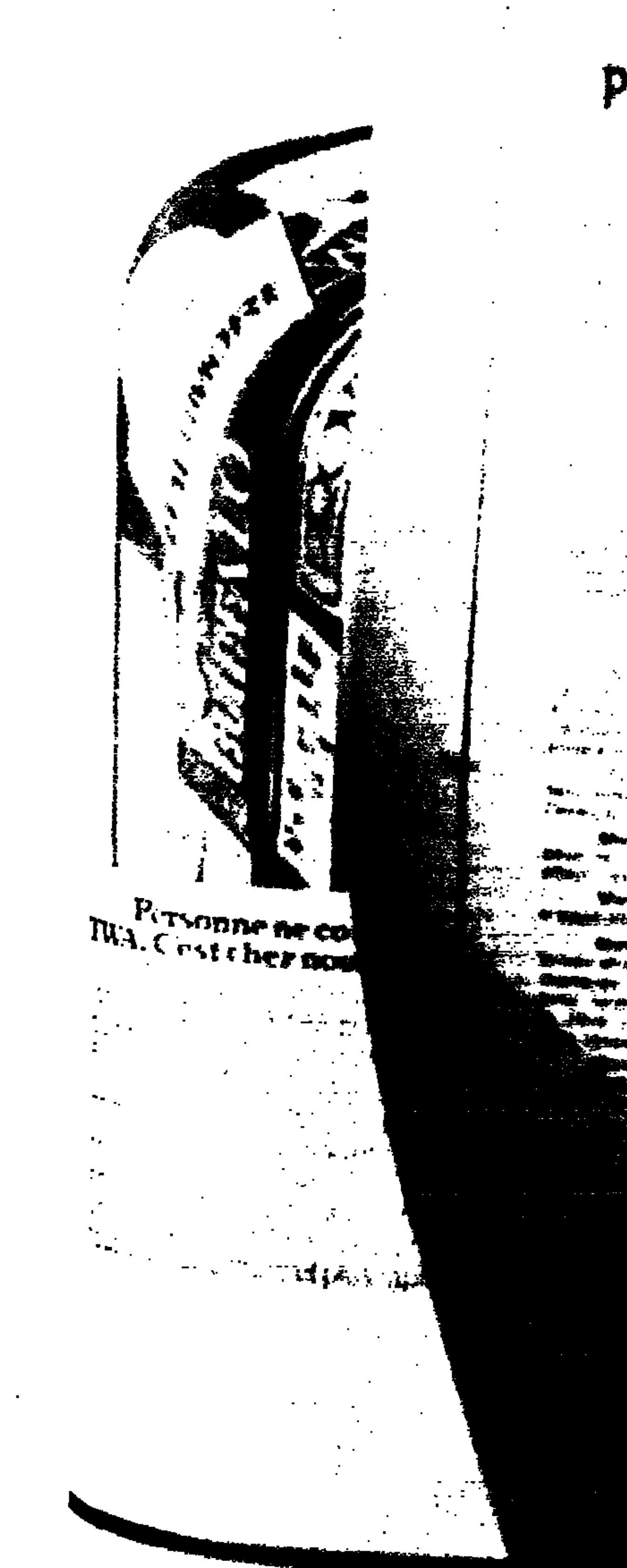
Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Colombie

L'occupation de l'ambassade dominicaine

LES POSITIONS DU GOUVERNEMENT ET DES MILITANTS DU M-19 SE RAPPROCHERAIENT

Bogota (*A.P., A.F.P.*). — Des membres du M-19 (Mouvement du 19 avril), qui détiennent dix-huit diplomates en otages à l'ambassade de la République dominicaine de Bogota, ont occupé, le lundi 14 avril, l'ambassade d'Uruguay. Ils avaient l'intention, semble-t-il, d'enlever le chargé d'affaires d'Uruguay, mais se sont retirés sans avoir réussi. L'ambassadeur d'Uruguay qui figurait parmi les otages de l'ambassade dominicaine, a réussi il y a deux semaines à s'enfuir.

Il semble, d'autre part, que les négociations progressent favorablement entre le gouvernement et les représentants du M-19 pour la libération des otages. Deux réunions, la seconde inattendue, ont eu lieu lundi dans une atmosphère qualifiée de « cordiale ». Des documents ont été échangés. Les guérilleros auraient réduit leurs exigences concernant la libération des prisonniers politiques. Le gouvernement, de son côté, serait disposé à accélérer les procès en cours contre des militants de gauche.

El Salvador

TROIS VILLAGES PROCHES DU HONDURAS INVESTIS PAR DES GUÉRILLEROS

San-Salvador (*Reuter*). — Une soixantaine de guérilleros ont attaqué, lundi 14 avril, la mairie de Soyapango et tué le maire, M. Estrada. En sortant du bâtiment, les membres du commando se sont heurtés aux forces de l'ordre. Dans la fusillade qui a suivi, cinq guérilleros ont été tués et trois soldats ont été blessés.

Dans la province de Chalatenango, les opposants d'extrême gauche sont toujours retranchés dans trois villages proches de la frontière du Honduras.

Canada

DANS LE DISCOURS DU TRONE

M. Trudeau se déclare résolu à renforcer le contrôle de l'État sur l'économie

De notre correspondant

Montréal. — Le gouvernement libéral issu des élections du 18 février dernier a présenté lundi 14 avril son programme d'action dont les principaux points portent sur la promesse d'une réforme constitutionnelle et sur un renforcement du contrôle de l'État sur l'économie. Le premier ministre a résumé ses objectifs en parlant de la nécessité d'avoir « un gouvernement plus efficace ». Pourtant, ce discours du trône lu par le gouverneur général, n'annonce rien de très nouveau si ce n'est la création d'un poste d'« ambassadeur pour le désarmement » dont on ne sait pas encore très bien en quoi il consistera.

A quelques semaines du référendum québécois sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada), le thème de l'unité nationale est abordé à plusieurs reprises, et sous un angle relativement nouveau. Le gouvernement libéral s'engage, en effet, à « *interpréter un « non » à la souveraineté-association comme un « oui » au renouvellement de la fédération canadienne* ». Et il ajoute qu'il consacrera « *tous ses efforts à la mise sur pied d'un fédéralisme renouvelé* » qui, grâce à une réforme constitutionnelle, « *protégera les minorités ethniques et garantira leurs droits linguistiques* ». M. Trudeau, qui observe une grande discrétion dans la campagne référendaire en cours au Québec, s'était jusqu'à présent borné à déclarer que, même si les Québécois se prononçaient majoritairement pour la souveraineté-association, il n'avait, quant à lui, aucunement l'intention de négocier une association avec un gouvernement provincial dont l'objectif est de « *détruire le Canada* ».

Les adversaires de M. Trudeau ne manqueront pas de déceler certaines arrière-pensées dans son engagement soudain en faveur d'un « fédéralisme renouvelé », dont le contenu reste encore à définir puisque le premier ministre n'a pas donné son appui aux différents projets connus, notamment celui du chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Ryan. A Ottawa, l'ancien premier ministre conservateur, M. Joe Clark, s'est, pour sa part, déclaré satisfait de constater que « *M. Trudeau avait enfin découvert le fédéralisme renouvelé* », mais « *j'espère*, a-t-il ajouté, *qu'il ne s'agit pas simplement de rhétorique* ».

Si dans le discours du trône qu'il a rédigé le premier ministre reconnaît que « *le référendum sera l'occasion de faire cesser l'ambiguïté* », il s'inquiète cependant pour l'avenir du pays : « *Le Canada existera-t-il encore comme pays à la fin de cette décennie, ou se sera-t-il disloqué ? (...) Partout dans le pays des forces de désintégration nationale sont à l'œuvre.* » La menace ne vient pas seulement du Québec, mais de ce que M. Trudeau appelle l'« *isolationnisme régional* ». Dans les provinces de l'Est, ajoute-t-il, on veut garder pour soi les richesses naturelles récemment découvertes (il s'agit du pétrole au large des côtes de Terre-Neuve et de La Nouvelle-Ecosse). Les Canadiens du centre du pays (il s'agit de l'Ontario, la plus industrialisée et la plus peuplée des provinces) sont amers parce qu'ils voient l'activité économique se déplacer vers l'ouest. Enfin les provinces de l'Ouest ont l'impression d'être incomprises. Malgré tout, affirment les libéraux, « *nous saurons être à la hauteur de la situation* » pour affronter les problèmes des années 80.

Sur le plan économique, M. Trudeau a défini deux principes qui seront à la base de toute son action. D'une part, dit-il, les Canadiens sont prêts à accepter des sacrifices, mais ils ne toléreront pas l'injustice. C'est pourquoi il faudra « *répartir équitablement le fardeau* » des difficultés économiques (la croissance serait nulle cette année et le chômage touche 7,4 % de la population active). D'autre part, le Canada « *ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens* » et devra par conséquent réduire son déficit budgétaire et limiter son aide aux secteurs de la population qui sont les plus touchés, en particulier les retraités et les agriculteurs. Des programmes d'aide seront mis sur pied en faveur des propriétaires qui ne parviennent plus à rembourser leurs emprunts hypothécaires à la suite de la hausse vertigineuse des taux d'intérêt (le taux d'escompte dépasse 16 %).

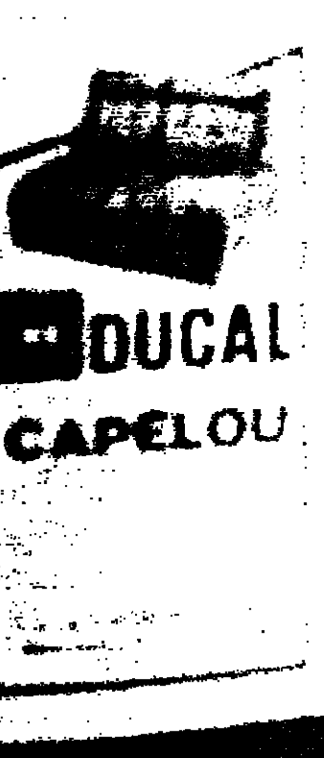
Le prix du pétrole

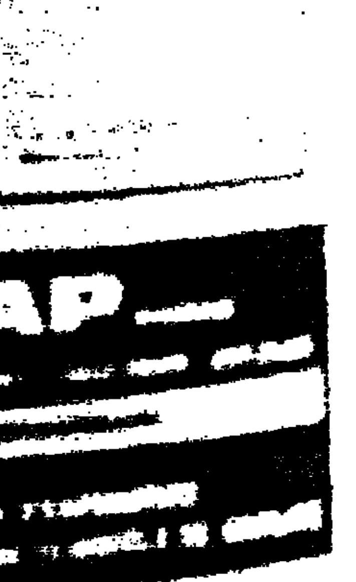
Pour redresser la situation économique, le gouvernement libéral a décidé de privilégier deux instruments : la politique énergétique et la législation sur les investissements étrangers. Conformément à un engagement pris au cours de la campagne électorale, M. Trudeau souhaite instaurer un « *nouveau prix pondéré* » pour le pétrole consommé au Canada et il n'est pas question de s'aligner sur les prix mondiaux (les Canadiens, plus gros consommateurs d'énergie *per capita* du monde, paient actuellement le baril de pétrole 14,75 dollars et l'essence est environ quatre fois moins chère qu'en France).

Une « agence de surveillance des prix du pétrole » sera créée et des projets de loi seront prochainement déposés à la Chambre des communes pour établir des normes de consommation pour les voitures et pour réglementer l'isolation des maisons. On remarque dans le domaine de l'énergie une volonté de renforcer le rôle de l'Etat dont les libéraux voudraient qu'il contrôle 50 % de la production pétrolière du pays en 1990, alors que les sociétés américaines assurent, aujourd'hui, la quasi-totalité de la production et de la distribution. L'énoncé de cet objectif a provoqué une violente sortie du chef du nouveau parti démocratique (social-démocrate), M. Ed Broadbent, qui l'a qualifié de « *ridicule* » puisque « *le Canada n'aura plus de pétrole en 1990* ». La société d'Etat Pétro-Canada, que le gouvernement conservateur précédent voulait revendre au secteur privé, sera renforcée et jouera un rôle important dans la négociation de contrats d'approvisionnement en pétrole avec les pays étrangers. On constate également une manifestation de nationalisme dans le domaine industriel puisque le gouvernement cherchera à favoriser le rachat d'entreprises étrangères par des Canadiens.

La plus grande faiblesse du programme libéral qui sera l'objet d'un débat à la Chambre des communes au cours des prochains jours, apparaît dans la définition d'une politique étrangère. On se contente, en effet, de dire que « *les perspectives internationales sont particulièrement sombres* » et que le Canada a l'intention de mener une « *politique étrangère active* ». M. Trudeau, qui avait manifesté quelque réticence à l'égard de l'OTAN au cours de ses premières années à la tête du gouvernement, a cependant renouvelé les engagements d'Ottawa au sein de l'organisation insistant notamment sur sa volonté de « *faire progresser la paix* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.





ASIE

Chine

LA VISITE DE M. BERLINGUER A PÉKIN

La presse souligne le « rôle important des communistes italiens »

De notre correspondant

Radio-Pékin, captée à Tokyo, a annoncé, lundi 14 avril, que le bureau de l'Assemblée nationale avait entamé des délibérations sur un projet de révision de Constitution prévoyant la suppression de certaines des dispositions sur la liberté d'expression et d'affichage. D'autre part, les conversations ont commencé, mardi 15 avril, à Pékin, entre délégations des partis communistes italien et chinois.

Pékin. — L'intérêt porté à la rencontre entre les délégations des P.C. italien et chinois est illustré par le choix, comme chef de la délégation chinoise, de M. Hu Yaobang, qui cumule les fonctions de secrétaire général du comité central et de membre du comité permanent du bureau politique. Agé de soixante-cinq ans, M. Hu Yaobang est d'autre part un vétéran du Mouvement communiste international, et parmi les compagnons de M. Berlinguer, M. Giancarlo Pajetta est pour lui une vieille connaissance.

Lundi, l'accueil de la délégation italienne à l'aérodrome a été extrêmement chaleureux. M. Hu Yaobang, qui était accompagné du chef du département des liaisons internationales du comité central, M. Ji Pengfei, et de deux adjoints de ce dernier, a longuement serré la main de M. Berlinguer et de ses compagnons, parlant de la normalisation des relations entre les deux partis comme d'un fait déjà acquis et des vingt années pendant lesquelles ils ont été séparés comme d'une « *querelle de famille* ». Fait exceptionnel dans le protocole des relations avec les partis communistes non gouvernementaux, Chine nouvelle signale la présence de l'ambassadeur d'Italie, M. Francisci Di Baschi, parmi les personnalités venues accueillir la délégation du P.C.I.

M. Berlinguer a déjà été informé qu'il serait reçu par le président Hua Guofeng et par M. Den Xiaoping en sa qualité de vice-président du comité central.

La plupart des journaux avaient annoncé, dès lundi, l'arrivée de M. Berlinguer et offert à leurs lecteurs quelques données historiques sur le P.C. italien. Nulle part, il n'est suggéré que la délégation vient à Pékin faire amende honorable pour des erreurs passées. On souligne, au contraire, « *le rôle important des communistes italiens dans le mouvement communiste international* », et il est formellement précisé que les deux partis reprennent leurs relations « *sur une base de complète égalité* ». *Le Quotidien de Pékin* est toutefois un peu plus sévère que *le Quotidien du peuple* et observe que le soutien du P.C.I. à la politique d'austérité du gouvernement italien (jusqu'en 1979) a provoqué « *le mécontentement de la base et des travailleurs* », ce qui a conduit le parti à faire « *son autocritique* ». Le journal note que les communistes italiens refusent à la fois de voir dans l'U.R.S.S. une puissance « *sociale impérialiste* » et dans « *une Chine puissante et moderne une menace pour la paix* ».

M. Berlinguer et sa délégation doivent séjourner à Pékin jusqu'à la fin de la semaine et se rendre ensuite à Shanghai et Hangzhou. Ils repasseront par la capitale avant de s'envoler le 23 avril pour Pyongyang.

ALAIN JACOB.

Inde

L'AUTEUR DE L'ATTENTAT CONTRE Mme GANDHI AURAIT AGI A L'INSTIGATION D'UN MOUVEMENT ULTRA-NATIONALISTE

De notre correspondant

New-Delhi. — Un homme de trente-sept ans a tenté, sans succès, lundi matin 14 avril, d'assassiner Mme Gandhi alors qu'elle venait de participer aux cérémonies marquant le quatre-vingt-neuvième anniversaire de la naissance du docteur Ambekdar, homme politique et juriste indien (1892-1956), qui consacra sa vie à l'abolition de la ségrégation des « intouchables » de l'Inde (*le Monde* du 15 avril).

C'est au moment où le premier ministre regagnait sa voiture que Bal Chand Lalwani, qui se trouvait dans la foule, entre 2 et 6 mètres, selon les versions, a projeté en sa direction un couteau à cran d'arrêt muni d'une lame de 15 centimètres. Ce dernier a toutefois manqué son but et, après avoir heurté l'épaule d'un des gardes du corps du premier ministre, est tombé à terre sans avoir provoqué aucune blessure.

Appréhendé aussitôt, l'auteur de l'attentat, qui n'a offert aucune résistance et qui selon des témoins aurait immédiatement reconnu son geste, a été conduit au poste de police voisin où il a été inculpé de tentative d'assassinat et de port d'arme prohibé.

L'attentat, qui s'est déroulé très rapidement, a échappé à l'attention des journalistes présents. Il est également passé inaperçu aux yeux des quelque deux mille personnes rassemblées à cette occasion sur les pelouses qui bordent l'édifice du Parlement indien. Quant à Mme Gandhi, bien qu'elle se soit, semble-t-il, rendu compte qu'un objet avait été lancé dans sa direction, elle n'a manifesté aucun émoi et, après avoir rapidement quitté les lieux, elle a poursuivi normalement, lundi, ses activités.

La tentative d'assassinat fait, bien entendu, la « une » des quotidiens du matin, mardi. Ces derniers relèvent tous que l'incident, qui s'est déroulé vers 9 h. 45, lundi matin, n'a été annoncé par une agence de presse qu'à 13 h. 55, après qu'eut été connue l'inculpation de son auteur. Ils notent également qu'une des agences de presse indiennes, citant des sources proches du premier ministre, a démenti peu après 15 heures l'attentat. Ce démenti devait être annulé deux heures trente plus tard.

Selon la police, Lalwani aurait quitté Baroda, dans le Gujarat, où il réside, samedi soir, et gagné la capitale par le train. Selon l'enquête préliminaire, Lalwani n'aurait jamais eu encore affaire à la police. Son père a déclaré qu'il ne lui connaissait aucune attache politique.

Un seul quotidien, le *National Herald*, proche du pouvoir, mentionne les liens éventuels qui existeraient entre Lalwani et le R.S.S., un mouvement ultranationaliste hindou. Selon ce journal, un membre de ce mouvement aurait approché Lalwani récemment et l'aurait incité « *à en finir avec Mme Gandhi ou n'importe lequel de ses ministres* ». Il l'aurait assuré de l'appui total du R.S.S. en cas de réussite d'un attentat.

Mais Lalwani aurait pu agir pour des motifs personnels. Il était en conflit avec son propriétaire et venait d'être débouté, à ce sujet, par la Cour suprême. La police étudierait également l'hypothèse selon laquelle il aurait agi dans la crainte de voir le nouveau gouvernement rouvrir l'instruction d'une affaire dans laquelle son frère avait été impliqué.

Cet attentat a eu lieu alors que Mme Gandhi venait de tenter de dénouer la crise de l'Assam en se rendant personnellement la semaine dernière à Gauhati, capitale de cet Etat du nord-est du pays. Les dirigeants du mouvement de protestation contre la présence d' « étrangers » (populations originaires notamment du Bangladesh) ont jugé « *inacceptables* » les propositions qu'était venue leur faire le premier ministre. L'échec des conversations se traduira notamment par le maintien de piquets de grève qui, depuis le 27 décembre, empêchent l'acheminement normal du pétrole local vers les raffineries (*le Monde* du 9 avril).

PATRICK FRANCÈS.

PROCHE-ORIENT

• M. Begin entend « accélérer les négociations » sur l'autonomie palestinienne
• Le Conseil de sécurité va renforcer l'« efficacité » des « casques bleus » au Sud-Liban

Israël est résolu à « *accélérer les négociations devant mener à l'autonomie complète pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza* », a déclaré lundi 14 avril le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, peu après son arrivée à la base aérienne d'Andrews.

M. Begin, qui aura mardi et mercredi trois entretiens avec le président Carter, a ajouté qu'il était prêt à poursuivre les négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne « *jusqu'à ce qu'un accord ait été réalisé. Nous continuerons* (ces négociations) *même si la date limite du 26 mai est dépassée* », a-t-il ajouté.

Le chef du gouvernement israélien, dont la visite à Washington fait suite aux entretiens qu'ont eus la semaine dernière le président Carter et le président Sadate, a toutefois souligné que tout éventuel accord sur l'autonomie ne devrait pas sortir du cadre des accords de Camp David.

M. Begin a ajouté qu'un tel accord, qui est « *notre but commun* », devrait tenir pleinement compte de la sécurité de l'Etat hébreu.

● *Aux Nations unies.* — Le représentant de la France, M. Jacques Leprette, prenant la parole au cours du débat du Conseil de sécurité sur la situation au Sud-Liban, a souligné que le rôle de la FINUL était « *plus indispensable que jamais* » pour prévenir une reprise généralisée des combats et devait être « *préservé coûte que coûte* ». Un projet de résolution en cours d'élaboration met l'accent sur un exercice « *plus rigoureux et plus énergique* » du droit à la légitime défense de la FINUL. Ce texte souhaite une « *plus grande efficacité militaire* » des casques bleus au Sud-Liban dans la « *dissuasion des actes hostiles visant à empêcher la FINUL de s'acquitter de ses responsabilités* », désignant nommément les « *forces de facto* », c'est-à-dire les milices du commandant Haddad, pour leur enjoindre de cesser leur « *harcèlement* » de la FINUL.

● *A Tripoli.* — Les travaux du quatrième sommet du Front de la fermeté (Algérie, Libye, Syrie, Yémen du Sud et C.L.P.) devaient s'achever ce mardi dans la matinée. « *Le sommet a obtenu des résultats très positifs* », a déclaré M. Abdessalam Triki, secrétaire (ministre) aux affaires étrangères libyen, à l'issue de la réunion de lundi. — *(A.F.P.)*

M. Abba Eban propose une « nouvelle approche » du problème palestinien

Dans un article publié dans le numéro de mars des Cahiers Bernard Lazare, l'ancien ministre des affaires étrangères travailliste, M. Abba Eban, critique sévèrement le projet d'autonomie proposé par M. Begin et propose une « *nouvelle approche* » du problème palestinien.

« *La vérité*, écrit-il, *est que notre gouvernement en Judée-Samarie* (N.D.L.R. Cisjordanie) *et à Gaza, est fondé sur la coercition et non sur un accord* » et que « *la perpétuation de la domination israélienne sur plus d'un million d'Arabes non citoyens d'Israël défigure son image aux yeux des nations et de la diaspora juive, dénature son caractère démocratique et provoque un conflit aigu à l'intérieur même du pays* ». Affirmant que les gouvernements travaillistes qui ont précédé celui de M. Begin ont envisagé la domination israélienne sur tous les territoires du gouvernement militaire « *comme une solution temporaire appelée à être abolie par l'avènement de la paix et l'établissement de frontières permanentes* », M. Eban souligne que « *depuis deux ans et demi le gouvernement d'Israël préconise la domination sur un million d'Arabes palestiniens comme l'objectif définitif d'une politique immuable* ».

En conséquence, poursuit-il, « *les négociations égypto-israéliennes sont en train de devenir absurdes sur le plan intellectuel ; les deux parties divergent nettement quant aux objectifs ultimes et sont peu susceptibles de se mettre d'accord sur les étapes intermédiaires* ». Il ajoute : « *Les déclarations du gouvernement de M. Begin contre toute option susceptible de conduire à une nouvelle partition, de même que les tentatives de briser l'homogénéité des populations arabes aux moyens d'« implantations » dont l'objectif politique est clair, ont mis un fait en évidence : le gouvernement Begin voit dans la pleine autonomie un moyen de fermer toutes les options qu'un Arabe pourrait un jour accepter. La « pleine » autonomie agréée par Begin à Camp David a été transformée en autonomie « vide »... L'autonomie est une « trouvaille » positive qui a été vidée de son contenu.* »

M. Eban critique le concept de « *Grand Israël* » qui, écrit-il, « *est par essence une doctrine antisioniste, parce qu'elle abandonne la notion du caractère juif comme principale caractéristique de l'Etat. En outre, le principe d'un Israël indivis sous domination israélienne n'obtiendra jamais l'appui occidental ou l'assentiment arabe* ». L'ancien chef de la diplomatie de Jérusalem écarte ensuite l'idée d'un « *Etat palestinien séparé* », qui serait, affirme-t-il, « *une source de trouble et d'irrédentisme aux dépens de la stabilité d'Israël comme de la Jordanie* ». Il exclut également une « *solution jordanienne* », dont il affirme avoir été pendant des années un chaud partisan. Il reconnaît que cette option, toujours défendue par les travaillistes et qui attribue la Judée, la Samarie et Gaza au royaume de Jordanie, n'est plus valable, « *le roi de Jordanie ne considérant plus la rive occidentale et Gaza comme son domaine.* » « *Nous offrons*, écrit-il, *une chose que nous ne possédons pas à quelqu'un qui n'en veut pas.* »

« *Je propose donc*, écrit-il, *que le parti travailliste persiste à préconiser un compromis territorial avec les rectifications indispensables de frontières, tout en exprimant sa volonté de placer les zones de forte population arabe sous contrôle arabe. Mais au lieu d'envisager l'adjonction de ces régions à la Jordanie, nous devons nous déclarer prêts à signer un traité de paix avec une* " *nation* " *palestinienne qui accepterait de s'intégrer dans une communauté avec Israël et la Jordanie.* »

« *La structure communautaire garantira la libre circulation dans toutes les zones d'Eretz Israël ; elle préviendra la possibilité d'une orientation palestinienne négative sur le plan international ; elle satisfera leurs aspirations à un drapeau et autres attributs de souveraineté ; elle posera à cette souveraineté les limites nécessaires à la paix et à la stabilité ; enfin, elle résoudra pour Israël les difficultés qui proviennent de ses positions actuelles.* »

Afghanistan

UNE CENTAINE D'OFFICIERS AURAIENT ÉTÉ LIMOGÉS

Le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, M. Brzezinski, a déclaré, lundi 14 avril, que l'Union soviétique concentrait des forces dans la région transcaucasienne au nord de l'Iran. D'autre part, M. W. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, a indiqué, le 13 avril, que les effectifs de l'armée rouge en Afghanistan avaient été renforcés récemment de trente mille hommes et atteignaient maintenant cent dix mill hommes. La tâche des Soviétiques est compliquée, a-t-il ajouté, du fait de la « *désintégration* » de l'armée afghane.

Le régime prosoviétique de Kaboul poursuit l'épuration. Quatre-vingt-treize officiers supérieurs ont été limogés, a affirmé, le 14 avril, le quotidien *Pakistan Times*. Le journal a ajouté qu'un certain nombre d'entre eux avaient été arrêtés et que, d'autre part, de nombreux hauts fonctionnaires, dont des responsables de service dans les ministères, avaient rejoint la résistance.

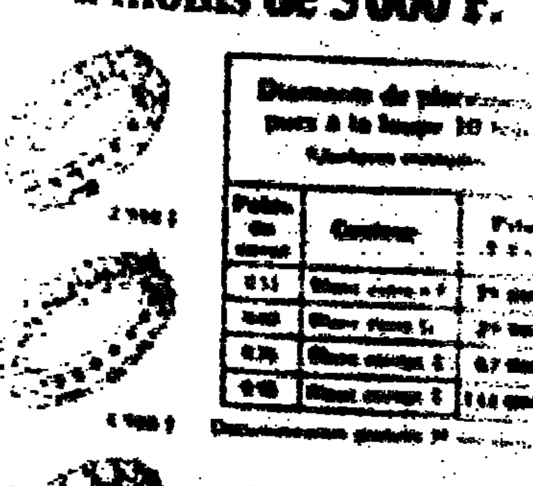
Enfin, le comité central du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C. au pouvoir) a approuvé, le 13 avril, un projet de Constitution garantissant le respect de la religion islamique, des droits fondamentaux et des particularismes culturels du peuple afghan. Radio-Kaboul n'a pas donné plus de précisions sur ce projet ni indiqué quand la nouvelle Constitution entrerait en vigueur. En revanche, elle a lancé une mise en garde à toutes les personnes aptes au service militaire qui refuseraient de rejoindre l'armée.

ONU

M. SOEDJATMOKO NOUVEAU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES

Le bureau d'information des Nations unies a annoncé le 10 avril la nomination du nouveau recteur de l'Université des Nations unies (UNU), qui se trouve à Tokyo. Il s'agit de M. K. Soedjatmoko, actuellement conseiller à l'agence indonésienne de planification pour le développement des affaires sociales et culturelles. M. Soedjatmoko succède à M. James M. Hester, premier recteur de l'Université des Nations unies, dont le mandat arrive à expiration le 31 août. Le nouveau recteur de l'UNU doit entrer en fonctions le 1er septembre.

[Né en 1922, M. Soedjatmoko a fait des études médicales à Djakarta puis dans plusieurs universités américaines. De 1947 à 1951, il a été membre de la mission indonésienne à l'ONU. Il s'est ensuite lancé dans le journalisme, étant notamment rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Siasat*, de 1952 à 1958. Après plusieurs années consacrées à l'édition et à l'enseignement supérieur, M. Soedjatmoko entre au ministère indonésien des affaires étrangères (1967-1977). Il a été notamment ambassadeur d'Indonésie aux Etats-Unis de 1968 à 1971.]





Le Libéria en quête d'égalité

Le coup d'Etat qui, le 12 avril, a coûté la vie au président William Tolbert, est intervenu au terme d'une lente dégradation de la situation intérieure que le chef de l'État n'est pas parvenu à enrayer en dépit de ses efforts pour unifier le pays et le rendre moins dépendant de Washington. Les inégalités entre riches et pauvres — 95 % de la population est constituée par les « indigènes » — ont donné naissance à un parti d'opposition, le Progressive People Party, qui a fait l'objet d'une répression sévère. Celle-ci a entraîné le coup de force d'un sous-officier (le Monde du 15 avril).

II. — Le feu aux poudres

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Monrovia. — De l'hôtel *Ducor*, perché sur une colline, lorsqu'on tourne le dos à l'océan Atlantique, on a une vue surprenante sur Monrovia, l'une des capitales les plus laides d'Afrique ; petits terrains vagues, bidonvilles, masures, coquettes villas aux toits en tôle ondulée, grands immeubles récents sans être vraiment modernes, sont inextricablement mêlés. Le tout a poussé de façon anarchique, à l'image des villes du sud des Etats-Unis, et seule la végétation tropicale où dominent les cocotiers, les bougainvillées, les ibicus rouges ou jaunes, et les ravelans — sortes de bananiers dont les feuilles, en forme d'éventail, contiennent de l'eau, ce qui leur a valu le surnom d'« arbre du voyageur » — donne quelque agrément au spectacle.

Les autorités avaient pourtant — lors de notre visite — déjà fait la toilette de Monrovia devenue capitale de l'Organisation de l'unité africaine jusqu'en juillet 1980. Parmi les travaux entrepris figurent deux grands ponts construits par des Français, le Johnson Tucker Bridge et le Total Involvment Bridge (le pont de l'« engagement total » ainsi baptisé d'après un des slogans du président Tolbert), enjambent les fleuves Mesurado et Saint-Paul. Ces ouvrages ont rendu plus fluide la circulation, qui connaissait des embouteillages monstres, et conduisent à la Cité de l'O.U.A.

Passant de trente mille habitants en 1945 à quelque deux cent mille actuellement, la capitale s'est dotée du Centre des conférences de l'Unité, de l'hôtel Africa et de cinquante pavillons en forme de case destinés aux chefs d'Etat. Le gouvernement espère affecter le tout, après le départ de l'O.U.A., à l'organisation de congrès et de séminaires. Mais c'est à la création d'un service de ramassage des ordures et à la mise en place de plaques indiquant le nom des rues que les Monroviens ont naturellement été le plus sensibles.

Ces travaux, comme l'admettait Mme Ellen Sirleaf, ministre des finances de l'ancien gouvernement, ont pesé sur le budget, alors que la dette extérieure atteint déjà 600 millions de dollars. Toutefois, la présidence, toujours flatteuse, de l'O.U.A. a également contribué à donner un répit et peut-être quelques illusions sur la pérennité de son régime au président Tolbert après l'explosion de violence d'avril 1979. Ayant consenti un geste d'apaisement en amnistiant les dirigeants de l'opposition arrêtés et amorcé la rénovation et la restructuration de son propre parti, le True Whig Party (T.W.P.), lors du congrès tenu en octobre à Buchanan, dans le comté de Grand-Bassa, il estimait avoir conjuré les périls.

Des ressources appréciables

Un opuscule du ministère de l'information — qui révélait involontairement l'emprise du T.W.P. sur l'administration — soulignait qu'à cette occasion *« le parti a procédé avec un courage extraordinaire à un dramatique examen de conscience »*. Il ajoutait que, après avoir *« diagnostiqué les causes de son malaise, le T.W.P. a donné naissance à un nouvel esprit en vue de réaliser la participation démocratique »*. Comme le notait avec une féroce ironie l'organe du P.P.P. : *« Aiguillonné par l'existence d'un mouvement d'opposition et sous la pression des masses, le T.W.P. a pour la première fois, en cent dix ans d'existence, élu certains de ses responsables et fait le ménage dans sa maison. »*

La pression de l'opposition avait, dès avant le coup d'Etat, fait reporter les élections municipales prévues pour le 13 novembre. En effet, bien que le droit de vote ait été abaissé à l'âge de dix-huit ans, la Constitution précisait qu'il est réservé aux *« seuls propriétaires »*, ce qui en réduisait singulièrement la portée. La Chambre des représentants avait supprimé cette clause mais pas le Sénat, et, bien qu'elle fût tombée en désuétude, le P.P.P. pouvait légitimement craindre qu'elle ne soit « déterrée » par les « ultras ».

Mais c'est évidemment sur le plan économique et social que les critiques de l'opposition ont mis le feu aux poudres. Pourtant, bien qu'il n'ait pas de pétrole, le Libéria possède suffisamment de richesses naturelles pour avoir une économie saine, à condition de bien la gérer, ce qui est loin d'être le cas dans plusieurs secteurs. Sans parler de cette fructueuse entreprise qu'est le pavillon de complaisance (deux mille cinq cents navires représentant 157 millions de tonnes, ce qui en fait la flotte la plus importante du monde) dont il tire d'appréciables ressources, le Libéria est le premier producteur d'Afrique — et le cinquième du monde — de minerai de fer et de caoutchouc, qui lui ont rapporté respectivement 273,5 et 59,1 *millions* de dollars en 1977. Il est également bien placé pour le bois (29,3 millions), les diamants (21,4 millions) et le café (43 millions). Ses premiers acheteurs pour tous ces produits sont, dans l'ordre, la R.F.A., les Etats-Unis, la France, la Belgique et les autres pays de la C.E.E.

Parmi les reproches adressés au régime déchu, on relève le fait que le premier plan quadriennal n'ait été lancé qu'en 1976. Craignant une rebuffade du secteur privé, il ne prévoyait que des réalisations gouvernementales visant à doter le pays des infrastructures absolument indispensables à *tout* développement. Le Libéria se classait, par exemple, à l'avant-dernier rang en Afrique pour le nombre de kilomètres de route par habitant ; il ne disposait au début de la décennie, pour un territoire de 110 000 kilomètres carrés, que de 3 700 kilomètres de voies, dont 350 kilomètres asphaltés.

Une telle situation ne pouvait manquer d'affecter l'agriculture et l'industrie. Ainsi les usines sont-elles groupées dans le comté de Montserrado, et plus particulièrement autour de Monrovia qui, de ce fait, est particulièrement sensible à la concentration des chômeurs dont le taux est estimé à plus de 20 % pour l'ensemble du pays. Dans la capitale, le nombre des travailleurs tourne autour de 70 000 et celui des chômeurs avoisine 15 000. W. Tolbert se proposait de créer avant 1982 quelque 280 000 emplois, mais cela est impossible sans l'implantation d'exploitations agro-industrielles, qui dépendent elles-mêmes des moyens de communication.

Trop longtemps ignoré par les autorités, le monde rural continue à pratiquer une agriculture de subsistance, alors que le pays a des possibilités très prometteuses. Pour le moment, moins de deux cent mille fermes participent pour 25 % au P.N.B., qui a atteint 615 millions de dollars en 1977, en cultivant seulement 3,7 % de la superficie totale. Alors que le pays pourrait se nourrir et exporter, il a consacré près de 125 millions de dollars à l'achat de nourriture et de biens de consommation sur les 563,5 millions consacrés aux importations.

Des emprunts à l'étranger

Le montant des investissements a été porté de 415 à 585 millions de dollars en 1978, ce qui a représenté un accroissement de 41 %. L'Etat espérait qu'il serait financé à 40 % par l'épargne publique ; en fait, il a fallu emprunter 72 % à l'étranger à des taux d'intérêt élevés. En outre, à l'origine, 54 % des investissements étaient prévus pour les routes, les communications et les services publics, 20 % pour l'agriculture et le développement rural, 18 % pour le social (santé, éducation et logement) et 8 % pour divers secteurs. Or les pourcentages des transports et du secteur social ont été ramenés respectivement de 43 à 10, la différence allant, semble-t-il, aux activités de l'O.U.A.

Avant le coup d'Etat, le gouvernement se proposait de *« favoriser la modernisation de l'agriculture »* en encourageant, notamment, la constitution de coopératives. Celles-ci sont passées de 6, comprenant 336 membres, en 1971, à plus de 50, regroupant quelque 15 000 membres. Enfin, un effort beaucoup plus ambitieux devait être consenti dans le domaine de l'éducation, au niveau du primaire, du secondaire et de la fonction technique.

Chacun croyait, il y a seulement quinze jours, qu'une sorte de trêve de fait s'était instaurée entre le pouvoir et l'opposition tant que le Libéria assurerait la présidence de l'O.U.A. ; c'est-à-dire jusqu'en juillet, date du lancement du deuxième plan. Il était donc entendu que le T.W.P. laisserait le P.P.P. défendre ses positions, à condition que ce dernier évite de déclencher des manifestations d'envergure. Or cet accord tacite a été rompu début mars ; M. Mathews, qui avait appelé à une marche pacifique, a été arrêté, et son parti accusé de vouloir renverser le gouvernement par la violence. W. Tolbert a-t-il été déçu dans ses espérances ? A-t-il dû faire des concessions aux « ultras » ? Il a, en tout cas, sous-estimé la montée des exigences d'un peuple longtemps passif et résigné, mais qui a pris conscience du fossé séparant les riches des pauvres. Sur cette terre qui voulait être celle de la liberté, c'est une profonde revendication égalitaire qui a suscité, pour la première fois, le recours au coup d'Etat.

FIN

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur le Libéria paru dans nos éditions du 15 avril, il fallait lire ainsi la quatrième phrase de la première colonne, page 3 : « Le drapeau libérien est le petit frère de la bannière étoilée, à cela près qu'il ne porte qu'une étoile représentant le premier Etat d'une confédération (et non pas conférence) africaine qui n'a jamais vu le jour. »

LE FRANÇAIS A LA MODE

Cinquième client du Libéria avec 270 millions de francs d'importations — principalement du bois, — la France est son huitième fournisseur avec 347 millions de ventes, dans lesquelles — il est vrai — les navires qui battent pavillon libérien, mais qui sont en fait commandés par d'autres pays, entrent pour 250 millions. Selon l'ambassadeur, M. Louis Dallot, la France a amélioré sa position depuis dix-huit mois, en mettant à profit la sympathie dont elle a toujours bénéficié dans ce pays : elle avait été la deuxième puissance, après la Grande-Bretagne, à reconnaître la jeune République en 1848, et elle y entretient une représentation diplomatique depuis la fin du dix-neuvième siècle. L'accroissement des échanges commerciaux a été accompagné d'un resserrement des liens politiques et culturels, marqué par la visite de M. Olivier Stirn à Monrovia, en décembre 1978, et par celle du président Tolbert à Paris, en mars 1979.

Le français devient à la mode à Monrovia parmi les élites. Les hommes d'affaires cherchent aussi à l'apprendre pour dialoguer avec les voisins francophones avec lesquels la coopération s'intensifie. La France, pour sa part, a su s'insérer dans ce mouvement. Une bonne partie de l'aide fournie au Libéria — 1 700 000 francs — est consacrée à l'envoi d'experts (un conseiller et six professeurs de français, deux spécialistes du caoutchouc, des interprètes pour le seizième sommet de l'O.U.A., etc.), au fonctionnement de l'Institut d'études françaises et à l'attribution de bourses à une soixantaine d'étudiants. Une trentaine d'entre eux se sont rendus en France, mais les autres poursuivent leurs études en Côte-d'Ivoire, ce qui a l'avantage de ne pas les dépayser. Ils y retrouvent, d'ailleurs, des camarades envoyés par leur gouvernement ouvert à la francophonie et qui participent aux sommets franco-africains. — P. B.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Gde Inst. de NANTERRE. Un jugement rendu par la 11e chambre en date du 13 décembre 1979, a condamné le nommé FILY Robert-Lucien, né le 8 mars 1929 à ASNIERES (92), demeurant à GENNEVILLIERS (92), 10, av. de la Libération, à la peine de 400 F d'amende avec SURSIS, plus le versement d'UN FRANC à titre de dommages et intérêts à chacune des parties civiles pour diffamation envers des particuliers.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Gde Inst. de NANTERRE. Un jugement rendu par la 11e chambre en date du 13 décembre 1979, a condamné le nommé : BENALI Salah, né le 24 décembre 1948 à SOUK AHRAS (Algérie), demeurant à GENNEVILLIERS (92), 26, bd Beaumarchais, à la peine de 500 F d'amende, plus le versement d'UN FRANC à titre de dommages et intérêts, à chacune des parties civiles, pour diffamation envers des particuliers.

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Gde Inst. de NANTERRE. Un jugement rendu par la 11e Chambre en date du 13 décembre 1979, a condamné le nommé DELCAMP André, né le 2 juin 1941 à PARIS (20e), demeurant à GENNEVILLIERS (92), 84, av. Gabriel-Péri, à la peine de 400 F d'amende AVEC SURSIS, plus le versement d'UN FRANC à titre de dommages et intérêts à chacune des parties civiles, pour diffamation envers des particuliers.

EUROPE

Union soviétique

Un quatrième séminaire scientifique international non officiel a eu lieu à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — Le quatrième séminaire scientifique non officiel dit « séminaire Brailovsky », qui rassemble des savants d'U.R.S.S. et d'Occident, s'est tenu du dimanche 13 au mardi 15 avril à Moscou. Une soixantaine de participants ont assisté aux réunions qui avaient cette année pour thème : « Les phénomènes collectifs en physique ». Le précédent séminaire avait eu lieu à Moscou en décembre 1978.

Les savants occidentaux qui avaient demandé des visas pour assister à cette rencontre ont, en général, essuyé des refus de la part des autorités soviétiques, mais beaucoup ont pu venir à Moscou avec des visas touristiques. A côté des Américains, Suédois, Norvégiens, Britanniques, Mexicains, neuf scientifiques français, professeurs à l'Ecole normale supérieure, à l'Ecole polytechnique ou au Collège de France, ont participé à ce séminaire. Ils ont eu d'autre part deux entretiens officiels avec le chef du département des relations extérieures de l'Académie des sciences, auquel ils ont fait part de l'inquiétude de la communauté scientifique sur le sort de MM. André Sakharov, Youri Orlov, Anatole Chtcharanski, ainsi que sur celui de tous les scientifiques soviétiques ayant perdu leur travail après avoir demandé à émigrer.

Le « séminaire Brailovsky » se veut un lieu d'échanges entre les scientifiques occidentaux et les Soviétiques qui ne peuvent pas participer à des rencontres officielles. Une quarantaine de communications ont été présentées cette année, dont celle de l'académicien Sakharov sur « l'origine des barions dans l'univers » (qui a été lue par le professeur Meïman [1]), celle de M. Youri Orlov, qui a pu la faire parvenir depuis le camp où il est enfermé depuis près de deux ans, celle du professeur Kagan, de Leningrad, qui n'a pas été autorisé à se rendre à Moscou.

Le 11 avril, M. Brailovsky, qui attend depuis 1972 l'autorisation d'émigrer en Israël, avait été interpellé chez lui par une dizaine de policiers, qui ont fait une perquisition dans son appartement. Amené au commissariat du quartier, il a été accusé par le procureur adjoint de Moscou, M. Smirnov, de *« diffusion de calomnies sur le système politique et social de l'U.R.S.S. »* en vertu de l'article 190, paragraphe 1 du code pénal de la Fédération de Russie. Un mandat d'arrêt a été présenté à M. Brailovsky, auquel il a été demandé de ne pas assister au séminaire et de prier ses amis de ne pas y venir. Après plusieurs heures de détention, M. Brailovsky a été remis en liberté, mais il lui a été interdit de quitter Moscou.

D. V.

(1) Le professeur Vitaly Guinzbourg, qui dirige un département de l'Institut Lebedev de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., a annoncé à Moscou qu'il avait rendu visite, avec deux autres scientifiques, à M. Sakharov, à Gorki, le vendredi 11 avril, pour lui apporter les dernières publications scientifiques. Leur entretien a porté sur l'évolution de la physique des hautes énergies. Selon le professeur Guinzbourg, M. Sakharov *« fait toujours partie de notre équipe »*. Mais à Gorki, il n'a accès à aucune bibliothèque scientifique.

La Roumanie et la Hongrie cherchent à apaiser leur conflit à propos de la Transylvanie

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Un consulat général de Hongrie a été ouvert *vendredi 11 avril à Cluj-Napoca, en* Transylvanie, province roumaine peuplée de un million sept cent mille Hongrois. Un consulat de Roumanie a commencé ses activités il y a quelques mois dans la ville hongroise de Debrecen, à une trentaine de kilomètres de la frontière roumano-hongroise (la minorité roumaine en Hongrie ne compte que quelque vingt-cinq mille personnes). Cette décision avait été prise en juin 1977, par M. Janos Kadar, chef du P.C. hongrois, et M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat et du P.C. roumains, qui s'étaient rencontrés à deux reprises, à Debrecen et à Oradea (Roumanie), pour signer un accord prévoyant des facilités de voyage pour la population frontalière.

Les trente-quatre mois nécessaires à la mise en œuvre de cet accord illustrent parfaitement la complexité du différend sur les minorités qui oppose la Roumanie à la Hongrie et qui a été pendant plus de trente ans passé sous silence par les deux pays frères au nom de la « fraternité socialiste ». Rattachée à la Roumanie pour la première fois au lendemain de la première guerre mondiale, la Transylvanie fut restituée en partie à la Hongrie en 1940, à la suite d'un arbitrage des puissances de l'Axe. En 1945, la Roumanie récupérait ces terres, et avec elles un contentieux ethnique épineux.

La coexistence des minorités

La Transylvanie est le berceau de la Hongrie et sa population d'origine hongroise en a profondément conscience. Nombreuses sont les traces de l'histoire et de la culture magyares : dans la cathédrale catholique d'Alba-Iulia se trouve la tombe de Janos Hunyadi, un des plus grands héros hongrois du quinzième siècle, et devant celle de Cluj-Napoca, que les Hongrois se refusent à appeler autrement que par son nom magyar de Kolozsvar, trône la statue équestre de Mathias Ier, roi de Hongrie. Aux environs de Sighisoara est enterré le grand poète révolutionnaire Sandor Petoefi, et la maison natale du compositeur Bela Bartok est située à 10 kilomètres de la frontière.

La Hongrie et la Roumanie sont des pays socialistes, des pays frères. Si, de ce fait, la question d'éventuelles rectifications territoriales *ne se pose plus*, l'émotion n'est pas moins vive des deux côtés de la frontière dès qu'il s'agit des droits de la minorité hongroise de Transylvanie. Officiellement, Bucarest a toujours nié l'existence d'un tel problème et a fait, au contraire, l'éloge de la coexistence pacifique des minorités ethniques en Roumanie, valable non seulement pour les Hongrois mais aussi pour les quelque trois cent soixante mille Allemands, les Serbes et les autres. Statistiques à l'appui, les autorités de Bucarest se vantaient de respecter scrupuleusement la langue, la culture et les traditions hongroises : il y a pour ce public plusieurs théâtres et des maisons d'édition. En plus, affirme-t-on de source officielle, les Hongrois bénéficient dans l'appareil d'Etat et du parti d'une représentation qui est en rapport avec leur nombre.

Pour les Hongrois — de Transylvanie et de Hongrie, — Bucarest applique une politique de discrimination et d'assimilation visant à des brassages de la population par des moyens camouflés : isolement de la minorité, car des voyages en Hongrie ne sont autorisés qu'une fois tous les deux ans au maximum, mesures discriminatoires frappant les Hongrois qui se rendent en Roumanie pour voir leur famille, et, en matière d'enseignement, une roumanisation subtile au nom de nécessités administratives et économiques qui seraient à l'origine de la fermeture de nombreuses écoles primaires et de lycées. L'université hongroise de Cluj-Napoca a été fermée en 1959 et remplacée par un nombre réduit de cours en hongrois à l'université roumaine.

La Hongrie, qui avait fait preuve pendant des années de beaucoup de prudence et de patience, a rouvert la polémique en décembre 1977. La mise en œuvre des accords de portée limitée signés dix mois auparavant par MM. Kadar et Ceausescu laissant à désirer, les autorités de Budapest avaient donné le feu vert à la publication de deux articles du poète hongrois Gyula Ilyes. Celui-ci accusait le gouvernement de M. Ceausescu d'*« ethnocide systématique »* et comparait les conditions de vie des Hongrois de Transylvanie à l'*« apartheid »*. Si l'ouverture du consulat de Hongrie en Transylvanie est loin d'apporter une solution au différend qui sépare les gouvernements hongrois et roumain sur la question de la Transylvanie, elle donne à penser que Bucarest est prêt à une plus grande souplesse (1). M. Ceausescu, ayant confirmé par sa condamnation implicite de l'intervention soviétique en Afghanistan sa politique indépendante au sein du camp socialiste, doit souhaiter plus que jamais désamorcer d'éventuelles difficultés avec la Hongrie, dont on sait qu'elle suit la politique soviétique sans trop d'enthousiasme. — *(Intérim.)*

(1) Les limites de cette souplesse sont sans doute illustrées par le fait qu'aucun représentant du pouvoir central roumain n'assistait à cette inauguration, alors que la Hongrie avait délégué un vice-ministre des affaires étrangères. L'agence roumaine Agerpress a annoncé l'événement en cinq lignes.

Italie

Le programme du gouvernement Cossiga est mal accueilli par les communistes et les socialistes de gauche

De notre correspondant

Rome. — Le Parlement italien a commencé à débattre ce mardi 15 avril du programme du nouveau gouvernement qui lui avait été présenté la veille par M. Francesco Cossiga. Le vote interviendra jeudi au Sénat et samedi à la Chambre. Son issue ne fait aucun doute, puisque les trois partis gouvernementaux — démocrates-chrétiens, socialistes et républicains — détiennent la majorité et seront d'ailleurs rejoints par quelques élus régionalistes du Sud-Tyrol et du Val-d'Aoste.

Le président du conseil a parlé pendant près de deux heures. On ne peut pas dire qu'il ait appris grand-chose aux Italiens. Son discours-fleuve énumère tous les problèmes qui se posent au pays, mais ne précise que très rarement les moyens de les résoudre. Ainsi, pour l'économie : estimant que *« trop d'impondérables »* empêchent la définition de programmes détaillés, M. Cossiga a préféré s'en tenir à *« des stratégies articulées et flexibles »*, autrement dit à quelques intentions. Les priorités sont toujours les mêmes : équilibrer la balance des paiements, réduire l'inflation, lutter contre la fraude fiscale et freiner les dépenses publiques.

La politique étrangère du nouveau cabinet s'annonce aussi vague que la précédente. L'extrême prudence du président du conseil s'est manifestée notamment à propos de l'Iran. Dans une phrase très bien *tournée* il a réussi à tout concilier : l'*« esprit national du peuple iranien »*, les intérêts étrangers à sauvegarder dans ce pays, *« la pleine solidarité avec le peuple et le gouvernement des Etats-Unis »*, et naturellement la *« libération des otages injustement détenus »*. Tout cela devant être fait *« avec la plus grande détermination »* dans le cadre des rapports *« internationaux multilatéraux et bilatéraux »*.

Sur le terrorisme, présenté comme la *« question la plus grave »*, M. Cossiga a été un peu moins vague, mais sans apporter d'éléments nouveaux. Il est convaincu qu'aucune nouvelle mesure législative ne s'impose. Le gouvernement favorisera en revanche les décisions administratives pour rendre la police plus efficace et la justice plus raide.

Dans les autres domaines, on notera la nécessaire *« transparence de l'activité politique »* par une plus grande publicité donnée aux ressources des candidats et au budget des partis. M. Cossiga s'est engagé également à négocier avec les syndicats et à gouverner en collaboration directe avec les secrétaires généraux des trois partis qui composent son gouvernement ; l'opposition, elle, ne sera consultée que pour des questions importantes concernant l'*« intérêt national »*.

Le P.C.I. a eu droit à quelques appréciations positives. Il en fallait davantage pour convaincre ce parti de quitter l'opposition. Selon *l'Unita*, M. Cossiga a fait un *« discours aussi long que plat »* et n'a expliqué *« ni les véritables raisons de la naissance de ce gouvernement ni son objectif politique »*. Des remarques presque aussi sévères sont attendues chez les socialistes de gauche, qui cherchent à se démarquer de cette expérience gouvernementale et ne voteront « oui » que du bout des lèvres.

ROBERT SOLÉ.

Belgique

Le recours à de nouvelles élections pourrait être évité par la constitution d'un gouvernement tripartite

De notre correspondant

Bruxelles. — La situation politique belge n'est pas sans issue, et l'on pourra peut-être éviter des élections anticipées en juin. C'est ce qu'a constaté M. Willy Claes, ministre socialiste des affaires économiques, chargé par le roi d'une mission d'information (*le Monde* du 15 avril). Il a rencontré, en deux jours, les représentants de tous les partis politiques, et a pu s'assurer que la volonté d'éviter un retour aux urnes était unanime.

Il faut encore que les différentes formations se mettent d'accord, non seulement sur un programme économique et social, mais aussi sur les projets de régionalisation. L'informateur songe à une alliance « tripartite » traditionnelle, qui disposerait de la majorité des deux tiers des voix dans les deux assemblées, c'est-à-dire à une coalition englobant les socialistes et les sociaux-chrétiens (la majorité sortante), auxquels se joindraient les libéraux, jusqu'ici dans l'opposition.

Les négociations entre ces trois partis seront sans aucun doute laborieuses. Socialistes et sociaux-chrétiens ne veulent pas remettre en question leur politique sociale commune, tandis que les libéraux qui se situent nettement à droite semblent décidés à défendre les revendications du patronat. En matière de régionalisation, les divergences entre Flamands et francophones se sont encore aiguisées et restent pratiquement insurmontables.

M. Claes a expliqué aux journalistes, lundi soir 14 avril, qu'il poursuivait sa mission d'information. Il devrait faire rapport au roi dès mercredi, et le souverain pourrait alors charger une personnalité de former un cabinet. La Belgique devra, en tout cas, avoir un gouvernement avant le 15 mai, date limite au-delà de laquelle la prolongation de la crise entraînerait la dissolution des chambres, et de nouvelles élections qui auraient lieu le 15 ou le 22 juin. — P. de V.

● *M. Wolf Rüdiger Hess*, fils de Rudolf Hess, a rendu compte le samedi 12 avril, à Paris, de l'action qu'il mène depuis des années pour obtenir la libération de son père. L'ancien compagnon de Hitler, âgé de quatre-vingt-six ans, est incarcéré depuis 1946 dans la prison interalliée de Berlin-Spandau. M. Wolf Rüdiger Hess était invité par la *Revue des Deux Mondes* qui consacre un article de son dernier numéro à l'ancien dirigeant du parti nazi.

Yougoslavie

Nouvelle complication pour le président Tito

De notre correspondant

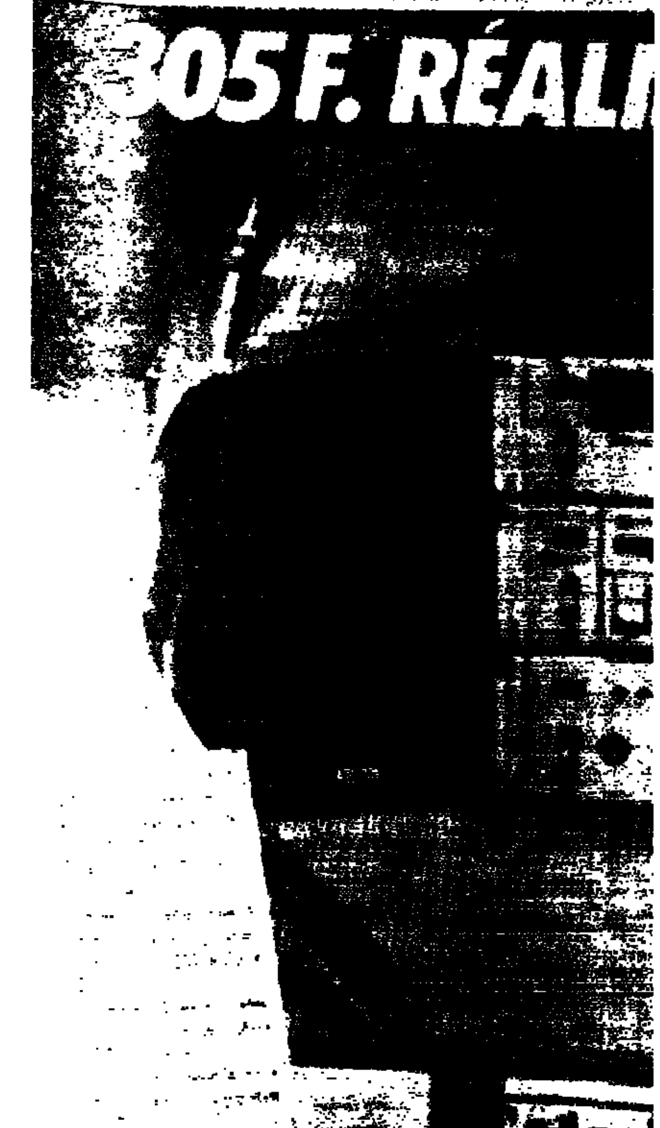
Belgrade. — Alors que les bulletins quotidiens ne cessent d'annoncer une aggravation de l'état de santé du président Tito, rien n'est dit sur ce qui se passe réellement au centre clinique de Ljubljana. Presse, radio et télévision se contentent de reproduire les communiqués sans donner aucune explication sur les complications dont le président est atteint et surtout sans faire de pronostic. Le monde médical se refuse lui aussi à tout commentaire. Il estime ne pas posséder d'informations suffisantes pour se prononcer et admet généralement que l'équipe qui soigne le patient *« doit savoir ce qu'elle fait »*.

Le public, lui, a retrouvé son calme. L'émotion visible en février et mars s'est apaisée. Sans toujours comprendre certains mots figurant dans le texte des bulletins de santé du président, mais constatant que celle-ci est constamment qualifiée de *« très grave »*, il est prêt à accepter l'issue fatale comme inévitable. Les uns insistent sur les effets « miraculeux » des appareils ultra-modernes qui permettraient au président de survivre ; d'autres estiment que cette survie est due en premier lieu à son organisme exceptionnellement robuste qui, bien qu'atteint plus ou moins dans son ensemble, continue à résister.

La direction politique observe la même attitude qu'au premier jour de la maladie. Elle fait confiance aux médecins et refuse de s'ingérer dans leur travail. Elle estime que ceux-ci combattent farouchement pour la vie du patient et que nul n'a le droit de les conseiller ; encore moins d'exiger le débranchement des appareils tant que subsiste un souffle de vie. Le président, dans la chambre duquel n'entrent plus que les médecins, serait méconnaissable. Il a maigri considérablement, ses cheveux seraient blancs et ce n'est que par intermittences et pendant de courts laps de temps qu'il sortirait du coma.

Les bulletins des dernières semaines avaient annoncé un blocage des reins, qui exige une hémodialyse quotidienne, le maintien des défaillances cardiaques, une hémorragie stomacale, l'inflammation pulmonaire qui ne s'apaise pas et une infection généralisée du sang (septicémie). Le bulletin de lundi 14 avril révèle l'existence d'une nouvelle complication — une lésion du foie accompagnée de jaunisse. Rien cependant n'indique que la fin serait imminente. L'attente sans espoir se poursuit.

PAUL YANKOVITCH.



Le Monde

politique

Mode de scrutin dans les grandes villes et cumul des mandats

Le gouvernement ne proposera pas de réformes dans l'immédiat

déclare M. Raymond Barre

Le gouvernement n'envisage pas pour l'immédiat de proposer au Parlement des projets de loi sur le cumul des mandats électifs et l'introduction de la représentation proportionnelle dans les élections municipales pour les villes de plus de trente mille habitants, indique M. Raymond Barre, dans une interview publiée mardi 15 avril par *le Progrès* de Lyon. « *Un accord de principe ne s'est pas dégagé entre les grandes formations politiques représentées au Parlement*, déclare le premier ministre. *C'est la raison pour laquelle le gouvernement n'a pas envisagé pour le moment de proposer des projets dans ces deux domaines. Il convient sans doute que les responsables politiques et l'opinion publique elle-même continuent d'y réfléchir. Pour mener à bien des réformes qui touchent très directement au fonctionnement de notre démocratie, et c'est évidemment le cas lorsqu'on envisage de limiter le nombre des mandats électifs que des élus peuvent exercer ou de modifier le mode de scrutin pour désigner les élus municipaux, il importe que ces réformes bénéficient de plus large « consensus » dans l'opinion publique. Tant que cela n'est pas le cas, il faut laisser se développer le débat et la réflexion. C'est le parti que le gouvernement a adopté à propos de ces deux sujets.* »

A propos du mode de scrutin dans les grandes villes, M. Barre remarque : « *Il s'agit de choisir un système qui réponde en même temps à deux nécessités : d'une part, assurer la plus large participation possible des citoyens à la gestion de leur ville ; d'autre part, permettre à l'élection de dégager une équipe suffisamment solidaire sur l'essentiel pour que la direction et la gestion des affaires municipales puissent être assurées dans des conditions satisfaisantes.* »

[Au cours de sa conférence de presse du 14 juin 1978, M. Valéry Giscard d'Estaing avait invité le premier ministre à s'entretenir du cumul des mandats, du financement des partis politiques et du mode de scrutin dans les grandes villes avec les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition. « Le gouvernement, avait-il déclaré, doit proposer au Parlement un texte sur la limitation du cumul des mandats, par exemple à deux mandats électifs nationaux. » Le chef de l'Etat avait ajouté d'autre part : « Je crois que la diffusion des responsabilités dans la vie municipale serait mieux assurée par un scrutin de type proportionnel, scrutin qui s'appliquerait alors pour les communes de plus de trente mille habitants, les communes au-dessous de trente mille habitants conservant leur régime actuel. »

M. Raymond Barre avait engagé les consultations souhaitées par le président de la République en recevant, fin octobre et début novembre 1978, des délégations du R.P.R., du M.R.G. et du P.S. Le P.C. avait alors refusé de participer à ce qu'il considérait comme une « fausse consultation ».

Le 23 novembre 1978, le chef de l'Etat avait estimé que la question du mode de scrutin dans les grandes villes « n'appelle pas de solutions d'urgence ». Il avait, en revanche, assuré qu'un projet de loi limitant à deux le nombre des mandats électifs serait déposé, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.]

M. MICHEL DEBRÉ : je penche vers la candidature.

M. Michel Debré, hôte, mardi 15 avril, du journal de 13 heures de T.F.1, a répété que son éventuelle candidature à l'élection présidentielle de 1981 dépendait toujours des « *circonstances* » et de sa « *réflexion* ».

Toutefois, pour la première fois, l'ancien premier ministre a déclaré : « *Pour ce qui concerne ma réflexion, je penche vers la candidature. J'ajoute que j'y suis prêt, et que, s'agissant de l'intérêt de la France, je suis tenace. Quant aux circonstances, nous verrons bien. Il faut un changement, et un changement profond dans la politique de la France. Il n'est pas normal de laisser entrevoir qu'il serait naturel d'avoir, dans les années qui viennent, deux millions ou deux millions et demi de chômeurs. Il n'est pas normal de laisser penser qu'on pourrait avoir chaque année 10, 12, 14 % de hausse des prix (...). Il n'est pas normal d'assister à la dégradation de l'Etat (...). Il faut donc de nouvelles orientations économiques, mais en même temps des orientations politiques et sociales, dans un monde où la France a à faire face à de nombreux défis. Il faut, pour éclairer ces orientations, de grandes ambitions et un souffle (...).*

» *On dit toujours aux Français, depuis cinq, six ou sept ans, cela ira mieux dans six mois, cela ira mieux l'an prochain. Voilà qui est faux. Les Français commencent à le comprendre. Il faut que les vrais problèmes de demain soient posés, que l'on parle aux Français de la France et des efforts qu'ils doivent faire. Il faut convaincre le peuple français de la nécessité d'une politique de salut public.* »

A Pointe-à-Pitre

UN INCENDIE CRIMINEL RAVAGE UN STUDIO DE FR 3

(De notre correspondant.)

Pointe-à-Pitre. — Un incendie d'origine criminelle a ravagé, dans la nuit du 13 au 14 avril, le studio radio de la station FR 3 de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Peu après, un correspondant anonyme faisait savoir par téléphone au directeur de la station que le Groupe de libération armée (G.L.A.) revendiquait cet attentat, précisant : « *Après Viviès, FR 3, pour protester contre les propos tenus récemment par M. Paul Dijoud.* »

Conseiller général du premier canton de Pointe-à-Pitre, M. Raymond Viviès (mod. maj.), avait été grièvement blessé, par balles, le 6 mars, et déjà le G.L.A. avait assuré être l'auteur de cette action (*le Monde* du 8 mars). Quant aux propos récents de M. Paul Dijoud, invoqués comme motif de l'incendie, ils pourraient être ceux qui ont été exprimés par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM le 12 mars, à Paris, répétant notamment la formule employée lors de son voyage aux Antilles : « *Le dialogue, oui ; le désordre, non !* » (*Le Monde* du 14 mars.)

Sur le plan judiciaire, une information contre X... a été ouverte à la demande du parquet de Pointe-à-Pitre. Les premières constatations ont permis d'établir que les auteurs de l'incendie, après avoir ouvert une brèche dans le grillage qui entoure l'immeuble de FR 3, avaient pu pénétrer dans les locaux, où ils avaient répandu de l'essence qu'ils enflammèrent ensuite.

Ce nouvel attentat amène aujourd'hui les milieux officiels à croire à l'existence du Groupe de libération armée. En revanche, parmi les partisans d'un changement de statut de la Guadeloupe, nombreux sont ceux qui tiennent toujours ces actions pour des « *provocations gouvernementales permettant de justifier la présence de forces de répression de plus en plus nombreuses* ».

FIRMIN RENÉVILLE.

LA PRÉPARATION DES « ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCOLOGIE »

Le Comité de liaison écologique (C.L.E.) a présenté, lundi 14 avril, le programme de travail des états généraux de l'écologie, qui se tiendront à Lyon du 1er au 4 mai, et où devrait se définir le principe d'une candidature commune aux élections présidentielles.

Créé en novembre dernier lors des assises de Dijon, le C.L.E. regroupe les trois grandes tendances du mouvement écologique : le Mouvement d'écologie politique (MEP), de M. Philippe Lebreton ; le Réseau des amis de la terre (R.A.T.), de M. Brice Lalonde, et les inorganisés qui représentent le troisième collège et se qualifient eux-mêmes de « majorité silencieuse » et de tiers état de l'écologie. Les représentants du C.L.E. ont souligné que les thèmes qui seront discutés à Lyon avaient été acceptés par tous. Il s'agit notamment du problème des alliances avec les partis politiques et les syndicats, du choix des campagnes (nucléaire, tiers-monde, etc.) et de la stratégie à adopter pour l'élection présidentielle.

Ils ont, d'autre part, mis l'accent sur les « obstacles » à la candidature que représentent, selon eux, les cinq cents signatures d'élus nécessaires au parrainage de chaque candidat. Dans cet esprit, M. René Dumont, ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974, va demander, au nom du C.L.E., dans une lettre adressée aux maires de France, « d'envisager d'apporter » leur signature au candidat du mouvement écologique.

TENSION AUX ANTILLES

Le parti communiste martiniquais prône la « lutte de libération nationale »

De notre correspondant

Fort-de-France. — Annoncé comme tel par sa presse depuis plusieurs semaines, le septième congrès du parti communiste martiniquais, qui s'est tenu les 12 et 13 avril au Lamentin, près de Fort-de-France, a effectivement été un événement important dans la vie politique de l'île. Une dizaine de délégations étrangères y étaient représentées, dont, pour la première fois, plusieurs venaient des îles voisines de la Caraïbe. Il s'agissait du Mouvement de libération de la Dominique (M.L.D.), du Yulimo de l'île Saint-Vincent, du parti progressiste du peuple de la Guyana, des partis communistes de Trinidad, de Cuba et de la Guadeloupe. M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du parti communiste français, et des représentants des partis communistes roumain, libanais et soviétique étaient également présents.

Le chef de la délégation cubaine, M. Osvaldo Cardeñas, membre du comité central du parti communiste cubain et chef du département caraïbe au sein de son parti, fut incontestablement la vedette, longuement acclamée, de ce septième congrès. Il y déclara notamment : « *Chaque fois qu'une partie de l'Amérique est sous domination coloniale, nous ne pouvons nous sentir libres. C'est un principe chez nous.* » Répondant aux accusations de M. Dijoud, qui avait soupçonné Cuba de tenter de déstabiliser les Antilles françaises, il s'écria : « *Ceux qui ont peur que nous déstabilisions tel ou tel territoire n'ont qu'à accorder l'indépendance à leurs colonies* » ou encore « *Cuba dans la Caraïbe, elle y est chez elle. Ce sont les autres qui sont les étrangers.* »

Le délégué soviétique, M. Alexis Somonov, membre de la commission de révision du comité central du parti communiste de l'Union soviétique et député du soviet de la Fédération socialiste de Russie, assura le parti communiste martiniquais de la solidarité du peuple de l'U.R.S.S.

Mais le plus important de ce congrès en furent les conclusions. Le parti communiste martiniquais abandonne désormais le mot d'ordre qui était le sien : « *Autonomie populaire et démocratique dans le cadre de la République française.* » Il luttera désormais pour un Etat autonome démocratique et populaire.

M. Armand Nicolas, secrétaire général du parti communiste martiniquais, explique : « *Notre ancien mot d'ordre entretenait une certaine confusion chez nos militants, qui voyaient une contradiction entre la volonté de changement marquée par le mot autonomie et notre volonté d'appartenir tout de même à la République française... Aujourd'hui nous luttons toujours pour l'autonomie mais cette autonomie s'inscrit maintenant dans la perspective de l'indépendance de notre pays. L'autonomie pour nous est un moment de notre lutte de libération nationale, car les peuples des Antilles françaises ne sauront accepter longtemps encore d'être des colonies dans cet archipel caraïbe dont tous les pays sont indépendants... Nous sommes un parti révolutionnaire à l'écoute des masses, et notre mot d'ordre peut évoluer à tout moment pour s'adapter aux exigences de ces masses.* »

Désormais, tous les partis de l'opposition à la Martinique, à l'exception de la Fédération socialiste, se sont donné l'indépendance de l'île pour objectif final, même si deux d'entre eux, le parti progressiste martiniquais et le parti communiste martiniquais, considèrent l'autonomie comme une étape ou un « *moment nécessaire* ».

FIRMIN RENÉVILLE.

● *M. Henri Agarande, sénateur de Guyane* (apparenté au groupe socialiste), a donné sa démission de conseiller général de ce département, pour raison de santé. Né le 13 septembre 1920 à Fort-de-France (Martinique), ancien directeur de collège de l'enseignement secondaire, ce sénateur avait remplacé au palais du Luxembourg M. Léopold Heder, lors du décès de ce dernier, en juin 1978.

M. DIJOUD : il n'y a aucun drame en Martinique.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a déclaré lundi 14 avril à Antenne 2 :

« *Les populations antillaises sont inquiètes des relations de plus en plus étroites entre les partis communistes et indépendantistes des Antilles et le parti communiste cubain.*

» *Nos compatriotes, qui sont très loin de la métropole, éprouvent un besoin de sécurité parce qu'ils sont attachés à leur pays et parce qu'ils veulent que leurs libertés soient défendues. Nous avons le devoir de leur montrer que nous sommes conscients de ces menaces et que nous sommes prêts à y faire face.* »

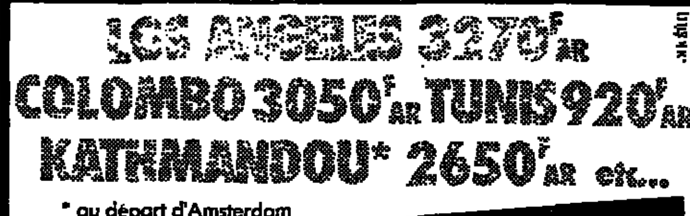
Le secrétaire d'Etat a ajouté : « *Il n'y a aucun drame en Martinique. Il y avait simplement un certain nombre d'éléments de tension et il fallait y faire face, montrer que l'ordre public et les lois de la République seraient maintenus comme dans n'importe quel département français.* »

M. Dijoud a affirmé que l'arrivée en Martinique de trois cents gendarmes mobiles a suffi pour ramener le calme dans le département, où la majorité des élus sont pour le maintien de la présence française et du statut départemental.

● *M. Pons*, secrétaire général du R.P.R. a indiqué que M. Michel Renard avait été confirmé dans ses fonctions de secrétaire départemental du mouvement gaulliste. Les comités départementaux et de circonscription seront renouvelés comme ils le sont en métropole tous les deux ans. M. Pons précise que la fédération R.P.R. de Martinique n'est pas dissoute.









POLITIQUE

Le bilan de quarante-neuf élections cantonales

I. - L'opposition piétine et a tendance à s'effriter mais elle ne recule pas vraiment

par RAYMOND BARRILLON

Les forces de la gauche précédemment unie se disputaient allégrement depuis près de dix-huit mois lorsque les conseils généraux avaient été renouvelés, pour moitié, les 18 et 25 mars 1979. La rupture de fin septembre 1977 avait semblé ne pas tirer à conséquences électorales puisque, au premier tour de la consultation, les formations signataires du programme commun de gouvernement, mis sur pied le 27 juin 1972, avaient été créditées de 51,31 % des suffrages exprimés (26,96 % pour le P.S., 22,45 % pour le P.C., 1,89 % pour le M.R.G.) au lieu de 46,50 % et 51,80 % à l'occasion des renouvellements de mars 1973 et de mars 1976.

Depuis lors, il ne s'est pratiquement pas écoulé de semaine sans que le P.C.F. et le P.S. ne donnent le spectacle et la preuve de l'approfondissement et de l'élargissement de leur querelle. Les nostalgiques d'une unité sans laquelle rien ne peut être espéré ni envisagé se sont émus d'une telle dégradation, et il est significatif que la pétition pour « l'union dans les luttes », lancée dans les derniers jours de 1979, ait recueilli à ce jour plus de cinquante mille signatures.

On constate avec surprise, si ce n'est avec stupeur, que l'électorat manifeste beaucoup moins d'émotion. En dépit des efforts pernicieux des états-majors et des ténors communistes et socialistes, leurs formations respectives gardent l'essentiel de leur crédit, et le comportement « unitaire » survit aux coups pourtant très rudes qui lui sont portés.

Les « bavures » et les « mauvaises manières » ne manquent certes pas, mais une étude portant sur les quarante-neuf « cantonales » partielles qui se sont déroulées entre le 6 mai 1979 et le 30 mars dernier interdit de conclure que l'électorat de gauche soit d'ores et déjà désespéré.

L'opposition piétine assurément et a même tendance à perdre un peu de terrain depuis le début de 1980 (c'est plus particulièrement le cas pour le P.C.F.), mais on ne peut parler ni de débandade ni même de véritable repli.

Depuis le renouvellement par moitié de tous les conseils généraux de France, les 18 et 25 mars 1979, quarante-neuf élections cantonales se sont déroulées entre le 13 mai 1979 et le 30 mars 1980 à la suite de décès, de démissions ou d'invalidations.

Le bilan de ces consultations, dont trente-deux ont donné lieu à deux tours de scrutin et dix-sept à un seul, est positif pour les formations qui se réclament de la majorité.

● L'opposition a perdu huit sièges : le P.C.F. a cédé au R.P.R. Sainte-Anne 2, Guadeloupe (20 mai 1979) puis Gagny, Seine-Saint-Denis (16 mars 1980) et à un « sans étiquette » soutenu par la majorité Vatan, Indre (16 décembre 1979). Le P.S. a perdu le 28 octobre 1979 Le Bugue, Dordogne et Castillonnès, Lot-et-Garonne, au profit de deux «majoritaires», puis Bapaume, Pas-de-Calais (17 février 1980) au profit d'un candidat soutenu par le R.P.R. Un « divers gauche » a laissé à un U.D.F.-C.D.S. le canton de Mens, Isère (16 septembre 1979) et celui de Luz-Saint-Sauveur, Hautes-Pyrénées, est passé le 27 janvier 1980 du M.R.G. à un « mod. maj. ».

● La majorité a perdu trois cantons, tous trois détenus par l'U.D.F. Celui des Vans a été conquis par le P.C.F. le 5 août 1979, ce qui a donné à l'opposition la majorité des sièges au sein du conseil général de l'Ardèche. Ceux de Saint-Gengoux-le-National, Saône-et-Loire et de Fontaine-le-Dun, Seine-Maritime, sont respectivement allés le 17 février 1980 au M.R.G. et le 23 mars suivant au P.S.

● Trois mutations se sont produites au sein de l'opposition : Troarn, Calvados, est passé du P.S. au P.C.F. le 24 juin 1979, Mesvres, Saône-et-Loire, est allé du M.R.G. au P.S. le 21 octobre suivant et le P.S. a pris Reims-VII, Marne, au P.C.F. le 23 mars 1980.

Le bilan chiffré est le suivant : + 4 pour les modérés favorables à la majorité, + 3 pour le R.P.R., — 1 pour le P.S., — 1 pour les divers gauche, — 1 pour le M.R.G., — 2 pour le P.C.F. et —2 pour l'U.D.F.

Quatorze cantons sur quarante-neuf qui changent de « possesseur » ce n'est pas négligeable et l'on pourrait en conclure à une certaine évolution du corps électoral depuis les renouvellements de mars 1979 et de mars 1976, mais cette impression n'est nullement confirmée si l'on raisonne en termes de voix et non de sièges.

Pour apprécier l'évolution de l'ensemble de la gauche entre les premiers tours des renouvellements de mars 1976 ou mars 1979 et ceux des cantonales de la période mai 1979-mars 1980 il convient de ne retenir que les consultations rigoureusement comparables. Aussi bien avons-nous écarté de notre étude douze cantons :

— Deux cantons où la majorité était présente lors des renouvellements généraux de 1976 ou 1979, mais non lors des partielles de la période récente : Lussan, Gard (13 mai 1979), Bastia-I, Haute-Corse (24 février 1980).

— Trois cantons où, inversement, la majorité était présente récemment mais non antérieurement : Moulins-Engilbert, Nièvre (13 mai 1979) ; Vauvert, Gard (2 septembre 1979) ; Le Bugue, Dordogne (21 octobre 1979).

— Deux cantons où l'opposition ne s'est pas mise sur les rangs pendant la période mai 1979 - mars 1980, alors qu'elle y était précédemment : Mens, Isère (16 septembre 1979) et Fort-de-France-IV, Martinique (23 mars 1980).

— Cinq cantons où le dispositif de l'opposition a changé : Castillonnès, Lot-et-Garonne, où le parti communiste était candidat unique de l'opposition en 1976, mais non le 21 octobre 1979 ; Seltz, Bas-Rhin, où le P.C.F. était absent le 14 octobre 1979, mais non en mars 1976 ; Prunelli-di-Fiumorbo et Belgodère, en Haute-Corse, où l'opposition n'était représentée que par le M.R.G. le 24 février 1980, alors qu'elle l'était par le M.R.G., le P.C.F. et le P.S. en mars 1979 ; Vermand, Aisne, où le P.C.F. était seul le 16 mars 1980 mais en concurrence avec le P.S. en mars 1979.

Le tableau I ci-dessous porte donc sur trente-sept élections cantonales. Il fait apparaître une progression des voix de l'ensemble de l'opposition par rapport aux suffrages exprimés dans onze cantons (de 0,59 à 30,77 points) et une régression dans vingt-six (de 0,18 à 21,48 points). On serait porté à en conclure que la rage d'en découdre qui caractérise cette opposition depuis septembre 1977 éloigne le corps électoral d'elle, mais on arrive à de tout autres constatations si l'on globalise, comme il se doit.

● Si l'on considère les vingt cantons dans lesquels on a voté entre mai et décembre 1979, on obtient les résultats suivants : 48 140 voix, soit 50,78 % des 94 797 suffrages exprimés au lieu de 53 448 voix, soit 49,57 % des 105 790 suffrages exprimés, c'est-à-dire une PROGRESSION DE 1,21 POINT.

Dans les neuf cantons précédemment pourvus en mars 1979, il y a régression de 4,40 points : 19 202 voix soit 50,33 % des 38 149 suffrages exprimés au lieu de 22 272 voix soit 54,73 % des 40 693 suffrages exprimés.

Dans les onze cantons précédemment pourvus en 1976, on enregistre au contraire une progression de 4,73 points : 28 938 voix soit 51,08 % des 56 648 suffrages exprimés au lieu de 30 176 voix soit 46,35 % des 65 097 suffrages exprimés.

● Si l'on considère les 17 cantons dans lesquels on a voté entre janvier et mars 1980, on obtient les résultats suivants : 51 073 voix soit 52,90 % des 96 533 suffrages exprimés au lieu de 59 734 voix soit 56,15 % des 106 374 suffrages exprimés c'est-à-dire une REGRESSION DE 3,25 POINTS.

Dans les onze cantons précédemment pourvus en mars 1979 il y a régression de 0,81 point : 35 763 voix soit 51,60 % des 69 302 suffrages exprimés au lieu de 40 103 voix, soit 52,41 % des 76 515 suffrages exprimés.

Dans les six cantons précédemment pourvus en mars 1976, il y a également une régression, et non négligeable puisqu'elle est de 9,52 points : 15 310 voix soit 56,22 % des 27 231 suffrages exprimés au lieu de 19 631 voix soit 65,74 % des 29 859 suffrages exprimés.

● Considérons enfin l'ensemble de la période mai 1979-mars 1980. LE RECUL EST, POUR LES 37 CANTONS, DE 1,02 POINT : 99 213 voix soit 51,85 % des 191 330 suffrages exprimés au lieu de 112 182 voix soit 52,87 % des 212 164 suffrages exprimés.

Pour les 20 cantons de la « série » 1979, le recul est de 2,06 points : 54 965 voix soit 51,15 % des 107 451 suffrages exprimés au lieu de 62 375 voix soit 53,21 % des 117 208 suffrages exprimés.

Pour les 17 cantons de la « série » 1976 il y a, au contraire, une très légère progression qui est de 0,30 point : 44 248 voix soit 52,75 % des 83 879 suffrages exprimés au lieu de 49 807 voix soit 52,45 % des 94 956 suffrages exprimés.

Il découle de tout cela deux confirmations et un mystère. La première confirmation est que la situation de l'ensemble de la gauche a *tendance à se dégrader* depuis le début de la présente année (— 3,25 points), alors qu'elle se maintenait avec un léger mieux au cours du second semestre 1979 (+ 1,21 point). La seconde est que la gauche n'a perdu que peu de son crédit en dépit de sa division profonde, puisque son recul n'est que de 1,02 point pour l'ensemble de la période mai 1979-mars 1980. Le mystère est le suivant : pourquoi y a-t-il progression (+ 0,30 point) pour cette même période par rapport au renouvellement de 1976, époque où la gauche était en pleine période d'ascension unitaire, et régression (— 2,06 points) par rapport au renouvellement de 1979, époque où l'unité était rompue depuis plus de dix-huit mois ? Nous avouons donner notre langue au chat, sauf à retenir l'idée osée selon laquelle le corps électoral est totalement indifférent à ce qui se passe au niveau national des « états-majors ».

Prochain article :

UN LÉGER MIEUX POUR LE P.S. DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

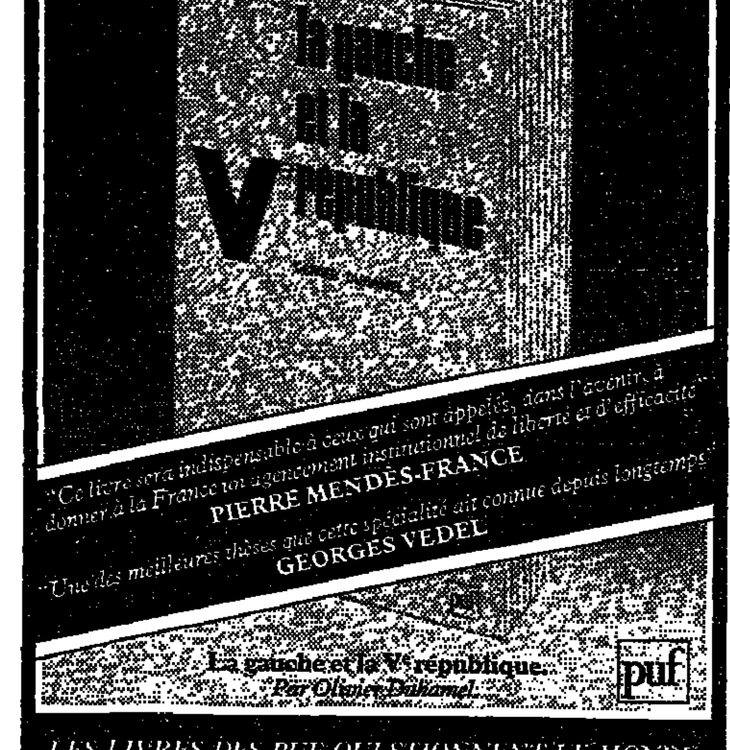
I. — LE TOTAL DES VOIX DE L'OPPOSITION AU PREMIER TOUR

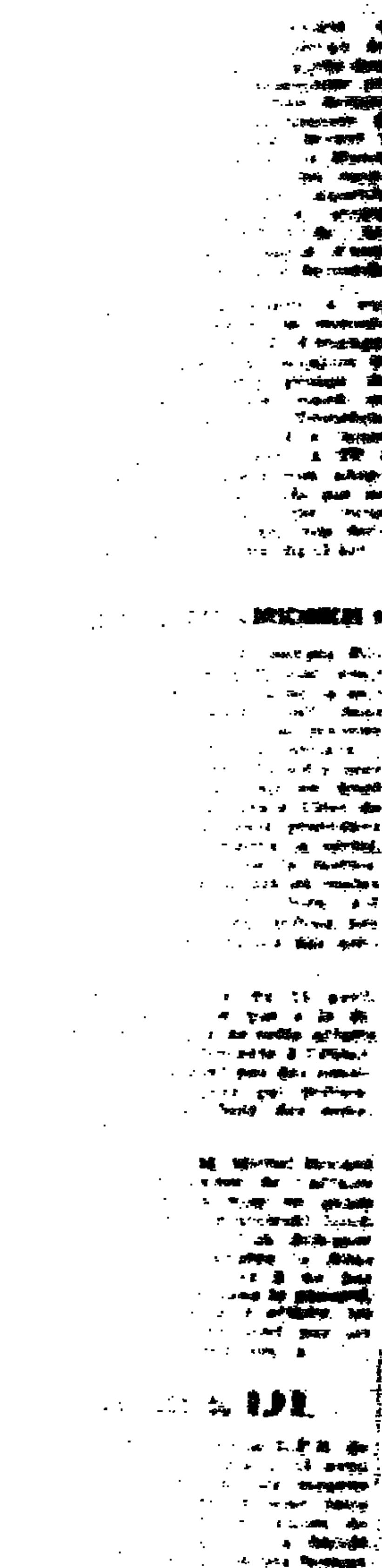
A) PAR RAPPORT AU 7 MARS 1976

Date	Canton et département	Voix et suffrages exprimés en 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1976	%	Variation en points de %
6 mai 1979	Chatou (Yvelines)	4 607/11 061	41,65	4 631/11 069	41,83	— 0,18
20 mai 1979	Sainte-Anne 2 (Guadeloupe)	869/1 749	49,68	798/1 599	49,90	— 0,22
20 mai 1979	Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne)	3 329/3 660	90,95	3 175/3 834	82,81	+ 8,14
17 juin 1979	Troarn (Calvados)	7 807/11 261	69,32	5 844/12 432	47	+ 22,32
22 juillet 1979	Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Hte-Prov.)	260/763	34,07	233/666	34,98	— 0,91
19 août 1979	Cerisy-la-Salle (Manche)	126/2 530	4,98	257/2 776	9,25	— 4,27
7 octobre 1979	Hucqueliers (Pas-de-Calais)	1 464/4 248	34,46	1 154/4 237	27,23	+ 7,23
18 novembre 1979	Baud (Finistère)	4 148/6 733	61,60	4 538/7 620	59,55	+ 2,05
2 décembre 1979	Montgeron (Essonne)	3 644/6 949	52,43	4 679/8 893	52,61	— 0,18
9 décembre 1979	Vatan (Indre)	1 612/2 795	57,67	1 879/2 894	64,92	— 7,25
9 décembre 1979	Bordeaux 3 (Gironde)	1 072/4 899	21,88	2 988/9 077	32,91	— 11,03
20 janvier 1980	Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées)	1 505/2 323	64,78	1 546/2 111	73,23	— 8,45
10 février 1980	St-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire)	1 479/2 007	73,69	1 137/2 245	50,64	+ 23,05
10 février 1980	Bapaume (Pas-de-Calais)	1 905/4 157	45,82	3 040/4 517	67,30	— 21,48
24 février 1980	Gavray (Manche)	245/2 896	8,45	422/2 817	14,98	— 6,53
9 mars 1980	Créon (Gironde)	4 934/8 642	57,09	6 741/9 478	71,12	— 14,03
16 mars 1980	Reims VII (Marne)	5 242/7 206	72,74	6 745/8 691	77,60	— 4,86
	ENSEMBLE	44 248/83 879	52,75	49 807/94 956	52,45	+ 0,30

B) PAR RAPPORT AU 18 MARS 1979

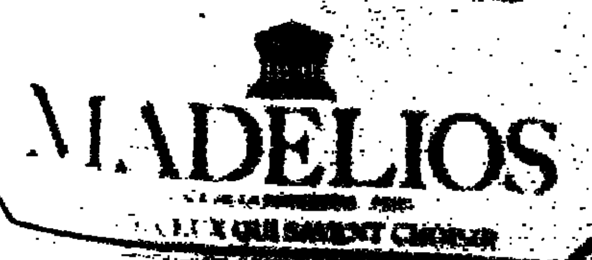
Date	Canton et département	Voix et suffrages exprimés en 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1979	%	Variation en points de %
17 juin 1979	Annecy-N.O. (Haute-Savoie)	3 158/7 508	42,06	3 892/9 088	42,82	— 0,79
17 juin 1979	Lezoux (Puy-de-Dôme)	2 952/5 351	55,16	3 594/5 439	66,07	— 10,91
24 juin 1979	Fours (Nièvre)	1 696/2 981	56,89	2 159/3 003	71,89	— 15
8 juillet 1979	Ruffec (Charente)	2 283/5 231	43,64	2 761/5 627	49,06	— 5,42
29 juillet 1979	Les Vans (Ardèche)	1 950/4 473	43,59	1 758/4 340	40,50	+ 3,09
23 septembre 1979	Prayssas (Lot-et-Garonne)	1 006/1 955	51,45	1 490/2 169	68,69	— 17,24
30 septembre 1979	Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault)	1 758/3 671	47,88	1 650/3 489	47,29	+ 0,59
14 octobre 1979	Mesvres (Saône-et-Loire)	1 059/1 977	53,56	1 473/2 230	66,05	— 12,49
2 décembre 1979	Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme)	3 340/5 002	66,77	3 495/5 308	65,84	+ 0,93
6 janvier 1980	Saint-Affrique (Aveyron)	2 330/6 073	38,36	3 271/6 672	49,02	— 10,66
3 février 1980	Bouilly (Aube)	1 296/2 627	49,33	1 711/3 367	50,81	— 1,48
2 mars 1980	Cusset (Allier)	4 308/7 997	53,87	4 558/8 302	54,90	— 1,03
2 mars 1980	Franconville (Val-d'Oise)	4 542/9 043	50,22	5 217/10 146	51,41	— 1,19
2 mars 1980	Villefranche-du-Périgord (Dordogne)	871/1 990	43,76	961/1 840	52,22	— 8,46
2 mars 1980	Ecos (Eure)	2 836/4 350	65,19	2 601/4 687	55,49	+ 9,70
9 mars 1980	Gagny (Seine-Saint-Denis)	6 182/11 070	55,84	7 205/12 760	56,46	— 0,62
9 mars 1980	Frouton (Haute-Garonne)	4 486/7 916	56,67	4 252/8 246	51,56	+ 5,11
16 mars 1980	Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne)	1 766/2 495	70,78	902/2 254	40,01	+ 30,77
16 mars 1980	Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime)	1 398/2 702	51,73	1 409/2 698	52,22	— 0,49
23 mars 1980	Rombas (Moselle)	5 748/13 039	44,08	8 016/15 543	51,57	— 7,49
	ENSEMBLE	54 965/107 451	51,15	62 375/117 208	53,21	— 2,06













LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Communistes et socialistes demandent la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale devait déposer mardi 15 avril après-midi sur le bureau de l'Assemblée une proposition de résolution demandant la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice (*le Monde* daté 13-14 avril). L'un des membres du groupe devait aussitôt, en séance publique, attirer l'attention du président de l'Assemblée sur la nécessité d'examiner rapidement cette demande.

Les socialistes quant à eux avaient décidé de ne se prononcer sur l'opportunité d'engager cette procédure qu'à l'occasion de la réunion de leur groupe de l'Assemblée nationale, mardi en début d'après-midi. Toutefois, M. François Mitterrand a laissé entendre lundi 14 avril à TF 1 que les députés socialistes adopteraient la même attitude que les communistes, ainsi que nous l'avons mentionné dans nos dernières éditions datées du 15 avril.

« Le choix des consciences »

Rappelant que M. Georges Fillioud, député de la Drôme, avait été le premier à souhaiter la saisine de la Haute Cour dans *Riposte* du 11 avril, le premier secrétaire du P.S. a déclaré : *« Lorsque Georges Fillioud a posé cette question, il était en droit de penser que la Haute Cour de justice restait la seule procédure possible pour atteindre la vérité, que par le moyen de la justice, disons judiciaire, toutes les routes étaient bouchées. Eh bien, s'il reste celle-là, qui est prévue par la Constitution, n'est-ce pas normal d'en user ? »*

Dans *Riposte* du 15 avril, M. Fillioud estime que *« la dimension politique de cette affaire ne saurait être prétexte à l'étouffer. (...) Ce ne sont pas des considérations politiques qui prévaudront, mais le choix des consciences »*.

Pour sa part, M. Michel Rocard a évoqué les suites de l'affaire de Broglie et la mise en cause de M. Michel Poniatowski lundi 14 avril au cours d'un déjeuner de la presse étrangère : *« Nous sommes quelques-uns à ne pas avoir de cadavre dans le placard*, a-t-il dit. *Dans cette affaire, les plus silencieux ne sont pas les hommes de l'opposition. »*

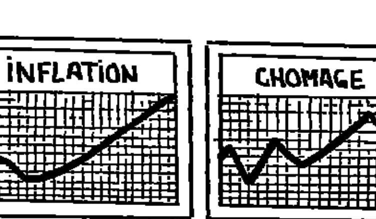
L'attitude du R.P.R.

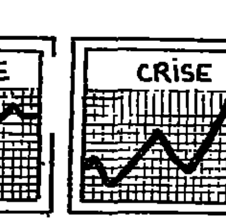
Le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée, réuni mardi 15 avril souhaite *« que tous les moyens soient mis en œuvre pour faire la lumière »* sur lesg suites de l'affaire de Broglie. Il a décidé de s'adresser au garde des Sceaux pour demander la réouverture du dossier, a indiqué M. Claude Labbé, président de ce groupe. *« Nous ne voulons pas que le rideau soit baissé sur cette affaire*, a-t-il ajouté. *Il l'a sans doute été de façon hâtive. »*

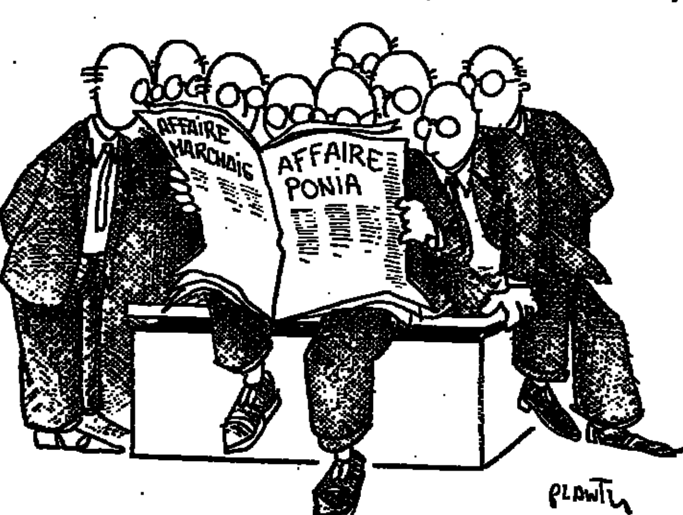
M. Labbé considère que *« pour l'instant, compte tenu des éléments en (sa) possession »* saisir la Haute Cour de justice serait *« formuler une accusation. Pour saisir la Haute Cour il faudrait avoir des preuves formelles. Nous ne les avons pas. »* Cependant, au cas où la justice déciderait de ne pas rouvrir le dossier *« cela justifierait*, selon M. Labbé, *sinon la saisine de la Haute Cour, du moins d'autres moyens pour faire éclater la vérité, moyens auxquels nous pourrions éventuellement nous associer. »* Le président du groupe R.P.R. pense notamment à la création d'une commission d'enquête parlementaire.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE
La trappe ou les chausse-trapes

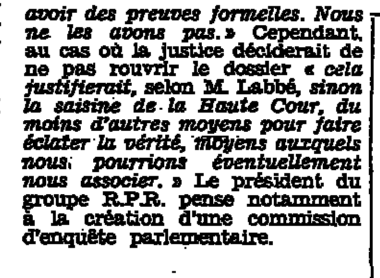
L'assassinat du prince de Broglie est devenu, quarante mois plus tard, une *« affaire Poniatowski »* et donc une affaire politique. Plusieurs hebdomadaires saisissent l'occasion d'évoquer les autres *« affaires »*, plus récentes que la mort de Jean de Broglie, mais déjà à demi oubliées. *L'UNITÉ* le fait de manière allusive en écrivant que *« la France giscardienne a son côté porte-flingue et son côté diamants »*.







(Dessin de PLANTU.)



VALEURS ACTUELLES rappelle sans détour, sous un titre commun — « Trois ministres trois mystères » — l'assassinat de Jean de Broglie, le suicide de Robert Boulin et le meurtre de Joseph Fontanet.

Pour éclaircir le premier de ces mystères, *« la réouverture de l'instruction, rendue possible et nécessaire par les révélations du* Canard, *n'aurait rien de superflu*, estime Jean-Loup Reverier dans *L'UNITÉ*. *Trop de questions en cette affaire restent sans réponse pour que justice puisse être rendue aux assises. Les raisons qui ont incité Poniatowski à violer si vite, si mal et aussi ostensiblement le secret de l'instruction ne sont pas la moindre des questions que l'on se pose. Que craignait donc le ministre ? Les dessous du régime sont-ils à ce point nauséabonds qu'il ait pris autant de risques pour détourner la presse de sa légitime curiosité ? »*

La presse, justement, *« a grand mérite à vouloir remplir sa mission, surtout lorsqu'elle s'évertue à traiter des « affaires » qui se multiplient »*, ajoute *L'UNITÉ*.

Les journaux hebdomadaires s'y essaient. *« Il faut que l'affaire soit suffisamment explosive pour que Michel Poniatowski et les siens tentent de classer absolument celle-ci. Et, semble-t-il, on est prêt à tout pour cela »*, croit savoir *REVOLUTION*, hebdomadaire du P.C.F. Marcel Daar, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, paraît penser que le dossier ne sera pas étouffé, car, *« même si les chefs de service et les directeurs gardent le silence traditionnel de la grande maison, les policiers de base, eux, parleront. Ils ne sont plus, comme au temps de l'affaire Ben Barka, des flics à l'ancienne mode, entrés en fonction dans les années 40 ou 50 (Vel' d'Hiv' et réseau Dides) mais, pour la plupart, de jeunes fonctionnaires qui étaient étudiants en mai 1968... Le vieux réflexe de soumission à la hiérarchie joue moins. En cas de supplément d'information, il y a de grandes chances pour qu'il disparaisse complètement dans le cabinet d'un juge d'instruction »*.

Quant à M. Michel Poniatowski, *« plus rien ne le protège : ni ses fonctions de ministre ni un pouvoir politique apeuré par le scandale qui monte*, estime Marcel Daar. *Personnage-clef de toute cette affaire, Michel Poniatowski est maintenant quasi nu »*.

VALEURS ACTUELLES relève une phrase du communiqué diffusé, sitôt publiées les révélations du *CANARD ENCHAINE*, par la famille de Broglie : *« Il apparaîtrait que, pour des raisons qu'il conviendrait d'élucider, les autorités responsables n'auraient pris, en connaissance de cause, aucune mesure de sécurité à l'égard du prince de Broglie. »* *« En connaissance de cause »*... Sous cette formule et sous l' *« abondance des conditionnels »*, Jean-François Gautier discerne l'esquisse d'une hypothèse : *« Ceux que M. Poniatowski appelle « les uns et les » autres » auraient préféré laisser disparaître un allié politique compromis et encombrant, plutôt que d'être éclaboussés par les suites d'un scandale. »* *« Une hypothèse troublante*, ajoute Jean-François Gautier, *lorsqu'elle est revue à la lumière de la décision, prise le 9 décembre 1976, de suspendre la filature des meurtriers présumés. Quinze jours exactement avant le meurtre. »*

Comme *REVOLUTION*, *VALEURS ACTUELLES* est *« troublé »* par une *« série de décès autour de cette affaire : Charles Bignon, ancien député, ami d'enfance et associé de Jean de Broglie, « poussé » par un camion sur l'autoroute d'Orléans le 28 mars, trois jours avant que les documents ne soient mis en page dans* le Canard enchaîné, *et deux banquiers suisses, associés du député de l'Eure dans des affaires de vente d'armes : Bertrand de Murait, suicidé en 1977, et Charles Bouchard, retrouvé dans sa voiture au fond du lac Léman en 1978 »*.

LE FIGARO-MAGAZINE ouvre ses pages à M. Michel Poniatowski, mais c'est uniquement pour lui demander, à son retour des Etats-Unis, de faire le point sur les énergies nouvelles. En revanche, cet hebdomadaire publie, dans sa page « Rumeurs », un petit entrefilet qui révèle que *« le commissaire principal Olivier Foll, de la brigade criminelle, vient d'être chargé de l'enquête sur l'assassinat de Joseph Fontanet. L'ancien ministre de Georges Pompidou, estiment les services de police, n'a pas été victime d'un crime fortuit. Les recherches porteront sur ses activités dans la Résistance, son rôle au sein du M.R.P., son passage au gouvernement et ses affaires »*.

Dans l'affaire de Broglie, Michèle Cotta, du *POINT*, voit l'illustration, à un an de l'élection présidentielle, d'une méthode qui consisterait à *« ternir la réputation du régime en lui imputant la responsabilité directe ou indirecte de scandales divers, généralement non éclaircis, et dont la prolifération fait tache »*. *« La justice*, écrit-elle, *aura fort à faire pour éviter, dans le maniement de ce dossier pervers, les chausse-trapes politiques. »*

D'autant que *LE NOUVEL OBSERVATEUR* prévient que l'on *« peut faire confiance au pouvoir pour que la procédure traîne par tous les moyens légaux au-delà de l'élection de 1981 »*, si une nouvelle enquête est ordonnée. Cette trappe-là, pesante, lourdement cadenassée au-dessus d'un gouffre d'oubli, serait autrement plus redoutable que les petites « chausse-trapes » d'une campagne électorale. — J. Y. L.

Le Monde

société

FAITS DIVERS

« Action directe » revendique trois attentats contre le ministère des transports

(Suite de la première page.)

En effet, à 6 h. 4 très précisément, un autre projectile était tiré d'une voiture contre les locaux du ministère des transports, à quelques centaines de mètres, 30, avenue du Président-Kennedy. Un petit bâtiment de trois étages, situé sur la droite du ministère, et où se trouve le cabinet du ministre, M. Joël Le Theule, était visé. Là encore, le projectile, tiré de façon imprécise, probablement d'un véhicule en marche, devait atteindre l'angle du mur, au-dessus d'une fenêtre du premier étage, avant de pénétrer à l'intérieur des locaux. Il semble que les dégâts provoqués dans les différents bureaux de l'étage, ceux du chef de cabinet, du secrétariat du ministre, soient relativement peu importants.

Il est probable que les auteurs de ces deux attentats ont été aussi ceux du troisième, commis quelques secondes auparavant dans un autre quartier de Paris. A 5 h. 59, un engin, déposé contre la façade de l'immeuble situé 208, rue Raymond-Losserand (14e), faisait explosion, endommageant les bureaux des services de l'exploitation routière et de la sécurité routière.

L'explosion, en plus des dégâts immobiliers qu'elle a causés (vitres soufflées, murs abîmés), a partiellement détruit les consoles et les écrans du local de visualisation du centre de données routières. « *Mais l'ordinateur, lui, n'a pas été touché* », précisait-on en fin de matinée au service de l'exploitation routière.

Dès l'annonce de ces trois attentats, le préfet de police, M. Pierre Somveille, s'est rendu sur les lieux, ainsi que les différents services spécialisés de la police judiciaire et de la brigade criminelle dirigés par le commissaire Marcel Leclerc.

Pour l'instant, rien ne permet d'accorder un quelconque crédit aux deux messages téléphoniques adressés, ce mardi matin 15 avril, à Radio Monte-Carlo et à l'Agence France-Presse, pour revendiquer ces attentats. A Radio Monte-Carlo l'auteur du coup de téléphone s'est présenté comme étant le « *chef d'Action directe* », qui dit s'appeler Jeff. En revanche, à l'A.F.P. le correspondant anonyme a été plus prolixe. Il a déclaré : « *Si les apparences pourraient vous faire croire que le ministre Joël Le Theule est l'unique visé, il faut que vous sachiez que les compagnies C.I.I. Honeywell Bull et I.B.M. sont sollicitées par le ministère des transports et que, par ces attentats, nous faisons d'une pierre deux coups. Ce matin le huitième arrondissement, le seizième arrondissement. Demain, qui sait ? Nous revendiquerons la libération immédiate de nos camarades emprisonnés* ». Aucun des correspondants anonymes n'a donné de détail permettant d'attribuer ces attentats à Action directe.

L'origine des attentats commis au début du mois à Toulouse n'apparaît pas non plus clairement. Dans une déclaration à la presse, le directeur de Philips Data System, M. Albert Louys, a fait connaître, lundi 14 avril, son sentiment sur l'origine de celui de ces attentats commis dans la nuit du 5 au 6 avril à Toulouse et revendiqué par Action directe du 27-28 mars et par le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs). « *J'affirme que c'est le CLODO qui est en cause*, a dit M. Louys. *Les saboteurs ne connaissaient peut-être pas la maison mais ils connaissent l'informatique. D'ailleurs leur action a été plutôt symbolique, car s'ils avaient eu la volonté de détruire, les dégâts auraient été plus importants.* » M. Louys a été catégorique en raison des références faites par le CLODO à propos d'un dossier qui se trouvait sur son bureau. Il a confirmé que l'établissement de Toulouse ne travaille ni pour le S.D.E.C.E. (Service de documentation extérieur et de contre-espionnage) ni pour la défense nationale, comme l'a affirmé Action directe dans son communiqué, mais uniquement au programme de gestion des entreprises.

La police de prend guère au sérieux la revendication par Action directe de l'attentat commis dans la nuit du 8 au 9 avril contre la société d'informatique toulousaine C.I.I. Honeywell-Bull. Les enquêteurs n'ont en effet pas retrouvé le sigle O.A.D. (Organisation Action directe) et les restes d'un cocktail Molotov placé dans une bouteille de bière qu'Action directe affirme avoir laissé sur place. Pour ce qui concerne ce deuxième attentat, le CLODO ne s'est pas manifesté.

Un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation Action directe du 27-28 mars a également revendiqué auprès de l'A.F.P., lundi 14 avril, la tentative d'attentat commise dans la nuit du dimanche 13 au lundi 14 avril contre le palais de justice de Toulouse. La mise à feu de trois pains d'explosifs n'a pas fonctionné.

Quel crédit faut-il accorder à ces revendications d'Action directe, qui n'ont jamais été authentifiées ? S'agit-il de l'utilisation d'un sigle rendu célèbre après l'attentat contre le ministère de la coopération ?

Une quinzaine d'actions en un an

Les attentats commis ce mardi 15 avril contre les locaux du ministère des transports sont les derniers d'une série revendiquée depuis un an par le groupe Action directe, sans qu'il soit possible d'assurer que les membres de ce groupe en sont chaque fois les auteurs :

— 1er mai 1979 : « attaque » du siège du Conseil national du patronat français à Paris ;

— 15 septembre 1979 : attentat contre le siège de la Sonacotra ;

— 16 septembre 1979 : attaque du ministère du travail par un groupe armé ;

— 25 septembre 1979 : attentat contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France ;

— 3 et 5 février 1980 : attentat contre l'inspection du travail à Paris ;

— 10 février 1980 : attentat contre les locaux de l'Immobilière de construction de Paris ;

— 10 mars 1980 : attentat contre le siège de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance), dans le quatorzième arrondissement à Paris ;

— 18 mars 1980 : attentat contre les locaux du ministère de la coopération à Paris. Deux jeunes gens mitraillent la façade de l'immeuble. Dix-huit impacts de balles sont relevés, dont sept dans le bureau du ministre, M. Robert Galley, absent à ce moment-là ;

— 6 avril 1980 : attentat contre les locaux de Philips Data System à Toulouse. Des ordinateurs sont détériorés et des programmes brûlés. Un « Comité liquidant ou détournant les ordinateurs » (CLODO) revendique aussi cette action ;

— 8 avril 1980 : attentat contre C.I.I.-Honeywell à Toulouse. Des bandes magnétiques sont brûlées et un ordinateur détérioré ;

— 13 avril 1980 : attentat manqué contre le palais de justice de Toulouse. Trois pains de plastic n'ont pas explosé.

LE COUP DE FILET DES 27 ET 28 MARS

Une vaste opération antiterroriste avait été déclenchée jeudi 27 et vendredi 28 mars, contre une trentaine de personnes soupçonnées d'avoir commis des attentats en France et notamment contre le groupe Action direste. Quatre membres présumés des Brigades rouges avaient été également arrêtés au Brusc, près de Toulon (Var). Après six jours de garde à vue, dix-neuf terroristes présumés ont été inculpés par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, et écroués.

Quatre autres personnes sont actuellement en fuite dont deux sont soupçonnées être les auteurs de l'attentat commis contre le ministère de la coopération, le 18 mars. Il est difficile d'affirmer pour l'instant que le groupe Action directe a été totalement démantelé, même si les récentes revendications de différents attentats par des individus se réclamant de ce mouvement ne sont guère prises au sérieux, et tendent à prouver comme l'affirme la police que le groupe existe encore.

*Parmi les dix-neuf personnes incarcérées, une quinzaine d'entre elles ont été placées au secret par le magistrat instructeur de la Cour de sûreté de l'Etat, le 2 avril (*le Monde *du 11 avril). Cette mesure valable dix jours, a été reconduite le 12 avril pour une autre période de dix jours en vertu de l'article 116 du code de procédure pénale.*

● *Alerte à la bombe à Toulouse.* — Un appel anonyme annonçant qu'un engin allait exploser d'un instant à l'autre aux établissements Motorola de Toulouse est parvenu aux services de police dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 avril. Les recherches effectuées n'ont donné aucun résultat. La firme américaine Motorola fabrique des circuits intégrés pour ordinateurs.

UN TRIPLE MEURTRE A PARIS

Lundi 14 avril, vingt-deux heures dix. M. et Mme Parmentier, dans leur appartement douillet du 94, boulevard Barbès à Paris (18e), s'apprêtent à regarder le journal télévisé de FR 3. Des coups de feu, d'abord quatre, puis un cinquième retentissent. « *Voilà l'affaire réglée* », dira M. Parmentier à son épouse. Dans l'appartement voisin on vient de tuer trois personnes avec un fusil de chasse : M. et Mme Paul Martin, 42 et 36 ans, et un ami, M. Alain Thabouret, 28 ans. On a vu un couple s'enfuir en se cachant le visage. Puis M. Parmentier, par la fenêtre, a appelé un agent de police qui passait par là. Ils ont enfoncé la porte.

M. et Mme Martin n'étaient guère honorablement connus.

Selon les premiers éléments de l'enquête de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, qui a entendu trois témoins, il s'agirait d'un règlement de comptes entre petits truands receleurs.

FRIC-FRAC DANS UNE BANQUE DE BRUXELLES

De notre correspondant.)

Bruxelles. — La capitale a connu son « casse du siècle » : deux cent vingt-cinq coffres ouverts et vidés en un week-end par des émules de Spaggiari, équipés d'un matériel perfectionné et encombrant. Les cambrioleurs avaient même amené des bouteilles de champagne pour fêter leur victoire.

Le cambriolage a été découvert le lundi 14 avril. Les voisins avaient entendu des coups sourds dans la nuit de vendredi à samedi, ils avaient pensé qu'il s'agissait d'une fête de plus dans ce quartier populaire des Marolles et dans cette rue Haute où Bruegel l'Ancien habitait il y a quatre siècles.

Les malfaiteurs ont occupé vendredi une maison vide depuis plusieurs mois. Personne ne s'est étonné de les y voir introduire un matériel encombrant. Les voisins pensaient qu'il s'agissait de travaux de restauration.

Selon l'enquête, tout devait être terminé dès le samedi, et à ce moment-là les cambrioleurs ont pu trier tout à leur aise le contenu des deux cent vingt-cinq coffres ouverts au chalumeau. Ils ont abandonné les titres et les valeurs peu négociables pour n'emporter que les bijoux, l'or et l'argent liquide. Le butin se chiffrerait à plusieurs dizaines de millions de francs belges (1), mais l'estimation dépend des clients qui devront déclarer ce que contenait leur coffre.

La Société générale de banque, filiale de la Société générale de Belgique a annoncé qu'elle prendra ses responsabilités et qu'elle paiera les indemnités.

On se demande cependant pourquoi le système d'alarme n'a pas fonctionné. Les gangsters ont percé des murs. Ils ont pénétré dans la salle des guichets avant de trouver une porte blindée de 15 centimètres d'épaisseur qui conduit aux coffres. Une complicité intérieure ne paraît donc pas exclue. La police pense aussi qu'il pourrait s'agir d'une bande spécialisée internationale, peut-être française.

(1) 1 franc belge = 0,14 franc français.

● *Attaque de banque à Lyon.* — Armés de pistolets, plusieurs individus ont attaqué, lundi 14 avril, dans le centre de Lyon, une succursale de la Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel et se sont emparés d'une somme de 548 000 francs.

● *Trente-quatre plates-formes* travaillant dans la zone norvégienne de la mer du Nord vont subir des contrôles dans les prochains mois. La Norske Veritas, qui a délivré les certificats d'homologation, a demandé ces contrôles ,en accord avec le gouvernement norvégien. Cette décision fait suite à la catastrophe de la plate-forme Alexander-Kielland, qui s'est retournée le 27 mars dernier en provoquant la mort ou la disparition de cent vingt-trois personnes. — (A.F.P.)

JUSTICE

3 422 USAGERS CONTRE LA S.N.C.F

Transports en commun, grève et carte orange

Le CUTCIF, vous connaissez ? Pas forcément, bien sûr. Pourtant, ce Comité d'usagers des transports en commun de l'Ile-de-France, nouveau venu parmi les associations de défense des consommateurs, n'aura pas manqué son entrée. En soutenant l'action engagée contre la S.N.C.F. par 3 422 usagers de ce service public, le voilà assuré d'une bonne publicité, et, par-dessus le marché, d'une bonne renommée. Car ils sont bel et bien 3 422 à demander en justice le remboursement partiel de leur coupon de carte orange de janvier 1980 pour n'avoir pas pu l'utiliser du 14 au 18 de ce mois en raison d'une grève des cheminots qui paralysa plus ou moins les quarante-deux lignes de la banlieue parisienne. Certes, s'ils obtenaient ce qu'ils demandent, cela ne grèverait pas tellement les finances déjà obérées de la S.N.C.F. : 80 000 F environ. Seulement, cela créerait un fameux précédent et risquerait pour l'avenir de donner de bien mauvaises idées à ce million quatre cent mille abonnés titulaires de cette même carte orange qui jusque-là se sont abstenus d'en avoir.

On plaidait donc le lundi 14 avril à l'audience des urgences du tribunal de grande instance de Paris sous la présidence de M. Pierre Drai. Côté demandeurs, Me Albert Goldberg. Classique : le droit, les faits. En droit, une affaire de contrat fort simple. Elle entraîne pour l'usager l'obligation de payer son coupon mensuel, ce qui fut le cas, et, pour la S.N.C.F., celle d'assurer le transport, mais qui n'a pas été remplie du 14 au 18 janvier dernier, pour des raisons de force majeure assurément, s'agissant de cette grève. Mais, dès lors, on se trouve dans la situation d'un directeur de théâtre qui ne peut présenter le spectacle prévu et doit rembourser les spectateurs ayant acquitté le prix de la place. Pourquoi d'ailleurs la S.N.C.F. ne rembourserait-elle pas ? Rien ne le lui interdit. Son règlement sur les tarifs admet dans certains cas le remboursement lorsqu'un titre de transport n'a pas été utilisé. Il est vrai que ce même règlement n'envisage pas la non-utilisation due aux faits de grève. Bonne occasion pour fixer les choses en ce domaine demeuré vierge.

Restent les faits. La S.N.C.F. invoque en sa faveur le service minimal qu'elle s'est efforcée d'assurer. Alors ce serait à elle de démontrer que les 3 422 plaignants ont pu en bénéficier. Elle ajoute que la carte orange étant un titre de transport « multimodal », c'est-à-dire utilisable sur d'autres réseaux de transports en commun, tels la R.A.T.P., le R.E.R. et certaines lignes d'autocars agréés, ses titulaires n'étaient point démunis autant qu'ils voudraient le faire croire. Belle affirmation en vérité mais rien d'autre. Car cette R.A.T.P., avec ses autobus, son R.E.R., ses lignes d'autocars, ne va pas forcément là où va la S.N.C.F. De plus, ils sont déjà surchargés en temps normal. Alors, y conquérir une place un jour de grève des chemins de fer, à la bonne vôtre ! Bref, en un mot comme en cent : remboursez !

Côté S.N.C.F., Me Claude Montigny calme le jeu. La S.N.C.F., voudrait-elle être une grande dame, doit se résigner à n'être qu'une « petite fille » devant son ministre de tutelle. Car M. le ministre des transports a eu dans le passé, à l'occasion, par des réponses à des questions à l'Assemblée nationale, de faire savoir que le remboursement ne saurait être envisagé à la suite de mouvements de grève qu'en cas d'une interruption totale du trafic. Dès lors qu'il y eut, et plus particulièrement entre le 14 et le 18 janvier dernier, un service minimal assuré, on sort du cas de figure. Tout au plus peut-on examiner la situation de ceux qui, parmi les 3 422 démontreraient qu'ils n'ont pas pu utiliser ce jour-là la S.N.C.F. ni les moyens de transport auxquels donne accès la carte orange. Or cette preuve n'est offerte que par sept d'entre eux... Certes, le règlement sur les tarifs, invoqué par les demandeurs, n'interdit pas tout remboursement, mais du même coup il ne fait pas davantage obligation de rembourser. Bref, en cinq mots comme en cent : de quoi se plaint-on ?

Jugement le 28 avril.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

SPORTS

NATATION

Ambrose Gaines, vedette des championnats américains

Pour la natation américaine et surtout pour le sprint, il n'est ni très grand ni très costaud. Ambrose Gaines, la nouvelle vedette révélée aux championnats d'hiver qui ont eu lieu à Austin, au Texas, du 10 au 13 avril, ne mesure que 1 m 82 pour 74 kilos. Presque un poids plume et un gringalet dans une discipline où on rencontre de plus en plus des gabarits approchant les 2 mètres avec un poids en rapport. C'est pourtant Ambrose Gaines qui a battu le record du monde du 200 mètres nage libre en 1 min. 49 sec. 16 centièmes, améliorant de 47 centièmes le précédent record détenu par le Soviétique Sergei Koplliakov.

Pour faire bonne mesure Gaines a aussi nagé plus vite sur 100 mètres que quiconque à l'exception du Sud-Africain Jonty Skinner, recordman du monde depuis 1976 en 49 sec. 44 centièmes. En réalisant 49 sec. 61 centièmes, Ambrose Gaines est devenu du même coup le troisième sprinter ayant réussi moins de 50 secondes sur la distance, c'est-à-dire capable de soutenir une vitesse proche des 2 mètres à la seconde, compte tenu de l'avantage que représente le départ plongé et le virage.

Dans la chronologie de cet exploit, moins de 50 secondes sur 100 mètres, c'est l'Américain Jim Montgomery qui a donné l'exemple, en finale des Jeux olympiques de Montréal en 1976 : 49 sec. 99 centièmes. Quelques jours plus tard, en finale des championnats internationaux des Etats-Unis, le Sud-Africain, Jonty Skinner, écarté des Jeux à cause de sa nationalité, allait plus vite encore et portait le record du monde à 49 sec. 44 centièmes. Personne, depuis quatre ans, à part Ambrose Gaines, n'avait nagé en moins de 50 secondes et approché ainsi le record de Skinner.

Si la taille et le gabarit de Gaines peuvent surprendre, du moins au premier coup d'œil, c'est que précisément Montgomery et Skinner correspondent à la silhouette type du sprinter. Tous deux approchent les 2 mètres et ont avec leurs bras immenses une nage d'araignée. Gaines, découvert en 1978, aux championnats du monde de Berlin, a plutôt le style d'un spécialiste de demi-fond, fait d'harmonie dans le rythme. Si tout laissait prévoir qu'il était capable de battre le record du monde sur 200 mètres, en revanche sa percée en sprint était moins évidente. Même si, en natation, tout est souvent remis en cause du jour au lendemain, il possède désormais la maîtrise des deux distances officielles les plus courtes en crawl (1). Ambrose Gaines a même failli remporter l'épreuve des 50 mètres, non inscrite au programme des Jeux olympiques. Il s'en est fallu de 5 centièmes de seconde qu'il ne batte son compatriote Schatz (22 sec. 91 contre 22 sec. 86). A titre de comparaison, René Ecuyer, le plus rapide des nageurs français, a gagné le 50 mètres des championnats de Bordeaux en 24 sec. 25, soit un écart d'environ 2,50 mètres.

Malgré ses dons exceptionnels, Ambrose Gaines ne sera sans doute jamais champion olympique. Il n'ira pas à Moscou en raison du boycottage décidé par les Etats-Unis et il sera déjà trop vieux en 1984.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Chris Cavanaugh, deuxième des championnats américains sur 100 mètres et sprinter d'avenir, a réalisé 50 secondes 19 centièmes.

TENNIS. — *Le Suisse Heinz Gunthardt (tête de série n° 4) a gagné, le lundi 14 avril, le Tournoi de Johannesburg, doté de 50 000 dollars, en battant en finale l'Américain Victor Amaya (tête de série n° 3) en deux sets : 6-4, 6-4.*

ÉDUCATION

LES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES DEMANDENT UN « PLAN NATIONAL DE RECRUTEMENT » SUR CINQ ANS.

L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) proteste auprès du ministère de l'éducation contre un « *nouveau coup porté à l'enseignement des mathématiques par l'abaissement considérable du nombre des postes mis aux concours de recrutement en 1980 (agrégation et CAPES de mathématiques)* ». Le nombre de places offertes à ces deux concours passe, en effet, dans cette discipline de cent vingt-huit l'an dernier, à quatre-vingt-deux en 1980 pour l'agrégation, et de deux cent soixante-dix à cent soixante-dix pour le CAPES (*le Monde* du 1er avril). L'A.P.M.E.P. relève que la « *date tardive de parution* » de ces nombres de postes « *démoralise gravement les candidats* » et que « *tous ces facteurs conduiront à détourner de la profession enseignante les meilleurs éléments* ». Il s'établit, écrit-elle dans une lettre adressée au ministre de l'éducation, « *un système d'oscillations périodiques entre un recrutement laxiste et un recrutement tari, avec cumul dans le temps des inconvénients de ces deux excès* ».

« *Qui poura sérieusement croire que cette poursuite de la régression*, demande l'A.P.M.E.P., *portera remède aux abus de la « sélection par les mathématiques » ? Seul un meilleur encadrement peut atténuer l'effet des inégalités dues au milieu social des élèves.* »

Afin d'avoir une vision globale des besoins de l'éducation en personnel enseignant et d'informer les étudiants et les universités, l'A.P.M.E.P. demande la publication d'un « *plan national de recrutement* » portant sur les cinq prochaines années, relatif aux diverses catégories d'enseignants : agrégés, certifiés, professeurs d'enseignement général de lycées d'enseignement professionnel et de collèges, instituteurs. La non-publication d'un tel plan, conclut l'A.P.M.E.P. laisserait craindre « *ou bien une totale absence de vision (...) reproduisant les erreurs qui marquent la situation actuelle (...), ou bien une volonté délibérée de taire le plus longtemps possible des décisions lourdes de conséquences, à la fois pour les élèves, les étudiants et les universités* ».

● *Le Syndicat général de l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.) appelle à son tour à la grève dans l'enseignement supérieur les 24 et 25 avril. Ses revendications portent sur le renouvellement de l'emploi des assistants et des vacataires. Il soutient aussi le mouvement de défense des étudiants étrangers et proteste contre les menaces sur la loi d'orientation.

SPORTS ÉQUESTRES

Hervé Godignon et le proporiétaire d'Electre II

*Les rapports tendus entre Hervé Godignon et la propriétaire d'Electre II, la jument qu'il monte en concours, ayant été évoqués dans l'article intitulé « Réhabilitation de l'élevage français » (*le Monde *du 26 mars), Mme Chanu nous a adressé la mise au point suivante :*

L'auteur de l'article semble plein de compassion pour Hervé Godignon (dont il tient sûrement ses sources), qui serait victime des agissements de la propriétaire d'Electre II.

Il n'en est rien. Si Hervé Godignon avait respecté les engagements qu'il avait contractés vis-à-vis de la propriétaire de la jument, tant sur le plan moral que sur le plan financier, et s'il n'avait pas négligé sa « *merveilleuse jument* » à l'automne dernier (cf. les résultats des Jeux méditerranéens), aucun problème n'existerait. Cette réponse ne surprendra personne sur la mentalité des cavaliers par rapport à leur propriétaire. Ne sont-ils pas là pour acheter et, ensuite, se taire... !

Mais que les lecteurs soient rassurés sur le sort d'Hervé Godignon : il a lui-même fait savoir qu'il avait trouvé des remplaçantes à Electre II. Il est en outre certain que son talent ne se limite sûrement pas à une seule jument. Quant à Electre II, elle participera, si tel est le désir de la Fédération, aux Jeux olympiques avec Hervé Godignon.

Aucune mauvaise action ne se trame donc, comme le laissait entendre le journaliste, et il n'est pas question d'enfreindre les traditions ; il faut seulement déplorer les relations cavalier-propriétaire qui se sont établies du fait de l'attitude d'Hervé Godignon.

M. Barre : « A force de parler de leur malaise les enseignants finissent par se sentir malheureux »

Le *« malaise des enseignants est devenu un leitmotiv, sinon une mode »*, a déclaré M. Raymond Barre dans une interview publiée ce mardi 15 avril dans *le Progrès de Lyon*.

« Il est vrai, a expliqué le premier ministre, *qu'un certain nombre d'enseignants ressentent des difficultés. Les enfants plus ouverts aux choses de la vie, dès leur jeune âge, sont plus difficiles ; la société est trop souvent une société de facilité et même de laxisme ; les parents d'élèves se reposent volontiers de leur rôle d'éducateurs sur autrui — et notamment sur les enseignants ; la concurrence des autres vecteurs du savoir (radio, télévision, presse) est considérable ; la matière à enseigner s'est accrue et diversifiée.*

» Ajoutons à cela que la formation des enseignants a terriblement pâti de la rapidité des recrutements des quinze dernières années (...). Cela dit, instituteurs et professeurs auraient grand tort de verser dans le pessimisme. Plus que jamais, le système éducatif doit jouer dans notre société un rôle essentiel (...). »

Rappelant que *« le sens de l'effort, l'honnêteté intellectuelle, le goût de la liberté et de la responsabilité »* étaient la *« raison d'être »* du système éducatif, M. Barre a ajouté : *« L'universitaire que je suis par vocation sait combien le métier d'enseignant est un beau métier. L'enseignant a entre ses mains l'avenir de nos jeunes, c'est-à-dire l'avenir du pays. C'est pourquoi il est temps de cesser de parler du malaise des enseignants. A force de leur dire, ils finissent par le croire et par se sentir malheureux. »*

Refus de l'« effort »

M. Barre refuse la *« revendication permanente »* des *« moyens supplémentaires pour diminuer le nombre d'élèves par classe »*. Pour lui, *« ces moyens existent ; ce qu'il faut, c'est mieux les répartir » (...). « En fait, je crains que l'éternelle revendication des postes, qui a été valable pendant vingt ans, ne serve aujourd'hui d'alibi pour refuser l'effort. Effort de formation pour être à la hauteur des exigences du métier d'enseignant dans le monde moderne (...). Effort sur soi-même : car on ne peut être un éducateur digne de ce nom que si on refuse le laxisme trop fréquent et trop encensé par certains. Le métier d'enseignant n'est pas seulement un métier, c'est d'abord une vocation d'éducateur. »*

M. BERNARD JOUVIN EST CHARGÉ D'« ÉTUDIER EN PROFONDEUR » LE DISPOSITIF D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat, a été chargé par le ministre de l'éducation, en liaison avec le ministre du travail et le secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, d'*« étudier en profondeur les moyens et méthodes »* d'orientation scolaire et professionnelle. Sa mission — intitulée « audit » — consistera en une *« analyse critique du fonctionnement des divers organismes (...) qui sont chargés de rassembler, d'élaborer et de diffuser l'information sur les formations, les professions et les carrières »*, précise un communiqué du ministère de l'éducation.

D'autre part, une étude pilote sera faite dans la région Rhône-Alpes sur les problèmes « concrets » relatifs à l'information et à l'orientation. Cette étude a été confiée à M. Faure, chargé des études à la direction régionale de l'INSEE.

Les conclusions de ces études devront être déposées à la fin du mois d'août.

La France n'a pas de projet d'introduction de l'arme nucléaire tactique en océan Indien

affirme l'amiral Orosco

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Le vice-amiral Jean-Paul Orosco, commandant supérieur des forces françaises en océan Indien, sera remplacé à ce poste le jeudi 17 avril par le contre-amiral Philippe Lejeune. Au cours d'une conférence de presse, au terme d'une tournée d'inspection, à Saint-Denis-de-la-Réunion, le vice-amiral Orosco a déclaré, au sujet de l'emploi à la mer de l'arme nucléaire tactique : *« La France n'a pas de projet d'introduction de l'arme nucléaire en océan Indien. Nous sommes ici en dehors de cette Europe soumise au blocage nucléaire. A l'extérieur, les règles stratégiques et la façon dont les forces s'affronteraient sont très différentes. Pour le moment, on voit mal quand et comment on pourrait être amené à utiliser cette arme. »*

Interrogé sur les transformations apportées au porte-avion *Clemenceau*, qui lui permettent désormais d'embarquer des armes nucléaires tactiques larguées par des appareils d'attaque Super-Etendard et sur les déclarations du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer selon lesquelles *« la France est prête s'il le faut à engager les moyens atomiques pour défendre les Français des Antilles et de la Réunion* (le Monde du 8 février), le vice-amiral a précisé : *« On ne peut pas rapprocher le fait que le* Clemenceau *vient d'acquérir la capacité nucléaire, ce qui était prévu depuis longtemps, le fait que la tension est montée dans cet océan Indien pour des raisons différentes et les déclarations du secrétaire d'Etat. Il n'y a là aucune relation de cause à effet. Si on était amené à envoyer le* Clemenceau *dans l'océan Indien, lui donnerait-on des armes nucléaires ? Je ne peux pas répondre. En l'état actuel de mes connaissances, je ne vois pas très bien à quoi ça servirait. »*

HUBERT BRUYÈRE.

**

Les déclarations de l'amiral Orosco, qui fut chef du cabinet militaire du premier ministre de 1976 à 1978, pose une nouvelle fois le double problème de l'emploi à la mer de l'arme atomique et de l'appartenance d'un département français d'outre-mer (en la circonstance l'île de la Réunion dont est originaire M. Raymond Barre) au sanctuaire national couvert par la dissuasion nucléaire.

Sur ces deux points précis, la conception des états-majors est restée — vlontairement? — ambiguë.

En 1977, le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, a, devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale et du Centre des hautes études de l'armement à Paris, imaginé deux hypothèses d'un emploi maritime de l'arme nucléaire tactique.

Le premier cas concerne l'emploi à partir d'une mer bordant le continent européen.

Le deuxième cas est celui de l'emploi sur un théâtre maritime éloigné, par exemple l'océan Indien.

L'état-major constate « une baisse quantitative et qualitative » du recrutement à Saint-Cyr

« Le système de recrutement à l'Ecole militaire de Saint-Cyr présente en ce moment des signes de dégradation préoccupants », constate le colonel Xavier de Prémare, chargé des études prospectives au commandement des écoles de l'armée de terre, dans le dernier numéro du *Casoar* (1), la revue trimestrielle éditée par l'association amicale des élèves et anciens élèves de Saint-Cyr (E.S.M.).

Rappelant que cent quatre-vingt-six saint-cyriens doivent normalement être admis chaque année à l'E.S.M., le colonel de Prémare observe que le nombre total des candidats (entre sept et huit cents) fait que *« le taux de sélection est un peu trop moyen pour une grande école ». « Le nombre de démissions, parmi les admis scientifiques au profit de l'Ecole navale et de l'Ecole de l'air est fort inquiétant, ce qui oblige le commandement des écoles, non seulement à puiser largement dans la liste complémentaire de l'option sciences mais encore à remplacer, dans une certaine mesure, les scientifiques et les économistes manquants par des littéraires. »*

« Malgré ces palliatifs et pour préserver le niveau du concours, écrit l'officier supérieur de l'état-major, *on n'a pas pu* « faire le plein » *ni en 1978 ni en 1979 (les saint-cyriens défaillants étant compensés par des élèves de l'EMIA et des ORSA). »* L'école militaire interarmes (EMIA) forme des officiers à partir du corps des sous-officiers de l'armée de terre et les ORSA sont des officiers de réserve servant en situation d'activité, c'est-à-dire des officiers issus du contingent et rengageant au terme de leur service militaire.

« Il y a donc baisse quantitative et, partant, baisse qualitative du recrutement direct », constate le colonel de Prémare.

L'auteur de l'article du *Casoar* ajoute : *« Les saint-cyriens recrutés proviennent à 85 % des corniches militaires et 55 % d'entre eux sont fils de militaire. Le recrutement n'est donc pas assez ouvert sur les autres catégories sociales de ce pays. »*

Toutefois, le colonel de Prémare note des raisons d'espérer. *« Encourageante*, écrit-il, *est la grande proportion des élèves-officiers de réserve (presque 20 % pour la seule infanterie) qui découvrent l'armée au service national et qui demandent à rengager à la fin de celui-ci, soit pour servir comme ORSA, soit pour gagner l'épaulette par la voie de l'Ecole militaire interarmes (EMIA). »*

Dans ses conclusions, l'officier d'état-major entend, écrit-il, *« regarder la situation avec confiance mais avec réalisme ». « On manque de candidats à l'E.S.M. et le recrutement de ceux-ci, abusivement militaire, risque à terme de tourner au « ghetto » (...). La question du recrutement de nos saint-cyriens se pose à nous en termes pressants. Il y va de l'avenir de notre armée. »*

(1) *Casoar*, n° 77, 6, avenue Sully-Prud'homme, 75007 Paris, 12 F.

(2) Au concours d'entrée à Saint-Cyr, il y a trois options : lettres (90 admis), sciences (90) et sciences économiques (10). — (N.D.L.R.)

● *M. Yvon Bourges, ministre de la défense*, a cité à l'ordre de la marine nationale la flottille 21-F de l'aéronautique navale, basée à Nîmes-Garons (Gard), composée d'avions Breguet-Atlantic, qui sont intervenus, depuis 1977, en Mauritanie et au Tchad pour guider des avions d'attaque Jaguar dans des opérations contre des colonnes motorisées du Front Polisario et des dissidents tchadiens.

CARNET

Naissances

— Geneviève et Marcel RUFO ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 9 avril 1980.
9, rue du Jeune-Anacharsis,
13260 Cassis.

— Laurence et Patrick BAILLEUL-DEVAUX, Emeric, ont la joie d'annoncer la naissance de

Lyderic,

le 18 mars 1980, à Paris.
7, allée A.-Malraux, Margency.

— Yvette, Mario-Louis CRAIGHERO et Coline ont la joie de faire part de la naissance de

Ombline,

le 8 avril 1980.
30, rue de la Vallée,
02200 Soissons.

— M. et Mme Raymond Sigaudes sont heureux d'annoncer la naissance de

Rodolphe,

le 4 mars 1980, au foyer de Robert et Michèle-Annie GOUJET.
45, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

Décès

— Mme Berthe Aidenbaum, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AIDENBAUM,
officier de la Légion d'honneur à titre militaire,
médaillé de la Résistance,

survenu en son domicile le 13 avril 1980.

Les obsèques auront lieu mercredi 16 avril, à 14 h. 45, au cimetière de Bagneux.
Réunion porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, et les membres du comité central ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AIDENBAUM,
vice-président de la LICRA,
officier de la Légion d'honneur à titre militaire,
médaillé de la Résistance,

survenu en son domicile, le 13 avril 1980.

Les obsèques auront lieu mercredi 16 avril, à 14 h. 45, au cimetière de Bagneux.
Réunion porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

Ferdinand-Jean ALBERTINI,

De la part de :
Véra, Alexandre, Ludmilla, Masha Albertini, ses enfants,
Luce Carbonnel, son épouse.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Nison Henri APELOIG,

survenu le 11 avril 1980, à l'âge de soixante et onze ans.

— M. Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Chevrier, directeur général d'Electricité de France,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges BARDON,
inspecteur général honoraire d'Electricité de France,
ancien délégué général de l'Union internationale des producteurs et distributeurs d'énergie électrique,

survenu le 10 avril 1980.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, le mardi 15 avril 1980, à 9 heures.

— Laurence et Carole Bouquet, ses filles,
M. et Mme René Bouquet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Bouquet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Bouquet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Félix Bouquet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Charles Gebs,
ses frères, sœur, belles-sœurs, beau-frère, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOUQUET,

survenu le 14 avril 1980, à Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 avril 1980, à 9 heures, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière des Longs-Réages, à Meudon, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

348, rue Lecourbe, 75015 Paris.

— M. et Mme Sylvain et leurs enfants ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges CHATEAU,
agrégé de mathématiques,
professeur honoraire,

survenu le 11 avril 1980, à Nice, dans sa soixante-sixième année.

— Mme Robert Delmas-Guichenné,
Mme Pierre-Henri Delmas,
Alix, Hervé, Charlotte,
M. et Mme Jacques Delmas-Guichenné et leurs enfants,
M. et Mme Guy Delmas et leurs enfants,
Les familles O'Quin, Pinon, Baillat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Henri DELMAS,
agent général d'assurances,
consul général honoraire du Sénégal,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur de l'ordre national du Lion,

survenu le 13 avril 1980, à Bayonne.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 avril 1980, à 16 h. 30, en l'église Saint-Pierre d'Irube (Pyrénées-Atlantiques).

La Garde,
Route de Saint-Pierre d'Irube,
64100 Bayonne.

— Jacques, Andrée, Vincent Doucet ont la tristesse de faire part du décès de leur fils et frère,

Guillaume,
sculpteur et graveur,

dans sa vingt-sixième année.
Saint-Christol, 34400 Hérault.
237, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

— Henri et Marcelle Einhorn, ses parents,
Henri, Jean-François, Catherine, ses frères et sœur,
Brigitte Einhorn, sa belle-sœur,
font part du décès, à l'âge de trente ans, de

Guy EINHORN,
ingénieur des travaux publics,
professeur à l'Ecole nationale d'architecture de Dakar,

survenu accidentellement le 11 avril au Sénégal.

L'inhumation aura lieu à Paris après le rapatriement de son corps.
226, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

— Mme Pierre Graffin,
Mlle Anne-Marie Graffin,
M. et Mme Michel Maddad et leur fils,
M. et Mme Jean-Pierre Graffin,
Mlle Brigitte Graffin,
Et la famille,
font part du décès du

docteur Pierre GRAFFIN,

survenu subitement le 4 avril 1980, à son domicile, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Ambrières, le 9 avril 1980.
53300 Ambrières-les-Vallées.

— M. et Mme Georges-Marie Le Cannu et leur fils Marc ont la grande douleur de faire part du décès de

Paul LE CANNU,

leur frère, beau-frère et oncle, survenu le 6 avril 1980.

— Claudine Paulignan et Carole ont la douleur de faire part du décès de

Jean-François PAULIGNAN,

survenu à Paris, le 8 avril 1980, à l'âge de quarante-deux ans.

L'inhumation a eu lieu à Sète (Hérault), dans la plus stricte intimité.
14, Les Gros-Chênes,
91370 Verrières-le-Buisson.

— Mme Louis Michel Royer et la famille ont la profonde douleur de faire part du décès de

Louis Michel ROYER,
membre correspondant de l'Institut,
doyen honoraire de l'ancienne faculté française des sciences d'Alger,
professeur honoraire à la faculté des sciences de Marseille,

qui s'est éteint pieusement, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 30 mars, à Nice.

L'inhumation a eu lieu le 9 avril 1980 à Erstein (Alsace), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
14 bis, avenue Docteur-Moriez,
06000 Nice.

— M. Mario Salvini,
M. et Mme François Salvini,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mario SALVINI,
née Geneviève Casin,

survenu le 12 avril 1980, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue de la Planche, 75007 Paris.
211, rue de l'Université,
75007 Paris.

— Mme Jacqueline Tourjansky,
Philippe et Nadia,
sa femme et ses enfants,
Les familles Tourjansky et Nepveu-Durtain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Oleg TOURJANSKY,

survenu le 11 avril, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 avril 1980, à 9 heures, en la cathédrale orthodoxe russe, 12, rue Daru, Paris (8e), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, boulevard Barbès, 75018 Paris.
5, rue du Général-Estienne,
75015 Paris.

— Mme Alice Hodgson,
Mme Gilbert Vidal,
Pierre-Paul et Judy-Davielle,
Denis, Pierre, Marie-Noële, Francis, ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques VIDAL,
ancien administrateur de la Shell française,
ancien président d'U.R.G. (Butagaz),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 10 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.

A sa demande, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
219, boulevard Raspail, 75014 Paris.
13, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

— M. et Mme Francis Vogel et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Robert Edouard VOGEL,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 avril 1980, à Verviers, en Belgique, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le 9 avril, en l'église Sainte-Julienne à Verviers, et l'inhumation le 10 avril, à Erstein.
16, la Lisière-du-Golf,
92380 Garches.

— Mme Jean-Jacques Wapler,
M. et Mme Frédéric Wapler,
M. Vincent Wapler,
M. et Mme Arnault Wapler,
M. et Mme Claude Wapler,
M. et Mme Dominique Wapler,
M. et Mme Henri Roederer,
M. et Mme Maurice Huffmann,
font part du décès de

M. Jean-Jacques WAPLER,

survenu le jour de Pâques.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Seniergues, 46240 Labastide-Murat.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du retour à Dieu de

Olivier CHAMPION,

que tous ceux qui sont restés fidèles à sa mémoire assistent ou s'unissent d'intention aux messes qui seront célébrées à Vétheuil ou à Paris (Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, lundi 21 avril, à 18 h. 30).

— Une pensée fidèle est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Jean TRICHET,
ancien élève de l'Ecole normale supérieure,

en ce vingtième anniversaire de sa disparition.

Avis de messe

— Une messe à l'intention de

M. Georges REYNAUD,

décédé le 28 mars 1980, à Bordeaux, sera célébrée le mardi 22 avril, à 19 h. 15, à l'église du Saint-Sacrement, 23, avenue de Friedland, à Paris (8e).
40, rue de la Bienfaisance,
75008 Paris.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-X, jeudi 17 avril, à 17 h. 30, salle 614, bât. G, M. Gérard Hamard : « Concurrence et innovation : un programme de recherche néoschumpétérien ».

— Université de Paris-I, mercredi 23 avril, à 10 heures, salle C 22-04 au Centre Tolbiac, M. Bruno Courault : « Contribution à la théorie de l'offre de travail. Le cas de l'immigration en France (1946-1978) ».

— Université de Paris-IV, mercredi 23 avril, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, Mlle Géralde Nakam : « Montaigne témoin de son temps à travers *les Essais* ».

— Université de Paris-IV, vendredi 25 avril, à 14 heures, salle des Actes, M. Michel Cabouret : « La vie pastorale dans les montagnes et les forêts de la péninsule scandinave ».

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Michel Serres donnera une conférence sur le thème : « Le parasite », le mercredi 16 avril, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

DÉFENSE

Plaidoyer pour la bombe à neutrons

(Suite de la première page).

Par exemple, une bombe à neutrons de 1 kilotonne (1), explosant à près de 1 kilomètre pour éviter de sérieux dommages structurels à la surface, peut neutraliser le personnel militaire sur une surface de 2 à 3 kilomètres carrés. Pour obtenir le même effet militaire avec une arme à fission, il faudrait une puissance explosive de 10 à 20 kilotonnes, soit l'équivalent de la bombe d'Hiroshima ; mais une telle arme à fission causerait d'immenses destructions urbaines sur une surface d'environ 5 kilomètres carrés.

Une fois absorbés par le sol, les neutrons sont producteurs de radioactivité. Dans le cas où les armes nucléaires explosent près du sol, c'est-à-dire à 100 mètres au-dessus, la radioactivité appelée « *induite* » fait qu'une importante surface au-dessous du lieu d'explosion devient sérieusement contaminée. Mais, pour des explosions à des hauteurs plus élevées qui sont désirables avec les bombes à neutrons (pour éviter les dommages civils), les niveaux de radioactivité « *induite* » ne constituent plus aucun danger. Par conséquent, l'inquiétude si souvent exprimée concernant la radioactivité des armes nucléaires tactiques actuelles n'a plus sa raison d'être avec les bombes à neutrons convenablement utilisées.

Quant à l'application militaire des bombes à neutrons, il semble qu'il n'y ait aucune aire potentielle de conflit où l'on ne puisse les utiliser efficacement dans une guerre terrestre, à la fois pour des opérations offensives et défensives.

A ce propos, il faut noter qu'en 1977 les Etats-Unis ont, par erreur, informé leurs alliés de l'OTAN que la bombe à neutrons était uniquement conçue pour usage « défensif » en Europe contre une attaque éventuelle de blindés soviétiques. L'erreur est d'autant plus curieuse que la première étude sur l'application de la bombe à neutrons comportait des opérations potentielles d'*offensive* américaine pour des guerres limitées en Asie, où l'ennemi se déplaçait à pied et non sur roues.

Actions offensives

Les principaux avantages des bombes à neutrons dans des opérations offensives résident dans le fait que les forces ennemies, imprécisément localisées sur de vastes étendues (ce qui est, en général, le cas dans la guerre moderne terrestre et qui serait tout aussi valable pour les défenseurs essayant de localiser les forces de l'attaquant), peuvent être irradiées, sans pour autant causer de dévastation physique ni de contamination radioactive, sur de vastes étendues de terrain.

Cette absence de surfaces dévastées et contaminées rend immédiatement possible l'exploitation des effets de l'attaque nucléaire en permettant à l'offensive des blindés de se porter sur les points attaqués (facteur de haute importance pour la stratégie soviétique). De plus, si le but des forces offensives (disons l'armée rouge) est de conquérir et d'occuper un pays pour l'exploitation de ses ressources au bénéfice de la nation attaquante (disons l'U.R.S.S.), ce résultat est aisément atteint grâce à la bombe à neutrons.

En matière défensive, l'emploi des bombes à neutrons sur le champ de bataille offre des avantages encore plus grands que pour les opérations offensives. Naturellement, la capacité de sauver les biens matériels d'un pays, tout en le défendant militairement, représente une performance pour le moins fantastique. L'Europe ne sait que trop qu'une telle performance n'a pu être réalisée jusqu'à présent au moyen des armes classiques explosives. D'autre part, et ceci met précisément en évidence la déformation qui a été répandue sur la nature de la bombe à neutrons, outre que les habitants du pays envahi peuvent sauver leurs biens matériels, ils peuvent aisément et à peu de frais sauver leurs vies contre les effets des radiations. Ceci grâce aux moyens civils les plus primitifs et, de loin, plus simples que les mesures prises par l'Allemagne pendant la seconde guerre mondiale pour se protéger contre les bombardements intensifs des alliés.

Pour moins de 1 000 francs par occupant, des abris adéquats contre les radiations peuvent être construits sans nul besoin de les rendre étanches au souffle causé par les armes à neutrons, qui précisément n'émettent pas de souffle. A titre d'exemple d'une affirmation dénaturée avancée sur la bombe à neutrons, nous citerons le distingué analyste français, le général Georges Buis, soutenant que l'emploi de la bombe à neutrons occasionnerait, dans la population alliée, la perte de 1 000 à 2 000 civils pour un seul du côté ennemi. Même sans abris civils contre les radiations, cette estimation serait outrageusement pessimiste et inexacte ; mais avec des abris appropriés, la proportion pourrait s'appliquer exactement dans le sens contraire ; en fait, elle serait bien plus élevée.

Du point de vue militaire, l'emploi des bombes à neutrons en matière défensive fournit aux défenseurs une sérieuse assymétrie qui joue en leur faveur. L'agresseur, forcé d'avancer pour atteindre son objectif, doit rester à la surface du sol. Du même coup, il représente une cible commode et hautement vulnérable aux effets de radiation mortelle de l'arme à neutrons.

Quant aux défenseurs, ils peuvent se protéger dans des abris souterrains adéquats (boucliers contre les radiations), tout en faisant exploser des tirs nucléaires au-dessus de leur tête et sans danger pour eux-mêmes. Cet avantage de défense intrinsèque est si important qu'il permet d'envisager un système hautement efficace de fortifications linéaires comme celles jadis construites sur la ligne Maginot.

Un tel système devrait faire échouer en grande partie la stratégie offensive soviétique utilisant ses forces blindées ; en même temps, elle isolerait effectivement la structure civile du lieu où se livre la bataille. Ce serait en somme un retour aux anciennes « *Murailles de la Cité* », concept de défense qui, pendant des siècles, a éloigné les conflits armés des communautés civiles en France.

SAMMUEL COHEN.

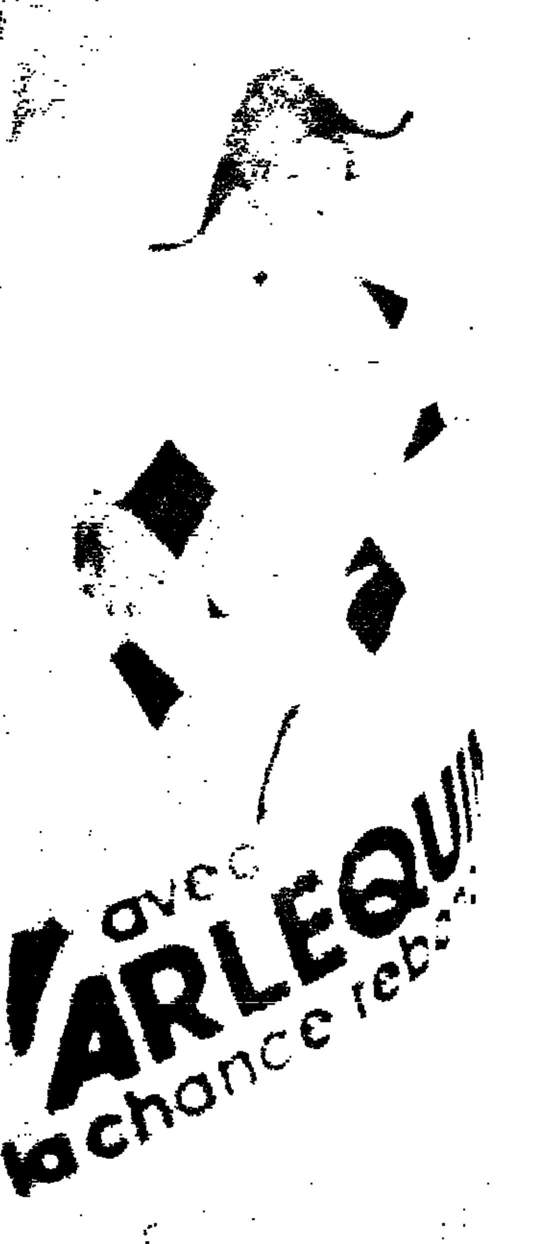
(1) La kilotonne est l'équivalent de 1 000 tonnes de T.N.T., l'explosif classique de la seconde guerre mondiale. La bombe nucléaire d'Hiroshima avait une puissance de 15 kilotonnes environ. — N.D.L.R.

Prochain article :
UNE ÉTRANGE ET NOUVELLE FORME DE GUERRE



Le Monde

MEDECINE



Drogues psychotropes et épidémiologie des troubles mentaux

Depuis 1952, date de la découverte du premier neuroleptique, la chlorpromazine, les travaux en matière de psychopharmacologie ont permis à la fois de mieux comprendre certains aspects du métabolisme biochimique du système nerveux central et de doter le psychiatre d'un arsenal thérapeutique médicamenteux qui lui faisait totalement défaut auparavant. Succédant aux neuroleptiques — médicaments qui calment l'agitation et l'hyperactivité neuromusculaire, — d'autres substances pharmaceutiques furent bientôt découvertes et mises à la disposition du praticien, notamment un certain nombre d'antidépresseurs et d'anxiolytiques. En quelques années, les psychotropes, dans leur ensemble, devaient connaître un succès commercial sans précédent. Aussi furent-ils assez rapidement, passée la première période d'enthousiasme, redoutés et considérés comme les successeurs sophistiqués de l'antique camisole de force.

La majorité des psychiatres sont aujourd'hui revenus de cet enthousiasme autant que de cette méfiance, comme en a témoigné un colloque récemment organisé à Paris par la société scientifique l'« Evolution psychiatrique » et dont le docteur Cyrille Koupernik relate et commente, ci-dessous, les principaux enseignements.

Les troubles mentaux, par ailleurs, sont-ils correctement évalués par l'épidémiologie contemporaine, française notamment ? M. Pierre Aiach, sociologue, ne le pense pas, puisque l'on constate, écrit-il, un certain nombre de surestimations sectorielles d'une part, et de sous-évaluations de l'autre. La « classification internationale des maladies », sur ce point, se révèle au demeurant instrument imparfait et apparaît comme un étiquetage sommaire.

L'heure des « traitements sur mesure »

par le docteur CYRILLE KOUPERNIK (*)

Y a-t-il eu en 1952, an I de la psychopharmacologie une révolution en psychiatrie ? Il semble bien qu'un essai ait été marqué (et transformé) par cette ligne prodigieuse qui du chimiste Charpentier va aux cliniciens Delay, Deniker et Hari, en passant par la pharmacologue, Mme Courvoisier. Et par l'homme de la Providence, Henri Laborit, qui, en cherchant autre chose (une mise au repos du système neuro-végétatif périphérique) saisit, comprend, interprète un effet central — le « désintérêt », le détachement que produit la nouvelle molécule, celle de la chlorpromazine, et lui prédit un avenir en psychiatrie. Comme l'a dit justement P. Lambert (auteur d'une toute récente monographie sur la chimiothérapie en psychiatrie) : *« Avec la découverte de la chlorpromazine aux traitements symptomatiques succède un traitement syndromique. »* Et, en effet, dès juin-juillet 1952, paraît la première étude concluante, celle de J. Delay, P. Deniker et J. M. Hari : le médicament se montre indiscutablement actif dans les états d'excitation et d'agitation.

Très rapidement, il apparaît que le médicament exerce une action favorable et durable sur la manie aiguë et certaines formes de psychoses délirantes. En d'autres termes, on en est au stade des traitements calmants et stimulants : l'éventail thérapeutique qui va se déployer aura pour ambition de se fonder sur un modèle biologique crédible de psychose.

1957 : le Suisse Kühn découvre les propriétés antidépressives de l'imipramine (alors qu'au départ une apparente similitude de formule laissait croire que ce corps était analogue à la chlorpromazine). La même année, aux Etats-Unis, N. Kline découvre les I.M.A.O., inhibiteurs de la mono-amine-oxydase, enzyme intraneuronale ayant pour fonction de détruire les mono-amines qui sont des neuromédiateurs.

Ainsi, par deux voies biochimiques différentes, l'une extra-neuronale (imipramine), l'autre intraneuronale (I.M.A.O.), arrive-t-on au même résultat : l'augmentation de la teneur de deux des neuromédiateurs au niveau de la synapse (lieu de connexion de deux neurones) et au même effet thérapeutique — l'amélioration de la dépression.

Neuromédiateurs, chimie et topographie

Parallèlement, le cerveau laisse percer certains de ses mystères. C'est un monarque constitutionnel, certes avide d'énergie : Ferreri devait rappeler qu'il consomme 20 % de l'oxygène du corps entier alors que son poids ne représente que 2 %. Mais il reçoit des messages incessants et du corps et du monde extérieur. Il stocke les mémoires (y compris celles de la petite enfance). Surtout, il transmet ses informations tantôt selon le mode électrique, tantôt selon le mode humoral, celui des neuromédiateurs.

Si nous prenons les trois plus connus d'entre eux, la sérotonine, la dopamine et la noradrénaline, nous constatons qu'ils ont un mode de formation identique : un acide aminé (tryptophane ou tyrosine) est transformé par une enzyme en précurseur qui franchit la barrière hématoencéphalique (entre le sang, les humeurs et le système nerveux central). Car notre souverain est protégé contre les irruptions intempestives. Arrivé dans le neurone (cellule cérébrale), le précurseur se mue en neuromédiateur, et celui-ci est stocké dans des vésicules situées près de la sypnapse, ou espace séparant deux neurones. C'est là qu'il attendra l'ordre de mobilisation qui va le libérer.

Toute une série de mécanismes de freinage tempèrent le passage du neuromédiateur à l'état libre et ses effets au niveau de la sypnapse. Il peut être recapté par le neurone qui vient de le laisser s'échapper. Mais il peut aussi être capté par un récepteur post-synaptique, transmettant ainsi le message. Ces récepteurs ne sont pas une cohorte immuable de fonctionnaires policés. Non seulement leur nombre varie mais encore ils peuvent accueillir différemment la même substance selon le lieu où ils agissent.

D'où une deuxième notion fondamentale, celle de la topographie des réseaux appartenant aux trois neuromédiateurs. En d'autres termes, et comme l'a montré J. Glowinski, qui, avec ses collaborateurs, a établi l'existence d'un réseau dopaminergique méso-cortical, l'expression (en termes de comportement) d'un message dépend aussi de la vocation des structures neurologiques sollicitées.

Bien plus, cette grande voie régulatrice réagit aussi bien aux variations de l'environnement (isolement) qu'aux médicaments psychotropes.

La « camisole chimique » ?

Je mentionnerai brièvement parmi ceux-ci, à côté des neuroleptiques et des antidépresseurs, une troisième classe, celle des tranquillisants (benzodiazépines), dont Edouard Zarifian a rappelé qu'on venait, en 1977, de trouver le système neuromédiateur auquel ils se rattachaient, celui de l'acide gamma-amino-butyrique (ou G.A.B.A.).

Mais il paraît encore plus utile de rapporter certaines données pharmacologiques dont a fait état le professeur Morselli. Il y a de grandes variations du taux sérique d'une substance administrée à doses égales à deux sujets différents. D'où la nécessité de dosages de taux sériques. Cela d'autant plus que souvent le manque de « compliance » (coopération du malade, de sa famille ou du personnel soignant) font que le taux sérique subit de larges oscillations préjudiciables au résultat. Il y a une dose optimum ; au-dessous, le produit n'agit pas ; au-dessus, trop, c'est trop. Il faut en finir avec tout ce qui pourrait donner un semblant de justification aux campagnes de dénigrement dont ces produits, qualifiés de *« camisole de force chimique »*, sont encore l'objet. L'heure n'est pas aux grandes thérapeutiques de sidération, mais à des traitements sur mesure.

Mais aussi faudrait-il, et H. Dufour, de Marseille, l'a dit avec beaucoup de pertinence, mettre une sourdine à une dynamique du marketing, dont ne sauraient bénéficier ni la recherche ni la thérapeutique. Il faut aussi rassurer et, qui sait, décevoir : ces médicaments ne modifient pas la personnalité. L'usage des neuroleptiques n'a pas réussi à entamer la conviction ardente de ceux qui, dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux, ont continué à « penser autrement ».

(*) Professeur au collège de médecine. Psychiatre de l'Hôpital américain (Paris).

La pseudo-inflation des maladies mentales

par PIERRE AIACH (*)

LA spirale inflationniste qui nous emporte vers des horizons pour le moins incertains semble toucher les domaines les plus variés. Ainsi en est-il apparemment d'un domaine spécifique : celui des troubles mentaux. En effet, il est assez fréquent d'entendre parler, sinon d'inflation de la folie, du moins d'augmentation des troubles mentaux et, par une escalade à peine perceptible, des maladies mentales. Si la preuve fait le plus souvent défaut — mais c'est dans l'air du temps, celui de la dépression, des déprimés et frustrés en tout genre, le temps de la psychanalyse et du psychanalysme, des sectes mystico-thérapeutiques et des médico-socio-psychologues — il faut convenir que ce n'est pas chose facile de l'obtenir, si tant est que cela soit possible et que des enquêtes sur la santé mentale puissent refléter autre chose qu'une construction idéologique produite par le système social à un moment donné de son histoire.

Néanmoins, dans le maquis des statistiques de morbidité, il arrive que se dessinent d'intéressantes configurations. Par exemple, on peut apercevoir l'irrésistible courbe ascensionnelle des troubles mentaux dans les diagnostics indiqués par les médecins de pratique libérale, troubles mentaux qui auraient considérablement augmenté entre 1968 et 1973, passant de 4,1 % à 6,7 % (sans compter l'alcoolisme) dans l'ensemble des diagnostics médicaux, soit une progression relative de 63 % en cinq ans. Par ailleurs, les troubles mentaux comme affections de longue durée prises en charge par la Sécurité sociale ont augmenté de 85 % entre 1968 et 1975.

Une baisse très relative

Quant à la morbidité en hôpital psychiatrique, on observe une progression pour les *« premières admissions »* de 26,5 % entre 1968 et 1975 (les états névrotiques et troubles de la personnalité progressant de 41 % et les états dépressifs non psychotiques de 96 %), alors que, pour les *« existants »*, on a commencé à assister à une baisse, très relative entre 1968 et 1971, qui s'est accélérée jusqu'en 1975 (— 12 % en sept ans).

Ces quelques données semblent bien indiquer une relative stagnation de la prévalence des troubles mentaux en hôpital psychiatrique, alors que la tendance à l'augmentation concerne essentiellement des troubles de type dépressif et névrotique. Si l'on se tourne vers les résultats d'une enquête faite par l'INSERM, à Boulogne-Billancourt en 1972, on constate que le nombre de sujets *« atteints »* de troubles mentaux est multiplié par 2,8 quand on passe des déclarations lors de l'enquête dans la population à ce qui ressort au moment d'un examen de santé systématique effectué auprès des mêmes individus (avec les troubles du sommeil, le multiplicateur devient égal à cinq !).

C'est dire qu'on est loin d'avoir fait le plein des diagnostics médicaux dans ce domaine : heureux marché des psychotropes ! C'est dire aussi qu'on ne peut, dans un tel domaine, tirer des diagnostics médicaux en pratique libérale ou des déclarations faites dans des enquêtes de santé très extensives une réelle mesure de la morbidité différentielle, selon le sexe ou la catégorie sociale, par exemple ; ce d'autant plus que, sur ce point, les données épidémiologiques d'enquêtes françaises et étrangères portant sur l'état de santé mentale de la population, sur la morbidité hospitalière, sont le plus souvent opposées à celles qui proviennent de la pratique libérale (1).

Alors, qu'est-ce qui pousse les médecins à porter de tels diagnostics et, apparemment, à en porter de plus en plus ? Paradoxalement, pourquoi n'y en a-t-il pas plus puisque, dans la logique médicale de la consultation, le médecin est amené non seulement à répondre à la demande du patient, mais à essayer de détecter tout ce qui peut paraître médicalement suspect, logique particulièrement prononcée quand il s'agit d'une première consultation et poussée à son extrême lors d'un examen systématique de santé ? A la limite, on peut se demander ce qui empêche un médecin de détecter chez la plupart de ses patients (2) l'existence plus ou moins prononcée d'un mauvais état de santé mentale qui, vu le laxisme de la *« classification internationale des maladies »* (C.I.M.), en ce domaine, se verra transformé en trouble mental.

Une infinie variété de symptômes

En effet, cette classification permet d'inclure dans la catégorie des troubles mentaux une variété quasi infinie de symptômes ou d'états. On y trouve, par exemple, tous les cas plus ou moins prononcés d'anxiété, d'angoisse, de dépression, d'agressivité, les problèmes de sommeil, les réactions à un malheur ou à une difficulté, l'homosexualité, la frigidité, l'impuissance, la masturbation, l'énurésie, les difficultés scolaires, les troubles somatiques dont on n'a pu préciser l'origine organique, l'aérophagie, et cette nouvelle entité adoptée par l'O.M.S. : les *« personnalités amorales ou antisociales »*, dont la définition peut s'appliquer à tous les marginaux et les dissidents de par le monde.

On y trouve aussi toute une foule d'autres individus, comme ceux que frappe la dépendance à l'égard du tabac, des antidépresseurs, la prise de médicaments non prescrits, les troubles psychosomatiques, les mouvements stéréotypés, les algies sans diagnostic médical, ou encore les troubles caractérisés par des comportements tels que la provocation, la désobéissance, l'humeur querelleuse, le mensonge, la taquinerie et les autres perturbations des relations avec autrui, etc.

Comment passer au travers d'un tel étiquetage ! En fait, les médecins qui participent aux enquêtes du genre de celle qu'a menée l'INSERM en 1975, ou de celles qu'ont entreprises des organisations travaillant pour les laboratoires pharmaceutiques, sont loin de se douter que bien des indications diagnostiques et symptomatiques qu'ils portent vont se transformer en troubles mentaux une fois passées à la moulinette du codage de la C.I.M..

Sans doute, aussi, ne savent-ils pas toujours que, selon la façon dont les individus ont pu réagir face à un certain nombre de problèmes personnels, ont perçu certains symptômes de type organique ou non, selon l'idée qu'ils se font du rôle du médecin, selon le temps dont ils disposent, ils iront ou non consulter et, surtout, s'ils le font, ils s'exprimeront sous forme de symptômes plus ou moins somatiques ou de problèmes d'ordre affectif et relationnel.

C'est pourquoi il apparaît que les femmes, plus portées que les hommes à s'exprimer d'une façon intime et personnelle, à déclarer des symptômes d'ordre psychique pour un même indice de santé mentale (enquête de « Manhattan ») et aussi davantage perçues par les médecins comme « vulnérables » psychiquement, paraissent plus atteintes pour tous les troubles névrotiques ou de la personnalité. Il en va de même pour les classes sociales : les plus forts détenteurs de capital culturel et linguistique sont aussi les plus aptes à exprimer sur le mode réflexif des difficultés et problèmes que d'autres présenteront au médecin sous forme de symptômes objectivables, organiques ou pas. C'est ce qui fait qu'effectivement, pour certains groupes d'âges, les hommes et les femmes des catégories « supérieures » recueillent ou déclarent un peu plus de diagnostics et symptômes de troubles psychiques.

Cependant l'ouverture de plus en plus large de la C.I.M. aux troubles mentaux, la tendance générale à la psychologisation et à la médicalisation d'un nombre grandissant de secteurs du champ social, la tendance de plus en plus marquée à chercher auprès du corps médical et de spécialistes une écoute, sinon une solution à des problèmes personnels ne peuvent rendre compte d'une progression aussi forte que celle que l'on a pu observer.

C'est là, sans doute, qu'il faut envisager le rôle qu'a dû jouer le marché grandissant des psychotropes, dont les ventes auraient doublé entre 1968 et 1975, le chiffre d'affaires hors taxes des tranquillisants par exemple passant de 150 millions en 1972 à 360 millions en 1976. Il est vraisemblable que l'existence de produits censés répondre à une symptomatologie donnée, et pour laquelle il n'y avait pratiquement pas de remède de cet ordre, doit encourager les patients à les demander aux médecins et pousser ceux-ci à envisager un traitement chimiothérapique, tandis que le matraquage publicitaire, particulièrement puissant dans ce domaine, est là pour les inciter à prescrire davantage.

Paré ainsi de son pendant chimique, le diagnostic « trouble mental » prendra une place et une légitimité relatives à l'efficacité suposée que le médecin accordera à son action thérapeutique, auparavant bien incertaine. Quant aux nouveaux drogués des médicaments psychotropes, une grande partie d'entre eux finissent par entrer dans la cohorte des « véritables malades », étant donnée la liste non négligeable des effets secondaires.

Une progression importante des suicides

Ainsi, un peu comme dans le phénomène de l'inflation financière où on assiste à une montée des prix et à un gonflement de la masse monétaire sans contrepartie en biens et services, les troubles mentaux augmenteraient au niveau de leur apparence statistique et de leur prise en compte institutionnalisée, sans que cela corresponde à une réelle « détérioration » mentale de la collectivité. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille nier pour autant l'importance grandissante de certains facteurs pathogènes producteurs d'insécurité et d'angoisse, comme par exemple le chômage des jeunes depuis 1974, auquel semble répondre, comme un écho, une progression inquiétante des suicides — à moins de 35 ans — depuis quelques années.

(*) Sociologue, chargé de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

(1) La littérature, abondante en ce domaine, montre qu'il n'y a pas de différence entre sexes (alors que les femmes recueillent apparemment plus de diagnostics auprès des médecins) et que le pourcentage de malades mentaux décroît lorsqu'on s'élève dans l'échelle sociale (contrairement à ce qui semblait apparaître dans l'enquête nationale INSERM de 1974-1975 auprès des médecins, mais qu'un ajustement fait en fonction de l'âge et du sexe rend en fait non significatif).

(2) Dans la fameuse enquête américaine de « Manhattan » (1963), il apparaît que moins d'un cinquième de la population est considéré comme dépourvu de troubles psychiatriques, trois cinquièmes souffrent de formes sub-cliniques et un quart montre une grande difficulté d'adaptation à la vie et est sérieusement perturbé.

LES LENTILLES DE CONTACT

Opticiens ou médecins ?

Huit cent mille Français environ portent actuellement des lentilles de contact, soit 1,3 % de la population contre 6 % en Allemagne fédérale et 10 % aux Etats-Unis. Une augmentation du nombre des porteurs de lentilles est donc prévisible à court terme en France. Or depuis des années l'adaptation et la surveillance du port de ces prothèses est à l'origine d'un conflit entre les ophtalmologistes (médecins) et les opticiens (non médecins). Lors d'une réunion organisée dernièrement à Paris par leur syndicat national, les ophtalmologistes ont à nouveau soulevé ce problème. Le docteur Cochet (vice-président de la société européenne de contactologie) estime que ces actes sont uniquement du ressort du médecin spécialisé, car, seul ce dernier peut dépister précocement les complications, certes rares, que peut entraîner le port de lentilles. En outre, bien qu'ils ne puissent fournir de statistiques, les membres de ce syndicat ont l' « *intime conviction* » que les complications sont plus fréquentes ou plus tardivement décelées, dans la majorité des cas, lorsque l'adaptation et la surveillance est effectuée par un opticien.

Le syndicat national des adaptateurs d'optique de contact (non médecins) s'est élevé à plusieurs reprises contre cette prise de position des ophtalmologistes. Ce syndicat rappelle que la profession d'opticien-lunetier est réglementée et que le diplôme obtenu après trois années d'études après le baccalauréat donne aux opticiens le droit d'exercer toutes les activités de leur profession. Il précise, d'autre part, que les activités exercées par les opticiens n'entraînent pas plus de complications oculaires que celles que pratiquent les médecins, et que, en outre, ils préconisent toujours à leurs clients une visite préalable, bien que non obligatoire, chez leur ophtalmologiste dans le but de dépister une contre-indication éventuelle.

Un projet de loi

Actuellement, selon le code de santé publique, les opticiens ont le droit d'adapter des lentilles de contact sans ordonnance médicale aux personnes âgées de plus de seize ans. Et trois actions en justice pour exercice illégal de la médecine, intentées à l'encontre d'opticiens-adaptateurs, ont abouti à leur relaxe pure et simple. Une de ces affaires, récemment venue en appel et pour laquelle le syndicat national des ophtalmologistes s'était porté partie civile, a abouti à la même conclusion (*le Monde* du 14 février).

Pour mettre un terme à cette situation conflictuelle, qui sème le doute dans l'esprit du public, un projet de loi avait été soumis dès 1973 aux deux assemblées, qui n'avaient pu trouver un terrain d'entente. Pour ces raisons, M. Jean Briane (député U.D.F. de l'Aveyron) a établi en 1977 un rapport avec la collaboration de M. Schwint (sénateur socialiste du Doubs), qui devait permettre aux deux assemblées de se mettre d'accord.

Mais ce rapport ne fut jamais inscrit par le gouvernement à l'ordre du jour du Parlement. On peut lire notamment dans ce texte :

Les deux rapporteurs « *partagent l'un et l'autre la conviction que les ophtalmologistes et les opticiens-adaptateurs doivent jouer, en ce domaine, des rôles complémentaires et non pas concurrentiels. Il appartient à l'ophtalmologiste de prescrire les lentilles cornéennes après avoir examiné les yeux du patient et de contrôler* a posteriori *la bonne adaptation de sa prothèse. Il revient à l'opticien qualifié de procéder à l'appareillage du client sur la base de la prescription médicale. Cet appareillage comprend l'adaptation et la délivrance des prothèses optiques de contact* ».

Clarifier la situation

Ce texte aurait-il résolu tous les problèmes ? Probablement pas, mais il aurait eu le mérite de clarifier la situation, de répartir les tâches et de contrôler plus attentivement la formation et les conditions de travail des opticiens. En effet, actuellement, affirment les ophtalmologistes, n'importe qui, sans aucun diplôme, peut vendre et adapter des lentilles. Quoi qu'il en soit, les opticiens détenaient en 1977, environ 70 % du marché de l'adaptation des lentilles ; en 1979, ce pourcentage n'était plus que 50 %. Il semble donc que le public, informé de plus en plus fréquemment des complications entraînées par le port des lentilles dans certains cas, préfère aller consulter un médecin. Mais le flou actuel de la législation est préjudiciable à la santé publique, comme l'écrivait en 1977 dans son rapport M. Jean Briane, « *dans l'intérêt tant des déficients visuels que des professions concernées par l'adaptation des prothèses optiques de contact, il n'est que temps de parvenir à un texte définitif* ».

CORRESPONDANCE

POUR UN AUTRE « LIBRE CHOIX »...

A la suite des articles parus dans « le Monde » du 19 mars dernier au sujet du secteur privé de l'hôpital public, nous avons reçu un certain nombre de lettres. Nous publions ci-dessous deux des plus significatives.

(...) Il est difficile de prétendre maintenir en l'état, contre vents et marées, un privilège certes légal, mais tout à fait exceptionnel au sein du service public. Il est vrai que les « rémunérations annexes » des hauts fonctionnaires et des grands corps de l'Etat posent des problèmes voisins et sont d'ailleurs également controversées, la « transparence » n'étant en outre malheureusement pas la règle.

La grande erreur des pouvoirs publics a été de perpétuer ces dispositions au-delà des trois ou quatre années nécessaires à « l'installation » de la réforme hospitalo-universitaire de 1958. Point n'était besoin dès lors d'offrir à l'élite hospitalo-universitaire et hospitalière des revenus supplémentaires pour la retenir dans un milieu dont elle répugne pour sa quasi-totalité à se séparer. Les jeunes agrégés de médecine n'en demandaient pas tant, mais certains y ont vite pris goût et comptent désormais parmi les plus farouches partisans.

Il convient donc de distinguer le problème des « abus » de celui du principe lui-même de l'existence d'un secteur privé (...).

Inutile de se voiler la face : des abus qualitatifs et quantitatifs existent, et tout le monde le sait bien en milieu hospitalier. Il est vrai que l'administration ferme les yeux la plupart du temps pour éviter de se colleter avec la citadelle médicale qui la domine « moralement » et « politiquement ». Le détail de la réglementation est d'ailleurs propice à la fraude, sauf dans certaines spécialités lorsque l'hôpital lui-même encaisse préalablement les honoraires.

Le plus triste spectacle est d'ailleurs donné par le zèle insolite de certains agents hospitaliers, paramédicaux et autres, privilégiant manifestement les « privés » du patron en sa présence, quitte à s'en plaindre amèrement dès qu'il a tourné le dos.

Je rejoins pourtant le docteur Weill lorsqu'il indique « qu'il appartient aux administrations de prendre leurs responsabilités ».

Le principe lui-même ne paraîtrait légitime que si toutes les catégories de personnels hospitaliers, du directeur au brancardier, bénéficiaient de leur propre secteur privé statutaire. Après tout, les principes de l'économie libérale ne manquent pas d'avantages et ont d'ailleurs la faveur du pouvoir en place. Au moins, l'équité au sein du service public serait-elle alors sauvegardée.

Il convient donc d' « éteindre » cette possibilité en respectant néanmoins strictement les situations existantes jusqu'au départ à la retraite des intéressés. Pour ceux qui, après un libre choix, opteraient pour l'abandon du secteur privé, et pour les futurs praticiens hospitaliers, devraient être aménagées très sensiblement les composantes de leur couverture sociale et leurs conditions d'exercice. Les avantages maladie, par exemple, devraient être calculés sur la totalité du salaire comme dans la fonction publique (et non sur les deux tiers comme pour les praticiens des hôpitaux non universitaires). De même pour l'assiette des cotisations au régime de retraite scandaleusement minorée et qui aboutit à ne servir aux intéressés au bout d'une carrière-type qu'une pension inférieure à 40 % de leur salaire de fin de carrière. Les tenants du secteur privé ne pourraient invoquer alors la nécessité de celui-ci pour assurer leurs vieux jours.

Voici à nos yeux les éléments d'une solution qui, sans léser les confrères qui utilisent la possibilité légale qui leur est donnée sans en abuser, mettrait un terme progressif et en douceur à des tensions sans doute bien embarrassante pour les responsables de la santé de ce pays. C'est en tout cas celle que nous avons récemment proposée, au cabinet de M. Barrot, d'appliquer aux anesthésistes - réanimateurs C.H.T. des Centres hospitaliers universitaires qui représentent un médecin temps-plein hospitalier sur sept au total.

Docteur A. BOCCA,
président du Syndicat des anesthésiologistes du cadre hospitalier temporaire.

∴

« Je voudrais soulever le problème du secteur extra-hospitalier de médecins ayant opté librement pour le statut hospitalo-universitaire qui leur était proposé ; qui, de ce fait, ont en principe renoncé à toute activité privée en dehors de l'hôpital, mais qui, au vu et au su de tous, continuent à exercer dans des cliniques privées. Bien plus, certains vont opérer à l'étranger, alors que tout déplacement hors de France en cours d'année doit faire l'objet d'une demande de l'intéressé au ministère de l'éducation nationale, justifiant son déplacement et soumis à son accord.

» Il est impossible que les ministères de l'éducation nationale et de la santé publique ignorent ces faits, qui leur ont été signalés maintes fois. Ils préfèrent fermer les yeux, et aucune sanction n'est prise pour faire cesser ce scandale. Il est bien évident que cette activité extra-hospitalière ne peut s'exercer qu'au détriment des soins accordés aux malades hospitalisés dans leur service ; au détriment aussi de l'enseignement que ces médecins ont mission de dispenser aux étudiants et de la recherche qu'ils sont supposés faire.

» En tolérant ces pratiques, l'administration s'en rend complice ; elle sape ses propres règlements ; elle ternit l'image d'un service qui devrait être au-dessus de tout soupçon si l'on veut qu'il inspire confiance. Le discrédit qu'elles entraînent ne risque-t-il pas de rejaillir sur les médecins qui, dans leur immense majorité, respectent leur contrat ? Et peut-on espérer inculquer aux étudiants et aux jeunes médecins les notions d'éthique médicale, quand on leur met sous les yeux de telles entorses à la morale professionnelle ? »

Professeur Guy VOURC'H
(Paris).

LIVRES

■ BRETONNEAU, « LE MÉDECIN DE TOURS », d'Emile Aron, Editions C.L.D., 90 F environ.

« *Un germe spécial, propre à chaque infection, donne naissance à chaque maladie contagieuse.* » Cette phrase prononcée cinquante ans avant les grandes heures de Louis Pasteur, par Pierre Fidèle Bretonneau, définit à elle seule l'extraordinaire personnage auquel Emile Aron, doyen honoraire de la faculté de médecine de Tours, consacre un livre. Il n'y a chez Bretonneau ni talent divinatoire, ni prescience mystérieuse. Pour montrer que la diphtérie et l' « *angine maligne* » sont une seule et même maladie, quelle que soit la classe sociale, il ira de nuit déterrer les corps au cimetière de Tours.

Comme tout novateur, il fut en butte au mépris, à la méfiance et à l'incrédulité de ses contemporains. Il faut dire que la médecine de la première moitié du dix-neuvième siècle, sous l'influence de Broussais, est très proche des personnages de Molière, pour qui tout venait du tube digestif, et la saignée était la panacée : La France importait alors huit millions de sangsues par an !

Balzac, qui décrivit dans *la Comédie humaine* certains des grands médecins de son temps, Broussais, Dupuytren, Bouillaud, Origet, a oublié son « pays » Bretonneau. En sous-titrant son livre « *Le médecin de Tours* », Emile Aron redonne à Bretonneau une dimension balzacienne méritée.

■ SOINS URGENTS EN SITUATION DE CATASTROPHE, par Médecins sans frontières, Hermann, éditeur, 270 pages, 64 F environ.

Fruit d'un travail collectif, cet ouvrage, auquel ont participé, outre les membres de Médecins sans frontières, de nombreux professeurs de médecine et de chirurgie, rassemble tout ce que doit savoir un médecin, un infirmier ou un secouriste confronté à une situation de catastrophe. Il aborde successivement les gestes d'urgence (assistance respiratoire, intubation, trachéotomie d'urgence, arrêts cardio-respiratoires, accouchement...), l'urgence collective et l'épidémiologie des désastres. Les nombreux schémas et graphiques confèrent à ce livre un caractère clair et concis qui aide à la compréhension des gestes ou des attitudes pour lesquels la rapidité doit être la caractéristique principale.

■ NAISSANCE, CONTRACEPTION, AVORTEMENT, LES MOYENS DE DÉCIDER, Editions sociales, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris, 179 pages, 35 F environ.

Sous ce titre est rassemblé l'ensemble des interventions des parlementaires communistes prononcées lors du débat de novembre 1979 au cours duquel a été reconduite la loi de 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.). Dans sa préface, M. Georges Marchais estime que « *la politique menée par M. Giscard d'Estaing s'oppose en tous points à l'exercice de la liberté de donner la vie* ». Stigmatisant la politique sociale menée par le gouvernement, ainsi que la « *démagogie du parti socialiste* », et son « *double langage* », le secrétaire général du P.C.F. ajoute : « *Parce qu'il est le parti de la libération sociale et humaine, le parti communiste français est le parti de la libération de la femme (...). Tous les hôpitaux publics doivent pratiquer cet acte médical (l'I.V.G.) qui doit être pris en charge par la Sécurité sociale.* »

■ L'ARRACHE-CORPS, du docteur Mazourki, Editions Alternative et Parallèles, 260 pages, 43 F environ.

Au moment où l'actualité braque ses feux sur les démêlés de certains chercheurs avec les défenseurs des animaux, le livre du docteur Marzouki vient à point pour nous rappeler que l'homme a été, et demeure, le terrain de nombreuses expériences qui ne sont pas toujours dignes d'être considérées comme « scientifiques ». Des premières autopsies clandestines d'Ambroise Paré aux débuts de la vaccination contre la variole ou la rage, des expériences sur des condamnés à mort aux « médecins de la mort » nazis, l'auteur dresse le bilan des découvertes médicales réalisées, et des crimes commis par des prétendus « scientifiques » sous couvert de recherches.

Malades mentaux, personnes hospitalisées sans ressources, prisonniers, sont, dit l'auteur, les victimes habituelles de certains travaux de recherche. Il dénonce le divorce qui existe entre les besoins réels et certaines tentatives qu'il qualifie de « délirantes » : domination du code génétique, domination de la mort, etc. L'homme étant le but et le moyen de la médecine, l'auteur se demande s'il n'y a pas moyen de « *rogner un peu sur l'addition à payer* » en luttant, par exemple, pour que les travaux qui ont montré les effets dangereux de certains produits sur l'homme (alcool, carbures aromatiques) ne soient pas enterrés pour des raisons économiques et politiques. Le docteur Marzouki plaide donc pour une éthique de l'expérimentation humaine, afin que l'homme sain ou malade puisse garder sa dignité et ne pas être exposé à des dangers pour satisfaire la curiosité de certains chercheurs.

Dictionnaire des aliments

★ DICTIONNAIRE DES ALIMENTS ET DE LA NUTRITION, du Dr Camille Craplet et de Josette Craplet-Meunier. Le Hameau Editeur, 500 p., environ 100 F.

Ce dictionnaire a été réalisé — en collaboration — par un médecin nutritionniste, maître de conférences à l'Institut national agronomique, dans le but de renseigner les lecteurs sur la valeur des aliments plus ou moins élaborés offerts par la société de consommation et de faire comprendre la finalité de l'alimentation pour que chacun puisse déterminer où se trouve le juste milieu entre le plaisir de manger et l'hygiène alimentaire. A la fois médical et pratique, cet ouvrage fait le point sur les aliments et leur composition, leur valeur calorique, leur mode de préparation ; le fonctionnement du métabolisme humain ; les maladies de la nutrition, l'obésité et les régimes ; les procédés industriels de fabrication et de conservation des produits alimentaires.

Un ouvrage qu'il serait souhaitable de consulter souvent et de placer peut-être à cet effet près des livres de cuisine sur les rayons des bibliothèques familiales.

● *L'université René-Descartes* (Paris V, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75270 Paris Cedex 06), vient de créer en collaboration avec l'université de Harvard, un diplôme d'études supérieures « Gestion et Santé ». L'enseignement conduisant à ce diplôme sera dispensé sur deux années universitaires. Il comprend un enseignement théorique et pratique de 100 heures, organisé en six semaines et s'adresse plus particulièrement aux médecins, pharmaciens et odontologistes, qui sont ou seront appelés à assumer la responsabilité d'un service hospitalier.

LES LUNETTES A MONTURE UNIQUE

Mon attention a récemment été attirée par le manège d'un homme, apparemment de condition modeste, qui furetait dans une caisse de carton, au marché aux puces de la porte de Clignancourt. Quel ne fut pas mon étonnement de constater qu'il fouillait dans un enchevêtrement de lunettes de toutes tailles et de toutes couleurs pour tenter d'y trouver son affaire. Il put enfin se rendre propriétaire, moyennant une pièce de 10 F, d'une paire de besicles indéterminée.

« *Mais la Sécurité sociale ?* » lui demandai-je alors en m'approchant de lui. Et voici ce qu'il me répondit, dont j'ai vérifié l'exactitude à bonne source : il n'existe qu'un seul modèle de monture de lunettes remboursé par la Sécurité sociale. Ce modèle, unique pour adultes et enfants, unique pour grands, gros, petits, maigres, est appelé modèle 48 × 22. Il est mieux adapté par sa taille aux adultes qu'aux enfants. Il remplace le modèle précédent qui, lui, était plus adapté aux enfants qu'aux adultes. C'est dire que MM. Giscard d'Estaing et Barre, tous deux porteurs de lunettes, et de morphologie très différente, ont eu beaucoup de chance de disposer des moyens nécessaires à l'achat de montures « non remboursées » (...).

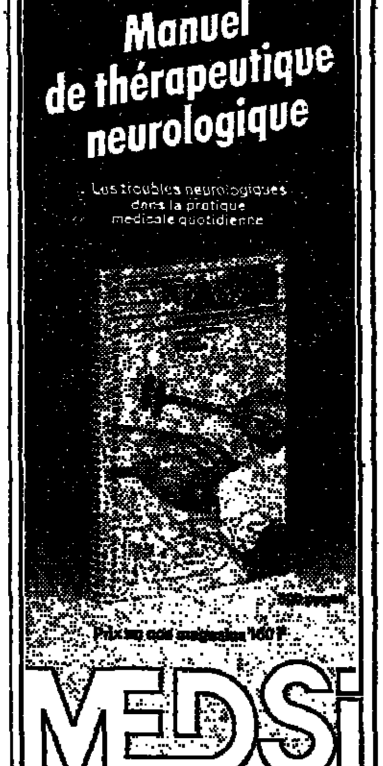
Aujourd'hui, alors que la « réforme » a été introduite dans les modèles de montures remboursées, les deux principaux personnages de l'Etat sont à l'abri de ce genre de difficultés. Ce sont maintenant, avec la 48 × 22, les enfants qui souffrent, ce qui n'est pas de chance.

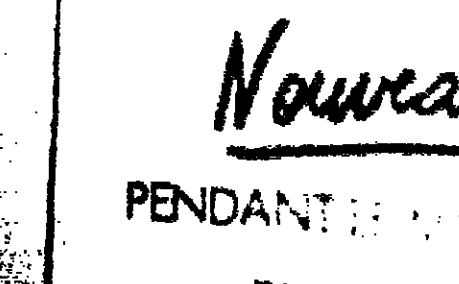
Mon opticien m'a toutefois précisé que ces lunettes trop grandes pour les enfants existaient en deux couleurs, rose et gris, ce qui est tout de même une compensation... (...).

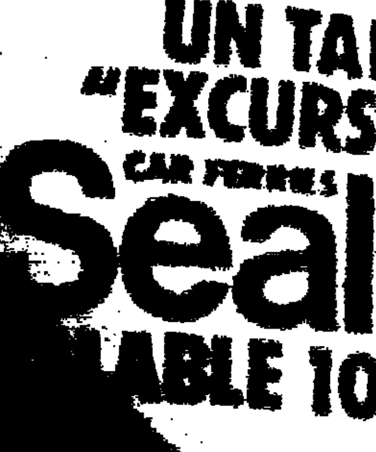
Il m'a paru tout de même intéressant de montrer que notre République de boutiquiers savait où placer ses économies.

Dr ALEXANDRE SEILINGER
(Rocquencourt).









SPACELAB : un programme ambitieux dont l'avenir n'est pas clair

Lorsqu'ils décidèrent de construire la fusée Ariane en 1973, les pays européens qui allaient constituer l'Agence spatiale européenne (ESA) lancèrent simultanément un second grand programme : le laboratoire orbital Spacelab, destiné à prendre place dans la soute de la navette spatiale américaine pour des missions courtes (une semaine) mais fréquentes. La première mission était alors envisagée pour 1980 — mais des retards dans la construction du Spacelab, et surtout dans la mise au point de la navette spatiale ont renvoyé le premier vol à septembre 1982 au mieux.

Le début de l'année 1980 a été marqué par deux décisions importantes pour le programme Spacelab. L'une concerne le financement : une nouvelle tranche de crédits, qui devrait suffire pour mener le programme à bonne fin, a été accordée par les membres de l'ESA. L'autre est un contrat d'achat d'un second Spacelab signé par la NASA au bénéfice de l'industrie européenne (le Monde du 5 février et du 15 mars).

Si tout se passe bien dans les mois qui viennent, le Spacelab sera livré à la NASA au début de l'année prochaine et volera dans dix-sept mois. Le programme lancé en 1973 sera alors achevé. Mais cela ne veut pas dire qu'on n'entendra plus parler du Spacelab. Bien que rien ne soit encore financé, il est probable que l'ESA achètera à la NASA d'autres vols Spacelab (le premier est gratuit) pour prolonger les expériences faites lors du premier vol. D'autre part devraient être entreprises des études sur des améliorations futures du laboratoire orbital, visant à le rendre autonome, la navette spatiale l'abandonnant dans l'espace puis revenant le chercher pour le ramener sur la Terre (le Monde du 24 janvier 1979). Mais l'avenir ultime du Spacelab dépend de celui des vols habités, dont l'utilité est actuellement discutée.

Alors que l'Union soviétique vient de réactiver la station Saliout-6 et d'y envoyer un nouvel équipage pour recommencer un cycle d'expérimentations en astronomie, télédétection des ressources terrestres, physique des matériaux, biologie spatiale..., les Etats-Unis n'ont toujours pas d'hommes dans l'espace. La cause en est le retard de la navette spatiale qui, depuis de nombreux mois, est toujours à un an de son premier vol. Et tant que la navette ne vole pas, le laboratoire Spacelab, que construit l'Agence spatiale européenne, n'a aucune chance de quitter le sol. En principe, il doit prendre place sur la onzième mission de la navette, actuellement prévue pour septembre 1982, cette date supposant que le premier vol ait lieu en mars 1981. Tout nouveau retard du premier vol de la navette se répercuterait automatiquement sur celui du Spacelab. Trois astronautes européens — un seul volera — se préparent depuis 1977 pour cette mission qui aurait dû, en principe, avoir lieu en juillet prochain.

En principe, car même sans retard de la navette, le Spacelab n'aurait pas été prêt à temps : sa construction a pris du retard — et cela s'est traduit sur les coûts. Lors de la conférence spatiale européenne de 1973, quand furent décidés les deux gros programmes, Spacelab et Ariane, le coût était évalué à 308 MUC (millions d'unités de compte). Il était prévu une marge d'aléas de 20 %. Or les 120 % ont été dépassés, et récemment les membres de l'ESA se sont résignés à financer une nouvelle augmentation de 20 %, ce qui porte le plafond à 431 MUC (toujours au prix de 1973) (1). Ce fut une décision difficile, car l'Italie, qui finançait 18 % du Spacelab (derrière la R.F.A., 53,54 %, et avant la France, 10 %), a refusé de participer, sauf de façon symbolique, à la nouvelle tranche de financement. Elle estime avoir déjà payé plus que sa part, dans la mesure où moins de 12 % des dépenses reviennent à l'industrie italienne. Les autres membres se sont donc répartis le surplus, ce qui n'est pas allé sans discussions sévères. Finalement, l'accord s'est fait sur une nouvelle grille.

Une réduction de 13,8 %

Le directeur du programme Spacelab à l'ESA, M. Michel Bignier, est très affirmatif sur le respect du nouveau plafond de dépenses. Le Spacelab sera livré à la NASA, pour partie en février 1981, pour partie en juin. Un accord passé entre les deux agences limite les frais qui pourraient incomber à l'ESA en cas de nouveau retard du vol ; un retard qui pourrait bien résulter du programme économique du président Carter, qui prévoit une réduction de 13,8 % du budget demandé par la NASA.

Celle-ci a signé, fin janvier, le contrat d'achat d'un deuxième exemplaire du Spacelab. Ce contrat, qui était prévu depuis 1973, a aussi donné lieu à des discussions difficiles. Les premières propositions faites par Erno, la firme allemande qui mène le consortium des industriels européens du Spacelab, avaient été jugées beaucoup trop chères. Finalement, le contrat porte sur une somme de 117,1 MUC au prix de 1979 (855 millions de francs) auxquels s'ajoutent une dizaine de MUC représentant les frais de gestion de ce contrat par l'ESA. Il est possible qu'un contrat supplémentaire, d'environ 15 MUC, soit signé par la NASA pour la fourniture d'un système assurant le pointage des appareils d'observation astronomique ou solaire.

Une version militaire

Est-ce le début d'un marché du Spacelab ? Certes non ; on ne verra pas d'autre commande — ou seulement à long terme, et pour des versions améliorées : deux commandes américaines sont envisagées entre 1986 et 1990. Mais il est possible que des appareils ou des sous-systèmes conçus et fabriqués pour le Spacelab trouvent un marché ailleurs. Ainsi l'U.S. Air Force envisage de se doter d'un laboratoire spatial spécifique, qui pourrait être assez semblable au Spacelab.

Pour des raisons politico-militaires, le laboratoire sera construit par une firme américaine, mais l'ESA a obtenu que dans la compétition qui va commencer une certaine préférence soit donnée aux firmes qui incluront dans leur proposition du matériel européen existant. Les réponses à l'appel d'offre seront remises en juin, et les contrats européens pourraient être signés au début de l'an prochain.

Cela pourrait augmenter le plan de charge des équipes qui fabriquent le Spacelab, mais ne fournira presque rien aux bureaux d'études. Dans les projets initiaux, on imaginait qu'après avoir étudié le Spacelab les équipes étudieraient des améliorations. Mais le retard pris renvoie à plus tard ces études. Surtout l'avenir du vol spatial habité n'est pas très clair. Alors qu'en 1973 on voyait bien un développement des séjours dans l'espace conduisant à une station spatiale habitée en permanence — c'est la voie que suivent les Soviétiques, — les études faites ces dernières années réduisent le rôle de l'homme. C'est que l'homme est un « instrument » très coûteux, car les précautions à prendre pour assurer sa sécurité se traduisent par un nombre impressionnant de kilogrammes à mettre en orbite.

D'autre part, les progrès des automatismes permettent de se passer de l'homme pour des opérations où sa présence était indispensable il y a quelques années. Certains extrapolent et concluent qu'il sera bientôt inutile d'utiliser des astronautes, que toute l'exploitation de l'espace se fera en l'absence d'hommes. D'autres estiment qu'il ne faut pas aller si loin. Si des processus bien maîtrisés par exemple une fabrication industrielle utilisant les conditions spatiales, doivent se faire sans présence humaine — celle-ci ne serait guère qu'un élément perturbateur — l'homme est par contre indispensable pour toutes les phases de mise au point de cette fabrication, et sans doute aussi pour la maintenance.

La voie « purement automatique »

C'est là un choix de stratégie, lourd de conséquences à long terme, mais qui, à plus court terme, détermine très directement l'avenir du Spacelab. Actuellement, le choix n'est pas fait, et l'on craint un peu à l'ESA qu'il ne se fasse de manière implicite : si l'on n'étudie pas de prolongement du Spacelab, on sera forcément orienté dans quelques années vers la voie « purement automatique ». Pour laisser le choix ouvert, il faut quelques études relativement peu coûteuses : l'exécutif de l'ESA voudrait 1,6 MUC cette année, une dizaine de MUC en 1981 et 1982. Les délégués des pays membres se font tirer l'oreille, la raison profonde semblant être qu'ils ne sont pas tout à fait convaincus que le nouveau plafond de dépenses sera respecté. Les décisions sur l'avenir du Spacelab seront donc plus faciles à prendre dans quelques mois, quand le proche avènement des travaux rendra plus convaincantes les prévisions de coût à achèvement. Les premières améliorations devraient être une augmentation de la puissance électrique à bord du Spacelab — et corrélativement une meilleure évacuation de la chaleur.

L'avenir dépendra aussi des résultats que fourniront les premières expériences utilisant le Spacelab. La préparation de la première mission est en cours ; des contraintes de poids ont conduit, fin mars, à retirer de cette mission le traîneau spatial — sorte de piège qui pourra être animé de mouvements rapides de va-et-vient et de rotation pour étudier les réactions de l'organisme humain. Le traîneau prendrait place sur un des autres vols, environ dix-huit mois plus tard. Neuf vols du Spacelab après le premier sont actuellement envisagés par la NASA — dont un pour le compte de la République fédérale d'Allemagne, — dans les années 1983-1984.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les dépenses cumulées au cours des années — en incluant celles qui sont encore prévues — totalisent 700 MUC, mais on ajoute là des monnaies d'époques différentes. En monnaie constante, ces 700 MUC correspondent aux 431 MUC de 1973 et incluent quelques réserves pour les incidents qui pourraient encore survenir. Les 431 MUC représentent 3.392 millions de francs 1973, soit 4 258 millions de francs actuels.

CORRESPONDANCE

La fusion au C.E.A.

Nous avons reçu de M. Michel Tagger, membre du syndicat des travailleurs de l'énergie atomique (C.G.T.) du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses, la lettre suivante :

Une information contenue dans l'article de Maurice Arvonny, « Une nouvelle machine française : TORE 2 » (« le Monde » du 12 mars), nécessite une mise au point. Cet article dit : « *Bien que cela augmente les coûts, TORE 2 ne sera pas construit à Fontenay-aux-Roses, mais à Cadarache, et la division concernée du C.E.A. sera décentralisée.* »

Or aucune décision de construction, ni *a fortiori* de déménagement, n'a encore été prise à ce jour, à notre connaissance. Une telle information est ressentie par le personnel comme relevant d'une intoxication destinée à lier cette machine et ce déménagement, imposant ainsi un fait accompli et ceci autant pour le personnel concerné que pour les instances supérieures de décision. Précisons que ce déménagement augmenterait de 50 millions de francs (sur 150) la part à payer par le C.E.A. pour la construction de cette machine. L'autre part (80 millions de francs) étant prise en charge par l'Euratom, mais ne concernant que l'expérience et non son implantation. Il n'est pas inutile non plus de préciser que TORE 2 ne contiendra pas de tritium, et peut donc parfaitement être construit à Fontenay.

Enfin l'article mentionne au passage « *les classiques problèmes de personnes* » que poserait ce déménagement. En fait, si celui-ci est très mal ressenti par le personnel, c'est que nous ne pouvons admettre qu'au nom d'un très long terme (l'après-JET) encore indéfini, on continue de sacrifier le court terme : blocage des programmes anciens et nouveaux, et dispersion déjà fortement amorcée de l'équipe expérimentale du Tokamak de Fontenay-aux-Roses.

De plus, à quiconque connaît l'ampleur des investissements réalisés par l'Euratom sur le site du JET, et la taille imposante du programme allemand de fusion, il apparaît clairement que la seule chance du C.E.A. dans sa candidature à cet éventuel « après-JET » résiderait avant tout dans une importante accélération de ses programmes dans ce domaine : ce que l'examen des budgets actuels, et le report incessant de TORE 2 à un avenir meilleur, permet immédiatement d'écarter.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LE PROJET D'UN BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Une condamnation irrémédiable du site des gorges du Verdon selon un groupe d'experts

De notre correspondant régional

Cannes. — « Si l'on découvrait un jour un gisement de pétrole dans l'île de la Cité, personne en France ni dans le monde n'accepterait que l'on sacrifiât Notre-Dame de Paris aux intérêts énergétiques nationaux. » Cette formule est avancée par le groupe d'experts que vient de consulter le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le projet de barrage hydro-électrique des gorges du Verdon à Chasteuil (Alpes-de-Haute-Provence).

La construction d'un tel ouvrage, combattue par les élus et les écologistes, équivaudrait en effet, selon ces experts (1), à une condamnation irrémédiable du site exceptionnel du grand canyon formé au cours des âges géologiques.

D'autre part, lors d'une réunion tenue il y a quelques jours à Moustiers-Sainte-Marie (Alpes-de-Haute-Provence), un contre-projet a été rendu public par l'Association des villages des gorges du Verdon qui consisterait à exploiter par captage une nappe d'eau souterraine.

Le dossier de demande de concession et de déclaration d'utilité publique a été déposé par E.D.F. au ministère de l'industrie le 23 mai 1979. Une étude d'impact a été effectuée en octobre 1978. Electricité de France s'est toutefois engagée à ne rien entreprendre sur le site avant que la commission d'enquête constituée par le conseil régional — et que préside M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille — n'ait statué sur la question.

Le barrage de Chasteuil, s'il est construit, parachèvera l'aménagement hydro-électrique du Verdon, qui représentera un immense escalier liquide de six marches, sur 120 kilomètres de longueur. A la différence, cependant, des autres ouvrages existants, l'eau ne serait pas immédiatement restituée à la rivière au pied de la digue de retenue, mais dérivée par une galerie d'une quinzaine de kilomètres, jusqu'à Moustiers-Sainte-Marie, d'où elle serait pompée afin d'être « turbinée » dans une usine souterraine.

La première question que se posent les experts consultés par le conseil régional est de savoir si un tel projet, vu l'investissement public — de l'ordre de 600 millions de francs — et les bouleversements qu'il entraînera, se justifie économiquement. La production annuelle attendue de Chasteuil est estimée par E.D.F. à 70 000 tonnes-équivalent pétrole, soit 0,04 % de la consommation française annuelle d'énergie et 0,14 % de la consommation d'électricité.

Tourisme de masse...

Mais les atteintes portées à l'environnement sont au centre du débat. Des biologistes ont notamment attiré l'attention d'E.D.F. sur les risques que ferait courir à la microflore un débit de printemps insuffisant. Une régularisation définitive du cours du Verdon, objectent également les experts, aurait certes pour effet d'accroître la sécurité des visiteurs du grand canyon, mais favoriserait une fréquentation massive et destructrice. De la même façon, le plan d'eau de Chasteuil donnerait naissance à une nouvelle activité nautique et touristique. Cependant, et les déboires enregistrés l'an dernier sur les rives du lac de Sainte-Croix l'ont amplement démontré, ce genre de tourisme serait incompatible avec celui qui est pratiqué traditionnellement dans les gorges du Verdon.

Cette orientation serait aussi en contradiction avec la politique menée par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un tourisme intégré à la vie locale, et contre la spéculation foncière.

« On ne peut que regretter, écrivent les experts, *qu'E.D.F. joue aussi ostensiblement cette carte biaisée, non seulement en vantant les mérites du développement de ce type de tourisme (de masse), mais encore en ne retenant du Verdon que ses qualités paysagères, que ses qualités de décor pour spectacle touristique. »*

Ils demandent, en conclusion, que soient étudiées des solutions susceptibles de répondre aux mêmes objectifs de production que l'aménagement de Chasteuil. Parmi les éventuelles solutions de remplacement figure en particulier l'équipement des chutes des Beaumes et d'Embrun, sur la Durance, plus au nord, dans le département des Hautes-Alpes, dont le dossier de demande de concession a été déposé en août 1977. Le ministère de l'environnement a cependant subordonné son accord à des conditions qui rendraient économiquement sans intérêt cette opération, d'autre part acceptée par les élus du département.

L'opposition du conseil régional empêchera-t-elle la violation de ce véritable monument géologique qu'est le grand canyon du Verdon ? E.D.F. a jusqu'ici méthodiquement poursuivi son action ; elle est parvenue notamment à rallier à la cause du barrage les agriculteurs du plateau de Valensole qui pourraient bénéficier de l'eau du Verdon pour l'irrigation de 350 hectares actuellement improductifs. Les redevances qu'elle fait miroiter aux maires des communes concernées sont d'autres atouts... Ainsi, selon des chiffres officieux, E.D.F. distribuerait chaque année, sous la forme de versements au titre de la taxe professionnelle, une somme de 3 millions de francs à répartir sur six communes des deux rives de la retenue (l'une dans le Var, l'autre dans les Alpes-de-Haute-Provence). Une commune telle que La Palud-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) percevrait entre 500 000 et 800 000 F, soit l'équivalent de son budget actuel. Le conseil régional, qui soutient déjà par d'importantes subventions l'effort de développement du syndicat mixte des pays du Verdon, s'est empressé cependant d'annoncer qu'il ferait autant qu'E.D.F. Et sans contrepartie...

« E.D.F. aurait tort de mépriser la volonté des élus, a averti M. Defferre. *Les documents tronqués, les démarches dans notre dos, ne sont plus tolérables. Nous exigeons d'être complètement et objectivement informés. »*

GUY PORTE.

(1) Le groupe d'experts dirigé par M. Maurice Parodi, économiste, professeur à l'université d'Aix-Marseille-II, était composé de MM. Alain Archiloque, biologiste (Aix-Marseille-I), Alain Bombard, océanographe, Jean-Marie Chevalier, économiste (Paris-VIII), Claude Henry, directeur du laboratoire d'économétrie de l'Ecole polytechnique, et Henri Stehle, membre de l'Institut, président du comité scientifique de l'U.R.V.N.

L'avenir des chantiers de La Seyne dépend de... l'Irak

De notre correspondant

Toulon. — Un nouveau chapitre de la construction navale a débuté le 11 avril à La Seyne (Var). M. Alfred Herlicq, P.-D.G. des CNIM (Constructions navales et industrielles de la Méditerranée), a présenté au comité d'entreprise le successeur de M. Marcel Berre, disparu tragiquement dans un accident de la route.

C'est M. Vsevolod Dmitrieff, jusqu'ici vice-président des CNIM, qui devient directeur général des chantiers seynois. Agé de cinquante-sept ans, M. Dmitrieff est ingénieur des mines. Après avoir occupé divers postes dans ce secteur d'activité en Europe et en Afrique, il est entré au groupe Herlicq et, en 1963 a épousé la fille de son P.D.G.

Au cours d'une conférence de presse, M. Herlicq a voulu calmer les appréhensions de son personnel : *« Nous n'avons pas de crainte immédiate pour le chantier, qui représente 50 % des activités du groupe »*, a-t-il précisé.

Quant au carnet de commandes, le président des CNIM a confirmé la signature d'un contrat relatif à une plate-forme pétrolière (600 000 heures de travail) pour une compagnie norvégienne. Il y a en outre un paquebot de croisière en construction, et des tractations sont engagées pour la commande d'une seconde unité du même type.

M. Dmitrieff a indiqué de son côté que le projet d'un hôtel flottant pour la côte Est des Etats-Unis faisait l'objet de négociations qui paraissent évoluer favorablement. Cela représenterait un million d'heures de travail. Mais un sérieux « ballon d'oxygène » pourrait être apporté par la commande de quatre corvettes lance-engins destinées à l'Irak. L'affaire est certes loin d'être conclue. Les tractations se poursuivent au niveau des gouvernements. Ce marché représenterait deux ans de travail (cinq millions d'heures) pour les CNIM. D'autres pays, bien sûr, sont sur les rangs.

En 1972, avant la crise, l'entreprise employait 6 400 salariés. Depuis, les départs à la retraite (qui se poursuivront jusqu'en 1981) ont ramené les effectifs à 5 096 salariés.

La direction des CNIM a affirmé : *« Nous ne licencierons pas, mais il y a entre trois cents et quatre cents personnes que nous « traînons » dans le chantier. Certaines d'entre elles ont travaillé trente jours sur deux cents ouvrables l'an dernier. C'est une situation à laquelle il convient de mettre un terme. »*

La diversification des activités des CNIM (usines d'incinération, chaudières industrielles, usines pour le dessalement de l'eau de mer, mécanique lourde, mécanique nucléaire, escalators, etc.) se manifeste par un accord qui vient d'être conclu avec la General Electric pour construire les turbines à compresseurs des grands navires pétrochimiques. Actuellement, le secteur des activités « terrestres » représente 30 % du total.

CHARLES GALFRÉ.

Socialisation à ras de terre dans le Vaucluse

Lourmarin va avoir le POS le plus original et le plus équitable de France

De notre envoyé spécial

Lourmarin. — La commune de Lourmarin (Vaucluse) possédera dans quelques mois le plan d'occupation des sols le plus original de France. Après sept années de discussions, ce document sera publié, enfin, en juin prochain, et sera donc, comme l'on dit, opposable aux tiers. L'affaire n'a pas été sans mal (*le Monde* du 19 juillet 1978) et le maire, M. Henri Barthélemy, qui est aussi conseiller général (P.S.), n'est pas au bout de ses peines.

Lourmarin est une charmante bourgade provençale nichée dans une conque sur les pentes sud du Lubéron. Ses sept cents habitants font bien des envieux. Entre le château Renaissance, la petite église romane et le cimetière où repose Albert Camus, les vieilles maisons aux toits de tuile se dorent au soleil.

Le centre du bourg et ses abords immédiats sont protégés par un plan d'urbanisme. Mais, au-delà, les 800 hectares de terres cultivables se trouvent en grand péril de « mitage ». Au rythme où étaient demandés les permis de construire, Lourmarin, dans vingt ans, aurait été ceinturé de villas et peuplé de quelque cinq mille habitants. Devant l'assaut des citadins, les paysans n'auraient pu que céder leurs vergers et fermer les deux coopératives qui font vivre le bourg.

Banlieue résidentielle puis village de retraite, tel était le destin auquel Lourmarin ne s'est pas résigné. Seul un plan d'occupation des sols protégeant les terres labourables et désignant les quelques hectares constructibles pouvait en décider autrement. On a entrepris de le dessiner.

Pour constater immédiatement l'iniquité de cette procédure. En effet, sur les cent propriétaires de la commune (dont une quarantaine de cultivateurs), on aurait vu certains posséder des terrains à bâtir valant 120 francs le mètre carré, les autres des champs à 1,20 franc le mètre carré.

Le maire et ses conseillers municipaux n'ont pas accepté cela non plus. Ils ont imaginé une sorte de péréquation entre les propriétaires favorisés par le POS et les malchanceux. Mais il a fallu des années pour que « leur » système soit accepté par l'administration, qui a fini par dire oui, à condition que l'expérience ne touche qu'une fraction de l'espace soumis au POS : 213 hectares sur 800.

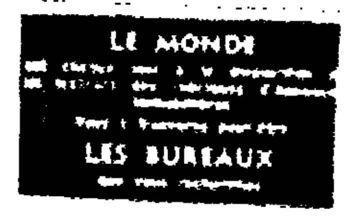
Sur ces 213 hectares, tous les propriétaires détiennent des « droits à construire » : 50 mètres carrés par hectare, soit, au total, 10 650 mètres carrés. Seulement voilà : les possibilités de les utiliser ne sont pas du tout les mêmes. On veut conserver à l'agriculture 200 hectares — vergers, vignes et terres labourables — qui sont classés inconstructibles. Les propriétaires ne peuvent que vendre leurs « droits à construire ». En revanche, 13 hectares constitués de mauvaises terres déjà viabilisées ont été réservés à la construction. C'est là, à 800 mètres du vieux Lourmarin, que pourront être utilisés les 10 650 mètres carrés de « droits à construire », soit soixante et onze maisons de 150 mètres carrés. Ceux qui y possèdent des parcelles ne disposent, à eux tous, que de 650 mètres carrés de « droits à construire », ce qui représente à peine plus de cinq villas. S'ils veulent profiter effectivement du contingent de constructions autorisées, il leur faudra acheter les « droits à construire » des agriculteurs voisins.

Le mécanisme corrigeant l'injustice des POS est donc remonté. Fonctionnera-t-il ? Pour cela, plusieurs conditions doivent êtres réunies : que les propriétaires des hectares constructibles veuillent bien, soit construire eux-mêmes, soit vendre leurs lopins aux amoureux de Lourmarin. Que les cultivateurs soient d'accord pour céder les droits complémentaires ; que les prix de cession de ces droits, enfin, soient assez élevés pour les inciter à les vendre. Autant d'incertitudes.

Le POS expérimental de Lourmarin est une affaire à suivre. Deux cents municipalités ont déjà écrit à M. Henry Barthélemy pour en savoir davantage. Il ne peut que leur répondre : *« L'expérience débute, rendez-vous dans quelques années. »* Deux communes seulement, l'une dans le Var, l'autre en Haute-Savoie, ont eu le courage de tenter la même aventure. L'une a déjà capoté.

« *De toute manière,* dit le maire de Lourmarin, *ce n'est pas un plan d'occupation des sols, même plus astucieux que les autres, qui peut sauver une commune. Le vrai problème, c'est que nos quarante exploitants sont âgés et que beaucoup n'ont même pas de successeur. Si leurs terres retournent à la friche, nous ne pourrons pas les défendre éternellement contre les promoteurs. La vraie protection d'un bourg rural, c'est la solidité, la permanence de ses activités agricoles. Sinon, il n'a bientôt le choix qu'entre la banlieue ou le désert. Aussi voulons-nous faire racheter par un organisme* ad hoc *les mas en déshérence pour les offrir en location à de jeunes agriculteurs. Voilà l'avenir.* »

MARC AMBROISE-RENDU.



Le Monde

équipement

URBANISME

A LA COMMISSION DU VIEUX-PARIS

Trois « monuments » en péril

La commission du Vieux-Paris, qui s'est réunie le lundi 14 avril sous la présidence de M. Michel Fleury, vient d'être saisie par la direction de la construction de la Ville du sort de la caserne du boulevard Masséna, dans le treizième arrondissement, un des derniers vestiges de l'enceinte de défense de la capitale lors du siège de Paris de 1870-1871.

La caserne, un de ces solides ouvrages en pierre meulière qui faisait l'admiration de Eugène Delacroix dans son Journal, *serait vouée à la démolition. C'est pourtant là tout ce qui reste, ou presque, d'une époque historique. La commission a émis un vœu pour qu'elle soit conservée.*

La chapelle Notre-Dame-du Salut, qui fait partie du couvent des assomptionnistes, rue François-Ier, dans le huitième arrondissement, doit, paraît-il, disparaître. Elevée en 1898, dans un style dont on se plaît actuellement à reconnaître les mérites, ce petit sanctuaire possède, au-dessus de son maître-autel, une statue de la Vierge à l'enfant datant du treizième siècle dont on pense qu'elle ornait un autel de la Sainte-Chapelle. En outre, les vingt-quatre vitraux qui le décorent sont dus à Mucha, un peintre hongrois à qui on doit, entre autres, les très belles affiches qu'il consacrait à Sarah Bernhard et dont une exposition est actuellement présentée au Grand Palais. C'est là une surprise, car ces vitraux, qui forment l'ensemble le plus considérable des œuvres de Mucha conservées à Paris, étaient jusqu'à présent ignorés ou presque.

C'est pourquoi la commission du Vieux-Paris a émis le vœu que ces vitraux soient conservés sur place ou, si la chose est impossible, qu'ils soient transférés en totalité dans le futur Musée du dix-neuvième siècle, au palais d'Orsay. Quant à la statue de la Vierge, M. Fleury a demandé à M. Jean-Pierre Babelon de bien vouloir envisager dans quelles conditions elle pourrait réintégrer la Sainte-Chapelle.

Enfin, la commission a examiné la situation d'une construction qui fait partie de l'hôtel de Boisgelin, 1 et 3, rue Masseran, dans le septième arrondissement, bâtie à la fin du dix-huitième siècle, entre cour et jardin, par Brongniart, dont tout l'ensemble est classé mais qui vient d'être acquis par l'Union des caisses d'épargne. Cette construction, qui a été élevée au cours du dix-neuvième siècle pour Louis Constantin, célèbre collectionneur qui l'utilisa comme musée, devrait disparaître, quoique protégée, pour faire place à un immeuble de trois étages. Or l'hôtel de Boisgelin, comme son voisin immédiat, l'hôtel de Masserano, construit lui aussi par Brongniart en 1785 et classé en 1960, font partie du secteur protégé du septième et forment un ensemble d'une élégance exceptionnelle. C'est pourquoi la commission du Vieux-Paris a émis le vœu que rien ne soit construit qui puisse le dénaturer.

ANDRÉE JACOB.

P.T.T.

● *La polyvalence des bureaux de poste : réserves du P.S.* — Le développement de la polyvalence dans les bureaux de poste ne doit pas servir de *« prétexte à une nouvelle dégradation du service public des postes »*, estime le parti socialiste. A son avis, le transfert de certaines tâches administratives à des recettes postales ne peut être admis que dans la mesure où leur exécution n'est déjà plus assurée par des échelons administratifs décentralisés.

La mise en application du décret du 16 octobre 1979 sur la polyvalence des bureaux de poste a conduit certains bureaux, qui ne justifiaient plus leur existence par le seul trafic postal, à offrir également des services incombant à d'autres administrations, en accord avec ces dernières (présentation des dossiers de sécurité sociale, cartes grises, impôts, etc.).

TRANSPORTS

Les nouvelles orientations de la politique aérienne

● Deux Concorde supplémentaires pour Air France

● Des charters plus nombreux sur l'Afrique

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a notamment parlé, le lundi 14 avril, devant l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.) de la « libéralisation » du trafic charter au départ de la France et de l'avenir des compagnies régionales.

● L'exploitation de Concorde

Air France, qui exploite déjà cinq Concorde, dont un en location, va compléter sa flotte supersonique, d'ici à la fin de l'année, de deux unités qui n'ont pu trouver acquéreur. « *Ces deux appareils lui seront vendus pour le franc symbolique* », a confirmé M. Le Theule.

Avec le sixième Concorde, qui lui sera incessamment livré, la compagnie nationale compte renforcer ses services sur la ligne Paris - New-York. En revanche, elle les allégera sur la ligne Paris-Washington, tenant compte notamment du fait que la compagnie américaine Braniff International a renoncé à exploiter l'avion supersonique, à partir du 1er juin prochain, entre Washington et Dallas pour des raisons d'économie liées à la forte hausse du prix du kérosène et au faible coefficient de remplissage de l'appareil.

● Le contrat d'entreprise d'Air France.

Le premier contrat d'entreprise qu'Air France avait signé avec l'Etat pour une période de trois ans arrive à échéance à la fin de cette année. Un second va être négocié, dont « *le contenu sera très succinct* », a précisé M. Le Theule.

Les dirigeants de la compagnie nationale ont déjà fait savoir qu'ils renonceraient à demander l'aide des pouvoirs publics pour l'exploitation du réseau subsonique. En revanche, ils souhaitent que le nouveau régime en vigueur à partir de 1981 assure, pour Concorde, la « *couverture intégrale* » par l'Etat des charges d'exploitation, de financement et de remboursement des emprunts.

● La convention Air Inter-Etat.

La convention entre l'Etat et Air Inter « *relative à l'exploitation des lignes intérieures* » qui a pris effet le 1er janvier 1974, arrivera à expiration le 31 décembre 1980. Les pouvoirs publics l'ont dénoncé, le 30 juin 1979. « *Dans la mesure où la compagnie intérieure ne semble pas demandeur d'une nouvelle convention, il est probable qu'aucun texte ne sera négocié* », a affirmé M. Le Theule.

En refusant la « protection » d'une convention, Air Inter court-elle des risques excessifs ? « *Il n'est pas question de casser le fonds de commerce de la compagnie intérieure* », a insisté le ministre, « *d'autant que celle-ci aura à supporter la mise en service, au mois d'octobre 1983, entre Paris et Lyon, du train à grande vitesse* ». L'administration fera preuve, en matière d'ouverture de lignes, de pragmatisme et fixera sa position « *cas par cas* ».

● L'avenir des compagnies régionales.

Le président de Touraine Air Transport (TAT) avait souhaité que les pouvoirs publics lui concèdent des droits de trafic pour une longue période et que les obligations des deux partenaires soient consignées dans une convention. Manière d'asseoir la crédibilité du transport aérien intérieur vis-à-vis de ses actionnaires et de ses banquiers. « *L'Etat n'est pas prêt à s'engager sur cette voie* », a dit M. Le Theule, qui redoute les conséquences financières d'une telle démarche.

« *Ma position a évolué en la matière* », a reconnu le ministre. « *Au départ, j'estimais que l'Etat devait avoir, en ce domaine, une attitude directive. Aujourd'hui, je crois que l'initiative doit appartenir aux intéressés eux-mêmes et que les pouvoirs publics n'ont à se substituer à personne.* »

● La « libéralisation » du trafic charter.

Longtemps les transporteurs à la demande se sont heurtés au protectionnisme des autorités françaises. « *Cette situation ne pouvait plus durer* », a admis M. Le Theule, qui a récemment « libéralisé » les vols charters à destination de l'Afrique et singulièrement du Sénégal (*le Monde* du 3 avril).

La volte-face des responsables sénégalais, qui viennent d'interrompre la « chaîne » des vols charters que Nouvelles Frontières avait commencé d'exploiter entre Paris et Dakar, met-elle fin à tout espoir ? « *Cette attitude n'est pas celle de tout le continent africain*, a noté le ministre. *M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, et le ministre des transports du Togo, m'ont récemment fait part de leur désir de voir le trafic charter se développer pour satisfaire la demande touristique.* »

JACQUES DE BARRIN.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été écrit dans l'article sur le paquebot *Norway* (*le Monde* daté 13-14 avril), ce n'est pas le 18 avril que le paquebot doit faire ses essais en mer. Le navire a commencé ses essais le 14 avril et devrait revenir à Bremerhaven le 18 avril.

Contentieux entre les élus et le patronat

SOIXANTE-QUATRE ENTREPRISES DU TERRITOIRE DE BELFORT REFUSENT DE PAYER LA TAXE SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN

(De notre correspondant.)

Belfort. — Le syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort, regroupant trente-neuf communes, devait inaugurer, le 15 avril, un réseau comprenant sept lignes urbaines. Le lancement de l'opération était prévu pour le 3 janvier, mais les difficultés rencontrées pour recouvrer la taxe dite de « versement transports » l'ont retardé.

En effet, depuis septembre 1979, soixante-quatre employeurs du Territoire de Belfort sur les quatre cent quatorze assujettis au paiement de cette taxe en refusent l'acquittement. L'affaire a été portée devant les tribunaux :

— Le 23 février, le tribunal administratif de Besançon a rejeté la demande de sursis à exécution présentée par les industriels opposés à cette taxe ;

— Le 27 mars, le tribunal de police de Belfort a examiné la plainte en contravention déposée par le syndicat mixte à l'encontre de l'« association industrielle », organisme patronal à l'origine de la fronde des employeurs ;

— Le 1er avril, la commission de première instance de la Sécurité sociale a entendu les arguments des employeurs récalcitrants et ceux de l'URSSAF.

Ces deux dernières instances ont mis leurs jugements en délibéré.

Les principaux employeurs du Territoire de Belfort refusent d'acquitter la taxe, estimant, notamment, que le périmètre couvert par le réseau des transports « n'a d'urbain que le nom » et que la création du syndicat n'est qu'un paravent destiné à éponger le déficit de la compagnie des transports.

M. Raymond Forni, député (P.S), président du syndicat mixte, considère pour sa part que le conflit est politique et « *qu'on veut faire payer aux élus les positions qu'ils ont prises pendant le conflit Alsthom* ».

Sur le plan financier, le syndicat mixte recueille chaque mois moins de la moitié des sommes dues ; depuis septembre 1979, le manque à gagner se chiffre à plus de 4 millions de francs.

Quant aux employeurs récalcitrants, ils veulent attendre avec patience les jugements du tribunal administratif sur le fond de l'affaire.

PATRICE MALINA.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Fontana et les rois à Florence.

Le printemps florentin est décidément riche en événements artistiques. Non seulement tous les grands palais de la cité toscane se sont mis à l'heure du seizième siècle médicéen, avec les expositions du Conseil de l'Europe (le Monde du 27 mars), mais voici qu'y démarre un programme consacré à l'art italien de la deuxième moitié du vingtième siècle avec une exposition Lucio Fontana réunissant une cinquantaine d'œuvres choisies depuis le début des années 30 jusqu'à la mort de l'artiste (Palais Pitti, 19 avril-juin). Dans le même esprit de présentation des différents moments de la recherche artistique italienne suivront, à l'automne, une exposition Alberto Burri (à Orsanmichele) et, au printemps 1981, une exposition du sculpteur Fausto Melotti (au fort du Belvedere).

Et ce n'est pas tout pour Florence, où vient d'être inaugurée, à l'église Santa-Maria-Novella, la présentation des vingt-huit têtes de la Galerie des rois de Notre-Dame, qui, en juillet, regagneront Paris et seront définitivement conservées au musée de Cluny.

Vienne à Paris.

Une exposition « Vienne à Paris », organisée par les responsables culturels de la capitale autrichienne, s'ouvrira le 18 avril à la mairie de Paris.

Son propos n'est pas tant de montrer une partie des trésors que renferment les cinquante musées viennois (ils seront mentionnés à travers quelques diapositives) que d'évoquer l'atmosphère de la cité : son architecture, son urbanisme, son histoire, son rôle dans les relations internationales, avant d'aborder la Vienne musicale et la Vienne des savants, des médecins et des techniciens.

Une maquette de 6 mètres de diamètre, reproduisant le centre de la ville, fera apparaître la cité sous différents aspects modernes et traditionnels, occupera le cœur de l'exposition, constituée essentiellement de photos lumineuses et de textes, rehaussée de documents, d'objets, de costumes, d'instruments de musique, de porcelaines... (Salle Saint-Jean, jusqu'au 9 mai.)

LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

Manuscrits à peintures

On connaissait mal, ou pas du tout, les richesses de la bibliothèque de l'Arsenal, qui fait partie intégrante de la B.N., et, surtout, sa fabuleuse collection de manuscrits à peintures. Elle a toute une histoire, cette bibliothèque, l'Arsenal aussi. La conter, ce n'était pourtant pas le but avoué d'une exposition, qu'on a le droit d'interpréter comme un hommage à son conservateur en chef, Jacques Guignard, au moment où il prend sa retraite. Ou comme son testament. Mais le passé de l'ancien hôtel des grands maîtres de l'artillerie, évoqué dès ses débuts de fonderie de canons au seizième siècle, dès sa reconstruction par Sully, revit surtout à travers les trésors présentés dans leur contexte chronologique, au fur et à mesure de leur acquisition par Mmes Françoise Bertrand-Py, Danielle Muzerelle et leur équipe.

Résidence rêvée — on en jugera par les vues idylliques des bords de la Seine en amont de l'île Saint-Louis, que rien ne venait alors défigurer — de maints hauts personnages de la monarchie salués au passage, l'Arsenal désarmé révèle sa vraie vocation au milieu du dix-huitième siècle avec la venue d'un grand seigneur bibliophile, Antoine René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy (1722-1787), qui s'y installa en 1757. Son oncle, le comte d'Argenson, avait déjà formé une belle bibliothèque. A son contact, le marquis de Paulmy développa, on le présume, son goût des livres rares. Du moins en acquit-il, à sa mort, les pièces les plus précieuses, notamment les manuscrits enluminés des Flandres issus des collections de la cour de Bourgogne.

Déjà il avait commencé à constituer les siennes, récoltées chez les libraires, dans les grandes ventes — entre autres celle de la marquise de Pompadour, — auprès du baron d'Heiss, qui lui céda plus de trente mille volumes... Enfin, alors qu'il avait lui-même vendu ses livres au comte d'Artois, sous réserve d'usufruit, il en doubla le nombre en achetant ceux du duc de La Vallière. La bibliothèque compte près de cent quatre-vingt-dix mille volumes quand le futur Charles X émigre en 1789. Saugrain, chargé de l'administrer, la sauve de la dispersion, l'augmente des « prises » dans les abbayes parisiennes et à la Sainte-Chapelle, et aussi des archives de la Bastille, avant qu'elle ne devienne bibliothèque publique en 1797. A la Restauration, le comte d'Artois la récupère. Charles Nodier en est nommé bibliothécaire en 1826. Il le demeure lorsque, après la révolution de juillet, elle devient « bibliothèque publique du roi à l'Arsenal » l'Arsenal, dont l'auteur de *la Fée aux miettes* fait le cénacle du jeune romantisme. Ses successeurs, d'Adam Mickiewicz à Jacques Guignard, en passant notamment par Heredia, n'ont cessé de lui conserver son lustre et d'accroître ses richesses.

Cette sorte de stratigraphie n'est pas inutile : les choses ont aussi leur vie. Elle justifie en tout cas la répartition et l'abondance de tant d'œuvres uniques, pour la première fois offertes aux yeux du public, et dont on fera ici abstraction, car l'ordre des entrées ne suit pas forcément celui de l'ancienneté. La plus vénérable, qui remonte au cinquième siècle, doit provenir d'une saisie révolutionnaire. C'est une double plaque d'ivoire admirablement sculptée, on croit d'inspiration gauloise — une muse jouant de la cithare entre deux philosophes, — reliure qui a servi à habiller *le Tropaire de l'église d'Autun*. Le Tropaire lui-même, traité d'indications mélodiques calquées sur les mètres des poèmes liturgiques, illustré de dessins coloriés influencés de l'art du Bas-Empire, est à peu près de l'an mil — dès que la « civilisation de Saint-Gall » fit tache d'huile sur l'Occident. Alors se succèdent les manuscrits à peintures, aux enluminures éclatantes. De l'époque carolingienne date le luxueux *Evangéliaire d'or* (vers 790), dit de Saint-Martin-des-Champs ; du neuvième siècle, le *Psautier grec*, de l'Irlandais Sedulius Scotus, l'*Evangéliaire de sainte Aure* ; du onzième siècle, des *Evangiles*, de la France du Nord ; du douzième siècle, l'*Evangéliaire d'Affligham*, revêtu d'une rutilante reliure du siècle précédent ornée d'ivoires et d'émaux.

Une richesse folle

On s'arrêtera au treizième siècle devant la *Bible française d'Acre*, exécutée en Terre Sainte pour Saint Louis ; le manuscrit d'Al Safi, astronome arabe, *Liber de stellis fixarum* ; les *Miracles de la Vierge*, de Gautier de Coincy ; le *Chansonnier du roi de Navarre ; la Bible latine de Charles V ;* le *Psautier à l'usage de Bruges*, avec ses petites et ses grandes miniatures sur fond d'or ; et, surtout, le *Psautier de saint Louis et de Blanche de Castille*, aux enluminures d'une richesse folle. Mais comment énumérer tous les chefs-d'œuvre légués par le Moyen Age jusqu'à son terme fastueux ? Citons tout de même *le Miroir historial*, de Vincent de Beauvais, avec les quatre cent cinquante petits tableaux qui l'illustrent ; le *Térence des ducs* (1410-1412), que Paulmy qualifiait d'« *un des plus beaux manuscrits et des mieux conservés qui soient dans Paris* » ; de la *Bible historiale*, de Guyart des Moulins, qui appartint au duc de Berry ; des *Heures à l'usage de Troyes* ; de la *Passio Mauritii*, enluminée en Italie et où le portrait du donateur a pu être attribué à Mantegna, bien qu'il soit plutôt dû à l'école de Giovanni Bellini ; du *Bréviaire du Roi René*, peint par Georges Trubert ; des *Heures à l'usage de Cambrai*, où pullulent insectes, oiseaux, animaux de toutes sortes au milieu des fleurs ; des *Heures* dites *du maître aux fleurs*, de facture flamande ; *le Mystère de la Passion*, d'Arnoul Greban, seul exemplaire illustré... En bref, la plus importante exposition de manuscrits à peintures depuis celles, déjà anciennes, de la Bibliothèque nationale.

Et qui ne s'arrête pas là. Voici des manuscrits de Boccace, de Renaut de Montauban, de Pétrarque. Des incunables : *le Songe de Polyphile, la Vengeance de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. Et les *Testaments*, de François Villon, et les *Folastries*, de Ronsard, en édition princeps, et le *Recueil* de Valentin Conrart, père de l'Académie française, et le manuscrit autographe du *Journal* de Robert Arnaud d'Andilly, et les quarante et une lettres, autographes elles aussi, d'Henri IV à la « Belle Corisande », comtesse de Guiche, et l'œuvre gravé de Mme de Pompadour.

Pour les temps postérieurs à l'Ancien Régime, on a dû davantage encore s'en tenir à un échantillonnage : manuscrits du marquis de Sade (et sa correspondance), de Restif de La Bretonne, lettre de Latude écrite sur du linge avec son sang... Mais il fallait raviver le souvenir de l'abbé Grégoire et de Mme de Genlis, de Charles Nodier et de ses amis, de José Maria de Heredia et de son entourage, faire une place aux contemporains : Péladan, Barbey d'Aurevilly, Léon Bloy, Max Jacob, Apollinaire, et bien d'autres, à cause soit de la rareté des documents présentés, soit du talent des illustrateurs et des relieurs.

Car, dans cette exposition de quatre cent trente-deux numéros, où tout parle à l'œil au moins autant qu'à l'esprit, se trouvent non seulement des œuvres d'art — gravures sur bois de Dürer, eaux-fortes de Callot, d'Abraham Bosse, de Watteau, *l'Enseigne de Gersaint*, par exemple, de Dunoyer de Segonzac, dessins de Rubens ou de Nattier d'après Rubens, etc., sans compter les portraits, — mais aussi, et en nombre imposant, les plus somptueuses reliures de toutes les époques.

Une bibliothèque de cette envergure ne se contente pas d'être un (haut) lieu où l'on vient lire.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 1, rue de Sully, Paris-4e, tous les jours de 12 à 18 heures, jusqu'au 22 juin.

CINÉMA

« La Danse avec l'aveugle »

Staline en Guinée

Mentionner les auteurs de *la Danse avec l'aveugle*, Alain d'Aix et Morgane Laliberté, n'a guère de sens puisque ces noms aux belles consonances sont deux pseudonymes pris pour les besoins de la cause. *La Danse avec l'aveugle*, grand prix du FIFEF (Festival international du film d'expression française) de Namur en 1978, est un des films les plus terribles, avec *Idi Amin Dada* de Schroeder et Almendros, tournés sur les suites de la décolonisation en Afrique noire. Si le premier dénonçait le Hitler bouffon de l'Ouganda, aujourd'hui déposé, le dernier-né s'en prend à un mini-Staline à peau sombre, et à son régime toujours au pouvoir, Sékou Touré, président de la Guinée.

Le style du récit est un peu celui du bon documentaire de télévision, avec voix off, discrète, du commentateur, documents d'archives, déclarations et interviews d'aujourd'hui. Nous partons de 1958, quand la Guinée, rejetant le projet de Constitution établi par la France, se retrouve seule des anciens pays de l'Afrique noire francophone à choisir l'indépendance. La France coupe aussitôt le robinet de l'aide économique. Livrée à ses propres forces, la Guinée veut construire le socialisme et s'adresse aux pays de l'Est ; d'abord Moscou : un « jeune » Brejnev vient visiter le pays. Après 1970, elle se retourne vers les Etats-Unis, puis la France.

En 1970, en effet, un débarquement portugais sur le littoral va provoquer les foudres du nouveau régime. Les sanctions pleuvent à tort et à travers, on arrête sans rime ni raison, on torture, le gouvernement lui-même est décimé. Des victimes parlent, des Blancs et des Guinéens, et le témoignage glace le spectateur : principalement, un ancien brasseur allemand de Conakry, Adolf Marx, un ancien conseiller français de Sékou Touré, René Cazau. Ce dernier ne devra sa libération, nous dit-on, qu'à une discrète mais ferme intervention du P.C. français. Le chef de l'Etat guinéen envoie une voiture accueillir René Cazau à sa sortie de prison, pour l'amener au palais présidentiel. Il s'écroule, épuisé, sur les marches d'un escalier : « *Cazau*, lui jette Sékou Touré, *tu sais, c'est pour la révolution.* »

Notre malaise, il pèse lourd, malgré tout, c'est que ce film pamphlet soit l'œuvre des seuls membres blancs de cette francophonie qui l'a couronné. Pouvons-nous si vite oublier nos responsabilités ? Avons-nous vraiment des leçons à donner, à droite comme à gauche ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio Saint-Séverin, les jours pairs.

LES OSCARS 1980

Voici le palmarès des principaux Oscars 1980, décernés, lundi soir 14 avril, à Los Angeles :

Meilleur film : *Kramer contre Kramer*, de Robert Benton (Etats-Unis).

Meilleur metteur en scène : Robert Benton, qui obtient également l'Oscar de la meilleure adaptation.

Meilleur acteur : Dustin Hoffman, pour *Kramer contre Kramer*.

Meilleure actrice : Sally Field, pour *Norma Rae*.

Meilleur second rôle masculin : Melvyn Douglas, pour *Being there*, en français « Bienvenue mister Chance ».

Meilleur second rôle féminin : Meryl Streep, pour *Kramer contre Kramer*.

Meilleur film étranger : *le Tambour*, de Volker Schloendorf (Allemagne fédérale).

D'autres récompenses sont allées aux films *Apocalypse now* (meilleure prise de vues et meilleure prise de son), *All That Jazz* (meilleur montage, meilleure adaptation musicale, meilleure direction artistique, meilleurs costumes), *Breaking Away*, en français « la Bande des quatre », (meilleur scénario original), *A Little Romance*, en français « I love you je t'aime », (meilleure musique originale, composée par Georges Delerue), *Best Boy* (meilleur documentaire). Pour les courts métrages, les prix ont été attribués à *Board and Care*, *Paul Robeson : Tribute to an Artist* (documentaire) et *Every Child* (animation). Un Oscar spécial a été décerné à Sir Alec Guinness pour « *sa contribution extraordinaire au cinéma* ».

MARCEL HANOUN FAIT AJOURNER LA RÉTROSPECTIVE DE SES FILMS A LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Un hommage devait être rendu, du 26 avril au 7 mai, par la Cinémathèque française à Marcel Hanoun avec la projection des onze longs métrages et de la vingtaine de courts métrages qu'il a réalisés. Le cinéaste a écrit à M. Jacques Flaud, président de la Cinémathèque, pour demander l'ajournement de cette manifestation. La commission d'avances sur recettes, qui, depuis des années, constate-t-il, rejette les projets qu'il présente, vient de refuser son dernier scénario, *Otages et ravisseurs*.

Marcel Hanoun, estimant que son œuvre est arrêtée, bloquée, sa recherche cinématographique niée, déclare que, dans ces conditions, l'hommage et la rétrospective à la Cinémathèque française lui paraît une « sinistre dérision ». Il a également écrit à Mme Danièle Delorme, présidente de la commission d'avance sur recettes, pour protester contre le refus d'*Otages et ravisseurs* et la manière dont cette commission fonctionne.

Un communiqué du cinéaste indique cependant que la soirée inaugurale du samedi 26 avril à la Cinémathèque Chaillot devrait avoir lieu comme manifestation « *de solidarité et d'action avec Marcel Hanoun* ».

MORT DE L'ACTEUR YIDDISH SHIMON DZIGAN

L'acteur israélien Shimon Dzigan est mort, lundi 14 avril à Tel-Aviv, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-quatorze ans.

[Né à Lodz en Pologne, Shimon Dzigan était, avant la deuxième guerre mondiale, l'acteur yiddish le plus connu de ce pays avec son partenaire Schumacher. Réfugiés en 1939 en Union soviétique, les deux comédiens avaient émigré ensuite en Israël où ils étaient devenus une institution du théâtre yiddish. Shimon Dzigan avait poursuivi sa carrière après la mort de son partenaire en 1960. Il venait de jouer la première d'une pièce de l'auteur yiddish Shalom Aleikhem, *Les médecins ont prescrit le rire*. — (A.F.P.)]

MUSIQUE

Les débuts de Losey à l'Opéra de Paris

L'Opéra de Paris a officiellement annoncé que Boris Godounov *de Moussorgski sera présenté le 9 juin dans une mise en scène de Joseph Losey qui, à soixante et onze ans, fera ainsi ses débuts comme metteur en scène dans un théâtre lyrique, après avoir porté* Don Giovanni *à l'écran. Joseph Losey remplace, pour cette dernière production de l'administrateur sortant Rolf Liebermann, le Soviétique Iouri Lioubimov, qui est empêché de sortir de son pays (le Monde du 16 février). Les décors et les costumes de* Boris Godounov *seront confiés à l'architecte Aillaud, âgé de soixante-dix-huit ans, qui semble faire aussi ses débuts à l'Opéra.*

L'œuvre de Moussorgski sera donnée dans la version originale, rétablie et instrumentée par Chostakovitch. Elle sera placée sous la direction de Seiji Ozawa, pour six représentations en juin, puis de Marek Janowski, pour deux représentations en juillet. Les principaux rôles seront tenus par Ruggero Raimondi (Boris), Wieslaw Ochmann (le faux Dimitri), Peter Meven (Pimène), Michel Sénéchal (l'Innocent) et Viorica Cortez (Marina).

HOMMAGE A REINE GIANOLI

En hommage à Reine Gianoli, le pianiste Jean-Yves Thibaudet, qui fut un des disciples préférés de la grande pianiste disparue, jouera la *Troisième Sonate* de Brahms et les *Miroirs* de Ravel à L'Heure musicale de Montmartre (59, rue Caulaincourt, 75018 Paris), le samedi 19 avril, à 17 h. 45. Réservation par téléphone, le matin : 264-14-61.

■ A l'ensemble des manifestations consacrées par Saintes à la recherche de son patrimoine musical (« le Monde » du 6 avril), il faut ajouter une petite mais remarquable exposition sur le graphisme musical des neumes à nos jours, où l'on peut voir entre autres de vieux manuscrits de la région (Charentes, Poitou et Aquitaine). Cette exposition très suggestive est visible au musée archéologique de Saintes jusqu'au 20 avril.

Tout Picasso à New-York

(Suite de la première page).

Cette fois, un musée entier vide de ses collections devient, pendant quatre mois, à partir de la mi-mai, un musée Picasso. Et à cette occasion, tous les musées et collectionneurs sollicités, même ceux qui ne prêtent généralement pas, comme la National Gallery de Washington (avec ses chefs-d'œuvres des époques rose et bleue de la donation Chester Dale) et le Musée de Cleveland, ont accepté de se séparer de leurs trésors. Tandis que la Tate Gallery a consenti à envoyer « la Danse » de 1926, qu'elle n'avait pourtant jamais prêté depuis son acquisition.

Les circonstances servent cette manifestation sans précédent et que l'on ne pourra sans doute plus refaire. Comment, en effet, une fois installé à l'Hôtel Salé, le musée Picasso sera-t-il en mesure de prêter d'un coup les quatre-vingt-dix peintures, quarante sculptures, cent dessins et autant de gravures à tirage unique, qu'il a envoyés à New-York ? C'est presque toute sa collection qui a été transférée de Paris à Manhattan (1). La participation des musées de France est considérable avec trois cent cinquante numéros sur les neuf cents que compte cette exposition.

Une ombre

Mais l'affaire du boycottage américain des Jeux olympiques de Moscou va jeter une ombre sur cette manifestation. Le MOMA avait, en effet, demandé douze tableaux de l'Ermitage et du musée Pouchkine. Bien qu'il espère toujours recevoir ces chefs-d'œuvre célèbres, qui ont été exposés à Paris, mais que les Américains ne connaissent pas, il est probable, en réponse à la nouvelle décision américaine, que les Picasso soviétiques n'iront pas à New-York. Leur absence fera-t-elle des « trous » dans le déroulement chronologique de cette manifestation ? La réponse est non ; le musée dispose d'œuvres plus ou moins équivalentes des mêmes périodes.

On peut se demander pourquoi une si vaste opération Picasso à New-York ? « C'était l'occasion ou jamais de réunir tout Picasso aux Etats-Unis, nous dit M. William Rubin, directeur du département des peintures et des sculptures du MOMA, les Picasso du musée Picasso étant disponibles en attendant leur installation définitive et « Guernica », encore à New-York, en attendant son départ pour le Prado. En ce qui nous concerne, précise M. Rubin, nous sommes prêts à expédier ce tableau en Espagne dès le lendemain de cette dernière rétrospective. » De ce côté, c'est donc une affaire réglée, mais le dernier mot revient aux héritiers, qui semblent vouloir réaliser ce transfert pour 1981, l'année du centenaire de la naissance de Picasso. De plus, la question des dessins et des peintures, qui ont précédé et suivi « Guernica », est encore en discussion. Doivent-ils aller au Prado en totalité ou seulement en partie. C'est encore une question que discute la famille.

« Mais, ajoute M. William Rubin, outre l'opportunité du moment, cette exposition est pour nous l'occasion de préciser la nature de l'œuvre de Picasso. Durant les années qui ont précédé sa mort, le peintre avait laissé voir sa collection particulière. Nous avons soudain découvert cet ensemble incroyable de petites constructions cubistes, sculptures qui tiennent dans le creux de la main, où il n'est pas question d'accomplissement de chef-d'œuvre, mais d'une approche exploratoire de l'art. Le poids de cette collection repose sur ces petites choses. Elles changent totalement l'idée que se faisait Picasso, idée que véhiculait les monographies consacrées et notre musée lui-même, dans sa manière de présenter son œuvre, toute fondée sur une succession de prouesses picturales. Or Picasso n'a pas fait que des chefs-d'œuvre. Il y a — on le voit bien maintenant, — ces petits travaux, qui semblent inachevés, sans prétention, faits de bric et de broc, où compte seulement la création et non pas la fabrication. J'avais parlé de ce projet au peintre et il en était d'accord. Puis il est mort... »

La qualité de l'expérience

La conception de cette manifestation est loin d'être celle d'un show destiné à attirer le plus large public. Pourtant elle promet d'être le succès de l'été à New-York. « Ça va être comme pour les Cézanne, l'an dernier, dit M. Rubin, installé dans la seule salle du rez-de-chaussée, qui recevait dix mille visiteurs par jour (douze mille le week-end). Il y avait d'interminables files d'attente dehors et dans les salles, une cohue, qui était une constante menace pour les tableaux. Nous avions été surpris par ce succès et nous n'étions pas prêts à accueillir une telle foule. Cette fois, il va en être autrement. Nous avons décidé de limiter le nombre des visiteurs, justement pour que l'affluence ne devienne pas une menace pour les œuvres. Il y a un seuil de sécurité à ne pas dépasser. Mais ce seuil-là est plus élevé que le seuil du confort de la visite. Et c'est celui-là qui a été notre critère. L'exposition Picasso n'accueillera pas plus de sept mille huit cents visiteurs par jour. Je crois que si on le voulait, on pourrait avoir le double. Mais il s'agit de préserver la qualité de l'expérience. Faire d'un musée une salle de gare ne rend service ni au public ni à l'art. »

Les musées américains, envahis par les foules, font aujourd'hui appel à l'ordinateur comme pour les grands spectacles. Le système « Tickatron » sera appliqué à l'exposition Picasso. « Il faudra louer d'avance, dit M. Rubin, et le ticket d'entrée fixera non seulement le jour mais aussi l'heure de la visite. Et il faudra « être exact » ! On évitera l'attente et la cohue, qui sont les nouveaux désagréments des visites d'expositions à succès. »

Pour la première fois, le flot de la foule au Musée sera donc limitée. Bien que le MOMA connaisse des difficultés budgétaires, comme tous les musées américains financés par l'aide privée, il se contentera d'une fréquentation qui permette d'équilibrer le coût de l'exposition. Elle reviendra à 1 million de dollars environ (4,5 millions de francs), mais elle en rapportera un peu plus. La durée de la visite ne sera pas limitée, mais on sait que deux heures à deux heures et demie suffisent à assouvir l'appétit du public moyen. Ainsi le MOMA, durant ces quatre mois, ne comptera pas plus de huit à neuf cents visiteurs en permanence pour voir les neuf cents Picasso répartis sur les cinq étages du Musée.

Après avoir cherché à élargir son public, voici que le MOMA, à son cinquantenaire, court, au prix d'un certain élitisme, après la « qualité de l'expérience » artistique, considérée comme l'un des facteurs qui pourront le mieux conserver ces « conservatoires d'œuvres d'art » que sont les musées.

JACQUES MICHEL.

(1) Dominique Bozo, conservateur du musée Picasso, est le commissaire de cette exposition du Moma.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucarne (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre en Rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Commune, Aubervilliers (833-16-16), 19 h. 30 : Voyage avant l'an 40.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81), 20 h. 30 : Un palmier sur la banquise.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bernard Daraine.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 15 : l'Arbre couronnes.
TEP (636-91-02), 20 h. 30 : En attendant Lefty, et le Petit Mahoganny.
Chaillot (505-14-50), grande salle, 19 h. : Apéritif concert ; 20 h. 30 : les Mélodies du malheur.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Faust.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Tartuffe.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Ariette Mirapeu, J.-Cl. Corbel.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Milton Mascinento ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 10 h. : Timoleon one macho ; 30 h. 30 : Amélia ; 22 h. 15 : Marc Michel et Georges.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic-Athevains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Contes d'hiver.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 21 h. : les Bonnes (dern.).
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Klown Compagnie.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari-honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Studio-théâtre d'En face (238-16-78), 21 h. : Marionnettes et ombres chinoises.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Mythes et termites.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Mardi 15 avril

Comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Phi-Phi.
La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.

Le music-hall

American Center (354-99-92), 21 h. : Lieber et Stoller.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on Ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Jacques Loubello et Jeanne Baegne.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : Daniel Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : M. Morelli.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : Ch. Pereira.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trasante ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zamit.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : P. Pellerin.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : P. Moulinat ; 21 h. 30 : D. Panerat.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J.-P. Huser.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme ; 22 h. 30 : Debile show.
Splendid (887-33-32), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourbon.

La danse

Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36), 20 h. 30 : les Illuminations.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : J. Belliard, Kleber Besson (Sous le règne de Louis XIII).
Salle Gaveau, 21 h. : Sosalyn Tureck (Bach).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, direct. E. Krivine (Strauss, Saint-Saëns, Mozart).
Ranelagh, 20 h. 30 : Edith Fischer (Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Bardon (Haydn, Dvorak, Schubert).
ASCA-6e, 20 h. : Quatuor Dies (Couperin, Bach, de Visée).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Trio à cordes français, sol. M. Bourgue (Schoenberg, Gilet, Ancelin, Saguer, Britten).
Studio-théâtre 14, 20 h. 30 : Trio de musique baroque, B. Berstel, G. Amar-Vonin, Bertrand Grenat (Bach, Sammartini, Quantz, Haendel, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Gérard Badini, Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Alvin, J.-L. Chautemps, J.-P. Mas, D. Humair ; 22 h. 45 : El Grande Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. : Max Roach, A. Romano, J.-L. Chautemps, P. Michelot ; 22 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano, P. Michelot, C. Escoude.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : les Haricots rouges.
Petit Opportun (236-01-36), 22 h. : Duo Boel-Roubach.
Rex, 20 h. 30 : Billy Joël.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Allen Quartet.

Dans la région parisienne

Cachan, C.C.C. (665-66-12), 20 h. 45 : le Charlatan.
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.

AVIS DE CONCOURS
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS

Un concours est ouvert pour le recrutement de deux musiciens bassonistes au sein de l'orchestre de l'Opéra, dont un poste de 2e soliste et un poste de 3e basson jouant du contrebasson.

Les épreuves se dérouleront au Théâtre de l'Opéra le VENDREDI 16 MAI 1980 à 14 heures.

Programme : a) Eliminatoire. - Variations concertantes d'Ida Gotkovsky nos 2, 3, 5 (Ed. Transatlantique ;

b) Deuxième épreuve pour le poste de 2e soliste seulement. - Concerto en si bémol majeur F VIII no 35 de Vivaldi (Ed. Billaudot) ;

c) Deuxième épreuve pour le poste de 3e basson (jouer du contrebasson) : Variazioni d'Otmar Nussio nos 1, 2, 9, 8 (Ed. Universal, Vienne).

Renseignements et inscriptions : Monsieur l'Intendant de l'orchestre de l'Opéra, 8, rue Scribe, 75009 PARIS. Clôture des inscriptions le 14 mai à 12 heures.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille 75007 Paris — Mercredi 16 avril à 20 h. 30 (P.E. Valmalète)	Ruud Van DER MAEER, Baryton — Rudolf JANSEN, Piano — WOLF - SCHUBERT - FAURE - J. IBERT - E. CHAUSSON
SALLE GAVEAU — Samedi 19 avril à 17 heures (P.E. Werner)	Amis Musique de Chambre Radio France — QUATUOR ALBAN BERG — BEETHOVEN - LUTOSLAWSKI - BARTOK
EGLISE DES BILLETTES — Dimanche 20 avril à 17 heures (P.E. Kiesgen, Valmalète)	Philip BRIDE, Violon — Bruno RIGUTTO, Piano — Brahms - Debussy - Franck
SALLE PLEYEL — Lundi 21 avril à 21 heures (Werner)	MOZART REQUIEM — 2 CONCERTOS POUR PIANO — Soliste MADELEINE VIRLOGEUX — ORCH. de CHAMBRE J. BARTHE — CHORALE DES J.M.F. — Direction LOUIS-MARTINI
SALLE GAVEAU — Lundi 21 avril à 21 heures (Dandelot)	UNIQUE RECITAL de la pianiste Eéda-Maria SANGRIGOLI — Brahms - Liszt - Schumann
GAVEAU — Mardi 22 avril à 21 heures (Werner)	« Le Jardin de Musique » présente la pianiste SVETLANA NAVASSARDIAN (U.R.S.S.) — Haydn - Schumann - Prokofiev
SALLE PLEYEL — Mercredi 23 Lundi 28 avril à 20 h. 30 (Valmalète)	DEUX RECITALS Ventsislav YANKOFF — Le 23 : BEETHOVEN — Le 28 : COUPERIN — Daquin - Rameau - Franck - Fauré - Ravel - Debussy
SALLE GAVEAU — Jeudi 24 avril à 20 h. 30 (P.E. Kiesgen)	Orchestre du Conservatoire de Paris — Dir. : Peter EOTVOS — avec Annick ROUSSIN, viol. — Michel BOURBONCLE, piano — Szymanowski - Bartok - Roque-Alsina
THEATRE DE L'OPERA-COMIQUE — Lundi 28 avril à 20 heures (P.E. Valmalète)	Alain VANZO — MASSENET - GIORDANO - PUCCINI - BIZET - DONIZETTI - BIZET, etc. — Au piano Simone FEJARD
SALLE CORTOT — Lundi 28 avril à 21 heures, Invitations à la salle (P.E. Kiesgen)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique — Philippe AZOULAY, Guitare — François DUCASSE, Flûte — Bach - Haendel - Prokofiev - Giuliano - Rodrigo - Ponce
SALLE PLEYEL — Mardi 29 avril à 20 h. 30 (Valmalète)	Unique récital Alexandre LAGOYA — Sor - Giuliano - Weiss - Albeniz - Rodrigo
GAVEAU — Mardi 29 avril à 21 heures (Werner)	Récital de piano DENIZ GELENBE — Mozart - Brahms - Schumann

ORCHESTRE DE PARIS

Concours pour le recrutement de :

- 1 violoncelle-solo (co-soliste), épreuve : le 28 avril 1980.
- 1 alto du rang (4e catégorie), épreuve : le 29 mai 1980.
- 1 violon du rang (4e catégorie), épreuve le 5 juin 1980.

Renseignements et inscriptions :
ORCHESTRE DE PARIS
Service du Personnel
C.I.P. No 4
75853 PARIS CEDEX 17
TÉL. : 758-27-35 et 758-27-36

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 16 avril à 20 heures	GIORDANO — ANDRÉ CHENIER — M. Slatinaru, J. Taillon, C. Bergonzi, A. Protti, J.-C. Benoit — NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE — Dir. : Nello Santi

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL — Jeudi 17 avril à 21 heures	DEBUSSY - DUPARC - FRANCK - IBERT — Quatuor Bernède — J.P. Collard, R. Jansen — R. van der Meer

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE

RADIO FRANCE — Samedi 19 avril à 14 h 30 et 17 h 30 — ENTREE LIBRE	Journée Emmanuel NUNES — 14 h 30 : SCHUBERT - EOTVOS - TON THAT TIET - NUNES — Trio à cordes, de Paris — A. Meunier - A. Planès — Ensemble Instrumental — Direction : Peter Eötvös — 17 h 30 : SCHUBERT - MAHLER - NUNES — L. Finnie - T. Beredon — Orchestre National de France — Direct. : Jean-Pablo IZQUIERDO

CYCLE ACOUSMATIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium — Lundi 21 avril à 20 h 30 (Entrée libre.)	Reibel - Malec — Sol. : J.-C. Pennetier, N. Robin, M.-T. Felx, R. Oxombre — Ensemble 2E-2M — Dir. : Yves MALEC

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

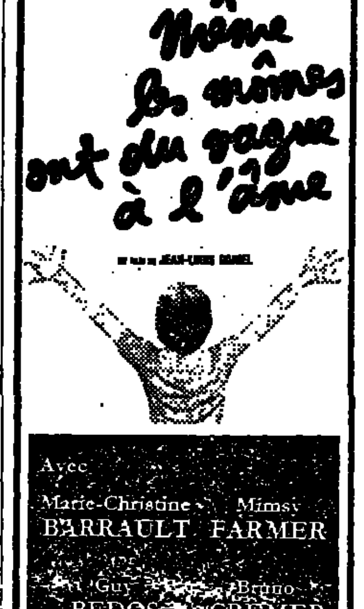
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 24 avril à 20 h 30	Dir. : Uri SEGAL — Sol. : Steven de Groote — BEETHOVEN - MAHLER

SAISON LYRIQUE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 15 avril à 20 heures	POULENC — Dialogues des Carmélites — F. Lott, F. Barbieri, A.-M. Rodde, Maîtrise et Chœurs de Radio France — ORCH. NATIONAL DE FRANCE — Dir. Jean-Pierre Marty

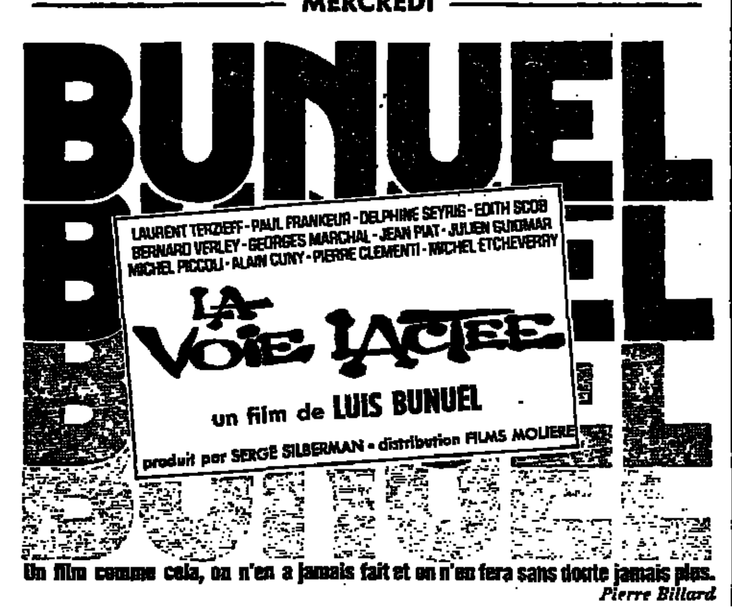
Location : Radio France, Salles et Agences











SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Oliver Twist, de D. Lean ; 18 h. : le Dernier des hommes, de W. Murnau ; 20 h. : hommage à D. Zanuck : le Retour de F. James, de F. Lang ; 22 h. : le Reptile, de J. L. Mankiewicz.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'ETAIT DEMAIN (Angl., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAPLA (Ant.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ERIN EREINTEE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (F.) : Action République, 11e (805-51-33).
GEEL (F.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA GUERRE DES POLICES (F.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-60-44).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (326-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Escurial, 13e (707-28-04).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 15e (320-99-34).
MON ILE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 14e (380-30-11).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f. : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; h. sp.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder… Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42).
SACRES GENDARMES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES SEIGNEURS (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; La Clef, 5e (337-90-90) H. Sp. V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIVE LES FANTOMES (Tch., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) H. Sp.
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les films nouveaux

LE PRE, film italien des frères Taviani. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14e Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE, film québécois de Morgane La Liberté et d'Alain d'Aix. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs, H. Sp.
LE FILS PUNI, film français de Philippe Collin. Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CHERE INCONNUE, film français de Moshe Mizrahi. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (**), film franco-israélien de Michal Bat-Adam. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN, film anglais de Terry Jones. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS, film américain de John Schlesinger. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84). V.F. : Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ENTOURLOUPE, film français de Gérard Pirès. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE, film franco-belge de Alain Vandercoille. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AU BOULOT JERRY, film américain de Jerry Lewis. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
KISS CONTRE LES FANTOMES, film anglais de Gordon Hessler. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.F. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 16 au 23 avril)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), ts les merc., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h. : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), les 16 et 20 à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, le 19 à 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), le merc. à 14 h. 30, le dim. à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30, et les merc. sam., à 15 h. 30 : Don Quichotte chevalier de la lune.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. : les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.
Jardins du Ranelagh (525-49-15), tous les jours, à 15 h. : Cirque Diana Moreno (dern. le 20).

THEATRES

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux.
Café d'Edgar (320-85-12), les merc., à 14 h. et 16 h., et sam. à 15 h. : Cacahuète Polka.
Cité internationale universitaire (589-38-69), le 23 à 15 h. : Pinocchio.
Théâtre Action-Tréteaux (344-52-89), les mardi, mer., jeudi et ven., à 15 h. : la Lumière captive du démon.
Théâtre Astral (588-84-13), tous les merc., à 14 h. 30 et 15 h. 30, et dim. à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), ts les merc., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15, (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
La Tanière (748-03-13), le 9, à 15 h. : Claude Fonfrède et Dominique Becker.

RÉGION PARISIENNE

Aulnay-sous-Bois (868-00-22), 20 h. 30 : Archipel.

EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay-sous-Bois (868-00-22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers), animation le 15 à 20 h. 30.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Entre la maison et l'usine

Alvin Toffler, l'auteur américain du Choc du futur, vient de publier un nouveau best-seller, qui va bientôt sortir ici : après l'ère agricole et l'ère industrielle, voici venir l'ère électronique. La troisième vague, comme il l'appelle, va tout bouleverser, tout balayer, les habitudes de pensée, les structures économiques, les mœurs et les mentalités. Et elle va renvoyer aux joies familiales du « cottage électronique » des millions de travailleurs, enfin réunis pendant les trois huit sous un même toit, dans un même cadre, le leur, cadre de vie et cadre de labeur, où seront installés, à la demande, consoles et ordinateurs.

Eh bien ! ce n'est pas demain la veille ! C'est ce qu'on se disait en voyant, lundi soir sur Antenne 2, un reportage tourné il y a deux ans à l'usine Seb, près de Pau. A l'époque, la direction était en train d'instaurer un horaire variable. Ce qui oblige à supprimer la chaîne forcément. Plus de tapis démarrant au coup de sifflet, mais une balancelle au mouvement ininterrompu autour de laquelle s'agitent par petits groupes des ouvrières obligées pour suivre la cadence de ne pas s'empatouiller dans des manipulations plus longues et plus compliquées. Et plus gratifiantes ? Parfois, pas toujours. Les plus douées s'y retrouvent, les autres regrettent le geste simple et court, trente-cinq secondes, répété huit cents fois par jour, quarante heures par semaine. Dans l'ennui, dans le bruit, dans la fatigue de la tâche monotone et toujours recommencée.

L'équipe de télé est revenue faire un tour dans les ateliers ce mois-ci. Aors comment ça va ? Mieux ? Vous avez eu le temps de vous habituer ? Vous vous y faites ? Côté horaire, pas de problème, c'est bien. On a la possibilité de conduire les enfants à l'école le matin ; le vendredi à 16 heures, tout le monde se tire ; le midi, s'il fait soleil, on va pique-niquer dans la cour. Et côté balancelle ? C'est pareil, c'est dur. Les cadences sont telles qu'on ne peut plus se causer ou à peine. Les plus lentes fichent tout en retard, et il y a souvent de la bisbille dans l'air.

De toute façon, pour ces femmes, cette journée de travail, si pénible, si harassante qu'elle soit, ne compte pas. La vraie vie n'est pas là. Elle commence, ou plutôt recommence, arrivée chez soi, à ces postes solitaires et fatigants que sont l'évier, la cuisinière et la planche à repasser. A l'usine, elles travaillent pour de l'argent, à la maison pour les enfants. Elles trouvent ça plus valorisant.

Alors, a-t-on demandé ensuite, sur le plateau, à un représentant du patronat et à une déléguée de la C.F.D.T., à quand le travail à domicile ? Ils ont eu l'air complètement ahuri. Comment, le travail à domicile ? Il n'en est pas question. Au mieux, pour économiser le temps et l'argent exigés par les longues heures de transport quotidiennes, pourra-t-on, dans un avenir encore lointain, envisager des petits ateliers éparpillés, reliés à la direction grâce à la télématique. Mais d'imaginer que ces femmes, ou leurs maris, pourront passer sans heurt et sans ennui de la machine à laver à la machine à calculer, alors là, c'est rêver.

Le contact humain rendu plus facile, plus enrichissant, par des tâches moins bruyantes, moins abrutissantes, les discussions avec les copines, le coude à coude quotidien, l'entraide, le « tu me passes un ticket de cantine », voilà ce qu'elles veulent, ni l'esclavage ni l'isolement, un groupe de travail et une cellule familiale à visage humain.

CLAUDE SARRAUTE.

La station expérimentale de Lille

Regrets et protestations

De notre correspondant

Lille. — Bien des imprécisions subsistent encore avant la mise en route, en principe le 5 mai prochain, de la station expérimentale de radio que dirigera à Lille M. Jean-Yves Le Huédé, et qui se substituera à FR 3 Nord-Picardie. Les émissions sous l'égide de Radio-France seront diffusées chaque jour de 5 h 30 à minuit et pourront être captées sur modulation de féquence. Elles utiliseront l'émetteur actuel de Bouvignies, dans le Pas-de-Calais. La zone exacte d'écoute n'est pas encore bien cernée, mai- elle touchera certainement les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Cependant, FR 3 Nord-Picardie, que dirige M. Pierre Roubaud, n'abandonne pas toutes ses prérogatives en ce domaine. En effet, les « centres de rayonnement local » de Boulogne et de Valenciennes restent sous sa responsabilité et voient même leur programme d'informations quotidien passer de dix à trente minutes. D'autre part, la radio FR 3 Picardie, diffusée à partir des émetteurs de Saint-Just-en-Chaussée, d'Abbeville, de Hirson et de Saint-Quentin, gagne une heure d'émission chaque jour entre 10 heures et 12 h 30. La station picarde, créée il y a un an environ, va disposer d'un nouveau plateau d'animation et d'un car radio.

Quoi qu'il en soit, l'expérience continue de susciter des réactions dans la région Nord - Pas-de-Calais. L'Association de radiophonie et de télévision, qui groupe de nombreux auditeurs, regrette que le comité régional audiovisuel n'ait pas été mis en place. Il devait comporter, légalement, des représentants des principales tendances de pensée et devait être consulté sur toutes les questions ayant trait aux programmes. L'Association déplore, d'autre part, qu'il s'agisse simplement d'une substitution orchestrée par Paris et que l'expérience ne soit pas confiée à FR 3 avec les possibilités prévues.

Le comité lillois d'opinion publique affirme de son côté : « *Les auditeurs n'ont pas été consultés et subissent la mainmise de Paris sur les décisions régionales.* » Il affirme qu' « *une fois de plus la loi du 7 août 1974 portant réforme de l'O.R.T.F. a été violée par Radio-France. En effet, l'article 7 prévoit que Radio-France assure la gestion et le développement des orchestres tant à Paris qu'en province et que seul FR 3 est chargée de la gestion et du développement des centres de radio* ». — G. S.

Sud-Radio :

Grève des journalistes à Toulouse

● Les journalistes de la station toulousaine de Sud-Radio ont décidé à l'unanimité, dans la soirée du lundi 14 avril, un arrêt de travail illimité jusqu'à l'ouverture de négociations sur les salaires et sur l'application immédiate de la grille agence-radio-télévision. Le personnel administratif, artistique et technique ne s'est pas associé au mouvement.

Un communiqué des journalistes S.J.F.-C.F.D.T. de la station avait dénoncé, vendredi, des accords signés entre Radio-Monte-Carlo et Sud-Radio prévoyant, selon eux, la sous-traitance d'informations de la station toulousaine pour le compte de R.M.C. (*le Monde* du 12 avril).

La direction de la station a précisé que ces accords n'étaient pas signés officiellement et qu'elle était prête à négocier avec les journalistes toulousains les modalités de fonctionnement de la sous-traitance d'informations par Sud-Radio pour R.M.C.

La station Sud-Radio de Toulouse, qui comprend vingt-deux journalistes, diffuse quotidiennement deux émissions de trois heures, le reste du programme étant diffusé essentiellement depuis la principauté d'Andorre.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 AVRIL

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Face au public » de France Inter, à 19 h. 10.

Mardi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le fou de l'Everest.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La 6e : menace de redoublement ; pouvez-vous refuser ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : La forêt magique.
Avec Chantal Goya.
21 h 30 Documentaire : Quatre généraux pour une ville : Berlin.
Réalisation B. Saint-Jacques.
L'ex-capitale allemande, de 1914 à aujourd'hui : à l'Ouest, la ville reconstruite, les punks, la drogue, la pollution et l'illusion de la liberté, à l'Est, la vie rigide et morne.
22 h 30 Les grandes expositions : Mucha.
Commentaires de G. Lacambre et Marc Bascou, conservateurs au Musée d'Orsay.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Taupe ».
De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du roman de John Le Carré : l'histoire d'un agent double installé au quartier général de l'Intelligence Service à Londres.
22 h Débat : Espions en sommeil.
Avec MM. C. Melnik, ancien conseiller auprès du premier ministre, chargé des questions de sécurité ; le général Walters, ex-directeur adjoint de la C.I.A. ; H. Carmel, V. Kostov et A. Guerin, journalistes et G. Nollau, ancien chef du contre-espionnage allemand.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale de sauvegarde des adolescents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : Duel au soleil.
Film américain de K. Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barrymore, H. Marshall, L. Gish, W. Huston, C. Bickford (Rediffusion).
Dans les années 1880, au Texas, une jeune métisse aimée de deux frères se laisse séduire par le plus jeune qui devient un hors-la-loi et avec lequel elle vit une passion destructrice.
Une fresque du Far-West emportée par une mise en scène lyrique, baroque. Jennifer Jones dans un personnage fascinant, forcené.
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Science : Embryologie de l'œil et de la vision.
20 h., Dialogues avec... F. Braudel et P. Chaunu : « Longue durée et histoire du monde ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec G. Besançon.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven : « Vingt-quatrième sonate A Thérèse », avec W. Yankoff ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique), en direct du Grand Auditorium, à Paris : « Concerto pour hautbois et orchestre » (R. Strauss), « la Muse et le Poète » (Saint-Saëns), « Symphonie n° 39 » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J. Vandeville (hautbois), P. Amoyal (violon) et E. Peclard (violoncelle).
23 h., Ouvert la nuit : « Penthée » (Philippe duc d'Orléans) ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : « Domaines » (Boulez), « Trajectoires » (Amy), « Etude III » (Eloy), « Opéra de voyage » (Jolas), « Ondes espaces mouvants » (Mefano), « Archipel III » (Boucourechliev) ; 1 h., Douces musiques : œuvres de F. Debruck, Arrieu, Milhaud, P. Bartholomée, Cecconi, Philidor et Gervaise.

Mercredi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C. Isard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Le tableau bleu ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 33, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Les aventures de Black Beauty ; 15 h. 24, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 25, La petite science ; 16 h. 39, Les infos ; 16 h. 57, La main rouge ; 17 h. 22, Studio 3.
18 h 10 Magazine : auto-mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Grâce aux hirondelles.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Fin de 5e, élève essoufflé ? Vers une formation professionnelle.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Le neveu de Rameau.
De Diderot, réalisation C. Santelli, avec M. Bouquet, T. Billis, D. Mirson.
Entre Diderot le philosophe, interprété par Teddy Billis, et le neveu de Rameau, le marginal du XVIIIe siècle que joue merveilleusement Michel Bouquet, une joute oratoire pleine d'humour, de charme... et de sérieux.
22 h 5 La rage de lire.
Magazine de Georges Suffert.
Histoire vécue du peuple chrétien, de J. Delumeau ; *la Cuisine d'Emmaüs*, de S. Bonnet ; *Histoire et Foi*, de P. Chaunu ; *l'Homme protestant*, de J. Garrisson-Estèbe.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Emissions régionales.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Vivre libre.
L'odyssée d'Elsa.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Les Bubbles ; Marabout d'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Les hologrammes ; Albator ; Sport ; Popeye.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
21 h 50 Magazine sportif : Grand stade.
Portrait de Michel Platini ; les Boucaniers ; le raid alpin ; Willy le Kid.
22 h 45 Document de création : Appelez-moi Ferdinand.
Des fragments de Nord *et de* Guignol's band, *de Louis-Ferdinand Céline, adapté par Gérard Follin et Claude Duneton, qui prouvent ici qu'on peut donner dans le genre « documentaire littéraire » sans imposer le pire ennui.*
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le plombier-chauffagiste.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; les croquemitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Cercles universitaires.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Il me faut un million.
Téléfilm de G. Chouchan et P. Defrance.
Un petit bonheur tranquille, sans folie mais plein de chaleur humaine, pour Denis et Marianne, mais soudain le rêve s'écroule, et tout bascule dans le drame. Une tranche de vie, sans esbrouffe.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Foire internationale du livre pour enfants de Bologne.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Histoire sérieuse et drolatique de l'homme sans nom », de F. Tristan.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Autour de la sexualité.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un ingénieur en aéronautique.
16 h. 50, Actualité : « l'Aventure de l'archéodrome sur l'autoroute ».
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans, avec le Divertimento Ensemble.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Microsystèmes linguistiques et langagiers.
20 h., La musique et les hommes : Villiers de l'Isle-Adam et Wagner.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relation, façon d'en parler.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : « Sonates » « Symphonies n° 8 Inachevée » (Schubert), dir. B. Walter.
12 h., Musique de table : « Manfred », ouverture (Schumann), « Scherzo, capriccioso », « Dyby byla kosa » (Dvorak) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos : 14 h. 10, Œuvres pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope : musique traditionnelle iranienne ; « Tango argentin » (A. Piazzola), « Intermezzi » (Brahms), « Iberia » (Albeniz), « Voyage d'hiver » (Schubert) et extraits de « Carmina Burana » ; 15 h. 30, Jeu des énigmes ; 15 h. 45, Pêle-mêle infos ; 16 h., Galerie de portraits : les rois prussiens ; 16 h. 30, Les grotesques de la musique ; 17 h. 45, Haute infidélité.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Andréa Chénier », opéra en quatre tableaux (Umberto Giordano), avec M. Slatinaru, J. Taillon, B. Antoine, C. Bergonzi, A. Protti, J.-Ch. Benoit, le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. N. Santi.
23 h. 30, Ouvert la nuit : « Lamentation » et « Suite n° 1 » (Froberger), « Sonates polonaises » (Telemann), « Symphonie » (Golabek), « Sonate » (J.-Ch. Bach), « Concerto pour violoncelle » (Monn) ; 1 h., Douces musiques : Beethoven, Schumann et Mendelssohn.

MORT DU PRODUCTEUR DE RADIO PIERRE HIÉGEL

Le producteur radiophonique et réalisateur phonographique Pierre Hiégel est mort, dans la nuit du 14 au 15 avril, à Paris. Il était âgé de soixante-sept ans. Ses obsèques auront lieu vendredi 18 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix, 3, place de Ménilmontant (20e).

[Né le 11 février 1913 à Paris, Pierre Hiégel est d'abord marchand forain. Mélomane, c'est en 1938 qu'il entre à la radio comme discothécaire à Radio-Cité. De 1940 à 1944, il réalise des émissions musicales à Radio-Paris, station contrôlée par les autorités allemandes d'occupation. Il inaugure une formule intimiste avec « Puisque vous êtes chez vous », créée en collaboration avec Luc Bérimont.

A partir de 1945, Pierre Hiégel mène une double activité radiophonique et phonographique. Jusqu'en 1950, il est directeur artistique des disques Pacific, fonction qu'il occupera ensuite de 1951 à 1957 chez Pathé. En 1947, il entre à la Radiodiffusion-Télévision française, puis, en 1953, à Radio-Luxembourg, et, en 1970, à Radio-Monte-Carlo. Il produisait jusqu'à ces derniers mois sur ces deux stations une émission d'initiation à la musique classique.

Réalisateur des enregistrements de la Comédie-Française, plusieurs fois grand prix du disque de l'académie Charles-Cros, souvent distingué pour son œuvre discographique, Pierre Hiégel est également l'auteur de *Petites Histoires de la grande musique*. Il était le père de Catherine Hiégel, sociétaire de la Comédie-Française.

● *La Cour européenne de justice* considère que l'interdiction de la publicité dans les programmes de radio et de télévision belges n'est pas contraire au traité de Rome.

Ce jugement est intervenu à la suite de la plainte déposée contre trois associations de consommateurs, par une société de télédistribution par câbles qui fournit des programmes de télévisions étrangères contenant de la publicité.

Les tribunaux belges, ayant estimé que cela était illégal, la société de télédistribution s'était tournée vers la Cour européenne de justice, arguant que l'interdiction était contraire au traité de Rome, notamment à l'article 59 sur la libre prestation des services à l'intérieur de la C.E.E.

UNESCO

● « *Nouvel ordre de l'information* » *à l'UNESCO*. — Une conférence intergouvernementale réunissant les représentants d'une centaine d'États s'est ouverte le 14 avril, au siège de l'UNESCO, à Paris, pour préparer « *un inventaire général des actions les plus urgentes* » à entreprendre pour aider les pays en développement dans le domaine de l'information. Cette « *conférence sur les activités, besoins et programmes relatifs au développement des communications* », selon la terminologie officielle, vise en fait, comme l'a rappelé à l'ouverture le directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, à établir « *un nouvel ordre de l'information et de la communication comme partie intégrante d'un nouvel ordre mondial* ».

PRESSE

LES PRIX PULITZER

Le prix Pulitzer international de journalisme, fondé en 1917, a été décerné lundi 14 avril à deux journalistes américains, MM. Joël Brinkley, reporter, et Jay Mather, photographe, pour leurs reportages sur le Cambodge dans le *Louisville Courier-Journal* du Kentucky.

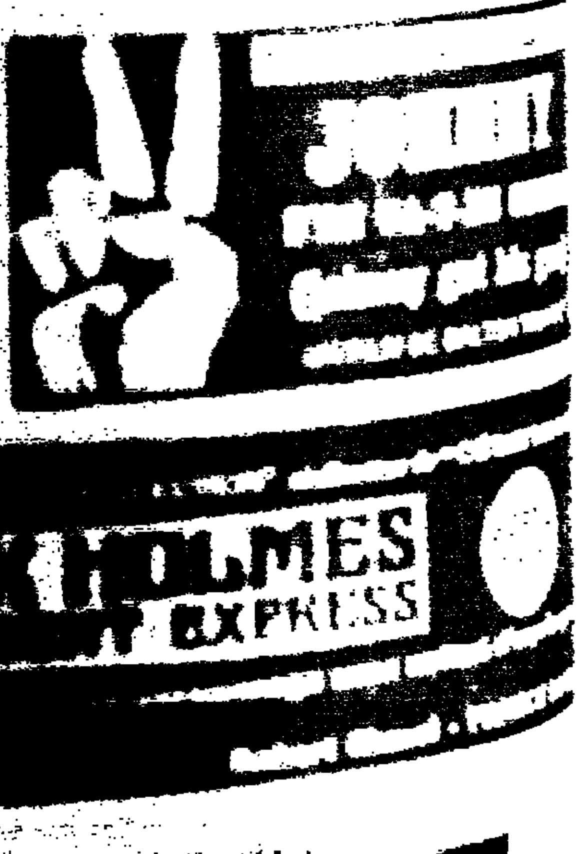
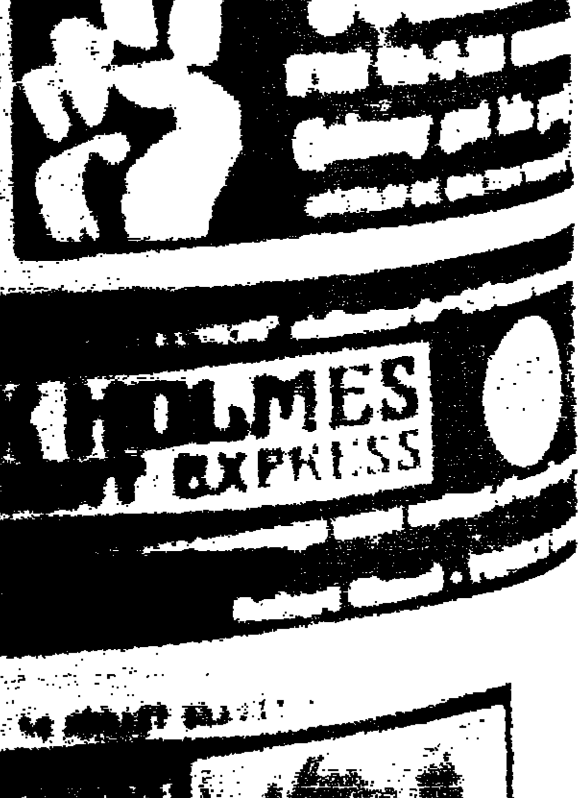
Le *Philadelphia Inquirer* a reçu le Prix du meilleur reportage local, pour sa couverture de l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, en mars 1979.

Le Prix de la meilleure photographie d'actualité a été attribué à l'agence United Press pour un cliché montrant un peloton d'exécution iranien.

Celui du meilleur éditorialiste revient à Robert L. Bartley, du *Wall Street Journal*.

Le Prix de la meilleure œuvre de fiction revient à l'écrivain Norman Mailer pour *The Executioner's Song* (*le Chant du bourreau*), ouvrage fondé sur l'histoire de Gary Gilmore, fusillé pour assassinat en janvier 1979 dans l'Utah, après avoir lui-même demandé qu'il fût mis fin aux ajournements successifs de son exécution.

● *Le quotidien « la Voix du Nord »*, imprimé à Lille, porte son prix de vente à 2 francs à dater du 15 avril, comme l'ont fait précédemment *Nord-Eclair* et *Nord-Matin*.


ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de divers champs pétroliers, notre Direction **TOTAL EXPLORATION PRODUCTION** recherche des :

ingénieurs d'entretien confirmés

Deux catégories de postes sont à pourvoir :

- **à PARIS** les titulaires des postes seront les spécialistes de la maintenance et auront une mission de conseil auprès des équipes chargées de la construction ou de l'exploitation des installations pétrolières.
- **à L'ETRANGER** (Résidents en famille ou en régime rotation) ils assureront les fonctions de Chef d'Entretien d'usine ou de plateforme en mer (production, traitement, réinjection, séparation ou liquéfaction d'hydrocarbures).

Ingénieurs diplômés, les candidats devront justifier d'une solide expérience professionnelle comme Chef d'Entretien dont 3 ans au moins sur des installations ou dans des usines pétrolières ou pétrochimiques (Production, traitement, raffinage, pétrochimie, liquéfaction...).

La pratique courante de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser lettre manuscrite + CV + photo récente sous référence 80022 à notre Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16.

Directeur Extrême-Orient

Nous sommes un laboratoire français cosmétologique et pharmaceutique de dimension internationale

Dans le cadre de l'extension de notre présence sur les marchés étrangers, nous cherchons le **DIRECTEUR EXTREME ORIENT, AUSTRALIE, AFRIQUE DU SUD.** Responsable d'un centre de profit dont les perspectives sont particulièrement intéressantes, il est chargé de développer dans la zone qui lui est confiée la vente des produits cosmétologiques et pharmaceutiques du laboratoire par le biais :

- de l'exportation directe,
- de la concession de licences,
- de contrats avec des distributeurs,
- de la création de filiales locales.

A son actif, il a :

- Une formation à la fois commerciale, technique et juridique,
- Une connaissance parfaite du français et de l'anglais.
- Si possible, une expérience de la vie des affaires en Extrême Orient.

Après une période de formation en France, il devra résider sur place (de préférence au Japon).

Envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée) en précisant sur l'enveloppe la réf. 4451 M à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA.



INGÉNIEURS DE TERRAINE

Etranger — 24,000 $ U.S. + par an

Dresser Atlas est une société internationale de prestations d'exploration pétrolière qui utilise du matériel électronique pour étudier des puits de gaz ou de pétrole dans le monde entier. Nous sommes un groupe faisant lui-même partie de Dresser Industries Inc., multinationale réalisant un C.A. de 3 milliards de dollars. fournissant aux marchés industriels et aux consommateurs d'énergie du monde entier une vaste gamme de produits et prestations à haute teneur technologique.

Nous recherchons des ingénieurs de terrain capables d'apporter leur contribution aux opérations de Dresser Atlas à l'étranger, en pleine expansion. Vous devrez voyager, aurez immédiatement des responsabilités, mènerez une vie de plein air avec des activités concrètes, et une carrière rémunératrice vous attend.

Nos ingénieurs de terrain apprennent à opérer notre matériel à l'école de formation Dresser Atlas à Brême (Allemagne de l'Ouest), puis au chantier. Après avoir achevé avec succès leur formation, ils bénéficient d'avantages considérables : bonification d'exploitation, voiture, possibilités de rattrapage d'heures supplémentaires, vacances annuelles de quatre semaines, assurance médicale et retraite.

Les candidats retenus auront une licence d'électronique, de physique ou d'une autre discipline technique nécessitant une connaissance de l'électronique. Agés de moins de 28 ans, ils seront célibataires et dégagés de leurs obligations militaires, et disponibles pour commencer à travailler avec nous en septembre à Brême.

Adresser les demandes avec curriculum vitae en anglais à :
T. HOLYER, Dresser Atlas, 197 Knightsbridge, London SW7 1RJ. T. : 584-7681.

chef comptable
OUAGADOUGOU

Groupe Industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone offre à comptable **BP ou DECS ayant déjà au moins 4 ans d'expérience**, la possibilité de faire carrière outre-mer.

Le candidat retenu assurera des responsabilités opérationnelles dans une Société du groupe et aura la charge d'un personnel africain dont il devra assurer la formation. Libre immédiatement si possible.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1210-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Cie Internationale Offshore basée à SAINT-GAPOUR rech. pour EXTREME-ORIENT

3 CHEFS DE PROJETS

Jeunes Ingénieurs à vocation commerciale et opérationnelle Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V. et photo à CICOFRANCE, 5, r. d'Héliopolis, 75017 PARIS

Importante Sté recherche pour service informatique OUTRE-MER

1 ANALYSTE FONCTIONNEL
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

minimum 4 ans dans la fonction
BAC + IUT apprécié.
Adr. C.V. détaillé, prétentions et date disponibilité à nº 91392 M. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

Dans le cadre convention franco-algérienne de coopération, recherchons pour Institut de Technologie à Alger

formation de Techniciens Supérieurs

des cadres

dans les domaines suivants:

- Conduite de chantiers Bâtiment.
- Conduite de chantiers Travaux Publics.
- Métré – Etude de Prix Bâtiment.
- Architecture.
- Etude Béton Armé.

ayant une formation supérieure et une expérience professionnelle (minimum cinq années).

Ils seront chargés de former des techniciens supérieurs.
Il leur sera proposé:

- un contrat de coopération technique de deux ans renouvelable;
- un salaire en rapport avec leur formation et leur expérience et les avantages liés à la convention de coopération.

Les candidats retenus recevront une formation pédagogique.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre curriculum vitae détaillé sous référence : REF/LA à: C.P.T.R. – F.P.A. Route de LABEGE 31055 TOULOUSE

afpa

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR GÉNÉRAL BRÉSIL

pour notre filiale de

Sao-Paulo

qui réalise des ensembles industriels, nous recherchons un ingénieur de 30 ans minimum, capable de vivre un développement à la mesure du Brésil.

Il s'agit de diriger une équipe de 50 personnes qui, en cas de succès, triplera en 2 ans et de réaliser un C.A. de 4 millions de dollars U.S. sur 1980/1981.

Seuls seront envisagées les candidatures d'hommes ayant eu de réels succès professionnels et se sentant à l'étroit dans les structures qui les entourent.

Env. C.V., photo et lettre man. sous le nº 54.013 à : CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

GRANDE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche

INGÉNIEUR DE SITE

pour coordination de plusieurs chantiers à dominante ELECTRIQUE/ELECTRONIQUE
à TÉHÉRAN

- Nous sommes conscients du problème posé actuellement par la situation géographique des chantiers ; il faut noter que :
  - notre client iranien est un établissement public de tout premier plan, qui tient à la bonne exécution du travail.
  - les relations avec ce client sont excellentes.
  - les chantiers sont à TEHERAN même.
  - l'équipe d'exécution à diriger actuellement sur place est parfaitement qualifiée.
- La rémunération offerte est en rapport avec le caractère particulier de la mission ;
- Logement et voiture fournis ;
- Anglais indispensable.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº 53.968, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

CANDIDATS DEBUTANTS : 70 000 F+
AVEC 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 90 000 F+

Si vous êtes **ambitieux et efficace**, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaîne d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée).

PROFIL DU CANDIDAT :

Formation supérieure.
Commerciale : ESC, etc.
Universitaire : Sciences Eco, Droit, etc.
Ecole d'ingénieurs : AM, ISA, etc.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- enthousiasme et combativité,
- goût du commerce,
- sens des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.

Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

Groupe industriel français recherche pour une filiale

DIRECTEUR

Responsable de l'ensemble de l'activité sur plusieurs départements (C.A. 60 M.).

Il sait vendre, construire, gérer.

De formation supérieure il a 10 ans d'expérience professionnelle.

La confidentialité de cette recherche nous impose la discrétion dans cette annonce.

Adresser votre curriculum vitae à nº 846.433
Régie Presse - Le Monde - 85 bis, rue Réaumur 75002 Paris.
Si ce poste semble correspondre à vos recherches nous vous indiquerons la localisation et le secteur d'activité.

Importante Entreprise Industrielle (1300 personnes), NORD-OUEST de la France, recherche

contrôleur de gestion

Le candidat, issu d'une grande Ecole (HEC, ESCP, Sup de Co Province,...), aura acquis en entreprise une première expérience (2 à 5 ans) du contrôle de gestion. Il souhaite évoluer vers des responsabilités plus larges et plus autonomes.

Rattaché à une direction régionale, nous lui confierons la responsabilité globale de la gestion financière de l'activité de l'entreprise sur une Région décentralisée.

Sa mission comportera à terme un élargissement vers la responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs (gestion, budget, trésorerie, juridique, Personnel)

La rémunération importante sera liée à l'expérience du candidat.

Envoyer CV photo et prétentions sous référence 6714 à : ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

directeur des services comptables et contrôle de gestion

LYON — **150 000 Frs**

Dans le cadre d'une forte expansion qui nous amène à nous réorganiser, nous souhaitons vous donner la responsabilité de la supervision des services administratifs, informatiques et comptables jusqu'à l'établissement du compte d'exploitation général et du bilan.

Vous aurez également la charge de l'établissement du budget et du contrôle de gestion ainsi que des relations avec les Audits.

C'est pour nous un poste clef, aussi vous faudra-t-il faire preuve de grandes qualités de contact et de commandement.

Vous êtes Expert Comptable et vous avez de solides connaissances au niveau terrain du Contrôle de Gestion et de l'exploitation d'un outil informatique.

Notre équipe de Direction est impatiente de faire votre connaissance, alors répondez nous au plus vite.

Merci d'envoyer votre CV sous référence 4527 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Cette Industrie Agroalimentaire, ayant également une filiale de distribution, réalise un C.A. total d'environ 100.000.000 F. Elle est très bien implantée dans sa région. Pour seconder la Direction de cette affaire, nous recherchons un Gestionnaire confirmé, ayant fait ses preuves en organisation administrative, comptabilité et contrôle de gestion. Agé de 35 ans au moins, de formation ESC ou DECS, il aura déjà exercé cette fonction de préférence dans ce domaine.
Lieu de travail : METZ.

Envoyer CV détaillé et prétentions sous référence 301/05 M à :
A. POUANT 22 rue Saint Augustin
75002 PARIS

France Cadres

Très importante Entreprise industrielle
(15 000 salariés)
recherche
pour son siège social en province

DIRECTEUR FINANCIER

très expérimenté dans les problèmes de comptabilité et de contrôle de gestion. Ecr. av. C.V. et photo, sous le numéro 8.013, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, CEDEX 09.

contrôleur de gestion usine

90/100 000 Frs — **OUEST**

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique européen important. En France, l'activité de notre usine s'est considérablement développée.

Actuellement, nous étoffons notre service financier au siège comme à l'usine et nous créons le poste.

Dépendant du Directeur Usine, vous l'assisterez dans sa gestion en lui fournissant les éléments de comptabilité analytique de prix de revient produits et clients et les procédures financières nécessaires à la bonne marche de l'établissement.

Vous aiderez aussi à l'intégration de l'outil informatique dans la société, pour ce qui touche votre partie.

Enfin, vous serez en relations fonctionnelles avec le Controller de notre Siège.

Homme de terrain, vous avez une formation d'Ecole Supérieure de Commerce, avec une première expérience de 3 ans environ de la comptabilité analytique en milieu industriel.

Vous êtes pratique, ouvert, facilement adaptable.

Enfin, travailler en province, fait partie pour vous de la « qualité de vie ».

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4519 à Michel Garnier.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

Secteur Bancaire

Ouest — Un important établissement bancaire recherche, pour renforcer la structure commerciale de certaines de ses agences implantées dans l'Ouest, plusieurs démarcheurs et attachés commerciaux. Rendant compte au Directeur d'agence, ils auront pour tâches principales l'entretien et le développement de la clientèle (particuliers, professions libérales, commerçants, artisans et entreprises...) à l'extérieur de l'unité. Ils seront également chargés de l'élaboration et du montage des dossiers en relation avec les différents services du Siège. Ces postes s'adressent soit à des praticiens confirmés du secteur bancaire (démarcheurs ou guichetiers), soit à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (ESCAE, Sciences Eco., IUT de Gestion, etc...), désireux de faire carrière dans le secteur commercial bancaire. La rémunération annuelle de départ, composée essentiellement d'un salaire fixe attractif, sera fonction de la valeur ou de l'expérience des candidats retenus. Écrire à G. MINS - PS CONSEIL - 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/142M

PS Conseil

L'INFORMATIQUE DE DEMAIN AUJOURD'HUI SUR LA COTE D'AZUR

L'informatique de Demain, c'est Digital Equipment Corporation, n° 1 de l'informatique interactive.

Nous venons de créer à Valbonne - Sophia - Antipolis (près de Nice) un Centre Technique Européen qui a pour mission d'apporter une assistance à nos ingénieurs de maintenance européens, en particulier grâce au télédiagnostic informatisé.

Notre siège européen envisage maintenant de décentraliser à SOPHIA-ANTIPOLIS une partie de son activité "Systèmes Informatiques" qui consiste à développer des systèmes de gestion à l'usage des différentes entités Digital en Europe. Cela implique bien sûr des communications régulières avec notre réseau de centres informatiques dans les principales villes d'Europe. C'est également l'occasion de travailler avec toute la gamme de matériel Digital, avec accès à un PDP 11 qui sera entièrement réservé au développement des programmes.

Pour préparer cette décentralisation, nous souhaitons rencontrer dès aujourd'hui des :

INGÉNIEURS ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PROGRAMMEURS
ainsi que leur futur
CHEF DE DÉPARTEMENT

Nous recherchons des candidats de tous niveaux depuis ceux qui viennent d'acquérir les bases de la programmation jusqu'aux professionnels les plus qualifiés.
– Si vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise.
– Si vous avez envie de travailler auprès de spécialistes du plus haut niveau.
– Si vous souhaitez vivre avec votre famille dans un environnement exceptionnel.

VENEZ NOUS RENCONTRER
au CERAM, parc international d'activités de Valbonne - Sophia - Antipolis
(autoroute A 8 - Sortie Antibes)
OU
TELEPHONEZ-NOUS (en PCV)
AU (93) 74.24.24
LES
VENDREDI 25 et SAMEDI 26 AVRIL
(8 h 30 à 19 h) (8 h 30 à 13 h)

Vous aurez ainsi l'occasion d'envisager votre avenir chez Digital avec les responsables qui vous accueilleront.

DIGITAL EQUIPMENT
Centre Technique (Europe)
BP 29 Sophia Antipolis 06560 VALBONNE

SOURCES / Benton & Bowles



OUEST

Direction commerciale

Equipements pour l'industrie laitière et agro-alimentaire.

Nous sommes une PMI performante, en expansion sur le marché.

Nous mettons en place la fonction de Direction Commerciale et nous souhaitons la confier à un homme de haut niveau, possédant déjà une solide expérience de la commercialisation de biens d'équipement similaires.

Sa formation : AGRI, AGRO, DOUAI, ENIL, ou E.S.C. avec une bonne connaissance du milieu.

En dépendance immédiate de la Direction Générale et en collaboration étroite avec les autres fonctions de l'entreprise, il sera responsable de l'élaboration de la politique commerciale, de l'animation de la force de vente, et du développement de nos actions en France et à l'export. La pratique de l'anglais sera donc indispensable, et celle de l'allemand serait appréciée, ainsi qu'une parfaite disponibilité pour les déplacements.

Veuillez adresser sous réf. 431 M un curriculum vitae à notre Consultant, qui prendra avec vous un contact personnalisé.

CPT
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

EUPAF

SAFT Groupe CGE

Département Accumulateurs

jeune ingénieur de vente

basé à STRASBOURG

Il aura à prospecter et suivre la clientèle des départements Haut-Rhin, Bas-Rhin et territoire de Belfort, assurer la promotion des produits, établir les devis, suivre les affaires, évaluer la potentialité du marché.
Il doit avoir :
- une formation d'ingénieur-électricien-électronicien
- une volonté de réussir dans la vente.

Une première expérience de vente de produits techniques et la connaissance de la région seront appréciées.

Adressez-nous votre candidature en mentionnant la rémunération souhaitée sous référence A 16/23 à Direction des Relations Humaines SAFT 119 rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET.

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

CHEF D'AGENCE REGIONALE

Quelques années d'expérience en Informatique. Bonnes connaissances commerciales grand SUD-OUEST. Anglais souhaité. Lieu de travail : TOULOUSE.
Prière d'envoyer les candidatures avec C.V. détaillé, photo, prétentions et date de disponibilité à A.M.P. sous référence 9014/AL - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

Informaticiens Grande Ecole

Un important groupe du tertiaire 10 000 personnes, implantations à Paris et en Province, définit son nouveau plan directeur informatique, période 80-85, pour la Société-mère et ses filiales (budget annuel informatique supérieur à 80 MF). Responsable de sa mise en oeuvre, je propose à de jeunes camarades X, (ou diplômés Centrale, Mines) de participer à cette tâche.

Postes proposés : En fonction de leur expérience, les candidats pourront prendre la responsabilité de conception, d'animation de groupes d'études ou de Service Informatique de filiales en province.

Je traiterai personnellement ces recrutements avec Mme BORDES, notre Conseil, à qui vous adresserez votre candidature (sous référence 3884), 60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS. Discrétion assurée.

MEDIAPA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

FERODO

recherche pour l'une de ses filiales
REGION RHONE ALPES

LE RESPONSABLE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Pour l'ensemble de cette Société (2400 personnes, C.A. 500 millions) cet ingénieur assurera, développera et gèrera la maintenance de l'outil de production (1500 machines outils, alimentations en énergie et fluides, bâtiments....). Il coordonnera et animera les équipes d'entretien (120 personnes) et sera responsable de la sécurité et des conditions de travail.
Cet ingénieur mécanicien aura au moins 5 ans d'expérience d'entretien dans l'industrie mécanique. Sa personnalité et ses connaissances approfondies (mécanique, taillage, usinage, électricité, asservissements etc. . .) sont essentielles pour cette fonction aux responsabilités techniques et humaines importantes.
Réf. 34151/A

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Attaché au Service Maintenance il sera chargé, avec son équipe de 3 techniciens, de la maintenance électronique dans l'ensemble de la Société (commande numérique, machines de soudure faisceaux électroniques, asservissements électroniques).
Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien diplômé ayant une expérience de l'électronique appliquée (électronique de puissance, logique, commande numérique, micro processeurs...) acquise soit dans une fonction similaire, soit chez un constructeur de machines C.N. (conception, essais, installations ou service après vente). Réf. 34151/B

Adresser CV, prétentions et photographie (avec la référence du poste)
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen - 75017 PARIS

MICHELIN

souhaite recruter un jeune

CHEF DE PUBLICITÉ

diplômé d'une grande école commerciale ou scientifique

- Nous souhaitons quelques années d'expérience en agence ou chez un annonceur
- Notre expansion nous permet d'offrir de belles perspectives d'évolution au sein du Groupe en France ou à l'étranger.

Toutes les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion - Ecrire à MICHELIN
Service du Personnel SP 33/5942 E
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX

Importante Société de l'
OUEST
recherche
JURISTE
Ayant connaissance approfondie DROIT FISCAL
Ecrire avec C.V. et photo, sous référence 6.707 à :
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo
75001 PARIS
qui transmettra.

Importante Société Province 100 km de Paris recherche 1) pour son bureau d'études : 1 INGENIEUR formation mécanicien ayant pratique bureau d'études et expérience méthodes. 2) pr ses services tech. en vue d'études de composants passifs : 1 AGT TECH. niveau IV ou V libéré obligation militaires BTS électrotechnique ou équivalent. Ecrire HAVAS ORLEANS n° 200.199 qui transmettra.

Société nationale d'expertise comptable recherche
UN EXPERT-COMPTABLE MEMORIALISTE
Pour diriger et développer cabinet 5 personnes.
REGION SUD-OUEST
Envoyer C.V. + photo n° 44.587 sur enveloppe à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris
qui transmettra.

LILLE

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE DE BATIMENT
recherche pour sa Direction Régionale couvrant les cinq départements au Nord de Paris, un

ingénieur d'études

Pour réaliser des études de vente tous corps d'état de n'importe quel type de bâtiments : logements, scolaires, usines, bureaux, hopitaux.

- Il chiffre le gros oeuvre par une méthode groupe sur ordinateur et le second oeuvre par appel à la concurrence des différents corps d'état.
- Il assure les contacts nécessaires avec les architectes et les clients pendant le temps d'étude.
- Il met au point les marchés et les demandes de financement.
- Il négocie et passe les contrats avec les entreprises de second oeuvre.

Ce poste sera confié à un bon technicien du bâtiment, expérimenté dans le gros oeuvre et les différents corps d'état du second oeuvre. Une expérience temporelle de chantiers serait appréciée.
De formation Ingénieur ou équivalent, il doit avoir un bon contact humain et posséder des qualités d'analyse, de synthèse et de créativité.

Ecrire s/réf. 32188 A, à G. STIKER, à :
BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert 59800 - LILLE
ORES MEMBRE SYNTEC

P.M.E. INDUSTRIELLE
Région Rhône-Alpes
leader français pour les échangeurs de chaleur à plaques soudées.
dont le développement est notamment axé sur les économies d'énergie, recherche
RESPONS. DE LA QUALITE ET DES ETUDES TECHNIQ.
Ce poste conviendrait à ingénieur A. et M. ou similaire + ESSA ayant quelques années d'expérience (fabrication et études) dans le domaine des appareils à pression.
Envoyer C.V. à BARRIQUAND, 9 à 13, rue Saint-Claude, 42300 ROANNE.
TEL : (77) 72-42-44.

Adjoint au Directeur du personnel

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale du secteur de la métallurgie employant 1000 personnes en France.

Renforçant la fonction personnel, nous créons le poste d'Adjoint au Directeur du Personnel.

Participant à la définition et à la mise en place de la politique sociale, il sera notamment chargé de l'élaboration de la politique salariale, de l'évaluation des fonctions, de l'amélioration et du suivi des modalités du recrutement et de l'accueil, du tableau de bord social, de l'établissement des procédures et de la supervision des enquêtes administratives.

Nous recherchons un homme de terrain, d'esprit concret, dynamique et créatif, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant au moins une première expérience de la fonction personnel en entreprise.
Ce poste est à pourvoir dans une région touristique de l'est de la France.

Si ce poste vous intéresse, envoyez C.V., photo et prétentions sous la réf. 4120 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



Lamy
responsable des ventes
Lille

Epaulé d'une Assistante, vous aurez la charge de développer la vente de nos éditions juridiques et techniques sur le Nord de la France en bénéficiant bien sûr de toutes les aides apportées par la Direction Commerciale.

Vos interlocuteurs sont les PME, les grandes entreprises et les professions libérales telles que : avocats, notaires, experts comptables, etc.

Pour réussir dans un tel poste, il nous paraît indispensable de faire la preuve d'une expérience réussie dans une fonction commerciale; une formation juridique serait un plus.

Nous nous attacherons principalement à vos qualités de vendeur et à votre capacité à gérer votre région comme s'il s'agissait de votre propre affaire.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4521 à Michel MONIER

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT
média-system

Institut d'Etudes Commerciales Pigier Pau
recherche
pour la proche rentrée scolaire 80-81

- **2 ENSEIGNANTS EN COMPTABILITÉ MATHEMAT. INFORMATIQUE** jour classes de BEP, BTS (diplômé E.S.C., D.E.C.S., lic. en Sc. Economiques).
- **1 ENSEIGNANT EN MARKET. et DISTRIB.** pour classes de B.T.S., diplômé E.S.C.

Expérience enseignement dem. postes à temps complet.
Adresser C.V. + lettre manus. à Direction des Etudes I.E.C. Pigier, 17, rue du Maréchal-Joffre, 64.000 PAU, ou téléph. (16-59) 27-34-03 pour R.-V.

CORNING FRANCE

LEADER MONDIAL DES VERRES SPÉCIAUX PROPOSE A DE

jeunes ingénieurs

GRANDES ÉCOLES, MINES, E.C.P.,... OU ÉQUIVALENT

Débutants ou 2 ans d'expérience maximum

UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE (IBM 3031/AP, bases de données - IMS, temps partagé)

Après une formation complète à l'ensemble des techniques informatiques, évolution vers des postes d'analyste et de chef de projet.

- Anglais nécessaire
- Localisation province sud Paris

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photos à CORNING FRANCE 44, avenue de Valvins B.P. 61 77211 AVON CEDEX
PA-SVP

AUDIT INFORMATIQUE

Nous sommes un Cabinet d'audience internationale en Audit et Expertise Comptable implanté en France et en Afrique.
Nous recherchons le responsable de notre cellule nationale d'audit informatique localisée à LYON.

De formation supérieure (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), le candidat justifiera de connaissances comptables sanctionnées par un diplôme (DECS minimum) et d'une expérience de l'informatique de gestion de 5 ans minimum comme chef de projet et/ou chef de service informatique.

L'essentiel de sa tâche consistera à conduire des missions d'appréciation de l'organisation informatique et de la fiabilité des systèmes automatisés des entreprises ainsi qu'à mettre en œuvre l'ordinateur pour les auditeurs financiers.
Le candidat aura l'occasion d'exercer sa responsabilité individuelle à un haut niveau.

Envoyer C.V. et prétentions à Jacques Royer
Helios - 7, rue de Chaillot - 75116 Paris.
HAVAS CONTACT

MERLIN GERIN

GRENOBLE
recherche

INFORMATICIEN

NIVEAU V
pour effectuer la programmation de systèmes en temps réel à base de microprocesseurs et mini-calculateurs.
Adresser C.V. détaillé à MERLIN GERIN
38050 GRENOBLE CEDEX sous référence JFP 30.

mutuelles unies

Sociétés d'Assurances à forme mutuelle
recherchent
pour son Siège Social de ROUEN, leur

Responsable Service Juridique

Il s'agit d'un poste de juriste de haut niveau, généraliste avec des connaissances approfondies en :
- droit des sociétés
- droit fiscal
- droit social.

Ce poste convient à un juriste ayant une expérience d'une dizaine d'années soit en entreprise, soit au sein d'un organisme professionnel.
Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite + C.V. et photo à R. RICO - Direction du Personnel - MUTUELLES UNIES 3037 X - 76029 Rouen cedex.

La société (150 personnes, 52 millions de francs), située dans région agréable
HAUTE-SAVOIE,
filiale groupe, conçoit, fabrique des biens d'équipements électromécaniques qu'elle commercialise en France et à l'Export (filiales à l'étranger). Elle connaît un très fort développement. Son plan prévoit un renforcement important des structures et des effectifs. Elle recherche un(e)

ADJOINT(E) DE DIRECTION
Fonction Personnel

qui prendra en charge :
- la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, suivi des carrières, communication...)
- divers problèmes juridiques et administratifs.

Homme - Femme, 27 ans minimum, Sciences-Po, Sup de Co, Socio, Psycho..., 2 à 3 ans d'expérience similaire, anglais nécessaire.
Fortes perspectives d'évolution.
Ecrire avec CV et photo sous référence 9765 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

MINISTERE DE LA DEFENSE

Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour la Sous-Direction Etudes (650 personnes) de l'Etablissement d'Etudes et de Fabrications d'Armement de BOURGES - 18

INGENIEUR D'ETUDES D'"AUTOMATISMES"

chargé de la conception, du développement et de l'évaluation de dispositifs de contrôle et de commandes de systèmes d'armes.
Ce poste nécessite une connaissance de base en électronique et informatique et si possible une expérience des systèmes de commandes.

INGENIEUR PHYSICIEN

au carrefour de nombreux secteurs de la physique, doit, par un bon contact humain, assurer la cohérence des investissements en moyens de mesure.
Ce poste nécessite une connaissance en électronique de base et une expérience dans le domaine de la mesure et de la gestion.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs :
- diplômés
- avec quelques années d'expérience.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry BP 705 et 713
18015 BOURGES Cedex
Les Tierney Pub

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

4.000 Personnes - 1.000.000 KF de C.A.
LEADER MONDIAL DE LA MANUTENTION ET DU LEVAGE
B.T.P. dans le cadre de notre politique de diversification vers l'INDUSTRIE nous créons le poste de :

chef de produits manutention automatisée

Les systèmes dont il aura la charge intégreront des produits du GROUPE et d'autres fournisseurs et feront appel aux techniques des automatismes industriels et de la micro-informatique.

IL DEVRA :
- définir le problème avec le client
- imaginer des solutions
- négocier l'offre
- à moyen terme pouvoir proposer les orientations des futures lignes de produit de la Société.

D'un niveau INGENIEUR GRANDE ECOLE les candidats ont une expérience de l'automatisme industriel, une ouverture vers l'informatique et les gestions des stocks. Ils ont une expérience de 5 à 10 ans dans une société d'Engineering ou chez un fabricant d'automatisme ou d'équipement de manutention comme chef de projet ou ingénieur d'affaires.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1023 à CONTESSE Publicité, 74, rue Béchevelin - 69007 LYON qui transmettra.

INGENIEUR CHEF de PRODUCTION ardennes

Industrie mécanique 1000 personnes fortement exportatrice recherche pour diriger l'une de ses unités de production dans les Ardennes, un ingénieur de 35 ans environ. Il devra avoir une bonne expérience de la direction d'ateliers de mécanique et mécano-soudure, pouvoir dominer les questions de méthodes, appro., lancement, contrôle.
Bilingue anglais souhaité.
Aura la responsabilité complète et autonome de la direction et de la gestion de cette unité de 80 personnes au moins.
Bonnes perspectives d'évolution à terme.
Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 845 792 à P.A. le Monde Régie - Presse - 85 bis rue Réaumur - 75002 - PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur personnel usine

ORSAN, filiale du groupe SIAS (Division Biochimie), fabrique des produits organiques destinés aux industries alimentaires et pharmaceutiques. Son Usine d'une haute technicité est située à Nesle (80); elle travaille en production continue et elle occupe 500 personnes.

Dans la perspective du départ en retraite de son Directeur du Personnel, elle cherche son successeur. Second du Directeur d'Etablissement pour la gestion des Ressources Humaines, il est aidé par 3 Cadres, leurs services et un Secrétariat.

Ce poste convient à un Cadre d'une bonne maturité ayant une expérience confirmée dans la fonction Personnel en Usine, si possible pratiquant la langue anglaise et connaissant les méthodes DPPO, qui sont en place dans l'entreprise

La rémunération sera fixée en fonction de l'expérience du candidat. Un logement de fonction est prévu.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 11586/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES. Téléphone 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Ingénieur électronicien

Strasbourg

TELIC, rattachée au Groupe CGE, est leader en France sur le marché de la téléphonie privée. Elle est spécialisée dans les systèmes de communication conçus autour de micro-processeurs et qui évoluent vers des applications télématiques et bureautiques.

Elle recherche un Acheteur-Négociateur qui aura la responsabilité de traiter tous les marchés de composants électroniques, à court et long terme. Cette fonction implique des contacts de très haut niveau avec les plus grands fournisseurs américains, japonais, anglo-saxons, allemands etc...

Ce poste convient à un ingénieur électronicien, âgé de 30 ans environ, parlant parfaitement l'anglais, ayant une expérience technique de quelques années dans le domaine des composants ou une expérience commerciale, ventes ou achats.

Basé à Strasbourg il aura des déplacements en France et à l'étranger.

Bonnes perspectives de carrière dans une entreprise en pleine évolution.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé ss référence 11590/M, mentionnant votre niveau actuel de rémunération à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.
Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES - Téléphone 772.31.32.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Pour faire face à la reconversion de l'électromécanique à l'électronique

CIT-ALCATEL

spécialisé dans les télécommunications, recherche pour son Unité de Production située à CHERBOURG

• SERVICE METHODE CONTROLE

ingénieur électronicien

Sous l'autorité du responsable de la production, il sera chargé :
- de mettre en place et d'améliorer les moyens et méthodes de test
- de prévoir et suivre les moyens et leurs charges en collaboration avec les services de contrôle technique et des méthodes

(Réf. SMC)

• SERVICE CONTROLE ENTREE

ingénieur électronicien

Il sera responsable du service contrôle entrée au niveau des composants électroniques et des pièces mécaniques.

(Réf. SCE)

Ces postes conviendraient à 2 ingénieurs de formation électronique ou mesures physiques et ayant 1 à 2 ans d'expérience en technique de contrôles et de mesures.

• SERVICE METHODES FABRICATION

ingénieur méthodes

Adjoint au Responsable du Service Méthodes . Fabrication, il sera chargé :
- de l'étude de la mise en fabrication de nouveaux produits électroniques avant leur fabrication en série.
- de nombreux contacts sont à prévoir avec le service industrialisation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de fonction électronique ou électrotechnique et possédant de préférence une expérience similaire dans la fonction.

(Réf. SMF)

La Société offre d'intéressantes possibilités d'évolution pour des candidats intéressés par les problèmes de production.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL 10, rue Latécoère 78140 VELIZY en précisant la référence du poste choisi.

JEUNES INGENIEURS TRAVAUX

PONTS, CENTRALE, ETP, AM...

Débutant ou muni d'une première expérience vous vous sentez prêt à vous former très rapidement à la gestion économique et technique d'un chantier de bâtiment ou de génie civil.
Et vous avez cette tournure d'esprit qui convient : Entrepreneur, ambitieux, ouvert sur l'avenir.
Notre entreprise, 1200 personnes située dans l'Ouest de la France peut vous offrir des perspectives de carrière réellement intéressantes.
Adressez votre candidature sous référence 2540 à rscg carrières - 64 rue la Boëtie - 75008 Paris qui nous la transmettra.

rscg carrières



acheteur industriel

Notre Société, filiale du Groupe MAZDA, est installée en Sologne. Nous fabriquons des appareils d'éclairage destinés à l'aménagement de bureaux et magasins et de la maison.

Nous recherchons pour compléter l'équipe chargée des achats un cadre : – soit expérimenté et de formation technique supérieure – soit débutant de niveau Ingénieur.

Disposant d'une grande autonomie, il aura la responsabilité des achats de : matières premières, pièces de fonderie, pièces embouties, pièces plastiques.
Il aura pour ces produits à assurer la recherche, la sélection et le suivi des fournisseurs et sous-traitants sur le marché européen.

Les dossiers de candidatures indiquant la rémunération actuelle – sous réf. 1919 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CONTROLEUR BANCAIRE

60.000 F

Nantes — Dans le cadre de son développement un important établissement bancaire recherche, pour intégrer l'équipe déjà en place, un Contrôleur, homme ou femme. Basé à Nantes, et rattaché au Contrôle Général, il sera chargé de veiller au respect de l'application des règlements et des procédures dans les différentes agences de l'établissement. Il participera par ailleurs à toutes autres missions visant à renforcer la sécurité comptable et physique de la banque (inspections, vérification d'états périodiques...). La fonction implique des contacts permanents avec les agences et les différents services, et requiert une certaine mobilité. Ce poste s'adresse à un candidat autodidacte ou diplômé, âgé de 27 ans au moins, et pouvant justifier d'une première expérience bancaire de quatre à cinq années au contrôle ou en exploitation. Une grande rigueur, une complète disponibilité et de bonnes notions de comptabilité sont nécessaires pour une parfaite réussite à ce poste. La rémunération annuelle de départ tiendra compte de la valeur et de l'expérience du candidat retenu. Écrire à G. MINS - PS CONSEIL - 1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/141M

PS Conseil

CMO Crédit Mutuel Océan

La Fédération Régionale des Caisses de Crédit Mutuel de Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime vient de décider la mise en place d'une Informatique interne propre au C.M.O. et crée un service important autour d'un DPS8.

Pour cela elle confie à ACLES Cii HONEYWELL BULL le soin de constituer son

équipe informatique

Nous recherchons actuellement :

un organisateur

spécialiste des méthodes bancaires, il sera chargé de la mise en place des procédures informatiques (schémas de circulation, études d'optimisation administratives, établissement des guides opératoires, mise en place des terminaux en Agence) et de mener à bien toutes les études d'harmonisation entre l'Informatique et les utilisateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant déjà assuré ces missions dans un établissement similaire et ayant le sens des relations avec les utilisateurs. **Réf. 51/ME**

un spécialiste crédit

s'appuyant sur une solide connaissance des mathématiques financières, il s'intégrera en qualité d'Ingénieur Analyste dans l'équipe chargée des études informatiques.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant déjà exercé des fonctions similaires dans un établissement financier. **Réf. 52/ME**

un chef de projet informatique crédit

Son expérience des applications de ce secteur lui permettra de concevoir et de mettre en œuvre le projet ENGAGEMENT CREDIT aidé par une équipe de réalisations dont il sera responsable. **Réf. 53/ME**

deux ingénieurs système

possédant une bonne pratique des logiciels Cii-HB niveau 66, ils seront intégrés dans une équipe de 4 personnes chargée de l'optimisation du système et de l'assistance technique tant aux études qu'à l'exploitation. **Réf. 54/ME**

Tous ces postes sont à pourvoir à LA ROCHE-SUR-YON.

Adresser C.V. et prétentions
sous référence à rappeler sur l'enveloppe à
Cii HONEYWELL BULL
ACLES
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS CEDEX 20.

HAVAS CONTACT

acles

MACHINISME AGRICOLE

La Société : une multinationale entrain de concrétiser activement son redéploiement sur le marché français où elle est présente depuis plus de 50 ans (avec forte implantation industrielle).

Elle se situe au 1er rang des constructeurs de biens d'équipement agricole et propose des postes d'

INSPECTEURS COMMERCIAUX

Intérêt : basés dans une direction régionale située dans une grande métropole ils animeront, conseilleront et suivront environ 8 concessionnaires importants pour les aider à transformer leurs ventes en profits.
Leurs missions seront variées : promotion, publicité, négociations, actions de formation sur le terrain, animation d'équipes, organisation, etc .
Ces postes seront confiés à des commerciaux ou technico-commerciaux ayant une bonne formation de base ainsi qu'une 1ère expérience technique ou commerciale de 3 à 4 ans maximum dans le domaine des biens d'équipement.
(Bien entendu une origine ou une expérience du milieu agricole pourrait constituer un atout au départ).

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2225 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél.: 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

cacharel

Une griffe prestigieuse dans le prêt-à-porter féminin, une équipe tout entière passionnée par la création, une expansion exceptionnelle et permanente depuis 10 ans qui nous a fait accéder à un niveau industriel (5 usines, 1 400 personnes), tout cela va de pair avec une gestion rigoureuse. Dans cet esprit notre Directeur Financier veut s'adjoindre personnellement un cadre de gestion

contrôleur de gestion

Ce poste, créé il y a deux ans, voit son titulaire rejoindre notre filiale aux USA. Le contrôle budgétaire est en place, il faut mettre maintenant sous contrôle toute l'activité planification et production.

Avec deux collaborateurs, vous mettrez en place des tableaux de bord dans les différentes Directions de la société, et filiales en Italie et en Allemagne, vous suivrez les budgets, le rapport au plan, la prévision.

Jeune, une formation ingénieur ou grande école de gestion et la pratique de l'anglais vous ont préparé à cette responsabilité, avec quelques années d'une expérience similaire.

Rigueur, méthode et bonne adaptation à la surchauffe sont indispensables pour réussir chez nous. Basé à notre centre de gestion, près de Nimes, ce responsable sera amené à effectuer quelques déplacements de courte durée.
La rémunération de départ est prévue entre 120 et 140 000 F.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, ss réf. M 410, à Monsieur Clausse, Société Cacharel, route de Sommières, 30820, Caveirac, qui vous assure réponse et discrétion.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

LEADER FRANCAIS
DE LA DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE
recherche

ingénieurs-analystes

DEBUTANTS

(Référence M1521)

Les candidats diplômés de formations diverses : ENSI - INSA - IIE - maîtrise d'informatique, Etudes Supérieures de Maths, physique ou chimie... recevront une formation appropriée aux méthodes et outils informatiques utilisés. Ils participeront ensuite à l'élaboration de projets de gestion utilisant le traitement temps réel et tels que : gestion budgétaire - Base de données documentaire - saisies et gestion de commandes.

Lieu de travail : PARIS.

LE LEADER MONDIAL
de la
STIMULATION CARDIAQUE
souhaite engager

analystes

(Référence M1523)

Cette offre s'adresse à des informaticiens diplômes Etudes Supérieures, ayant une expérience de la conduite de projets et si possible du time-sharing. Ces postes sont à pourvoir dans un contexte d'informatique répartie où les candidats interviendront tant au niveau du siège européen que des filiales en étroite collaboration avec les services utilisateurs. Langue anglais indispensable.

programmeurs

(Référence M1524)

qui assureront la mise en place et le développement d'applications de gestion (IBM 34). Des informaticiens possédant une année d'expérience du GAP II ainsi qu'une formation de base type DUT, BTS ou AFPA conviendraient à ces fonctions pour lesquelles la connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : NEUILLY.

IMPORTANT ADMINISTRATEUR DE BIENS
recherche

analystes

(Référence M1522)

Responsables d'applications depuis l'établissement du cahier des charges jusqu'à la mise en place, les candidats que nous souhaitons devront posséder une réelle expérience de l'analyse et de la programmation GAP II (CCP). Ils participeront par ailleurs aux études d'implantation d'un IBM 4331/DOS/VSE/CICS.

Un niveau maîtrise d'informatique ou équivalent serait souhaitable pour ces fonctions qui s'exerceront au sein d'un service de 12 personnes.

Rémunération motivante pour des éléments de valeur.

Lieu de travail : PARLY II.

Ces propositions d'engagement méritent certainement que vous adressiez votre candidature sous la référence indiquée à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
LEADER DANS SES DOMAINES

Secteur première transformation de l'acier, produits pour l'industrie, le bâtiment et le négoce, recrute

Responsable Marketing

ayant une formation *grande école* Ingénieur ou *Commerciale*, une expérience réelle de Marketing de biens industriels et du circuit négoce. Connaissance secteur bâtiment ou transformation des métaux appréciée.

Mission : Mettre en place et animer la fonction qui doit jouer un rôle *fondamental* dans l'orientation du développement de la Société. *(Réf. 3880)*

Responsable des Ventes

de *formation* supérieure, il aura une expérience de la vente directe aux industries et au négoce (fournitures industrielles et grand public).

Mission : *Il devra mettre en place et animer une équipe de vente performante* structurée en fonction des divers segments de clientèle. *(Réf. 3881)*

Mme Bordes vous remercie de bien vouloir lui adresser votre CV sous référence correspondante. Elle vous assure une totale discrétion.

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

44 MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son

Service Achats

UN INGÉNIEUR
ou UN AGENT TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU

Le candidat, mécanicien de formation, aura également de sérieuses connaissances en électronique.

La connaissance de l'anglais (lu, parlé et écrit) est exigée.

Les déplacements en France et à l'étranger seront fréquents.

Le lieu de travail se situe dans la région Ouest.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 53.736 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

INSTITUT de MÉCANIQUE des FLUIDES
de LILLE
recherche

INGÉNIEUR CALCUL

chargé du développement de programmes éléments finis en non-linéaire dans le domaine dynamique et transitoire. Quelques années d'expérience pratique des éléments finis au niveau de la conception de programmes souhaitée.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

chargé de l'analyse et de l'interprétation d'expériences réalisées sur bancs d'essais ou prototypes. Capacité de synthèse. Connaissances appréciées dans le domaine du comportement des pneumatiques.

Ces deux postes exigent des candidats une solide formation en mécanique des milieux continus.

RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

chargé d'animer la direction technique et financière d'études et recherches en mécanique des fluides ayant pour origine des secteurs industriels variés. Le poste conviendrait à un ingénieur de recherches confirmé ayant déjà exercé un poste de responsabilités dans le domaine de la recherche appliquée et du développement.

Adresser dossier de candidature à :
I.M.F.L., Service du Personnel,
5, boulevard Painlevé, 59000 LILLE.

SIEMENS

Ingénieur Commercial

Pour nous, commercialiser nos relais miniatures, ce n'est pas uniquement les vendre mais c'est aussi CONSEILLER nos distributeurs et LES AIDER dans la prospection du marché.

Si telle est votre conception de la vente, et si vous pouvez faire état d'une sérieuse formation en électricité ou en électronique (I.U.T., B.T.S., A.F.P.A.), ainsi que d'une solide expérience dans un poste similaire, vous êtes celui ou celle que nous recherchons.

Même si le poste est à pourvoir à PARIS et vos déplacements limités à la France, la connaissance de la langue allemande est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence 43 à :
Département du Personnel
B.P. 122 – 93204 SAINT-DENIS
Cédex 1.

Siemens S.A.

IMPTE SOCIÉTÉ DE TELECOMMUNICATIONS
Maître d'œuvre en systèmes électroniques complexes recherche pour ses chantiers en métropole, des

TECHNICIENS DUT, B.T.S.

chargés de la mise en œuvre et de la maintenance de systèmes d'aide à l'exploitation et de supervision.

Le poste conviendra à des agents dynamiques et le contact en clientèle leur apportera l'expérience nécessaire pour évoluer vers d'autres fonctions de l'entreprise.

Le point de départ du déplacement est situé dans la région orléannaise.

Env. C.V., photo, prét. sous n° 54.225 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

Région Centre
IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE
ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
recherche
pour l'une de ses usines de fabrication :

UN JEUNE INGENIEUR

ARTS et METIERS

Débutant ou
Ayant quelques années d'expérience

Pour lui confier après une période de formation la responsabilité :
- de la réalisation
- des prix
- des délais

d'un ou plusieurs produits de haute technicité

- Le poste ne peut convenir qu'à un ingénieur de valeur apte à perfectionner ses connaissances aussi bien théoriques que pratiques.
- La préférence sera donnée à un candidat de formation Arts et Métiers + E.S.E.

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. + photo et prétentions sous la référence 1003 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui transmettra)

BAHLSEN
Production
S.A.

Bahlsen

pour faire face à son développement très rapide, recherche pour sa biscuiterie (200 personnes) de **NOYON (60).**

CHEF DE FABRICATION

pour lui confier, sous l'autorité du directeur d'usine, la responsabilité des fabrications : biscuits - snacks. C'est un **jeune ingénieur** (Agro, ENSIAA ou équivalent) ayant déjà une première expérience en fabrication et souhaitant la valoriser dans une entreprise jeune disposant d'un outil très moderne de production.

Pour ce poste, la connaissance de l'Allemand est un atout supplémentaire.

Écrire avec C.V. détaillé et prétentions, sous réf. 78941 M, à Denis JOUSSET -
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

Notre client
Filiale d'une Société Américaine d'Informatique
- 10 agences en France -
recherche pour son réseau après-vente un

District Manager

De formation Ingénieur ou similaire, il a 30 ans au minimum et l'expérience de la maintenance d'ordinateurs.

Possédant des aptitudes de leader, un sens de la psychologie et de la gestion, il est tout naturellement attiré par un poste de manager et apte à progresser dans cette fonction.

A ce poste, basé à Paris, il sera responsable d'environ 50 personnes et dirigera 5 équipes de maintenance à Paris et en Province. Il aura à se déplacer régulièrement pour de courtes durées.



Envoyer C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille 75008 PARIS sous référence 8018M.

PILLIVUYT
S.A.

MANUFACTURE DE PORCELAINE
recherche pour son usine de
MEHUN SUR YEVRE

chef du service décor

Il a pour mission de gérer le service (exécution des commandes, approvisionnements et achats, etc ...). Il anime une équipe de 60 personnes.

Souhaitons candidats ayant formation ingénieur, goût pour décoration des arts de la table et expérience d'un poste de responsable d'atelier. L'évolution de la carrière vers des responsabilités plus vastes est possible pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 29M217

CPA
Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
en expansion constante
recherche pour son département Marketing

CHEFS DE PRODUIT JUNIORS

Les candidats devront :
- être âgés d'environ 27 ans,
- avoir une formation Commerciale supérieure,
- 1 à 2 ans d'expérience dans la vente ou le Marketing,
- une connaissance des Produits de Grande consommation serait appréciée.

Ils seront chargés de développer les produits dont ils auront la charge, en les adaptant en permanence à l'évolution du marché.

Le poste est à pourvoir dans une grande Ville Universitaire de la Région RHONE-ALPES.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé et séparé, photo et niveau de rémunération à n° 54.253, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LA VILLE DE GRENOBLE
189.000 HABITANTS
recherche

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

POUR :
- assurer l'assistance technique auprès des gestionnaires d'équipements collectifs culturels, écoles, maison de jeunes...) et faciliter leurs relations avec les services techniques de la ville ;
- suivre et coordonner le budget travaux du service.

- Bonnes connaissances en bâtiment (tous corps d'état) ;
- Capacité de contacts, d'écoute et de concertation ;
- Aptitude au travail d'équipe.

REMUNERATION BRUTE ANNUELLE
(début de carrière)
ENVIRON : 67.000 FRANCS.

Inscription souhaitée sur la liste d'aptitude C.F.P.C. (Centre de Formation des Personnels Communaux).

Adresser candidature manuscrite, curriculum vitae complet avant le 15 MAI 1980 à M. le MAIRE de GRENOBLE (38000).

FISCALISTES

Importante Société d'Expertise Comptable recherche pour ses bureaux d'Angers et de Paris deux fiscalistes licenciés en droit ou diplômés de l'E.N.I. Ils auront 2 à 5 ans d'expérience professionnelle et seront intéressés par le conseil fiscal.

Travail en équipe – rémunération évolutive avec perspective d'association à terme.

Envoyer C.V. et prétentions à : J. ROYER, 7, rue de Chaillot - 75116 Paris.

HAVAS CONTACT

RIVOIRE & CARRET
recherche pour son Usine NORD
près COMPIÈGNE

JEUNE ASSISTANT DE GESTION

Pour s'intégrer dans l'équipe de contrôle de gestion de la société.

Formation comptable supérieure exigée. E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent.

Bonnes connaissances informatiques.

Ecrire en envoyant lettre manuscrite, curr. vitae complet avec photo et prétentions à M. CASSEL, RIVOIRE ET CARRET, 60138 CHIRY-OURSCAMP.

BANQUE RÉGIONALE
MÉTROPOLE NORD
recherche pour son Siège

UN CADRE

classe V - VI

Expérience de la
GESTION - PORTEFEUILLE et PATRIMOINE.

Une formation bancaire supérieure et une expérience de 5 ans minimum sont demandées.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus adressée sous référence 7.720 à :

B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

exporter la péri-informatique

- Conseiller des filiales européennes, animer des agents, négocier directement dans certains pays : vous savez faire ou vos connaissances des matériels informatiques vous amènent à une carrière commerciale.
- 2e constructeur mondial en infographie française : une référence et un marché en croissance de 40%.

Écrivez à **benson**
Service du Personnel - 1, rue Jean-Lemoine
ZI des Petites Haies - 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

offres d'emploi

contrôleur de gestion

130/150 000 Frs

Nous sommes un important groupe de presse en fort développement. Nos titres concernent des domaines variés et nous souhaiterions vous confier la prise en charge d'un certain nombre de budgets ainsi que le contrôle de leur exécution.

Vous serez bien sûr en étroite collaboration avec nos responsables opérationnels et les services comptables.

Du fait de l'importance de ce poste, nous pensons qu'une bonne formation de base du type Ecole Supérieure de Commerce, complétée par plusieurs années au sein d'un cabinet d'audit ou d'une société aux méthodes de gestion modernes, devraient vous permettre de réussir dans de bonnes conditions.

De notre côté, nous sommes en mesure de vous apporter des perspectives de développement à la hauteur de vos ambitions.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4533 à Bruno DEMOINET :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

J.B. WILLIAMS COMPANY FRANCE

recherche

DIRECTEUR MARKETING

Nous sommes une filiale d'un important groupe USA. Notre place sur le marché est en nette progression depuis plusieurs années. Sur certains de nos produits, nous sommes en position de leader. Notre politique : une présence totale en France, le développement de nos gammes, la création de nouveaux produits. Nous souhaitons accueillir un candidat de formation supérieure, possédant une expérience marketing réussie dans le secteur de la grande distribution. Votre connaissance du marché "Toilette" sera non négligeable, mais nous ne l'exigeons pas ; par contre, votre imagination sera un atout, et elle devra être associée à la réalisation. Rattaché au Président, vous serez responsable d'un budget important, animerez des chefs de produits, travaillerez en relation avec les USA. (Anglais exigé). Poste basé à Paris, à pourvoir en 09-80. Rémunération très motivante.

Merci d'adresser votre C.V. et photo sous référence J.B. W. à Bernard JOUSLIN à qui nous avons confié cette recherche.

NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier
75010 PARIS
Téléphone : 246.12.28

bleu

CSNCR

SOCIETE DE SERVICES

recrute pour sa nouvelle agence de PARIS

UN CHEF D'AGENCE

Sens commercial confirmé par une expérience acquise sur le terrain. Goût des responsabilités.

Les diplômes sont appréciés.

Env. C.V. sous référence 8.886 à P. LICHAU s.a., B.P. 220 - 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transm.

DISA

DISA ÉLECTRONIQUE

Filiale Française d'une Société Danoise leader mondial en équipements d'électromyographie et d'urodynamique

recherche

pour diffuser sa gamme de matériel réputé et de haute technicité

2 JEUNES INGÉNIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX

- diplôme d'ingénieur électronicien
- expérience professionnelle 2 ans minimum

Clientèle :
Centres hospitaliers et Médecins spécialistes privés.

Secteurs :
NORD-EST, base PARIS.
SUD, base MONTPELLIER.

- autonomie dans une petite équipe
- entière responsabilité du secteur
- voiture de fonction + frais de déplacements
- rémunération fixe d'un bon niveau

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
DISA ÉLECTRONIQUE
3, rue Léon-Blum
91120 PALAISEAU

bleu

Ordis

PARIS - Une SSCI de réputation internationale, filiale d'un important groupe bancaire recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

HOMME OU FEMME

- S'intégrant à la force de vente (secteur administrations), il aura pour objectif de développer ce marché et de promouvoir la gamme étendue des produits, services et conseils de la société.
- Ce poste intéresse un professionnel de la vente (services ou matériels) ayant acquis une formation pratique en informatique de gestion et une bonne connaissance de ce type de clientèle.

Adresser pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. RC 1 à B. RIQUIER

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber Paris 9ème

amp

4,rue Massenet 75016 Paris

etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence DP 551 AM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN en développement constant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales (400 personnes).**
Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer avec autonomie des responsabilités de gestion d'un centre de profit à caractère industriel et commercial.
Situation intéressante pour candidat de valeur.

Ordre de grandeur de rémunération : 160 à 180.000 F selon expérience.
Poste : grande ville province Ouest.

Directeur d'usine
référence KW 557 AM

UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE, domaine pétrochimie, recherche **le Responsable de son unité de production.**
Il s'agit de gérer une unité moderne, fortement automatisée (60 personnes environ) sur les plans :
- planification et organisation de la production,
- animation du personnel et négociation avec les partenaires sociaux,
- maintenance et amélioration de l'équipement.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé (chimie ou formation généraliste) 35 ans minimum, ayant assumé des responsabilités fabrication et animation de personnel de préférence dans secteur chimie, pétrochimie...

Rémunération proposée : 150.000 F +.
Lieu de travail : banlieue Est de Paris.

Chef service export
référence LX 558 AM

UNE ENTREPRISE FRANÇAISE (150 millions de CA) vendant des produits de consommation intéressant le marché du sport automobile et du loisir, désire accroître son effort à l'exportation et recherche son **Chef de Service Export.**
Le poste proposé nécessite le sens de la promotion du produit (publicité, expositions et manifestations), le goût des négociations commerciales et l'aptitude à l'administration des ventes.

Cette fonction réellement attrayante et évolutive conviendrait à un diplômé ESC, 5 ans minimum d'expérience à l'export, de préférence dans produits de marque. Une très bonne pratique de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.
Lieu de travail : Paris.

Ingénieur grande école responsable technique
référence FR 552 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS À VOCATION INTERNATIONALE, réalisant des biens d'équipement en aciers spéciaux, recherche un **Ingénieur diplômé grande école** (ECP, AM ou équivalent) et ayant une première expérience professionnelle en études et/ou développement, acquise dans un secteur métallurgique.
Il aura la responsabilité :
- d'animer une équipe chargée d'étudier des appareils complexes,
- de développer les méthodes de calcul, l'analyse de la valeur, la standardisation...

Poste intéressant et évolutif pour candidat ayant le goût de la technique, inventif, réaliste et de très bon contact.
Anglais lu et écrit.
Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F.
Poste à Paris.

Analyste confirmé adjoint à responsable informatique
référence CO 550 CM

UN IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL recherche un **Analyste confirmé** pour seconder son Responsable Informatique.
Fonction intéressante et variée impliquant analyse, coordination de l'exploitation, animation et formation de programmeurs...

Ce poste peut convenir à un INGENIEUR, ayant la pratique du cobol, assembleur, l'expérience du temps réel et de préférence la connaissance du matériel IBM 370-158.
Qualités de contact et d'esprit d'équipe nécessaires.
Poste à paris.

Deux ingénieurs informatique de bord
référence HT 554 AM

Ingénieur suivi de production
référence IU 555 AM

Ingénieur électronicien radar
référence JV 556 AM

UN TRES IMPORTANT SERVICE DE L'ETAT pour études et réalisations d'équipements, recherche pour sa **division Aéronautique - Télécommunications - Navigation, des Ingénieurs diplômés de grandes écoles.**

Deux Ingénieurs Informatique de Bord
Dans le cadre d'un programme nouveau, ils seront chargés du lancement et du suivi d'études et de développement de calculateurs (aspects matériel et logiciel, problèmes de visualisations...).
Ces postes conviendraient à des ingénieurs Sup. Aéro. ENICA, ENSMA... (option aéronautique) ayant de bonnes connaissances en informatique et électronique (une première expérience professionnelle serait appréciée).

Ingénieur Suivi de Production
En liaison avec les services études et développement de simulateurs de vol, il sera chargé de suivre la fabrication, l'utilisation, la maintenance de ces équipements destinés à des programmes aéronautiques divers.
Ce poste nécessite une solide formation de base (école d'aéronautique ou AM), éventuellement une formation complémentaire en gestion (type IAE) ou un début d'expérience professionnelle dans un poste similaire.

Ingénieur Electronicien (Radar)
Ses missions de suivi d'étude, de réalisation et d'essai, se situeront dans le cadre du développement de radars installés à bord d'avions.
Ce poste intéresse un ingénieur grande école (option électronique) réellement intéressé par cette technique et ayant le goût de la négociation et des contacts.

Postes à Paris.
Ces différents postes se situent dans un organisme dont la vocation permet à de jeunes ingénieurs, de prendre rapidement des responsabilités, d'occuper un emploi stable et de bénéficier de formation en cours de carrière.
Outre de solides compétences techniques, ces fonctions nécessitent des aptitudes aux contacts sociaux.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Intéressé par la direction d'une équipe de développement et de dessin de 15 à 20 personnes et par des perspectives d'évolution vers de plus larges responsabilités.
De formation A.M., le candidat devra avoir une expérience en service méthodes et de bonnes connaissances en électronique professionnelle.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour études avancées en télécommunication (radio, fibres optiques, hyperfréquences, transmission de données).

Adr. curric. vitae à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON. — Tél. : 630-23-23.

L'UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

équipée d'un 3033 sous MVS
CICS - DL/1
recherche

analystes et programmeurs

Ils participeront à l'expansion de notre informatique sur des applications utilisant le télétraitement et les bases de données.
Du sérieux, le goût du travail en équipe, du dynamisme seront des atouts majeurs pour les candidats.

Envoyer lettre manuscrite, CV photo prétentions à U.C.C.M.A.
Département Gestion du Personnel
8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS

---

ingénieur méthodes

150 000 Frs

Nous sommes un très important groupe industriel français.

Nous recherchons actuellement pour l'une de nos unités de fabrication un Ingénieur Méthodes qui prenne en charge les études industrielles, c'est-à-dire l'aménagement des postes de travail, les modifications sur les machines..., la mise à jour des gammes de fabrication, les prix de revient standards et la simplification des circuits administratifs.

Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, vous connaissez bien les problèmes d'atelier et vous êtes rôdé aux techniques informatiques.

Vous êtes diplomate, persuasif et vous êtes capable d'animer une équipe d'environ quinze personnes.

Rencontrons nous rapidement pour développer le contenu de cette annonce.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4531 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

---

mako

leader sur son marché pour les jeux d'activité manuelle, recherche son

DIRECTEUR EXPORT

responsable de façon très autonome du développement et de l'orientation des ventes, principalement en Europe.

Il s'agit d'un poste de terrain qui s'adresse à un élément disposé à beaucoup de mobilité et doté d'un très fort dynamisme commercial.

Il devra parler anglais et allemand, avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'export de produits de grande consommation.

Des possibilités de développement très substantielles du poste sont à envisager pour élément de valeur.

Situation matérielle très intéressante.

Adr. dossier de candidature sous réf. 164
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Chef Service Export

MATERIELS CHAUFFAGE DOMESTIQUE
recherché par Société leader sur son marché.

Ce cadre, 30 ans minimum, apporte preuves réussite pays européens - au moins - Anglais + langue supplémentaire. Nombreux voyages - Très bon vendeur - Négociateur - Capacité bâtir réseaux à l'étranger - Dirige service intérieur (à créer) - Membre Comité Direction. Très bonne rémunération + frais.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite à Mme JEGU, 77, bd de Courcelles 75008 PARIS, qui transmettra.



SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

ingénierie de la chimie nucléaire

(800 personnes)
recherche des

INGENIEURS débutants

X, MINES, CENTRALE, AM.

souhaitant se former aux méthodes de l'ingénierie.
Ils seront intégrés dans les équipes
- PLANNING : établissement et suivi de planning, de la conception d'un projet jusqu'à son achèvement.

ou

- CONSTRUCTION : préparation de chantiers, passation de marchés, coordination de chantiers.

Ils auront la possibilité de prendre rapidement des responsabilités concernant la réalisation de projets de grande taille.

Envoyer CV, photo, prétentions à S G N
Direction du Personnel - Réf. P/C - B.P. 30
78184 St-QUENTIN-EN-YVELYNES CEDEX

---

informatique

Importante Société de Services et de Conseils en mini-informatique,

recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant quelques années d'expérience en mini et micro-informatique.

Adressez C.V. détaillé, prétentions et délai de disponibilité sous réf. 154-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MATRA

recherche pour ses applications civiles de pointe :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

■ **ELECTRONICIEN SYSTEME**
(ENST, ESE)

1 à 3 ans d'expérience pour mener la conception et l'étude de systèmes digitaux embarqués.

■ **ELECTRONICIEN DIGITAL**
(ENST, ESE débutant)

pour études et mise au point d'électroniques digitales, au sein d'un groupe pluridisciplinaire.

■ **ELECTRONICIEN AUTOMATISME**
(débutant ESE, ENSEEIHT, ISEN)

pour mener des études électroniques et optimisation de circuits au sein d'un laboratoire d'étude et de coordination de développement.

■ **ELECTRONICIEN ANALOGIE FINE ET VIDEO**
(3 à 5 ans d'expérience dans ce domaine)

pour conception et coordination d'affaire d'électroniques de systèmes optiques.

Anglais courant pour tous ces postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 608

MATRA B P Nº 1 – 78140 VELIZY

Nous sommes
une très importante entreprise
du secteur
BATIMENT et GENIE CIVIL
pour préparer la relève de nos cadres dirigeants, nous recherchons

PLUSIEURS INGENIEURS DEBUTANTS grandes écoles

PC, ECP, ESTP + formation complémentaire éventuelle en technique commerciale ou gestion.
Très rapidement investis de réelles responsabilités (techniques, humaines, financières) dans une activité chantier, vous serez en mesure par la suite d'accéder à des postes de haut niveau au sein de l'entreprise dans différents domaines tels que commercial, travaux, et, ou, gestion.
Connaissance de l'anglais souhaitée.
Les postes sont à pourvoir en région parisienne et pourront évoluer vers la province ou l'étranger.

Adresser CV et prétentions sous Nº 7560 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Un ingénieur pour définir les réseaux de télécommunications

(informatique, télématique,...) adaptés aux besoins de ses Sociétés en Europe est recherché par

Une multinationale de 1er plan

Le candidat de formation de grande école scientifique (ENST - ESE - ...) ou équivalente, devra posséder une solide connaissance technique des télécommunications, avoir quelques années d'expérience dans cette technique et posséder un bon contact humain.

Anglais, lu et parlé, souhaité.

Déplacements à prévoir en Europe.

Ecrire sous référence 2500 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

Calculs de structures

Première entreprise française d'ingénierie, nous réalisons des ensembles industriels de très grandes dimensions intégrant des développements technologiques avancés.

Nous cherchons un ingénieur qui se chargera des calculs de structures des tuyauteries et des équipements des circuits auxiliaires.

Il aura à utiliser des programmes de calculs, rédigera et vérifiera les notes de calculs et les spécifications.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2555 MO à rscg carrières - 64, rue de la Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra.

Prestigieuse Société Française de parfums filiale d'un groupe international.

Base Paris

Responsable export

Rattaché à la Direction Export pour

Animer et superviser le réseau d'agents et d'importateurs.

Assurer de nouvelles implantations dans les pays à marchés porteurs.

Expérience de 5 ans minimum de grande exportation de produits de luxe exigée.

Connaissance des marchés du M.O. en parfumerie et accessoires très appréciée.

Parfaite maîtrise de l'anglais.

30 ans minimum, très grande disponibilité pour voyager.

Rémunération : 180.000 +.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire, téléphone privé, sous référence 19824.

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

Genève - Londres - Milan

Le Groupe CEGOS

développe ses activités de CONSEIL et de FORMATION dans le domaine de l'

Analyse des valeurs

Si vous avez :
- 32 ans au moins
- une formation d'ingénieur
- une expérience dans des fonctions de Recherche et Développement, d'Etudes ou d'Industrialisation,

vous êtes l'homme qu'il nous faut pour développer après formation, dans le cadre d'une équipe dynamique, les techniques
- d'amélioration de la productivité
- de recherche et développement de produits nouveaux.

sélé CEGOS — Envoyez lettre manuscrite et C.V. à
Albert GAERTNER, Directeur de la Division Opérations Industrielles
33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Filiale française d'un groupe multinational (Equipements)

Périphérie Nord

Direction comptabilité

Rattaché au Directeur Comptable du Groupe pour

Assurer et vérifier les travaux comptables.

Contrôler la fiabilité des informations reçues.

Effectuer les reporting mensuels.

Expérience similaire de 5 ans minimum dans une société multinationale à justifier.

Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

Diplôme supérieur finances - DECS.

Parfaite maîtrise de l'anglais.

30 ans minimum.

Rémunération : 160.000 +.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire, téléphone privé, sous référence 9031.

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

Genève - Londres - Milan

Jeunes diplomés grandes écoles



(X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C...)
Ayant une première expérience ou débutants

Filiale commune de CREDIT LYONNAIS et TYMSHARE (USA)
vous propose à Paris le poste
d'INGENIEUR CONSULTANT.

Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :
- une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, étude marketing...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience de contacts à haut niveau au sein des plus importantes entreprises nationales et internationales ;
- de réelles responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 50 gros systèmes interconnectés. Nous utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et à la diversité ;
- la pratique d'un langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V. et photo à Mlle SABOUREAU sous référence 428 à CÉGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD - Téléphone 602.70.12.

IMPORTANTE SOCIETE
CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Diplômé (ESE, IEG, ...), débutant ou quelques années d'expérience. Région parisienne. Facilités de logement. Poste à pourvoir immédiatement ou après vacances.

Adr. C.V. dét. et prétentions sous référ. 6 620
ORGANISATION et PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE IMMOBILIERE DE 1er PLAN
spécialiste de l'immobilier industriel et commercial
recherche

CADRES COMMERCIAUX

— de formation supérieure (type maîtrise droit ou sciences éco, E.S.C., etc) de préférence.
— ayant un solide sens commercial et le goût des contacts à haut niveau.
— possédant si possible une première expérience professionnelle (2 à 3 ans).

Postes à pourvoir à Paris et dans l'Est de la France.

Adresser curriculum vitae, photo à nº 37.317, PA SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE
recherche

1° Responsable Formation de la Force Commerciale

L'évolution technologique toujours croissante implique une formation permanente de haut niveau aux Ingénieurs Commerciaux en charge de la vente de nos systèmes informatiques. Aussi le cadre retenu doit être en mesure de concevoir, de superviser, voire d'animer cette formation.

Formation supérieure, expérience de la vente des systèmes informatiques, aptitudes pédagogiques et connaissance de l'anglais sont les critères recherchés.

La rémunération prévue est en rapport avec les qualités.

2° Responsable de Promotion

Le cadre retenu développera l'image de marque en assurant le niveau d'informations nécessaires auprès des sociétés de services, des conseils et des organisations professionnelles. Il effectuera une mise à jour motivante de l'information pour la force de vente et le support technique, par la réalisation de la documentation technico-commerciale appropriée.

Formation supérieure, expérience et connaissance du milieu informatique, goût de la communication écrite et orale, personnalité et créativité sont les critères retenus.

Les deux postes sont à pourvoir à **Paris-La Défense.**

Votre lettre sera traitée de façon personnelle et strictement confidentielle. Une réponse est garantie.

Prière d'adresser lettre, CV et rémunération souhaitée sous réf. **6652** à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

L'étude générale des problèmes liés à la consommation (rapports entre les consommateurs, l'industrie, la distribution et les organismes officiels) appelle de la part du L.N.E. une participation appropriée à sa mission.

A ce titre nous recherchons

UN INGÉNIEUR

(FORMATION ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT)

pour s'intégrer à notre équipe d'Etudes générales sur les problèmes de la consommation.

Son rôle comprendra la coordination des études menées avec les autres départements dans le sens utilisation/besoins des consommateurs (durabilité, fiabilité, réparabilité, etc.). Après avoir maîtrisé la connaissance pratique de ces problèmes, il pourra assumer progressivement des contacts avec le milieu industriel et les associations de consommateurs.

Le candidat devra témoigner d'une bonne motivation fondée soit sur une expérience professionnelle, soit sur des stages « actifs ».

Intérêt pour les questions économiques sanctionné par un diplôme complémentaire souhaitable.

ANGLAIS NECESSAIRE

Envoyer curriculum vitae et prétentions :
1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS
sous référence 80/PGC/01

UN IMPORTANT ÉDITEUR PARISIEN
recrute

L'Adjoint de son Directeur Commercial

Éditeur de livres et d'albums occupant une position solide sur le marché, le développement de nos ventes nous conduit à renforcer notre structure commerciale.

Le candidat idéal, diplômé d'une école de commerce et possédant une solide culture générale, aura pratiqué avec succès la vente de produits comparables pendant plusieurs années ; il devra avoir une connaissance complète de la distribution, tant moderne que traditionnelle.

Capacité d'organisation, sens du contact et dynamisme sont des qualités indispensables pour réussir dans la fonction.

Lieu de travail : PARIS, déplacements brefs en province.

Rémunération : 80 000 + selon expérience et résultats.

Adresser dossier de candidature, avec :
- lettre manuscrite ;
- curriculum vitae détaillé et photo sous réf. nº 47988 M, HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui garantit le secret des candidatures.

HAVAS CONTACT

MATRA

recherche pour son centre de VELIZY

INGENIEUR ELECTRONICIEN
ayant une expérience en fabrication ou en technologie électronique pour diriger une équipe travaillant sur la recherche et la mise au point de technologies d'assemblage et d'interconnexions d'équipements électroniques. Réf. 1

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Possédant expérience en technologie d'interconnexions pour seconder le responsable du Bureau d'Etude spécialisé en dessin de circuits imprimés et circuits hybrides. Réf. 2

INGENIEUR ELECTRONICIEN
ayant une expérience méthodes ou fabrication d'équipements électroniques pour participer à la conception technologique et diriger la réalisation d'équipements électroniques embarqués. Réf. 3

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence du poste choisi sous N° SM 607

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son Service Sécurité-Fiabilité

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour participer à la conception de systèmes de transports sous l'aspect Sécurité - Fiabilité en étroite collaboration avec le bureau d'étude.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole débutant à quelques années d'expérience en B.E.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 611

MATRA B.P N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

DIVISION COMMUNICATION ET TELEMATIQUE

recherche pour son Département RESEAUX

INGENIEUR(S) DE LABORATOIRE D'ETUDE

ENST - ESE

2 à 5 ans d'expérience en
- traitement numérique du signal - modems.
- transmission de données.

INGENIEUR COMMERCIAL

pour prospection et négociation.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 612

MATRA B P N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour sa division qualité

INGENIEUR ELECTRONICIEN ELECTROTECHNICIEN

- Il coordonne l'ensemble des actions qualité dans le cadre de la définition technologique et de la réalisation d'équipements électroniques complexes.
- Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant ou ayant une expérience professionnelle acquise en fabrication, BE, ou dans un service qualité.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 606

MATRA Service du Recrutement B.P N° 1 - 78140 VELIZY

---

polygram

POLYGRAM INDUSTRIES ET MESSAGERIES

SOCIETE DE FABRICATION ET DE DISTRIBUTION PHONOGRAPHIQUE

Leader du marché (marques PHILIPS, POLYDOR, D.G.G., etc...) recherche pour son service informatique à ANTONY

débutant grande école scientifique ou commerciale

pour un premier poste

D'ANALYSTE PROGRAMMEUR

Après une période de formation il participera à la conception et à la mise en œuvre de projets dans le domaine industriel et commercial; anglais nécessaire.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel POLYGRAM - I.M. B.P. 90 - 92160 ANTONY

Dans le cadre de son développement

ENTEX S.A.

recrute

COLLABORATEURS

de formation bancaire classe VI et VII. Spécialistes des crédits aux entreprises et ayant assumé des responsabilités de direction d'agence.

Adresser curriculum vitae avec lettre manuscrite : 15, rue de Toulon - 92380 GARCHES.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour son service Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

CHEF DE PROJET

- Pour concevoir et réaliser des applications relatives au traitement des opérations sur l'étranger et de la tenue des comptes.
- DEA ou Ingénieur diplômé possédant 4 à 5 ans d'expérience en organisation et informatique, des connaissances bancaires en Télétraitement et mini-ordinateurs seraient appréciées.

Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf SQ 43 à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Société de Haut Niveau Technique recherche

INGÉNIEUR CALCULS DE STRUCTURES

Formation Grande Ecole, Expérience calcul pour éléments finis et logiciels correspondants, résistances des matériaux. (REF. 284.)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE PROJETS DE SYSTÈMES

Formation Grande Ecole. Expérience électronique et optique. (REF. 285.)

INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES

Formation ingénieur mécanicien. Expérience résistances des matériaux. (REF. 286.)

INGÉNIEUR AÉRODYNAMICIEN

Formation Grande Ecole. Expérience dynamique des gaz. (REF. 287.)

140.000 +

Envoyez C.V. détaillé, en rappelant la référence au CHEP 11, r. d'Uzès, 75002 PARIS qui transmet.

PIECES INDUSTRIELLES AUTOMOBILES DE CONSOMMATION COURANTE

FILIALE GROUPE NORD-AMERICAIN NOTORIETE IMPORTANTE réalisant déjà 35 % à l'EXPORT rech.

EXPORT MANAGER

pour proposer à la nouvelle DIRECTION GENERALE et appliquer sur le terrain une politique efficace de développement rapide en C.A. et nombre de Pays : EUROPE DU SUD - Toute l'AFRIQUE - MOYEN-ORIENT.

EXCELLENTE OPPORTUNITE
- pour un JEUNE « EXPORT MAN » (3 à 5 ans d'EXPERIENCE en Produits Industriels ou G.C.) de PROUVER ses capacités EN POSITION DE N° 1 A L'EXPORT.
- parlant ANGLAIS ET ESPAGNOL.
- pouvant voyager 3 jours par semaine.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss. réf. 4342 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Directeur Commercial France-Export

140/180.000 F an+

Nous sommes une petite entreprise, filiale d'un groupe industriel de taille moyenne, très solide et intervenant dans des domaines de pointe. Nous fabriquons des PRODUITS INDUSTRIELS SPECIFIQUES EXCEPTIONNELLEMENT PERFORMANTS. Ceux-ci sont principalement destinés à l'industrie, mais certains d'entre eux ont un sérieux marché potentiel dans le Grand Public.
Le Directeur Commercial que nous recherchons sera de préférence un Ingénieur (ou solide autodidacte) de plus de 30 ans, parlant anglais, dont la formation a été principalement acquise dans le domaine de la CHIMIE (et éventuellement de la physique). Son expérience est celle d'un animateur des ventes de produits industriels ayant fait ses preuves sur le terrain et capable de créer complètement lui-même le réseau dont il aura la charge de l'animation tant en France qu'à l'export. Une bonne réussite dans la fonction pourrait faire de lui NOTRE FUTUR D.G. ...
Le poste est à pourvoir en BANLIEUE PARISIENNE SUD.
Envoyez votre CV sous réf M 794 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

DIRECTEUR DU PERSONNEL

240/280.000 F an

Branche française d'un important groupe industriel international nous recherchons notre D.P.R.H. Notre siège est situé en Ile de France et nos effectifs comptent PLUSIEURS MILLIERS DE PERSONNES.
A la fois homme de terrain et de politique humaine, l'homme recherché fera partie de l'état major de l'entreprise et sera placé sous l'autorité directe d'un Président très délégataire.
Le candidat idéal a plus de 35 ans, une solide expérience de la fonction personnel (dont une partie acquise en usine) et une bonne connaissance de l'anglais. Il serait apprécié un passage, soit en multinationale, soit en entreprise relevant d'un secteur affilié à la convention de la métallurgie.
Envoyez votre CV sous réf M 796 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeune Gestionnaire *HF* pour diriger une petite entreprise dynamique

120.000 F an+

Vous comptez déjà plusieurs années d'expérience dans les domaines GESTION et COMPTABILITE. Vous avez l'impression de pouvoir élargir votre champ de responsabilités mais seule une PME pourrait vous offrir la chance de faire vos preuves.
Nous sommes une petite entreprise (CA 12 MF) aux possibilités d'extention considérables et depuis peu dans l'orbite d'un solide groupe de sociétés. Pour permettre la poursuite de notre développement dans le cadre d'une gestion saine et dynamique nous attendons le responsable qui prendra rapidement en main notre direction. Rigueur, capacité d'animation, sens de la rentabilité, telles sont ses principales qualités.
Siège PARIS.
Envoyez votre CV sous réf M 801 ACT aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeunes Ingénieurs Informaticiens *HF*

Une opportunité exceptionnelle s'offre à vous aujourd'hui si, titulaire d'un diplôme d'ingénieur avec option informatique ou d'une maitrise informatique et systèmes, vous êtes attirés(ées) par la réalisation et la maintenance de logiciels d'application.
Un groupe très performant vous propose de démarrer dans les domaines mini-ordinateurs, mini-systèmes transactionnels, réseaux de télécommunications. Vous pourrez ainsi faire rapidement la preuve de vos capacités à la prise de responsabilités au sein d'une entreprise à très fort taux d'expansion.
Siège en Région Parisienne.
Envoyez votre CV sous réf 2M 4234 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Animer de grands projets péri-informatique

130/170.000 F an

Un groupe de péri-informatique en très fort développement, recherche un ingénieur d'environ 30 ans, disposant d'une bonne expérience dans les systèmes transactionnels et de télécommunication afin de lui confier la responsabilité d'importants projets.
Après avoir défini en avant vente (en liaison étroite avec les clients et la direction commerciale) les spécifications des systèmes à réaliser, il assumera la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) en coordonnant les différents services opérationnels de la Société jusqu'au démarrage réussi des projets.
Pour ce poste comportant d'importantes possibilités d'évolution de carrière et à pourvoir en Région Parisienne, il faut prévoir d'assez fréquents déplacements de courte durée.
Envoyez votre CV sous réf 2M 6357 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Adjoint au Directeur Industriel

140/170.000 F an

Leader français dans notre domaine (900 personnes - ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE), notre croissance est exceptionnelle et pour y faire face notre Directeur Industriel souhaite recruter un Ingénieur expérimenté pour lui confier, d'abord, l'animation de notre service METHODES INDUSTRIALISATION, qui couvre :
- l'étude et la conception de matériels – la réalisation d'outillages
- la conception de postes de travail
- l'industrialisation des productions nouvelles
- le lancement de moyennes séries.

C'est un ingénieur d'au moins 30 ans, électronicien ou mécanicien de formation et dont l'expérience a été acquise dans un service méthodes au sein d'une INDUSTRIE DE MOYENNE SERIE.
Siège Banlieue Parisienne.
Envoyez votre CV sous réf M 759 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL DE CEREALES

Vous êtes débutants, vous avez une formation supérieure, de préférence économique ou commerciale, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.

CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales au sein de son organisation française.

Il s'agit de négocier des achats et des ventes de céréales tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation, tout en analysant en permanence les marchés céréaliers, monétaires et du transport ; et en assurant le suivi des contrats.

Le travail s'effectue au sein d'une équipe jeune.

Vous devez avoir un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision.

Les postes sont à pourvoir à ST GERMAIN EN LAYE ou en province.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 004196 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Agro-alimentaire".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BKC 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Fabricant de cables électriques HT et MT recherche pour Unité de Production (200 p.) Banlieue sud Paris

INGENIEUR CHEF DU MATERIEL

130.000 F

MISSION :
- entretien d'un parc machines de 20 MF (extrudeuses, ...) y compris la conception des améliorations
- entretien des réseaux généraux
- service de +- de 20 personnes

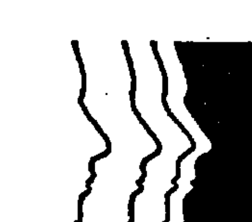
PROFIL :
- homme expérimenté (5 ans d'entretien au moins, mécanique, électricité, ...)
- connaissances automatismes, et en électronique souhaitées
- formation CAM, mécanicien de la marine ou équivalent
- homme souple et imaginatif, bonne connaissance des hommes

Ecrire avec CV, photo, prétentions à :



COSMOS Consultants SA
Département Recrutement
18, rue Tronchet
75008 - PARIS

Recrutement de Cadres Supérieurs Techniques



Directeur Maison de retraite

LA MAISON SUISSE DE RETRAITE, installée aux portes de Paris cherche un successeur pour son Directeur qui arrive au terme de son activité. La capacité d'accueil va être prochainement portée à 80 lits.

La mission du Directeur est de gérer et d'assurer la bonne marche de la maison dans tous les domaines, veillant particulièrement au maintien du climat et de la qualité humaine qui en font la réputation.

Pour réussir à ce poste, il faut une solide expérience de gestionnaire si possible, dans un établissement similaire, apporter un intérêt véritable aux personnes âgées et être capable de gagner leur confiance grâce à un fort rayonnement personnel.

Le Directeur est obligatoirement logé avec sa famille dans un appartement mis à sa disposition dans la maison de retraite.
Son épouse peut éventuellement l'assister, mais ce n'est pas indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle à notre département Société de Services sous la référence 002159 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BKC 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



TECHNIP GEOPRODUCTION

Filiale du Groupe Technip et de l'Institut Français du Pétrole (IFP), spécialisée dans le développement des champs pétroliers à terre et en mer, a décidé de renforcer ses structures pour préparer ses nouvelles étapes de développements, en particulier dans le domaine des réalisations

OFFSHORE

et recherche

QUELQUES SPECIALISTES D'UN TRES HAUT NIVEAU DE COMPETENCE.

Lieu de travail : **PARIS.**

directeur de projet

40 ans minimum

Cette proposition intéresse un ingénieur de grande école ayant un minimum de dix années d'expérience et déjà la pratique de la direction de grands projets, offshore de préférence.
Il est donc d'un professionnalisme indiscutable, ses compétences sont déjà suffisamment connues des responsables des grandes compagnies pétrolières pour qu'il soit possible de lui confier la responsabilité complète de projets de plateformes.
(Référence 893)

expert en instrumentation

35 ans minimum

Ce spécialiste de haut niveau ayant déjà pris en charge l'ensemble des aspects instrumentation de grands projets offshore pour des clients de premier plan, aura une excellente connaissance des études, des installations, des réglementations, des mises en route et des problèmes de corrosion. Ses compétences s'étendront au domaine de la télémétrie et des télécommunications et il sera nécessairement diplômé d'une grande école spécialisée.
(Référence 895)

expert en structures

35 ans minimum

Il s'agit là d'un poste de très grande spécialisation intéressant un ingénieur de grande école, spécialisé depuis une dizaine d'années dans le design, le calcul et la réalisation de jackets et de modules. Il disposera de moyens sophistiqués de calcul informatique et aura en fait la responsabilité complète du «structural design» de projets offshore.
(Référence 894)

estimateur

40 ans minimum

Véritable plaque tournante de l'information en matière d'évaluation des coûts des grands projets, ce responsable de haut niveau et d'un professionnalisme incontestable rejoindra notre Société fort de nombreuses années d'expérience dans la spécialité. Responsable de la mise en œuvre de notre Know how et de notre masse documentaire en matière d'estimation.
(Référence 896)

ingénieur de projet spécialiste des travaux à la mer

35 ans minimum

Diplômé d'une grande Ecole d'ingénieurs ou de formation universitaire équivalente, cet ingénieur aura pour fonction principale la conduite, la supervision et le contrôle des études techniques d'opérations mettant en œuvre des supports nautiques. Il coordonnera les travaux de mise en place en mer de structures fixes ou flottantes. Il participera en outre à la réalisation de projets d'ensemble.
(Référence 897)

Pour tous ces postes l'usage courant de la langue anglaise est un impératif absolu, de même qu'une expérience indiscutable des grands projets offshore.

Adresser curriculum vitae et prétentions à TECHNIP-GEOPRODUCTION - Tour TECHNIP LA DEFENSE Cedex 23 - 92090 PARIS LA DEFENSE (France).

Groupe international, leader européen dans sa branche, plusieurs unités de production, plusieurs filiales à l'étranger, recherche pour l'une de ses divisions,

le chef de son service après-vente

Son Service :
une équipe de 15 techniciens-électroniciens opérant en France et à l'étranger
un atelier de réparation
une école de formation clients.

Entièrement responsable des résultats de son compte d'exploitation il aura :
- à atteindre les objectifs fixés par le Directeur de sa division
- à proposer et mettre en place l'organisation de son service
- et en assurer le contrôle rigoureux.

Autonome mais intégré à une solide équipe, il sera en liaison avec le bureau d'études, l'industriel, le commercial et la clientèle.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à No 54.189, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

recherche

UN CHEF ETUDES ET DEVELOPPEMENT ACHATS

Vous avez une solide expérience achats et la pratique de la négociation à haut niveau avec une ouverture internationale.

Vous avez acquis une formation complémentaire de gestionnaire (I.A.E. I.C.G....) et en technique/fabrication.

Vous maîtrisez l'anglais (l'allemand serait un atout supplémentaire)

Adresser, C.V. et photo à : INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
Service ressources humaines siège et ventes
170, Boulevard de la Villette - 75019 PARIS

Attachés Commerciaux
L'important c'est le produit

Nous serions tentés de dire LES PRODUITS. En effet, notre gamme est la plus complète du marché et vise à satisfaire les besoins des entreprises les plus diverses.

Notre avance technologique (5 000 chercheurs dans le monde), nous permet de concevoir, dès aujourd'hui le bureau de demain.

Aussi pour faire face à notre expansion, plusieurs postes sont à pourvoir sur PARIS, la REGION PARISIENNE ainsi que les GRANDES VILLES DE PROVINCE.

Si vous êtes JEUNE DIPLOME ou possédez une BONNE EXPERIENCE DE LA VENTE, si vous vous sentez en mesure d'être le premier avec nous, adressez votre candidature sous réf. V 63 à Danièle GARBIL - RANK XEROX Service Recrutement - 93607 AULNAY SOUS BOIS cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX

MAI

informatique de gestion temps réel

MAI France S.A. est la filiale du groupe Management Assistance Inc, constructeur d'ordinateurs de gestion multitâches temps réel.
MAI a une position de leader dans son domaine d'activité par l'introduction de techniques de pointe.
MAI représente plus de 7.000 ordinateurs installés dans le monde, 2.500 en Europe.

MAI France S.A., créée en octobre 1978, a la progression suivante :	Nombre de systèmes installés :
1978 : 8 millions de francs	1978 : 28
1979 : 16 » » »	1979 : 63
1980 : 36 » » »	1980 : 200

Pour soutenir son développement, MAI France S.A. recherche pour ses agences de PARIS - LILLE - LYON :

ingénieurs commerciaux

Hommes à fort potentiel, ayant prouvé leur réussite commerciale auprès des PME et PMI dans la vente d'ordinateurs de gestion ou de services dans une SSCI. Hommes de contact, aimant analyser les besoins, trouver des solutions et conclure des affaires.
Vous trouverez chez MAI France S.A. un travail d'équipe laissant la plus large place à l'initiative individuelle — une gamme de matériels performants — un soutien en logistique solide — des opportunités de carrière et financières importantes.

média-system

MAI privilégie dans sa politique générale la promotion des hommes, garante pour elle de son dynamisme et de son développement.
Envoyer C.V. manuscrit et photo à l'attention du service du personnel - MAI France S.A. - Péripole 117 - 58 rue Roger Salengro 94126 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX.

Importante Société Internationale vous propose à son siège social des postes d'

INGENIEURS INFORMATICIENS

Votre mission :
Intégré au sein de notre département informatique et en étroite liaison avec les utilisateurs et l'organisation, vous mettez en place les systèmes d'informations en temps réel dans les différents secteurs de la Société : commercial, production, comptabilité- finances, logistique...

Nous mettons à votre disposition des matériels modernes IBM 4331/4341.

Vous devez avoir :
- une formation d'ingénieur ou une formation supérieure complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire.
- la pratique du COBOL indispensable
- l'expérience CICS, DL1 appréciée.
- l'anglais lu et l'allemand souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. No 53936 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

LE GROUPE TRIUMPH ADLER
c'est 50 000 ordinateurs installés dans 140 pays
c'est la filiale de VOLKSWAGEN (120 000 personnes)

LA DIVISION INFORMATIQUE DE
TRIUMPH ADLER FRANCE

dans le cadre de son expansion recrute immédiatement

DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
INGENIEURS COMMERCIAUX (statut cadre)

Pour ses agences Parisiennes

Nous disposons d'une gamme de produits uniques sur le marché du micro-ordinateur au multipostes.
Les professionnels retenus auront l'expérience de la vente de produits informatiques aux PME.

La rémunération annuelle atteindra **150 000 F et +** à quota réalisé (matériel + logiciel)

Adresser votre C.V. (avec photo) à
Mr Kléber PAULMIER Directeur de la Division Informatique
BP 210 - 9-15 Avenue Paul Doumer 92505 RUEIL - MALMAISON CEDEX

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS
41, rue Cantagrel - 75013 PARIS
recherche

INGENIEURS
ESE - ENST
ou équivalent,

débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, pour ETUDE de SYSTEMES OPTRONIQUES INFRAROUGE dans les domaines aéronautique et militaire.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ayant quelques années d'expérience, pour travaux dans le domaine de la TRANSMISSION par FIBRES OPTIQUES.

INGENIEUR
ENST - ESE

ou équivalent ayant 2 à 5 ans d'expérience en COMMUTATION TELEPHONIQUE, de préférence ELECTRONIQUE, pour INGENIERIE de SYSTEMES de COMMUTATION.

Ecrire avec CV et références en indiquant le poste choisi, à l'adresse ci-dessus.

---

habitat

recrute pour son siège à Orgeval
son

chef des services financiers

Rattaché au Directeur Général Adjoint
- il mettra en œuvre la politique financière et fiscale de l'entreprise
- il supervisera les services comptabilité et contrôle de gestion

Le candidat retenu aura
- une formation supérieure type HEC, ESSEC, ESCP, etc. . .
- une parfaite connaissance des méthodes comptables

Nous recherchons une personne ayant déjà une première expérience réussie, soit dans un Cabinet d'Audit, soit en entreprise et ayant une bonne maîtrise des questions fiscales.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser CV et prétentions sous référence HT 10 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185 rue de Bercy - 75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.



Contrôle et Prévention
BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE
recherche

INGENIEURS OU TECHNICIENS SUPERIEURS
THERMICIENS
(GENIE CLIMATIQUE)

connaissant :
— Economie d'énergie
— Installation de chauffage
— Climatisation

Poste à pourvoir à Paris et région Parisienne

Envoyer C.V. détaillé
au CEP. Réf. 15
34, rue Rennequin
75017 PARIS.

Une entreprise industrielle moyenne, située parmi les leaders de sa branche, crée le poste de :

Responsable du Personnel adjoint au Directeur Administratif

Basé au siège de Levallois, vous serez en contacts fréquents avec les responsables de nos usines de Langres et Lyon, de nos filiales françaises et avec nos Directeurs de Départements.

Vous serez directement responsable de l'administration et de la gestion du personnel du siège et de notre filiale parisienne, ainsi que de tous les cadres de la Société, soit 200 personnes dont 120 cadres.

Recrutement, formation, relations avec les représentants du personnel sont des domaines auxquels vous avez été également confronté(e) au cours de plusieurs années d'expérience similaire, incluant des interventions en usines de production.

Appelé(e) à prendre également en charge des problèmes administratifs (contrats, assurances...), vous y avez été préparé(e) par une formation supérieure en droit, complétée si possible dans le domaine de la gestion du personnel.

Les perspectives d'évolution et de rémunération sont à la hauteur de l'importance que nous attachons à cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre offre de collaboration sous réf. M 412 à M. d'Aboville, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui l'étudiera et y répondra confidentiellement.

AGENT
UN RÉDACTEUR
Gaumont
CADRE JURISTE



INGENIEUR CONSEIL
IMPORTANT GROUPE
JEUNES INGÉNIEURS



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

TRELLEBORG S.A.
groupe caoutchoutier Européen

recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Le poste requiert une bonne connaissance des techniques et des matériels mines et carrières (criblage, concassage, transports des solides etc...).

Il conviendrait à un jeune ingénieur des Mines ou à un technicien niveau BTS passionné par les actions commerciales.

Anglais apprécié.

Déplacements fréquents.

Adresser C.V. à :
TRELLEBORG - BP 57
93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX

bleu

ORGANISATION INTERNATIONALE
recrute sur concours

UN RÉDACTEUR

chargé notamment :
— de rédiger des documents sur des questions juridiques, techniques et administratives et des comptes rendus d'ouvrages destinés à être publiés dans une revue professionnelle ;
— d'élaborer des rapports, études et synthèses à partir de la documentation générale ou de réponses reçues des pays affiliés à l'organisation.

Les candidats doivent justifier d'une formation juridique (maîtrise de droit public ou privé ou équivalent au mini.), d'une très bonne connaissance d'au moins deux langues de travail de l'organisation (angl., espagn., franç.) ; rédaction excellente en franç. ou angl. ; la connaissance d'autres langues sera appréciée (allem. notamm.).

Adr. C.V. dét. et prét. s/réf. 3669 à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOPRA ingénierie des systèmes d'information, 450 personnes, 80 millions de C.A., Paris, Lyon, Grenoble, Annecy, Nantes, Marseille, Abidjan,

activités
• bases de données, temps réel, réseaux, télématique,...
• audit, conseil, conception et réalisation,

recherche :

INFORMATICIENS

confirmés ingénieurs ou équivalent (réf. 1604/C)

pour la conception et la réalisation de systèmes de haut niveau.
La connaissance des minis et des systèmes de télétraitement ou de bases de données sera appréciée.

La structure du groupe et son contexte dynamique offrent des possibilités certaines d'évolution pour des candidats de valeur.

INGENIEURS

option informatique en début de carrière (réf. 1604/D)

Intégrés dans des équipes de réalisation, ils disposeront rapidement d'une expérience concrète et variée leur permettant une évolution rapide.
Des formations complémentaires leur seront données sur nos méthodes et sur les techniques de pointe.

De larges possibilités d'évolution sont offertes dans des activités variées :
- systèmes de gestion, logiciel de base et d'application,
- automatismes.

Postes à pourvoir à Paris et en Province.

Ecrivez en joignant CV et photo, sous référence choisie, à Sopra Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris

média-system

SOPRA

TITN SA

recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS

pour développement logiciel en télécommunications :
- Commutateurs téléphoniques
- Commutateurs de données par paquets
- Adaptateurs de procédures

Expérience temps réel souhaitée.

Ecrivez ou téléphonez pour R.V. :
LA BOURSIDIERE - BAT. J.-R.N. 186
92350 Le Plessis-Robinson - Tél. 632.18.91

UNIROYAL

recherche
pour son usine près de
COMPIEGNE (OISE)

jeune ingenieur chimiste

• Il sera responsable de la qualité et du suivi des matières premières.
• Il aura une bonne connaissance de l'anglais et le goût pour un poste de fabrication.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo récente (retournée) en indiquant prétentions
PNEU UNIROYAL — ENGLEBERT
Département Personnel
Boîte Postale 163, 60205 COMPIEGNE

P.R.D.

Gaumont
recherche

CADRE JURISTE

pour assister activement le Chef du Service Juridique en s'intégrant à une équipe.

Titulaire, au moins d'une Maîtrise en Droit, le candidat organisé et dynamique, devra avoir une expérience de 5 à 10 ans en droit civil et commercial (notamment droit des sociétés de l'immobilier et de l'assurance).

Connaissance de la langue anglaise indispensable. Autre langue appréciée.

Adresser lettre manuscrite mentionnant rémunération souhaitée, joindre CV détaillé, photo récente sous réf. AN 1101 à Michel LOUBEAU Chef du Personnel - GAUMONT 30, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY S/SEINE
Discrétion assurée.

Très important Cabinet de Brevets Parisien

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

diplômé(e) Centrale, ESE ou équivalent, ayant une expérience du métier d'ingénieur de brevets ou diplômé(e) CEIPI.
– Anglais parlé et écrit impératif.
– Connaissance de l'allemand appréciée.

Env. dossier de candidature sous réf. 154
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE, recherche :

CHEF DE DEPARTEMENT
MICRO-INFORMATIQUE
Au moins 8 ans d'expérience dont quelques années en micro-informatique pour un poste comportant des fonctions techniques, commerciales et de gestion d'un centre de profit. Anglais indispensable.

CHEF DE DEPARTEMENT
TELEMATIQUE
Au moins 8 ans d'expérience dans le domaine de systèmes d'acquisition et de traitements de signaux et de données pour un poste comportant des fonctions techniques, commerciales et de gestion d'un centre de profit. Anglais indispensable.

INGENIEUR COMMERCIAL
MICRO-INFORMATIQUE
Pour la vente de produits de développement pour microprocesseurs, de contrats d'assistance technique et de conseil.
Quelques années d'expérience sont nécessaires. Anglais indispensable.
Prière d'envoyer les candidatures avec C.V. détaillé, photo, prét. et date de disponibilité ss réf. 9096/AL à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

---

beicip

BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES ET DE COOPERATION DE L'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

INGENIEUR CONSEIL
pétrole-pétrochimie

recherche pour postes à responsabilité au siège et à l'étranger :

. UN INGENIEUR
pour l'établissement et la négociation des clauses contractuelles des contrats d'ingenierie

. UN INGENIEUR ACHETEUR
expérience marché américain

. UN INGENIEUR
pour la négociation, le contrôle et la gestion de marchés

DEUX INGENIEURS DE CONTROLE BUDGETAIRE (COST CONTROL)

. UN INGENIEUR DE CONTROLE DE PLANNING

. UN INGENIEUR ESTIMATION
quelques années d'expérience

Bonne connaissance anglais indispensable.
Adressez CV et prétentions à
BEICIP
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON



AUTOMOBILES TALBOT

proposent à

DES INGENIEURS ET CADRES DEBUTANTS

libérés des obligations militaires.

diplômés «Grandes Ecoles» (Centrale, Mines, Arts & Métiers, Sup.-Aéro..., HEC, ESSEC, ESCP, ESCAE, DEA etc....)

des perspectives de carrière dans les domaines :
— PRODUCTION - METHODES
— ETUDES - ESSAIS
— ACHATS (formation Ingénieur)
— INFORMATIQUE
— COMMERCIAL (pour les activités Ventes, avec affectations dans le réseau)
— FINANCES (formation complémentaire de Gestion IAE, ISA pour les candidatures d'Ingénieur)
— PERSONNEL (formation Juridique DES, DEA)
— MARKETING - PRODUIT (formation Ingénieur).

Dix huit mois d'affectations successives dans des branches d'activités complémentaires permettront aux candidats retenus d'acquérir, outre la connaissance de l'Entreprise, une expérience pratique et *d'accéder ainsi à des postes de responsabilités.*

Adresser dossier de candidature complet (CV + photo) et rémunération souhaitée à Automobiles TALBOT - SECRETARIAT GENERAL - Gestion Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud - 78307 POISSY.

---

beicip

BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES ET DE COOPERATION DE L'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

INGENIEUR CONSEIL

recherche pour management de projet

. UN INGENIEUR CHEF DE PROJET
expérience engrais azotes

. UN INGENIEUR CHEF DE PROJET
expérience pétrochimie-polymérisation

. DEUX INGENIEURS PROCESS
expérimentés pétrochimie-raffinage

Très bonne connaissance anglais indispensable.

Adresser CV et prétentions à
BEICIP
232, avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL-MALMAISON

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS, libérés du Service National. Exclusivement E.N.S.T. - E.S.E. - E.C.P. pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS, libérés du Service National. E.N.S.I. - A.M., etc... pour production.

Adr. C.V., photo (retournée), n° 54.120, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Dans le cadre de son expansion

UAP assistance

recherche

assistants (es)

Disponibles minimum 8 semaines entre 1/6 et 30/9
Age minimum 20 ans

Langues étrangères appréciées : Espagnol, Portugais, Grec, Allemand, Italien

employés (ées) de bureau temporaires

Disponibles minimum 2 mois entre 15/7 et 15/10
Pour gestion des dossiers d'assistance
Goût requis pour travail sur dossiers

Envoyer lettre + CV à
U A P ASSISTANCE
Service du Personnel
BP 33709 - 75428 Paris Cedex 09



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSTA - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques des travaux de
CONCEPTION et REALISATION de
PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AEROPORTES

A/ PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominent :
- systèmes digitaux - traitement du signal
- électronique analogique - circuits vidéo
- électronique de puissance
- MICRO-ONDES - antennes et circuits à large bande.

B/ ENSEMBLES RADARS conception de systèmes, coordination technique de haut niveau, suivi de projets complexes : première expérience appréciée mais non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, comportant des bases en techniques radars.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel, Division Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES

recherche
pour sa DIRECTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE

un ATTACHÉ de DIRECTION

Le candidat sera chargé de l'assistance comptable des filiales et du contrôle de l'application des principes comptables du Groupe.

Il devra posséder :
— une Formation type ESSEC, ESC, option comptabilité ;
— une expérience de deux ans de la comptabilité générale acquise en Cabinet ou en Entreprise ;
— la pratique d'une langue étrangère, de préférence l'espagnol.

Le poste, basé à Paris, implique de fréquents voyages à l'étranger mais de durée limitée.
Le candidat ayant réussi dans ce poste, évoluera à moyen terme vers la responsabilité comptable et financière d'une Filiale.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro 44.944 sur enveloppe, à :
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
banlieue Sud de Paris
recherche pour son

SERVICE MARKETING

JEUNE STATISTICIEN DEBUTANT

Pour utilisation d'outils stastistiques en vue d'application marketing.
- Niveau Maîtrise d'économétrie : ISUP ou équivalent ;
- anglais courant ;
- goût du travail d'équipe ;
- interlocuteur à la fois de l'Informatique et du Marketing.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann 75008 PARIS sous référence 34591 M.

HAVAS CONTACT

SOPAD - NESTLÉ

recherche

pour son Siège Social à Courbevoie

UN CHEF DE PRODUIT

capable d'assumer la responsabilité d'une gamme de produits alimentaires en assurant la coordination entre la fabrication, le développement, les services commerciaux, les agences de publicité, etc.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur commercial, possédant au minimum 2 ans d'expérience d'une fonction similaire ou d'animation d'une équipe commerciale.

UN ASSISTANT CHEF DE PRODUIT

Au sein d'une petite équipe, il participera au marketing d'une ligne de produits de façon à en assumer progressivement la responsabilité.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.

Adresser curriculum vitae, rémunération actuelle et souhaitée, à SOPAD., Direction du Personnel - 17, quai Paul-Doumer - 92411 COURBEVOIE.

PHILIP MORRIS FRANCE

CIGARETTES MARLBORO MERIT

Voulez-vous être notre

CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE ?

- Vous avez 27 ans, ou un peu plus ; la tête bien faite plutôt que bien pleine (mais pourquoi pas : Etudes Supérieures, EFAP...) ;
- Une première expérience d'au moins 3/4 ans de cette fonction, en agence ou au sein d'une entreprise de préférence « marketing orientated », vous a permis de bien connaître la structure de la presse française ainsi que les techniques rédactionnelles ;
- You are at least reasonably fluent in English ;
- Vous avez du charme et de l'élégance, mais vous êtes aussi dynamique, responsable, souple et imaginative ;
  Bref, déjà une vraie professionnelle !
- Vous êtes essentiellement disponible (30 à 50 % de déplacements, dont 15/20 week-ends).

Vous travaillerez dans une ambiance jeune et stimulante sur des programmes attrayants (automobile, jazz...), où vos qualités pourront pleinement s'exprimer.

R. BATIPOULIER, notre conseil, vous garantit une totale discrétion. Ecrire sous réf. RPM/RB avec C.V. et photo à THP, 16, rue Vignon, 75009 PARIS.

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
(équipements de mesure pour la recherche et l'exploitation pétrolière) recrute de jeunes

TECHNICIENS SUPERIEURS EN ELECTRONIQUE

(B.T.S. - D.U.T.)

pour des fonctions

- de responsabilité de tests et de mise au point de systèmes d'acquisition de mesures géophysiques,
- ou de maintenance d'un système organisé autour d'un calculateur et de développement d'équipements en liaison avec ce système.

Des possiblités d'évolution sont ouvertes pour ces postes, renforcées par la formation permanente dont nous faisons bénéficier nos collaborateurs.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser sous la référence 7854 à :

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée — Schlumberger — 92142 CLAMART

HAVAS CONTACT

Leader dans le domaine du conditionnement de la vapeur et la robinetterie hautes pressions nous cherchons un

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS

Ses fonctions :
La vente des vannes et systèmes de conditionnement de vapeur aux engineerings et constructeurs de matériels thermiques.
Le suivi d'exécution des commandes en liaison avec nos usines de R.F.A. et Suède.

Le candidat :
— Est un ingénieur qualifié (A. et M., E.C.P.).
— Justifie d'une expérience réussie de vente d'équipements industriels et de qualités de négociateur.
— Possède de bonnes connaissances en thermique, robinetterie et tuyauteries vapeur.
— Pratique couramment l'anglais — si possible l'allemand.

Ce poste, basé à Paris, a une importance fondamentale dans le développement de nos activités en France et justifie une rémunération élevée.



Adresser votre candidature avec C.V. et photo
à Y. JAZE Eur-Control France
26, rue de Richelieu, 75001 PARIS.

qualification système

Dans le cadre de l'extension de son équipe Qualification Système, Cii Honeywell Bull recherche des

ingénieurs informaticiens

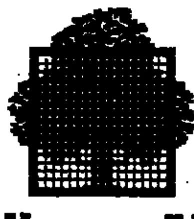
formation Grandes Écoles ou Université (Informatique ou Électronique).

Ils seront chargés de la qualification des ordinateurs des haute et moyenne gammes de la Compagnie, au sein d'une équipe de haute technicité.

Ces postes nécessitent des connaissances dans l'un des domaines suivants :
- architecture système ;
- maintenabilité ;
- télé-informatique.

Lieu de travail : Paris 20e, puis Les Clayes-sous-Bois (78).

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous réf. 104 M à :
Cii Honeywell Bull
ACLES
PC 1 F 103 H
61-63, rue d'Avron,
75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Groupe International travaillant avec l'AFRIQUE NOIRE
recherche pour son Bureau de Paris

JURISTE

Rattaché au Directeur du Service Juridique, ce juriste aura à conseiller et à assister les Responsables de la Société et ses diverses activités, plus particulièrement en matière de législation sociale.

Le candidat devra posséder un diplôme d'enseignement supérieur de Droit et avoir une expérience pratique de plusieurs années en Droit du Travail. Connaissance de l'Anglais souhaitée.

Déplacements en Afrique Noire à prévoir.
Poste offrant des possibilités de développement.

Envoyer CV détaillé sous référence 6656 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra



Contrôleur de Gestion

120 000 F/an +

Société française industrie lourde (C.A. 400 millions de F., bonne rentabilité), un des leaders en son domaine, recherche pour son siège social à Paris un CONTROLEUR DE GESTION.

Au sein de la Direction Financière, et en liaison étroite avec les départements opérationnels, il animera, entretiendra et développera le système d'information de gestion (analyse écarts, budgets, plans, études économiques).

De formation supérieure, il justifie d'une réelle expérience des techniques de contrôle de gestion dans l'industrie lourde, acquise de préférence en usine.

Il sait écouter, mais aussi convaincre et s'imposer.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 80214 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

DIRECTEUR APRÈS-VENTE EUROPE
150 - 170 000 F

Equipements Electroniques
Paris - Proche banlieue Sud

Une société américaine (C.A. 60 millions de dollars, 650 personnes), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'équipements faisant appel à des technologies de pointe et destinés à l'industrie électronique, recherche un DIRECTEUR APRÈS-VENTE EUROPE. Sous l'autorité du Directeur « EUROPE », il sera chargé d'animer et coordonner les activités des services après-vente des différentes filiales européennes (n = 5) assurant l'entretien d'un parc de deux cents machines. Il centralisera et analysera les informations recueillies auprès de ces services et il leur transmettra les données techniques nouvelles en provenance des Etats-Unis afin d'optimiser les conditions d'entretien et de maintenance. Il sera responsable du training des ingénieurs Après-Vente. Il assurera la recette technique des machines avec les représentants des clients. Il négociera les contrats de maintenance à l'expiration de la garantie. Le candidat retenu, âgé d'au moins trente-cinq ans, de formation ingénieur électronicien, parfaitement trilingue français-anglais-allemand, possédera l'expérience de l'après-vente et de la maintenance d'équipements électroniques faisant appel à des technologies de pointe. La connaissance du « vide » serait appréciée de même que celle de la micro-électronique. Ce poste implique de nombreux déplacements en Europe et aux Etats-Unis. Ecrire sous référence 336 M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ÉLECTRONIQUE C.K.D.

FABRICANT DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE DIGITAL et à MICROPROCESSEURS

recherche

1) TECHNICIEN

B.T.S. ou D.U.T. ÉLECTRONIQUE

DEBUTANT OU UN AN D'EXPERIENCE POUR MISES AU POINT, DEPANNAGE

2) TECHNICIEN

A.T. 3 - A.T.P.

MIN. TROIS ANS D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE POUR SERVICE APRES-VENTE

Envoyer C.V. à ELECTRONIQUE C.K.D.
B.P. 437 - 95005 CERGY-PONTOISE Cedex.
ET ESSAIS D'EQUIPEMENT

SOPRA ingénierie des systèmes d'information
450 personnes, 80 millions de C.A.

afin de réaliser une expansion harmonieuse, nous créons des départements de taille humaine.

Nous recherchons pour PARIS, un

INGENIEUR EN CHEF

responsable du département industrie

Vous serez responsable des objectifs ambitieux de développement et de la qualité des prestations de ce département où Sopra dispose de solides références.

Vous animerez et coordonnerez l'activité des équipes de conception et de réalisation intervenant dans l'industrie.

Votre expérience vous permettra aussi d'être un conseil écouté de vos clients.

Nous souhaitons recevoir des ingénieurs diplômés, ayant 6 à 8 ans d'expérience en informatique de gestion, acquise de préférence dans l'industrie.

Ecrivez en joignant CV et photo sous référence 416 M, à Sopra Recrutement 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA

Important laboratoire pharmaceutique situé dans la banlieue Sud de Paris recherche pour son unité de

neurochimie

technicien supérieur HF

(BTS ou niveau d'études supérieures), ayant une expérience pratique dans le domaine de la chromatographie liquide haute pression.

Il sera chargé de la mise au point de dosages de neuro-transmetteurs cérébraux et de leurs métabolites.

Une expérience dans ce domaine et une bonne connaissance de l'anglais seraient souhaitables.

Horaires libres, restaurant d'entreprise, 13e mois, avantages sociaux.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 7974, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

CONSEIL ET APPLICATIONS

Plusieurs centaines de missions en 1979 dans des domaines aussi variés que :
- installations et supports de super calculateurs et de minis,
- développement de logiciels de base et d'applications,
- participation à de grands projets aux Etats-Unis,
- assistances aux filiales européennes,
- prestations de services de haut niveau,

c'est ce qui a été réalisé par les 140 Ingénieurs du Département Conseil et Applications.

Dans le cadre sans cesse croissant de nos projets de haute technicité :
- applications de gestion, réf. 233,
- bases de données, réf. 234,
- transactionnel, réf. 235,

nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS

avec une réelle compétence confirmée par 4 à 5 ans d'expérience pratique de CICS et DL-1.

Un stage de perfectionnement sur nos produits est assuré qui leur permettra de participer à la réalisation des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

Envoyez c.v. (en précisant la référence) à CONTROL DATA, Service Recrutement, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Plein Champs



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES



recherche pour ses
CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de la REGION PARISIENNE (Argenteuil, Eragny, Pontoise)

1° AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

- BTS ou DUT electronique
- ou BS marine ou de l'armé de l'air
- débutants ou quelques années d'expérience.

POUR ETUDES ET MISE AU POINT DE CIRCUIT ANALOGIQUES ET OU LOGIQUES

2° ANALYSTES PROGRAMMEURS et TECHNICIENS INFORMATICIENS

BTS ou niveau BTS ou DUT

- Pour travaux de logiciel de base en assembleur
- Pour commande numérique.

3° INSTRUCTEURS CONFIRMES

BTS ou DUT

Pour assistance technique en informatique et télétransmission.



Adresser C.V. manuscrit + photo à
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6 avenue d'Iéna - 75783 Paris CEDEX 16

Mettre l'informatique au service de la direction financière

La dimension et la technologie particulière de nos réalisations industrielles impliquent une gestion financière et un suivi comptable de nos affaires rigoureux.

L'informatique est donc un outil de travail important de la Direction Financière qui recrute un

Correspondant Informatique

dont les fonctions principales sont :

- d'animer une section «liaisons informatiques» ;
- de suivre en liaison avec les services intéressés la maintenance et l'exploitation de ses systèmes ;
- d'assister les utilisateurs ;
- de participer au développement de nouveaux systèmes comptables et financiers ;
- de représenter la Direction Financière dans tous les groupes de travail, *actions, réunions,...*

Ces fonctions pourront être ultérieurement élargies à la gestion des bases de données.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant réuni les compétences suivantes :
- exploitation de systèmes informatiques de gestion ;
- expérience professionnelle en milieu industriel ;
- développement de systèmes comptables et financiers.

Une expérience en matière de gestion des bases de données ou de gestion de contrats à moyen et long terme serait appréciée.

Ce poste est situé à Paris.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous réf. 73912 M/CEI, à *HAVAS CONTACT* - *156*, *boulevard* Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

jeunes cadres fonction personnel

Vous êtes jeune, vous avez déjà une certaine expérience dans la Fonction Personnel, ou vous êtes débutant mais vous avez une bonne base culturelle (formation supérieure, technique ou Sciences Humaines), une personnalité affirmée et vous croyez que les problèmes humains sont les plus importants dans l'entreprise.

Alors vous pouvez nous intéresser en entrant dans l'équipe d'hommes de personnel d'un important groupe français de métallurgie fine pour *être formé à des postes de responsabilités dans la gestion ou la formation du personnel.*

Ces postes se situent dans des établissements de la région parisienne.

Envoyer nous lettre manuscrite, CV, photo
et prétentions sous référence 6618 à :



UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES D'INGÉNIERIE
SITUÉE A PARIS recherche

ingénieur diplômé

(OPTION AUTOMATISME ET INFORMATIQUE)

Ayant acquis la maîtrise de la conception et de la réalisation d'installations d'automatisation et d'instrumentation appliquées au domaine du pétrole (EXTRACTION ET TRAITEMENT) pour participer au sein d'une équipe à des études d'avant projets ou de projets similaires.

L'anglais courant est exigé pour ce poste qui pourra impliquer des déplacements de courte ou de longue durée à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 3871 à SCS JONCTION, 9, rue des Halles, 75001 PARIS qui transmettra, réponse sera faite à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

SOCIÉTÉ PERSONNEL TEMPORAIRE

recherche

SON CHEF DE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Le candidat pourrait être :
- un analyste programmeur désirant se reconvertir dans une activité commerciale.
- ou un ingénieur commercial en informatique.

Le candidat retenu devra :
- avoir de solides références professionnelles.
- *être très introduit dans le milieu informatique.*

REMUNERATION MOTIVANTE :
FIXE + INTERESSEMENT.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à REGIE-PRESSE
n° T 019.287 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

G. S. I.

GENERALE DE SERVICES INFORMATIQUES
recherche
pour le développement de ses centres de calcul
(IBM 158, 168, 3032)

● **INGÉNIEURS SYSTÈMES**

Débutants ou qualifiés (1 à 2 ans d'expérience)
IBM OS, MVS, time-sharing, grands systèmes.

● **PROGRAMMEURS SYSTÈMES**

d'expérience (1 à 4 ans)
IBM DOS/VS, MVS, VM

Niveau universitaire (IUT, MIAGE, maîtrise informatique), grande école.

Le travail se fera au sein d'une équipe commune à plusieurs centres de calcul de GSI.

Env. curric. vitae et prétent. à GSI SERVICES, 25, bd de l'Amiral-Bruix, 75782 Paris Cedex 16

financial controller

De création récente, la filiale française d'une importante chaîne internationale de magasins spécialisés recherche son Financial Controller responsable de la totalité des opérations financières, budgétaires et comptables. Il assurera en outre la conception et la mise en place de systèmes de gestion automatisés que nécessite le développement de la Société (20 magasins à terme en France).

Situé à Paris, ce poste qui est rattaché au Directeur Général requiert une formation supérieure + DECS, une expérience de 3 à 5 ans des principaux aspects de la fonction Controller de préférence dans une entreprise anglo-saxonne et une bonne pratique de l'anglais.

Adressez C.V. détaillé avec salaire actuel sous référence 1198-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Société d'Études et Conseils

AERO

(Automation - Électronique
Recherche Opérationnelle)
recherche

INGÉNIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES

OU EQUIVALENT
(de débutant jusqu'à 5 ans d'expérience)
pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :

- Analyse et conception de systèmes techniques complexes (télécommunications, systèmes d'armes, transports, etc.).
- Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique).
- Analyse de systèmes, relations homme-machine
- Informatique scientifique de haut niveau.
- Traitement statistique de données.
- Optique théorique et électromagnétisme.

QUALITÉS D'IMAGINATION ET CRÉATIVITÉ
PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT
1 à 5 ans d'expérience
en réalisation systèmes temps réel.

- Logiciels interactifs.
- Simulateurs d'entraînement.
- Réalisation de logiciel en commutation téléphonique.

Env. C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Usines de BEAUCHAMP
(Val d'Oise)

Ingénieur Chimiste Développement

ENS Chimie, Doctorats, Maîtrises, etc...

2 ans d'expérience industrielle dans le domaine des colles, résines, peintures, vernis, matières plastiques ou élastomères.

Rôle : modification et/ou développement de colles, mastiques et revêtements pour les marchés industriels européens. Assistance technique à la fabrication et à la clientèle.

Anglais parlé indispensable, allemand souhaité.

Voyages en Europe assez fréquents mais de courte durée.

Envoyer C.V. + photo
et prétentions au
Service Recrutement
3M France - Av. Boulé
95250 BEAUCHAMP

3M

MEDIA BL



THOMSON-CSF

BANLIEUE SUD

INGENIEUR position II ou III A

Formation ENSAM, ECAM, ENI ou équivalent, connaissances électronique appréciées.

MISSION : étude et *comparaison des procédés et moyen de fabrication* et contrôle fabrication
- en micro-électronique couches épaisses et minces
- en interconnexion haute densité

Préparation et conduite de test de qualification en liaison avec laboratoire interne et fournisseurs.

QUALITES REQUISES : esprit d'analyse et de synthèse. Communication facile avec tout niveau d'interlocuteur, aptitude à l'encadrement de collaborateurs, à l'animation. Anglais lu couramment indispensable, allemand souhaité.

EXPERIENCE : 5 à 10 années industrie fabrication électronique professionnelle en interconnexion (méthode ou fabrication).

INGENIEUR position II ou III

Ayant expérience industrielle d'au moins 5 ans dans secteur d'études techniques de développement ou production matériels électroniques. Sera chargé de définir des procédures qualité animation de groupe de travail, établir des relations avec les administrations et organismes professionnels.

Aptitudes rédaction, sens de la synthèse, facilité de communication et de l'initiative personnelle sont des éléments indispensables dans la fonction qui concerne la coordination des méthodes d'assurance de la qualité pour l'ensemble du Groupe. Anglais lu nécessaire.

INGENIEUR position II

QUALITE - FIABILITE

MISSION : participer dans une équipe d'ingénieurs au niveau central de la Société et de ses filiales, à la coordination des services d'assurance de la qualité, plus particulièrement en matière de fiabilité.

EXPERIENCE SOUHAITEE : quelques années de pratique dans l'industrie électronique et une première expérience en fiabilité de systèmes et de composants. Anglais technique indispensable.

Adresser C.V., photo à No 54017 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Futur secrétaire général

Nous sommes un Groupe de Sociétés de services aux entreprises, filiale d'un groupe bancaire, et nous avons pris en 10 ans la première place dans nos domaines d'activité (eff. 100 pers. - 12 implantations Paris et banlieue).

L'importance de notre développement et de nos projets, la diversification de nos activités, nous conduisent à étoffer l'équipe de direction en créant un poste de Secrétaire Général, englobant la responsabilité complète du personnel. Nous recherchons une jeune femme

Diplomée d'Etudes Supérieures

de formation juridique, ayant, si possible, une expérience du Droit des Affaires et des Sociétés et ayant impérativement occupé durant plusieurs années la fonction de

Chef de Personnel (ou adjointe)

sous tous ses aspects : administratifs, juridiques et sociaux, de préférence dans une société similaire non industrielle.

Le poste implique une connaissance parfaite du Droit du Travail, une bonne disponibilité au sein d'une équipe de direction jeune et active.

La période de mise au courant avant d'accéder au Secrétariat général devrait être de l'ordre de 6 mois. Rémunération 120 - 150 000 F.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous référence 2640M

CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Adjoint Responsable Système

C'est le poste que nous proposons à un jeune candidat désireux de travailler à Paris dans une équipe dynamique.

- Matériels : 370, 43 XX,
- Exploitation : DOS/VS, DOS/VSE,
- Programmation : temps réel, COBOL, Assembleur.
- Bases de données : DL 1,
- Télétraitement : CICS.

Adressez C.V. et prétentions à

GROUPE ZURICH / FRANCE

Madame de BACKER
14, Bd Poissonnière
B.P. 259-09 - 75426 PARIS cedex 09

MEDIA BL

Important GROUPE PHARMACEUTIQUE
proche Banlieue Ouest de Paris
recherche

responsable de formation

Son activité consistera à :

- Analyser les besoins d'un personnel de 1700 personnes en relation avec la hiérarchie des usines et du siège.
- Bâtir les plans et définir les programmes correspondants.
- Organiser les stages avec les concours extérieurs et en assurer le suivi.
- Animer personnellement certaines actions.
- Gérer l'administration du service avec l'assistance de trois personnes.

Ce poste convient à un(e) diplomé(e) de l'enseignement supérieur ayant la pratique de la fonction formation en entreprise.

Envoyer candidature avec CV, photo et prétentions sous référence 6684 à :







1er constructeur européen de systèmes de navigation inertielle
2e constructeur mondial de terminaux Télex
recherche pour ses domaines de pointe en

AUTOMATIQUE
INFORMATIQUE
ELECTRONIQUE

INGENIEURS, GRANDES ECOLES :

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

pour postes à pourvoir dans les secteur :

ETUDES
METHODES
FABRICATION
CONTROLE

- de ses CENTRES d'ETUDES et de DEVELOPPEMENT de la region Parisienne (Argenteuil, Eragny, Pontoise)
- et de ses CENTRES de FABRICATION de Montluçon et de Saint Etienne du Rouvray.

La préférence sera donnée à des candidats de valeur ayant effectué une spécialisation en France ou aux Etats Unis.

Adresser C.V. manuscrit + photo à



Direction du Personnel et des Relations Sociales
6 avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16

Directeur Administratif et Juridique

Un groupe français (C.A. 250 M) à vocation internationale spécialisé dans le domaine du remorquage et de travaux maritimes crée ce poste. Le titulaire sera chargé de coordonner l'activité des services administratifs, de mettre en place les procédures, d'en contrôler l'application. Il conseillera les autres divisions sur les plans administratif et juridique et participera à la gestion de l'entreprise.

Agé de 35 ans minimum, si possible Docteur en Droit, le candidat retenu aura de solides connaissances en droit international et maritime. L'Anglais est exigé, une formation complémentaire (Ecole de Commerce ou de Gestion) souhaitée. L'expérience aura été acquise à un poste similaire chez un armateur, dans une société de navigation ... La rémunération élevée tiendra compte des qualifications et de l'expérience acquise. Poste à pourvoir à Paris.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 2642 M à Ph. VINCHON
65, Avenue Kléber 75116 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

CORT

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
(Banlieue Sud-Ouest de Paris)

recherche dans le cadre du développement de ses activités :

- pour mise au point, rédaction aide à l'application et suivi de procédure d'établissements de devis, récapitulatifs de dossiers, de nomenclatures, de notices de fonctionnement de maintenance, etc...

UN REDACTEUR DE PROCEDURES

Ingénieur de formation ELECTRONIQUE il devra posséder une expérience EN CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES : LABOS, PROTO, INDUSTRIALISATION.

Il aura l'esprit d'analyse et de synthèse et possédera de réelles capacités pour la rédaction et le goût du contact.

Connaissances souhaitées des problèmes d'assurance qualité, de normes.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à no 53796 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

ELECTRONIQUE

— INGENIEUR CONFIRME dans les domaines de l'électronique et de la physique pour développer un groupe technique chargé d'investigations sur la fiabilité des composants et équipements utilisés en avionique.
Langue anglaise indispensable.

— INGENIEUR GRANDE ECOLE intéressé par les problèmes de qualité et de fiabilité en électronique. Le poste conviendrait à un ingénieur ayant une certaine pratique et pouvant prendre rapidement des responsabilités élargies.
Langue anglaise indispensable.

Envoyer à Monsieur BORRIE votre dossier de candidature, B.P. No 88, 75840 PARIS CEDEX 17.

LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES
d'un des plus importants groupes industriels français
recherche un

EXPERT EN DROIT SOCIAL

Chargé de conseiller et assister les responsables des différentes unités de la Société ainsi que des filiales en matière d'application de la législation sociale.

Le poste, basé à Paris, s'adresse à un JURISTE SOCIAL, diplômé de l'Enseignement Supérieur, ayant une compétence affirmée en droit du travail, acquise par une pratique de plusieurs années, de préférence en milieu industriel.

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser sous la référence 52.856, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

amri

SOCIÉTÉ ROBINETTERIE
INDUSTRIELLE
QUARTIER GARE DE LYON

recherche

UN INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Fonction :
- Promouvoir nos produits auprès d'une clientèle engineering en Région Parisienne.

Profil :
- Connaissances de la robinetterie industrielle et du milieu engineering indispensables.
- Anglais souhaité.
- Expérience similaire 10 ans minimum.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
au Service du Personnel
Société AMRI
50, Avenue Daumesnil - 75012 PARIS

bleu

ANDERSON JACOBSON

FILIALE D'UNE IMPORTANTE
SOCIETE U.S. SPECIALISTE
DES TERMINAUX INTERACTIFS ET MODEMS

recrute pour la région parisienne de
JEUNES INGENIEURS DIPLOMES

VOUS AVEZ DE SOLIDES CONNAISSANCES INFORMATIQUES ET VOUS PRATIQUEZ L'ANGLAIS ;
VOUS ETES ENTREPRENANT ET DECIDE A REUSSIR ;
VOUS VOULEZ FAIRE UNE CARRIERE DANS LA VENTE.
Alors soyez candidat à l'un de nos postes d'

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

La rémunération est motivante et en rapport avec les compétences, car nos résultats sont excellents et nos objectifs ambitieux.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo, à notre Direction du Personnel,
ANDERSON JACOBSON,
14, av. Léon-Gambetta - 92125 MONTROUGE.
Tél. : 657-12-10.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
(7.000 personnes)
souhaitant faire face au développement de son Département Informatique
recherche pour BANLIEUE OUEST

chef de projet informatique

Formation Ingénieur (ou assimilé), ayant une expérience de 5 ans minimum dont 2 dans la conduite réelle de projets importants, de préférence dans le domaine de la gestion industrielle : appro. stocks, production, ordonnancement ...

Connaissances obligatoires pour postuler : Cobol, matériel et logiciel IBM, CICS et DL 1, télétraitement.

Mission : S'intégrant à une équipe de 20 personnes environ, il prendra en charge des projets conséquents touchant des secteurs de plus en plus étendus de l'entreprise, de ses unités de production et de ses filiales.

Ecrire à Madame BORDES, sous référence 3883, qui traitera confidentiellement votre dossier,



IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS
recherche

ingénieurs

ayant expérience en technologie de composants

Pour expertise et normalisation des composants électroniques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 53507 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE PÉTROLE

recrute

INGÉNIEUR

BUREAU D'ÉTUDES A.M. ou équivalent

Ayant un début d'expérience d'au moins deux ans.

Le poste à pourvoir comprend la réalisation d'études d'installations en dépôts. Des connaissances en instrumentation et automatismes seront appréciées.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions nº 54.154 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE

recherche

INGÉNIEUR 2/3 A

Pour prendre la responsabilité d'un Groupe d'étude et développement de prototypes électroniques aéroportés.

INGÉNIEURS 1

Libérés service National.
Diplômés Grande Ecole pour ce même groupe d'études.

Adresser C.V., photo (retournée), se numéro 54.119, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche dans le cadre de son développement

INGENIEURS
et
ANALYSTES - PROGRAMMEURS

ayant quelques années d'expérience

Ils seront appelés à participer au développement et à la gestion d'importantes applications nationales réalisées pour le compte de grandes sociétés.

Les techniques utilisées sont basées sur le télétraitement et le temps partagé.
La formation sur les différents grands systèmes mis en œuvre sera assurée.

Une bonne connaissance du COBOL ou du FORTRAN sera cependant nécessaire.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions s/réf. 289 à :
TELESYSTEMES / DPA - Mademoiselle DIAS
115, rue du Bac 75007 PARIS

DEUX INGENIEURS CHEFS DE PROJET

TRES IMPORTANT
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

recherche pour développer les systèmes Informatiques de ses FILIALES FINANCIERES à L'ETRANGER, SPECIALISEES DANS LE CREDIT

DEUX INGENIEURS CHEFS DE PROJET
ayant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion

Ils seront amenés à participer à la création d'importants projets mettant en œuvre des techniques avancées en matière de :

- télétraitement
- base de données
- mini ordinateurs

Une expérience dans le domaine bancaire ou du crédit constituera un avantage appréciable

Postes basés à Paris
Déplacements fréquents à prévoir en Europe
Anglais nécessaire, espagnol souhaité

Ecrire avec CV détaillé sous référence 2495 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
Recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE
du service analyse et programmation

Nous souhaitons une bonne formation générale, niveau Ingénieur, Maîtrise ou D.E.A., mais surtout une bonne expérience de l'Analyse-Programmation

Le candidat retenu devra être en mesure d'intervenir au niveau des applications, d'Analyse organique et Programmation, (Assembleur, Cobol, Langage télétraitement sous OS/VS)

Il secondera le Responsable (effectif : une vingtaine de personnes) dans sa tâche d'encadrement technique et de gestion du service.

Le sens du contact, le dynamisme, la diplomatie et des qualités humaines d'encadrement sont indispensables.

La connaissance de l'assurance n'est pas exigée mais sera appréciée.

Merci d'adresser votre C.V. à

steria STERIA RECRUTEMENT
147, rue de Courcelles 75017 PARIS

ou téléphoner pour premier contact à :
Madame FOSTIER au : 763.11.83

le responsable de notre support technique france

Notre marché, le progiciel système, a un taux d'expansion de 50% par an.
Nous sommes une Société américaine largement implantée dans le monde et notamment en Europe.
Nos produits sont parmi les meilleurs du marché.
Dans le cadre du développement rapide de nos activités en France, nous recherchons un informaticien à fort potentiel technique et humain pour lui confier la Direction de notre Support Technique.

Après formation, vous serez responsable de l'organisation et de l'évolution de notre équipe technique (Paris et province).
En collaboration avec notre staff Européen, vous participerez à l'introduction des nouveaux produits sur le marché français.

VOUS AVEZ :
- UNE TRES BONNE CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT IBM,
- UNE EXPERIENCE (2 à 3 ans au moins) SYSTEME (DOS et/ou OS),
- UNE PRATIQUE DES PRODUITS DU TYPE CICS, TSO, BASE DE DONNEES ...,

VOUS PARLEZ BIEN ANGLAIS.

Le poste est à pourvoir à PARIS. La rémunération sera fonction de la valeur du candidat retenu.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 2480 à notre direction du personnel
PANSOPHIC 11 av. Delcassé 75008 Paris. Discrétion absolue assurée.

média-system

responsable informatique

120 000 F/an+ (réf. 3801 LM)

Nous gérons le patrimoine immobilier d'un grand groupe privé et réalisons un C.A. de 300 MF. Notre service informatique (10 p.), implanté à Paris, traite en batch nos applications de gestion. Ces traitements ne sont plus à la hauteur de nos objectifs et de nos ambitions. Nous vous proposons de repenser notre informatique dans une philosophie temps réel, d'élaborer un schéma directeur puis d'en assurer la réalisation sur le matériel que vous aurez préconisé.

Ingénieur de formation (Mines, IIE, ENSI...) vous avez acquis, en trois à cinq ans, votre expérience auprès d'entreprises du tertiaire et fait vos preuves comme chef de projet en démarrage de minis clé en main.

chef de projet informatique DB/DC (réf. 3799 LM)

Nous sommes l'une des premières entreprises françaises de transports. Notre service informatique (Paris) est équipé d'un 370-148, et bientôt d'un 4341, gérant un réseau d'une centaine de terminaux qui va être étendu grâce à TRANSPAC. Nos applications sont développées en Assembleur/CICS ainsi qu'en COBOL et nous utilisons DL1 depuis peu.

Nous souhaitons vous confier la responsabilité des développements portant sur nos activités à l'international, **si vous avez une formation supérieure, ingénieur ou maîtrise, et acquis en quatre ans minimum l'expérience de la conduite de projet DB/DC, de préférence dans une affaire de services, de presse ou de distribution.**

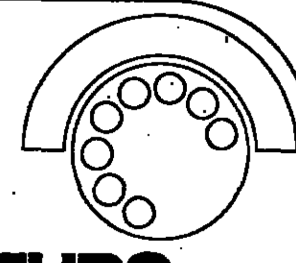
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à « **Carrières de l'Informatique** ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC





ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute

INGENIEURS

de haut niveau

(formation universitaire ou grande école)
pour participer à :

- *Des activités de recherches et d'études en commutation électronique,* logiciel de commande, matériel, maintenabilité.
- Des activités de recherches et d'études de signalisation sémaphore. (compétence en commutation de paquets appréciée).

Adresser les candidatures avec CV détaillé, références, téléphone, et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
Centre PARIS A/CLC - 38/40 rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE
recherche pour son Département

FINANCEMENT DU NEGOCE INTERNATIONAL

CADRE DE BANQUE

Ayant 8 ans minimum d'expérience dans le domaine des crédits documentaires.

Il sera chargé d'assurer :
- le montage des opérations ;
- les contacts avec les correspondants et la clientèle pour leur réalisation ;
- le suivi technique des crédits documentaires.

Il s'agit d'une situation d'avenir dans un service de création récente promis à une forte expansion.

Envoyer C.V. et prétentions qui seront traités confidentiellement, à Monsieur F. PERLEWITZ, Banque de la Société Financière Européenne - 20, rue de la Paix - 75002 PARIS.



FILIALE INFORMATIQUE DE LA BANQUE SOFINCO LA HENIN
RECRUTE

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour assurer le démarrage et l'assistance technique de systèmes temps réel.

Ce poste nécessite :
- une solide connaissance des applications informatiques (matériels IBM et BURROUGHS) et *de l'Entreprise* (connaissances TP appréciées) ;
- un sens aigu des responsabilités et du Service Client ;
- des déplacements de courte durée sur le territoire national.

Carrière évolutive et rémunération, liées à la qualité des candidats.

IBM 3033 - BI-PROCESSEUR 158
IBM 8100 - BURROUGHS B820/1900
350 TERMINAUX
RESEAU NATIONAL

Envoyer CV. à M. CASABIANCA - 91038 EVRY CEDEX.

HAVAS CONTACT

STRUTHERS WELLS
Engineering spécialisé
récupération de chaleur et cristallisation
Chimie Pétrochimie

deux jeunes ingénieurs d'affaires génie chimique

Paris **Anglais**

Débutants ou presque, diplômés d'une école telle que Génie Chimique de Toulouse par exemple ; ils auront un double rôle d'élaboration technique et commerciale des nouveaux projets.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, Information Carrière, aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 906
On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines, 7, rue de Logelbach 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE ayant une activité INTERNATIONALE

doit, en raison de son expansion, poursuivre la structuration progressive des Sociétés de son Groupe

Nous recherchons

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF et COMMERCIAL

(Ecole Supérieure de Commerce ou Equivalent)

à qui nous proposons une possibilité de « formation », orientée dans le sens d'une certaine polyvalence, à terme, de ses Compétences.

Notre activité nécessite une grande disponibilité géographique, la pratique courante de l'anglais, mais aussi un goût pour le maniement des chiffres et l'étude de tableaux statistiques.

Env. lettre manuscrite avec C.V ss le nº 53.935 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

EUROSOFT

SOCIETE DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS ou assimilés

DEBUT DE CARRIERE (26 ans maximum)
EN ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, MECANIQUE, PHYSIQUE, CHIMIE, MATHEMATIQUES:

Nous vous proposons une formation à l'informatique. Après une cession intensive (3 mois) suivie d'un stage (3 mois) vous serez intégrés dans des équipes de réalisation de systèmes informatiques de haut niveau.

La formation débutera à Paris début Juillet.

Envoyer C.V. à **EUROSOFT SYSTEMES 46, rue de la Tour - 75016 PARIS**

amp

Importante Société Immobilière recherche pour son siège à PARIS un

ingénieur informaticien

CONFIRME

Diplômé Grande Ecole (X, MINES, E.C.P. . . .) possédant 2 à 5 ans d'expérience.
Il sera appelé à participer aux études, développement et *mise en place* de son nouveau système de gestion.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 16740 à :

QL7 organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QLTRANSMETTRA

SERVICE TECHNIQUE DES
PROGRAMMES AÉRONAUTIQUES PARIS
recherche

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES OU EQUIVALENT

libérés des Obligations Militaires dans les SPECIALITES SUIVANTES :

- Performances des avions - Aérodynamique et traitements ordinateurs.
- Coordination des travaux de développement d'un avion de combat (connaissances en électronique et informatique).
- Moteurs civils - Certification et évaluations techniques - Formation réacteur ou expérience aéronautique appréciés.
- Suivi études électricité aéronautique (connaissances électrotechnique-électronique).

Ecrire avec C.V., au S.T.P.A. - Bureau du Pers., 4, av. de la Porte-d'Issy - 75996 PARIS Armées.

---

conception assistée par ordinateur

La Compagnie Cii Honeywell Bull recherche des

ingénieurs informaticiens

débutants, confirmés, chefs de projets.

Ils participeront à la conception et au développement du système intégré de CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR utilisée pour l'étude de ses nouveaux produits réalisés à base de LSI et de VLSI.

Domaines d'activité : simulation logique, tracé automatique et applications interactives graphiques.

Des connaissances en matériel et bases de données seraient appréciées.

Lieu de travail :
Les Clayes-sous-Bois (78).

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 102 M à :
Cii Honeywell Bull
ACLES
PC 1 F 103 H
61-63, rue d'Avron,
75980 Paris Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

McKinsey & Company, Inc.

Le Groupe International McKINSEY & Cy souhaite renforcer les compétences informatiques de son implantation en France et recrute pour cela un Jeune Ingénieur Informaticien

CONSEILLER INTERNE EN INFORMATIQUE

Il assume une très large mission de développement et d'applications et intervient sur tous les problèmes informatiques de l'entreprise :

- Promotion de l'informatique interne à partir des développements technologiques et des applications réalisées par les autres unités du Groupe.
- Participation aux études pour les parties informatiques des projets confiés à nos consultants.

Ce poste intéresse un débutant bien formé à l'informatique ou ayant une première expérience en SSCI. Polyvalent (ou pouvant le devenir rapidement) il est attiré par des activités très diversifiées et par des contacts étroits avec les utilisateurs dans l'entreprise.


GROUPE

Ce recrutement a été confié à :

ETHNOS
Recrutement et Orientation de Personnel -
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris, qui recevra les candidatures sous la réf. 78.930 M.

HAVAS CONTACT



LE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE LA LAINE, dont le rôle est de développer la consommation des produits de laine dans le monde, recherche pour la France un

CHEF PRODUIT

SPÉCIALISTE BONNETERIE

Le (la) candidat(e) retenu(e) devra, à partir d'une analyse de son marché, élaborer une stratégie et mettre en œuvre un programme d'activités destinées à atteindre des objectifs quantifiés.

La personne retenue aura :

- Minimum 30 ans. Un niveau d'Etudes Universitaires ou d'Ecoles d'Ingénieur. Une disponibilité pour voyager. Une bonne connaissance des techniques de fabrication, des milieux industriels (filateurs et bonnetiers) et des circuits de distribution.
- Une forte personnalité capable de coordonner les activités des services Etudes de Marché, Publicité, Mode, Technique et Relations Publiques. Capable également d'avoir des contacts au niveau Direction d'Entreprises.
- LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Envoyer C.V. et prétentions à :
S.I.L., Division Marketing, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS
Discrétion assurée.



recherche sa

chargée d'études marketing

pour :
- déterminer les études grand public nécessaires aux actions Marketing - produits et communication -
- les réaliser dans le cadre de son panel consommation ou les faire réaliser par des cabinets spécialisés
- en exploiter les résultats.

La fonction concerne le marché français et comporte un rôle de coordination pour certains marchés étrangers.

La responsable relève directement du Directeur du Marketing et travaille en liaison étroite avec les Chefs de Produits.

De formation supérieure complétée par de solides connaissances en psychologie, la candidate doit avoir une expérience pratique confirmée des études marketing dans le domaine des produits de grande consommation destinés aux femmes.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Envoyer candidature avec C.V. et photo à
PRICEL
Direction du Personnel, 24, rue des Jeûneurs 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi



analyste programmeur confirmé (DUT-MIAGE)

- Vous êtes diplômé(e) et avez déjà une 1ère EXPERIENCE DE 2 OU 3 ANS

en entreprise, au contact d'utilisateurs et de professionnels.

- L'UCB - CFEC, Etablissement financier spécialisé dans le crédit immobilier vous offre de vous intégrer à son équipe d'analyse - programmation.

Si vous êtes intéressé(e) par le développement d'applications nouvelles en temps réel sur IBM 30/33 MVS/SE,

Adresser votre CV avec prétentions sous référence 507 au Service Orientation - Recrutement COMPAGNIE BANCAIRE.
5, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

TELSINTER recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
ASSEMBLEUR - MINI
Temps réel souhaité.
Tél., pour R.-V. au : 292-06-77, M. MORY.

Société Expertise Comptable proximité Nation - recherche
JEUNE EXPERT COMPTABLE
pour poste encadrement.
C.V. à nº 54.159, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

LEVALLOIS-PERRET
Importante Société recherche :
COMPTABLE
2e ECHELON EXPERIMENTE NIVEAU B.T.S.
Ecrire à CONTESSE Publicité, avec C.V., sous le nº 53.960, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

REPORTER photographe cherche
COLLABORATRICE
ayant voiture.
Ecr. nº T 019.288 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE DE DISTRIBUTION DYNAMIQUE
Filiale d'un Groupe important leader sur son marché et en pleine expansion
BANLIEUE OUEST - C.A. 40 M.F. - 70 personnes
recherche

contrôleur financier

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure : DECS, ECOLE DE COMMERCE ou équivalent,
- une expérience 3 à 5 ans dans la fonction,
- connaissances en anglais et en informatique.

NOUS OFFRONS :
- la responsabilité de comptabilité, budget, trésorerie, relations *Société mère, informatique, personnel,*
- la participation à une jeune équipe de direction,
- une rémunération selon compétences.

Adresser lettre *manuscrite*, photo et prétentions à No 53.774, CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RESTAURATION
recherche pour son siège à PARIS
un RESPONSABLE MARKETING

Le candidat, ressortissant de la C.E.E., âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une Ecole Hôtelière, option Gestion/Marketing, devra avoir une expérience pratique de Responsable d'une unité d'importance moyenne en restauration.
Il sera chargé en particulier, au niveau international :
- de l'analyse des résultats d'exploitation ;
- des études de marché ;
- d'étudier, proposer et promouvoir des formules *et produits nouveaux* ;
- de l'animation et de la coordination de l'action commerciale ;
- de l'orientation et du suivi de la formation du Personnel.

La fréquence des déplacements de durée limitée à l'étranger implique une bonne disponibilité, et la connaissance de langues étrangères.
Ce poste offre des possibilités intéressantes d'évolution de carrière pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer C.V., photo et prét. sous la réf. 44.951 à :
J.R.P. 30, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche
INGÉNIEURS LOGICIEL
pour la REALISATION DE LOGICIELS de COMMUTATIONS TELEPHONIQUES
Connaiss. de MICROPROCESSEURS 6800 appréciées.
Débutants ou confirmés par 3 à 5 ans d'expérience.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS
Adresser C.V. et prétentions à : Nº 300 - PUBLI G.R., 27, Faubourg Montmartre, 75009 PARIS, qui transmettra.

JEUNE FINANCIER

GROUPE T.P INTERNATIONAL
recherche Jeune Financier
d'un très bon niveau, de formation supérieure (I.S.A - HEC - ESSEC ESCP ou Sciences Po.)
Le candidat, débutant ou ayant déjà une première expérience (banque appréciée) sera intégré dans le service financier du siège parisien.
A moyen terme, une évolution sera souhaitée, dans le cadre de fonctions élargies au niveau administratif et financier, dans l'une des implantations françaises ou étrangères du groupe.
Une bonne mobilité géographique deviendra alors un atout important pour le développement de carrière.
Lettre, CV, photo et prétentions sous réf. S.F.1 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

Organisme Public
DE DOCUMENTATION
Porte d'Italie - recherche :
MÉDECIN, PHARMACIEN, BIOLOGISTE
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. et prétentions à : REGIE-PRESSE, nº 847.245 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons pour important GROUPE BANCAIRE
HOMME SYSTÈME
D.O.S. CONFIRME
POUR POSTE STABLE.
Téléphonez, pour rendez-vous : 292-06-77 - poste 5.

Association recherche pour son Centre Social implanté dans un grand ensemble :
Sa secrétaire d'accueil ;
Son directeur :
travailleur social confirmé.
Adr. C.V. et réf. à *Mme Nodin,* mairie de 94350 Villiers-s/Marne.



recherche
UN INGÉNIEUR BREVETS
CONFIRME
principalement pour études de liberté d'exploitation
Formation Grandes Ecoles + CEIPI
Langues : Anglais, Allemand
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris
Déplacements province à prévoir
Adresser candidature avec C.V. et prétentions à : TELEMECANIQUE, Direction du Personnel, D.S.U.S., 43, bd Franklin-Roosevelt, 92500 Rueil-Malmaison.

Recherchons
POUR ACTIVITE LOGISTIQUE
BUREAU D'ETUDES OU/ET
FORMATION CONTINUE :
DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
pour postes direction, chef de projets et ingénieurs d'études.
Adr. C.V. ss réf. 2.676, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS - CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PARISIEN
recrute immédiatement
INFORMATICIEN
(formation grande école ou doctorat)
en vue du développement prochain d'un projet mettant en œuvre, base de données et réseau T.P. (système de départ : D.P.S. 8 ou 4341) et devant ensuite évoluer fortement.
Le candidat devra avoir l'expérience et le potentiel pour prétendre à la Direction technique de la structure à créer.
Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, sous le numéro T 847.020 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.
La confidentialité des candidatures est assurée.

LA DIVISION AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE *ET OPTIQUE INDUSTRIELLE (AIX-LES-MILLES)*
cherche pour son unité de PLAISIR (Ouest Paris), un
INGÉNIEUR AUTOMATICIEN
pour l'application des MICROPROCESSEURS à la réalisation d'équipements industriels
De solides connaissances en électronique (Sup. Elec, ENSEEIT...), confortées par une première expérience (2 ans) de la conception de LOGICIEL sont indispensables.
Envoyer C.V. et rémunération souhaitée, à :
BERTIN & Cie
C. LEMAIGNAN - *B.P. Nº 3 - 78370 PLAISIR.*



recrute pour sa principale usine (LAGNY 26 km de Paris - Autoroute A4)
son chef de département entretien
Ingénieur Arts et Métiers ou similaire
Il devra :
- assurer la maintenance des moyens de production et proposer les modifications d'installations souhaitables
- programmer, contrôler et analyser l'entretien préventif,
- *gérer la production des fluides*
- diriger 100 personnes avec l'autorité naturelle que donne la maîtrise de son métier, l'usage de la concertation et le sens de l'humain.

Il aura exercé plusieurs années une fonction similaire dans une entreprise agro-alimentaire ou de grande série mettant en œuvre des connaissances mécaniques et électriques complètes ainsi que la gestion d'un budget important.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à WILLIAM SAURIN Saint-Thibault 77400 LAGNY

ENTREPRISE PIECES INDUSTRIELLES
PLASTIQUE ARME
P.M.I. EN DEVELOPPEMENT
recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ
- *Capable de maîtriser la comptabilité générale et la comptabilité analytique.*
- Apte à préparer les éléments de décision en matière de trésorerie et de gestion.

Le poste est évolutif et peut convenir soit à un diplômé E.S.C. ou équivalent + 3 ans d'expérience, soit à un comptable confirmé + 10 ans d'expérience.
Lieu de travail : BOIS-COLOMBES (92).
Env. lettre manuscrite avec C.V ss la réf. 2.244 à : SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

FERODO
Nº 3 européen de l'équipement *automobile recherche pour*
- Division Sofica (radiateurs et climatiseurs automobiles). Direction et Centre de Recherches thermiq. (78 La Verrière).

INGÉNIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
débutant, diplômé grande école d'ingénieurs mécanique-thermiq. (E.C.P., E.N.S.M.A. I.N.S.A...) au sein du département responsable de l'évolut. technique de nos équipements de chauffage et de climatis. automobile, il sera chargé d'études et de recherches appliq. portant sur la conception de nouveaux produits et sur l'amélioration de produits existants en liaison avec les services commerciaux et les usines de la Division. Allemand et/ou anglais exigé.
Référence 34.162 A.

INGÉNIEUR GESTION DÉBUTANT
obligatoirement diplômé grande école d'ingénieurs + formation complémentaire, type I.A.E... Au sein du service contrôlant la gestion de la Division, il sera chargé, dans un premier temps, d'études variées, qui lui permettront de se former à différents domaines de la gestion en vue d'assumer progressivem. les responsabilités opérationnelles de sa fonction.
Référence 34.162/B.

- Division Ferodo (garnitures de friction). Usine de Condé-sur-Noireau (14).

INGÉNIEUR D'ÉTUDES D'INSTALLATIONS
diplômé gde école d'ingénieurs mécanique (A. et M., I.N.S.A., I.D.N., E.N.S.M. Nantes...) déb. Au sein d'un serv. technique, il sera chargé, après formation, de concevoir, de mettre en place et d'améliorer les moyens de production en grande série de nos produits afin d'obtenir les meilleures condit. techniq., humaines et économiques de fabrication. De bonnes connaissances en automatismes sont appréciées.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE

Adresser C.V., prétentions et photographie (avec la référ. du poste) GROUPE FERODO, Service Recrutement 43, rue Bayen - 75017 PARIS.

Cie du Diamant Paris, 116, Champs-Elysées, recherche CONSEILLER (E) 5 min. 2 ans expér., 12 à 20.000 F/M. Adr. C.V. et photo sous réf. L.M. 01.

Chercheurs ou enseignants vacations
langages ou système tous MICRO-PROCESSEURS.
CITI - 205-24-63 +

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
POUR SES SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
JEUNES DIPLOMÉS E.S.C. - I.U.T.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : BURROUGHS M. AUBERT - B.P. 50 92231 GENNEVILLIERS.

ADMINISTRATEUR d'immeuble PARIS (17e) recherche
EMPLOYÉE QUALIFIÉE
pour serv. paye. Il est demandé CAP aide-comptable, pratique de la DACTYLO, goût des chiffres, connaissance de la législation du travail. Ecrire avec C.V. et photo, nº 301, PUBLI GR, 27, Fg Montmartre, Paris-9e.

MÉTROLOGIE
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour vente périphériques (imprimantes, écrans-claviers, mémoires magnétiques).
Qualités demandées :
- Bonne connaissance du marché, sens des responsabilités, initiative.

Rémunération motivante.
Envoyer C.V. et prétentions à : METROLOGIE, Tour d'Asnières, *92606 ASNIERES* cedex.

Société d'électronique Paris (13e) recherche
INGÉNIEUR
Diplômé grande école électronique. 3 ans expér. minimum. Spécialisé sur asservissement systèmes digitaux. Contrôle commandes pour télétransmission. Habilité marine.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. *4.447* à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, *75002* PARIS, *qui transmettra.*

Rech. pour REG. PARISIENNE
JEUNES INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS
avec notions d'informatiques. Nous demandons d'avoir une grande ouverture d'esprit et de dialogue pour s'intégrer dans une équipe. Quelques années de pratique seraient souhaitables. Libérés O.M.
Ecr. avec C.V. détaillé et photo, ss réf. 3.078, à ICM, 83, rue de Rennes, *PARIS (6e), qui transm.*

SOCIETE AERONAUTIQUE de la REGION PARISIENNE
rech. pour assurer la Direction technique d'une usine de tôlerie, chaudronnerie, aviation,
1 INGÉNIEUR
Diplômé Arts et Métiers ou similaire, avec quelques années de pratique si possible.
Ecr. avec C.V. détaillé et photo, ss réf. 3.074, à ICM, 83, rue de Rennes, PARIS (6e), qui transm.

Organisme professionnel 14e recherche
- Pour vérification et suivi de comptabilité de centres de formation.
- Etudes et analyses de dossiers.

COLLABORATEUR COMPTABILITÉ BTS
ou niveau équivalent
Quelques années expérience souhaitées.
Excellent contact humain.
Déplacements en province à prévoir.
. . . 87.000 F.
Adresser C.V. man., nº 37.270 :
P.A. SVP 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS

Cofran LUBRIFIANTS
recherche pour PARIS (1er)
JEUNE INGÉNIEUR
Formation de base : GENIE MECANIQUE exigée
Ce poste requiert :
- Une bonne maturité d'esprit.
- Un sens *réel* des contacts.
- Une parfaite connaissance de l'anglais.

Expérience souhaitée, mais non indispensable.
Le candidat devra développer le Service RELATIONS CONSTRUCTEURS en relation avec les constructeurs de matériel T.P., TRANSPORT, AUTOMOBILE, INDUSTRIE.
- *Nécess. posséder une voiture.*
- Entrée en fonction déb. juin.
- Bon salaire - 13 mois 1/2.
- Tickets - restaurant.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé adressée à :
B.E.O. (réf. 7716), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris

---

5 VENDEURS EXPÉRIMENTÉS
en bibliophilie recherchés pour distribution
EXCLUSIVE
d'une luxueuse réédition de L'ENCYCLOPEDIE DIDEROT
tél. ce jour 538-35-74 de 15 h. à 18 h.

ECONOMISTES pour former association d'étud. pr création d'entrep. Ecrire C.V. à Alex, B.P. 256, Paris 75827 cedex 17.

Entreprise industrielle du centre recherche d'urgence
CHEF DE COMPTABILITE
DECS ou certificat comptable du DECS apprécié, ayt expér. informatique et gestion financière. *Poste à responsabilités pour diriger serv. occupant dix pers.* Ecr. nº 8.008 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e, qui trans. Joindre C.V. et photo.

URGENT
LA FILIALE FRANC. D'UNE IMPORT. STE AMERICAINE DE CINEMA QUART. ETOILE
recherche
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
susceptible de prendre la responsabilité de son service informatique, bne connaissance du Cobol et des petits systèmes.
Anglais *non nécessaire mais un avantage.*
Téléphoner au 380-70-00, p. 389.

TECHNIQUE FORMATION
37, rue Bergère, Paris (9e)
Téléphone : 246-84-55
recrute
INGÉNIEURS-ANALYSTES-PROGRAMM.
pour BILBAO (ESPAGNE)
- COBOL S/OS + base de données, espagnol obligat., forte personnalité. Salaire et conditions de déplacement à débattre.

ANALYSTES-PROGRAMM. PROGRAMMEURS
PARIS et REG. PARISIENNE
- PL1 - IMS-DB/DC *Salaire : 100.000 F.*
- COBOL IMS-DB ou DC souhaitable. Sal. 90.000 F
- COBOL ayant connaiss. d'un système de base de *données.* Salaire 80.000 F.
- FORTRAN application graphique, table traçante. Salaire 90.000 F.

Ecrire av. C.V., prét. et photo. Il sera répondu à toutes candidatures.

IMPTE SOCITE D'ETUDES ET DE SERVICES EN ELECTRONIQUE, recherche pour son LABORATOIRE
92 - BOULOGNE
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
3 à 5 ans d'expér. en études (circuits logiques - analogiques automatismes industriels).
Adresser lettre manuscrite, C.V. dét., photo et prétent., sous référ. D.1 à C.I.S., 44, av. du Président-Wilson, 75116 PARIS.

Importante entreprise recherche cadre administratif H.E.C. Sup. de Co + DECS, expérience Audit appréciée. *Téléph.* : 297-49-95.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-NATION recherche
COMPTABLE ET AIDE-COMPTABLE
LIBRES RAPIDEMENT
pour tenu comptes banques, caisse, effets à recevoir, *connaissance comptabilité sur* informatique appréciée.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 53.948 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE LEADER MONDIAL dans sa spécialité recherche
COLLABORATEURS COLLABORATRICES
NOUS DEMANDONS :
- 28 ans minimum ;
- Forte personnalité ;
- Goût des contacts humains ;
- Bonne culture générale ;
- Excellente présentation ;

Libre de suite.
NOUS OFFRONS :
- Stage de formation ;
- Une activité enrichissante ;
- *Une rémunération* très importante ;
- Des possibilités réelles de promotion ;

SOYEZ CURIEUX.
Téléphonez-moi ce jour : 538-66-23, M. CHABARD, 10 h. 30 à 13 h. et 15 h. à 17 h.

VILLE DE JUVISY-SUR-ORGE, Essonne, 13.500 habit., recrute Directeur des Services Techniq. (75 agents)
Travaux impts et diversifiés. Expér. conf. en bât., sens de l'organ., *dynamisme, volonté de* coop. av. les usag. sont essent. Env. can. à Mairie de Juvisy-s/Orge, 91260 JUVISY-SUR-ORGE.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
3 à 4 ans d'expérience
ÉLECTRONICIENS
Débutants ou expérimentés.
Ecrire avec C.V. et prétentions SOPRAS, 180, bd Voltaire (11e)

IMPORTANTE SOCIETE *PRODUITS DE LUXE*
Métro Sablons, recherche pour son chef de secteur « MARQUES »
Un (e) ASSISTANT (E)
Ayant plusieurs années de pratique en dépôt et renouvellement de marque *(tenue du portefeuille, mise à jour, suivi des renouvellements),* connaissances en anglais souhaitées.
Adr. lettre C.V. et prétentions nº 53.945 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS-8e, recherche
CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ
DESTINE A ETRE LE COLLABORATEUR DIRECT du responsable du service Comptable, Fiscal et Financier.
Ecole supérieure de commerce et/ou DECS + très bonne expérience professionnelle en comptabilité, fiscalité, finances, économie. *Connaissances en informatique* souhaitées.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. annuelles s/réf. 4.822 à AXIAL *Pub. 91, fg Saint-Honoré,* Paris-8e, qui transm.

Grosse Sté T.P. La Défense
COMPTABLE
2 à 3 ans expér. pour tenir comptabilité banque informatisée *Env. lettre man., C.V., photo,* prétentions à J.T.B. Conseil, 83, r Chardon-Lagache, 75016

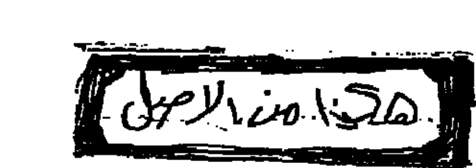
Recherche : URGENT
COLLABORATEUR (TRICE)
Ayant la pratique d'un cabinet juridique, pouvant s'occuper formalités, oppositions et réceptions de clients. Ecrire avec C.V. et références sous référence 3.587, à PUBLICITE GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour filiales en développement
INGÉNIEURS D'ENTRETIEN
ARTS et MÉTIERS
(de préférence option mécanique)
Carrière au sein du groupe
Toutes candidatures seront étudiées.
Ecrire avec C.V. et prétentions à J C.A. *11, rue Cramail, 92500 RUEIL-MALMAISON.*

FISCALISTE
Important cabinet Conseils recherche pour PARIS un *collaborateur Conseil Juridique confirmé en droit* fiscal des entreprises.
Ecrire avec C.V et prétentions sous référence 78.918 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

JEUNE SOCIETE DE CONTROLE INTERNE TRAVAILLANT DANS LE CADRE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE SOCIÉTÉS
recherche
AUDITEURS DÉBUTANTS
- bonnes connaissances comptables ;
- ouverture d'esprit ;
- faculté d'adaptation ;
- déplacements ;
- espagnol souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions à M. DRAUD, 33, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

secrétaires

Filiale
PUISSANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour
sa direction du Personnel

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

- BTS secrétariat ou équivalent ;
- parfaitement bilingue ;
- sténodactylo confirmée ;
- expérience de 4 à 5 ans dans une fonction similaire de préférence ;
- 25 ans minimum ;
- goût du contact humain, diplomatie, autorité.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise, VACANCES 1980 ASSUREES selon choix candidate retenue.

Lieu de travail : proche banlieue ouest.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions base annuelle à N. 5914 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Contrôle et Prévention
recherche pour service étranger

secrétaire-sténodactylo

Formation BTS ou équivalent.
Bonne connaissance anglais.
Expérience service exportation souhaitée.

Adresser C.V. détaillé et photo à CEP, 34, rue Rennequin 75017 PARIS sous référence DAF-E

Société Import Matériel Aéronautique rech.
SECRÉTAIRE DIRECT. bilingue Angl. av. exp. télex.
STÉNODACTYLO expérimentée, bonnes notions Anglais avec exp. télex.
Env. C.V. + photo à : AVIQUIPO FRANCE 141, av. E.-Zola, 75015 Paris

GROUPE DE PRESSE recrute
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo-dactylo, sérieuses références. Horaires se terminant à 19 heures.
Ecrire : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

HEBDO TECHNIQUE
Utilisant Photocomposition recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Travail IMPORTANT
Notamment 1 samedi sur 2 compensation par supplément vacances.
Animation et contrôle d'une claviste sur écran.
Sommaire avec responsable rédaction, relecture, etc.
Quartier Champs-Elysées
Env. C.V. détaillé à nº 53.819 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Poste à responsabilité.
Bon salaire. LIBRE DE SUITE
Se présenter étude GOUTCHAL, 37, rue Vauvenargues, 18e.

capitaux ou proposit. comm.

GROUPE EUROPÉEN

qui va se diversifier avant 1980 et affecter des sommes considérables dans un assez grand nombre de secteurs, recherche les hommes nécessaires à sa diversification.

En dehors des prises de participation dans des affaires importantes et bien portantes, ayant besoin de fonds propres, ayant des managers valables restant en poste.

Il désire prendre contact avec des jeunes ou moins jeunes souhaitant créer leur entreprise dans un secteur estimé performant ayant des idées et manquant de fonds.

Lui envoyer un projet, même anonyme, en une page, pour une étude sommaire. Réponse assurée dans les 3 semaines. Farfelus s'abstenir.

Ecrire nº 7.999 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 01.

Société recherche
AGENT COMMERCIAL
Connaissant de préf. la région de Versailles à Rambouillet
Connaissance immob. appréciée.
Bonne rémunération assurée.
Tél. Mme Dubreuil : 050-03-36.

PROFITS ACCRUS en import-export.
TELEXEZ A 1476 SODMAC LUXEMBOURG.

INVESTISSEMENT INTERESSANT
Rentabilité assurée par l'achat en toute propriété de
PARKINGS
Disponibles de suite
10, boulevard de Strasbourg, 75010 PARIS - Tél. : 205-82-26.

automobiles

vente

divers

Mercédès 79 et 1980
Petit kilométrage
Diesel et essence,
Berline et break.
Tél. 602-96-22

NEUBAUER PEUGEOT
400 VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
DISPONIBLES
Véhicules de direction ou d'exposition
PRIX EXCEPTIONNELS
M. Gérard. Tél. 821-60-21

+ de 16 C.V.

Rolls Silver Chadow châssis long. 1970.
Tél. 603-84-40. M. Morgado

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. Coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 366-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits sur IBM, trav. rapide soigné (+ photocopie). Téléph. : 535-28-85.

formation professionnelle

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI



Créé par les organisations professionnelles et interprofessionnelles (GIM et UPRP).

Vous propose un stage rémunéré par l'Etat.
"Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel."

Option - Gestion commerciale.
Dates : 21 avril - 16 octobre 1980 (interruption du 1er au 31 août).
Conditions : expérience confirmée en production.

Renseignements Frank POTARD
776.55.49
Berkeley Building, 19, rue du Capt.-Guynemer. La Défense.

IFACE
Formation de Formateurs

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. fait partie du Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

- Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.
- Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).
- Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.
- Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat ; éventuellement, des bourses peuvent venir compléter cette rémunération (aide de la F.N.E.G.E.).

Les inscriptions seront closes le 30 avril.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris Tél. 355.39.08. - poste 448

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Reussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

traductions

Demande

TRADUCTION D'ARABE
Traducteur indépendant effectue trad. techn. en arabe, composition et mise en pages, réalisation publicitaire. Travail soigné et rapide. Tarifs modér. Tr. b. réf. Téléph. : 780-88-92, ou écr. : HOSNI, 20, rue du Gl-Leclerc, 92270 Bois-Colombes.

représent. offre

Société nationale de matériel de bureau recherche pour compléter son équipe de vente PARIS CENTRE
REPRÉSENTANTS
formation spécifique assurée promotion possible aux bons éléments.
NOUS OFFRONS :
Fixe + % important sur un matériel en pleine expansion + frais. — Se présenter, le mercredi 16 avril, de 9 h. 30 à 12 heures, et de 14 à 17 heures :
SOCIETE COURVOISIER, 21, bd Voltaire, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
REPROGRAPHIE
avec imprimerie recherche
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
solide expérience de la vente et bonnes connaissances procédés nécessaires.
Discrétion assurée.
Adresser première lettre à O.E.P. (réf. 254) 23, rue Galvani, 75017 PARIS qui transmettra.

cours et leçons

Américaine prof. expér. tous niveaux donne cours part. d'angl. TEL. : 584-47-08.

occasions

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. Vente occasion, réparation.
4, Chaussée-d'Antin. Opéra.
37, av. Victor-Hugo. Etoile.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi

H. seul, libre, cinquantaine entamée, forces intactes. **Bonne cult. gén., anglais, apte contacts ts niveaux** et déplacem. ts pays, étudierait offre de **collab. hautement motivante** (pas seulement du point de vue financier).

Mon répondeur personnel : 636-61-28.

P.S. : escrocs, reveurs..., inutile d'essayer.

VENTE - EXPORTATION - MARKETING
J'OFFRE : Expérience intér. comme Chef d'exportation et de vente avec sociétés américaine et allemande. Fondation et contrôle des entreprises. Animation des distributeurs. Négociation à haut niveau en français, allemand, anglais, espagnol, italien et portugais.
JE SUIS : Directeur Export Marketing dans l'industrie des machines Art Graphiques, 43 ans, nationalité allemande. Formation technico-commerciale.
JE CHERCHE : Situation à Paris comme Directeur Export ou Dirigeant d'entreprise étrangère.
Contacter S.V.P. nº 847.017 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS, qui transmettra.

Cadre féminin, capacitaire en droit, expér. gest. du personn. (contrats, congés, licenciements, médecine du travail, salaires, etc.), rech. poste assistante chef du personnel ou équival. Ecrire nº T 019.275 M, REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

25 a., DEA Econométrie, étud. tte propos. d'empl. même temporaire. Jacques Sides, 41, rue des Pommiers. 93500 PANTIN. Téléphone : 843-89-30.

DOCUMENTALISTE
Presse, Edition, Imprimerie lic. angl., étud. théâtr., expér. enseign., édit., gest., stage au journal « le Monde », ch. poste stable Paris. Ecr. Mme Trioreau, 157, r. du Fg-Saint-Denis, 75010 PARIS.

H.E.C., maîtrise de psychologie, 5 a. d'expér. market., rech. : Poste Formation ou Marketing, perspective d'avenir. Ecrire à : nº 2.177, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JEUNE FILLE - 19 ANS : CHERCHE PLACE EMPLOYEE DE BUREAU DEBUTANTE. Ecr. nº 6.211, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. H., 26 a., maitr. droit des aff. + DEES + expér. en cabinet jurid. et fisc., étud. ttes prop. M. DJAPE, 41-43, rue Villiers-de-l'Isle-Adam. — 75020 Paris.

J. H., bonne prés., étud. INT + Sc. Po., excell. cult. génér. et gde capacité d'adapt., étud. ttes proposit. M. Jean-Claude Tonme, 94, avenue de la République, 75001 PARIS.

REFUGIE (E) S recherchent emplois (qualifications variées). Ecrire : Corine F.J.T., 16, avenue Victor-Hugo, 92220 BAGNEUX.

J. H., gradé banque, 10 a. exp. portefeuille, inspection, exploit. agence, ch., p. stable à respons., Paris ou province. Ecrire à : nº T 019.294 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 22 a., bac. éco., D.U.T. droit, niv. probation, anglais courant, ch. p. motivant à Paris, à l'étranger. Ecrire à : Mlle Richir, 9, r. du Château-d'Eau — 91130 RIS-ORANGIS.

J. H., 27 a., D.E.A. droit public thèse de doctorat d'Etat en cours, expérience enseign., officier de marine de réserve. Etudie ttes proposit. T. 954-19-16.

Infirmière célib. D.E., 10 a. exp. Posséd. dipl. para-médic. japonais, cherche travail ds milieu médic. utilis. langue japon. Ecr. nº T 019.291 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante sérieuse cherche sur Paris pour début juillet, mi-août emploi vendeuse dans prêt-à-porter si possible. S'adresser à : Marie Villa, 702-34-04, la journ.

Hommes d'affaires, vous êtes débordés, je peux être votre bras droit. Mon expérience de huit années dans des Sociétés multinationales m'ont permis de connaître la gestion administrative d'une entreprise et particulièrement la gestion du personnel et les relations commerciales. En outre, mon expérience de trois ans de travail avec les pays arabes (en grande partie sur place) lors de négociations commerciales multiples peut vous être utile. J'ai 32 ans, et je suis une femme très disponible, je parle anglais et italien. J'ai suffisamment de dynamisme, d'initiative et d'efficacité pour vous assister et vous aider. Téléphoner à Katia VINOT au 265-05-19 (heures de bureau) ou au : 976-61-64 (domicile).

Jeune Français, 25 ans, origine chinoise, parlant et écrivant parfaitement le chinois. Formation supérieures Sciences Po et institut de gestion recherche situation en liaison avec ses capacités et sa formation. Ecrire Jacques CHANDET, 10, rue DELERUE, 92120 MONTROUGE.

J. F très expérimentée recherche poste de secrétaire médicale-aide opératoire. Paris ou proche banlieue. Tél. : 531-77-81 après 19 heures.

JOURNALISTE
étudie toutes propositions : Edition, Tourisme, Relations publiques.
Ecr. nº 2.105 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TECHNICIENNE
NIVEAU V, ECH. 3
femme expérimentée
— Semi-cond., micro-électroniq.
— Rédact. tech. et tech.-ccial
— Qualité, normalisation.
Cherche place stable.
Banlieue sud/sud-ouest de Paris.
Ecr. nº 7.953 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF
20 ans expérience P.M.E., P.M.I.
Comptabilité générale et analytique informatisée.
Contrôle gestion, budget, paie, déclaration fiscale et sociale, trésorerie, relat. banque et administr., rapport mensuel bilan, recherche poste équivalent Paris-banlieue.
Libre immédiatement
Tél. : 959-19-52
M. Francois Pierre, 16, r. Jean-Jaurès, 95120 Ermont

GRAPHOLOGUE
expérimenté
341-24-15 (matin)

J. H., 29 ans, BTS analyste biologiq., DEST biologie CNAM, 10 a. d'exp. en chimie analytique (absorption atomique, C.P.L., H.P.L.C., dosage atomique, immunochimie), ch. place dans laboratoire : recherches, industrie aliment. ou pharmac. Ecr. : M. BETHMONT, Bât. B, escalier 2, Résidence de la Fontaine-St-Martin, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt ou téléphoner au 990-87-57.

SANS EMPLOI, MALGRÉ...
— 13 ans de journalisme (rédac. chef et reporter).
— Criminologie, Droit.
— Anglais, italien, allem.
— Age : 34 ans.
Etudie toutes propos.
France et étranger.
Ecr. nº 8005 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JAPONAISE
33 a., nat. franc., angl. courant, 7 a. expér., adm. et ccial rech. collab. reg. INTERPRETARIAT traduct. ou trav. adm. à LYON Ecr. nº T 95329 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

JEUNE FEMME, 30 ans
Licence Lettre
PRATIQUE PEDAGOGIQUE CONFIRMEE
+ expér. bureau, etud. ttes propositions, ag. intérim s'abstenir. Ecr. nº 6210 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H. 26 a., études classiques vend. qual. librairie anc. et mod. cherche emploi similaire ou autograph., grav. Paris et prov. Ecr. nº 2.182 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME, 29 ans, études supérieures en sciences humaines (histoire et psychologie), six ans d'expérience public.-presse : chef de produit promotion-formation. Etud. ttes propos. non cciales, R.P. presse, formation, information recherche (histoire, sociologie), France ou étranger, même missions de courte durée. Libre immédiatement. Ecr. nº 2.181 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C., 49 ans, C.P.A., grande expérience contrôle gestion, financière et administrative, cherche poste assistant de direction ou chargé d'études, Paris-banlieue. Ecrire à AYMONIER, 21, avenue de la République, 78230 LE PECQ.

X + I.A.E., 46 a., rech. poste direct. rech. ou resp. dévelop. et diversif. ds PME ou PMI. expér. rech appl. et étud. proj av. util. informatiq. Angl., All. courants. Tél. 381-45-10 ou écr. nº 2.132, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F. 36 ANS
fonceuse, sens de l'humour et affaires. Résultats probants.
ENGLISH SPEAKING.
Téléphone : 504-92-43.

J. H., 27 ans D.E.S.S. admin. du développ. agric, option fin., doct de 3e cycle en éco. rur., stage banc., étud. ttes propos Ecr. nº 8.009 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Retrait., inspect. S.N.C.F. rech. poste mi-tps ou compl. ds PMI. Téléphone : 381-59-14.

CHEF COMPT. + ADMIN. 52, sér. refer., rompu aux travx de trésor., budg., anal., statist. + allem., ch. poste Paris/province R. Bienassis, 46, bd Reuilly-12e.

Jeune Femme, bonne connaissance langue italienne et Italie, expérience interprète et journalisme, recherche propositions intéressantes même occasionnell. Ecr. nº 8.004, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., 29 a., format. bilingue : franç., angl., expér. enseign., édit., journal., connais. dactylo, cherche : grand mi-temps. Tél. : 271-33-47, après 18 heures.

Homme, 31 ans, cadre maîtrise ès sciences économiques, 5 ans expérience : recrutement, formation, gestion du personnel, étudierait toutes propositions, Paris et banlieue. Ecrire : nº 95.326 M, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Arts-et-Métiers. Caractère, petit **STUDIO** équipé. 135.000 F. Pptaire : 766-49-94.

PLACE des VOSGES (près) 130 m2 grenier Aménagement à terminer Prix 1.200.000 F. GARBI : 567-22-88.

4e arrdt.

MARAIS - BEAUBOURG reste quelques 2 pièces dans petit immeuble en cours de rénovation. - 526-13-57.

5e arrdt.

MONGE. Près Arènes Lutèce, 3 P., cuis., bains, 1er ét. clair, 51 m2, confl. 331-89-46.

1er étage, 6 pièces, entrée, cuisine, bains + 2 garages. 1.250.000 F. - 354-05-03.

CONTRESCARPE - Récent, pier. de taille, 102 m2, liv. 30 m2 + salle à manger + 3 chbres sur jardin, tt conft., park. possible. Prix 1.150.000 F. - 535-86-37.

PORT-ROYAL - Sud, balcon, living + 2 chbres, 80 m2, cft, s/verdure. 660.000 F. 222-69-50.

Part. vd Studio equipé pr. QUAI tél., sol., poutres, imm. rénové, 4e asc. Mº MAUBERT. 315.000 F 12 à 19 h : 8, r. Frédéric-Sauton

6e arrdt.

METRO RASPAIL. Bon imm. **2 P.** sur jardin, entrée, cuis., bains, w.-c. à rénover. Prix intéressant. 8 bis, rue Campagne-Première. Escalier E. Lundi, mardi, mercredi de 15 à 18 h.

QUINCAMPOIX - Hôtel XVIIIe restauré, studio 27 m2, bains, cuisine. - Tél. 633-78-87.

7e arrdt.

GD standing, 7 P., 220 m2, bel imm. 10.000 F le M2. 222-07-62.

38, R. VANEAU. NEUF GD STDG. du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place de 11 à 19 h. 550-21-26.

7e SUFFREN. Société pptaire vend, dans imm. pierre de taille rénové (asc., toit., cage escalier, etc.) **5 PIECES OCCUPES** en catégorie 2 B. Tél. 567-66-77 (OU LE SOIR : 574-61-01)

LOFT. Aménagé + garage. Près CHAMP-MARS **2.100.000 F. 280 M2** non divisibles. 550-34-00.

QUAI D'ORSAY
5 Pièces classique + lingerie, 3 bains, 3 service. Vue sur la Seine.
BOURDAIS - 766-51-32

8e arrdt.

VEND ETOILE appart. 2 pièces tout confort, 55 m2, standing. 355-00-44

ALMA - Grand studio 46 m2, Imm. 1955 grand standing. GARBI - 567-22-88

9e arrdt.

RUE DES MARTYRS
Imm. 1900 en pierre de taille. **3 P.**, cuis., s. d'eau, poss. bns. 55 M2 A MODERNISER 3e ét. ascens. CALME. 522-58-10.

10e arrdt.

5, BOUL. MAGENTA
Imm. caractère avec asc., concierge, gd salon avec poutres, salle à manger, 2 chambres, bains moderne, cuis., wc, placards, plein soleil, chff. cent., 100 m2. Crédit possib. Vr pptaire mardi-merc., 14 h 30 à 18 h 30.

12e arrdt.

AUSTERLITZ, CONFORT **4 P.**, 84 m2 + ch. serv. Prix 450.000 F. POR. 03-83

AV. ST-MANDE (pr.). Imm. réc. Séjour + chbre, gde cuis., tt cft, 7e et dernier étage, plein sud, terrasse. 476.000 F. - 344-03-43.

13e arrdt.

CITE UNIVERSITAIRE Imm. récent, 3 P., tt conft. 81 m2, garage. 736.000 F. 336-17-36.

SQUARE PORT-ROYAL **BALCON.** Vue VAL-DE-GRACE. 4 P., soleil, calme. 354-42-70.

PLACE PEUPLIERS (près), charm. 2 P., c., bs, w.c. Ref. neuf. 230.000 F. 322-70-12.

14e arrdt.

ALESIA - Beau 5 P., 2 bains, 4e ét. récent, bel imm. pierre de taille. 950.000 F. - 222-07-62.

Porte-d'Orléans, sur Montrouge, 14, rue Radiguey, angle G.-Péri 4e ét. : 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 60 m2, libre, 265.000 F, mitoyen 62 m2, occupé. 195.000 F 520-13-57, ou sur place, 16 h. à 18 h, samedi, dimanche et lundi

14e - Rez-de-ch. + 1er étage, situat. except. 188 m2 habit. Murs et terrain : 1.450.000 F. Tél. 327-61-56.

14e
Particulier de préférence à particulier.
4 pièces duplex 120 m2
3 chambres, 2 salles de bains. Petit immeuble pierre de taille. récent. Tél. 288-05-43

15e arrdt.

ATELIER D'ARTISTE + 3 chbres, 140 m2, ét. élevé. 320-73-37.

PTE DE VERSAILLES, TOUT CONFORT, STUDIO Prix 160.000 F. Tél. POR. 02-83.

MONTPARNASSE-VAUGIRARD STUDIO TOUT CONFORT 766-50-45

Convention - Beau 3 p. tt cft, calme, soleil. Tél. 250-97-06. Agences s'abstenir.

16e arrdt.

AV. HENRI-MARTIN (près). Très bel appt. 300 m2. Magnifique récept. en rotonde, petit salon, s. à manger, 5 chbres, 3 bns, 3 serv. PROF. LIB. AUTORISEE H. LE CLAIR. 563-68-04.

JASMIN
PETIT IMM. PARTICULIER sur cour, calme, soleil. R.-de-ch. + 2 étages, ascenseur **6 P.** salle à manger, salon, 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, w.-c., tt conft., chauf. central. EN COURS RENOVATION. FINITION GRE CLIENT.
PRIX 1.550.000 F
MERC., JEUDI, VEND. 11-18 h.
6, rue René-Bazin ou tél. 526-51-33.

MUETTE. Grand living, 2 ch. ENVIRON **80 M2** tt conft. Imm. récent. H. LE CLAIR. 562-93-54.

XVIe PRES BOIS **220 M2.** IMM. GD LUXE av. JDIN PRIVATIF **PIERRE BATON. 704-55-55.**

LA MUETTE 150 m2 env. belle récept. + 3 chambres + 2 bains, joli jardin privé, restauré, luxueusement, dans hôtel particulier, calme, soleil. Prix ferme 2.200.000 F. Livrable juillet prochain. — PROMOTIC, 25, avenue Paul-Doumer, Paris-16e. Tél. 553-14-14.

17e arrdt.

Marché Immobilier des Notaires
TERNES - NIEL
1er étage, 3 Pièces, cave, à rénover. -Libre. Me MAILLEY : 555-07-64.

24, rue Capitaine-Lagache Imm. angle 52, rue Guy-Môquet 3 pièces, entrée, cuis., bains, wc, 55 m2, à rénover. 250.000 F. 224-02-86 ou s/place 13 h. à 15 h. samedi, dimanche et lundi.

18e arrdt.

Montmartre pr. pl. du Tertre dans Imm. P. de T. **100 M2** Beau DUPLEX Séj. 35 m2. Cave aménageable 100 m2. Jard. privatif 150 m2. Prix 1.100.000 F. Rens. Tél. : 261-81-15, poste 598.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. STUD., 2 P., STYLE ATEL. ARTISTE **TERRA**SSE SOLEIL. Px. 350.000 s. rend.-vous : 322-70-12.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS. Mairie 3 P., entrée, cuis., w.-c., bns. s/rue, 60 m2, impeccable. 296-90-58.

NEUILLY-SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE 5e ETAGE TT CONFORT, BEAU **LIV. + 3 CHBRES, CALME.**
PRIX : 1.060.000 F.
Possib. park. + chbre service. ME VOIR, MARDI de 14 à 18 H.
16, PLACE DU MARCHE OU TEL. 723-96-85.

NEUILLY
DANS BEL IMM. P. DE T.
GRAND 5 PCES, CONFT.
VUE IMPRENABLE AU 6e ETAGE PLEIN SOLEIL
PRIX : 1.295.000 F.
Me voir mardi, mercredi 14-18 h.
2, RUE DU CHATEAU ou TEL. 723-91-28.

NEUILLY-SABLONS
bel immeuble 1900, tout confort, 5 Pièces, 108 m2, parfait état : 980.000 FRANCS. CLAUDE ACHARD : 624-76-97.

CHAVILLE. Part. à Part. tr. bel appt stand. 105 m2, living 30 m2, 4 ch., s. de bs, s. d'eau, 2 log., gar., park., 7e ét. asc. 750-82-49.

Province

VENDS A ANTIBES
appartement gd luxe, 1 chbre de maître avec dressing + boudoir + salle de bains, 2 chambres, salle de bains, dressing, vaste living, cheminée, salle à manger, cuisine, lingerie, chambre de bonne, salle de bains, 2 w.-c., vaste terrasse avec pelouse, arbres, vue panoramique montagnes et baie d'Antibes à 3 minutes du port. Ecrire S.F.C., 5, avenue de Nice, 06800 Cagnes-sur-Mer. Tél. : (16-93) 20-30-60.

HYERES FRONT DE MER
Magnifique résidence à vendre, studios équipés pour investissements. Revenu locatif garanti 10 ans, 100 % crédit. Tél. (32) 40-37-97.

HAUTE-SAVOIE
LE PRAZ-DE-LYS (1500 m)
Station été-hiver près des GETS
Studios à partir de 180.000
avec 20.000 F cpt + crédit.
2 et 3 pièces.
Location par Sté spécialisée
ERIGE-VENTE, B.P. 18
84, route de Genève
74240 GAILLARD
Tél. : (50) 38-52-89

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartem. achat

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 A 3 PIECES. TEL. 261-39-78.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT - Paiement comptant chez notaire, ach. 2 à 4 pièces à Paris. Mme LEULIER : 260-64-71 ou le soir au 900-84-25.

RECH. appts 1 à 2 pièces PARIS, avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés - Tél. 873-20-67.

RECH. Appts 2 à 4 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55 (même le soir)

URGENT RECHERCHE 4 à 7 pièces, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05

appartements occupés

5e MONGE-ARAGO, b. ensemble 1er ét. cour claire, 2 P., entrée, cuis., w.-c. Possib. s. d'eau. Px. 123.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire mercredi 16-18 h., 12 bis, av. Gobelins.

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE IMPECC. 4 P. cft, balc., soleil, 2.700 F charges compris. 322-70-12

LOUVRE. Immeuble classé 5 PIECES, 160 M2 3e sans asc., balcon, clair. Possible professionnel. 6.000 F ch. comp. 325-28-77.

10, rue du Général-Delestraint GD 2 PIECES TT CFT, IMM. RECENT, PARK., GD BALC. 3.450 F, charges comp. 874-70-47

Région parisienne

MONTROUGE PRES METRO 3 P., tt conft. 72 m2 2.000 F + charges. POR. 03-83.

locations non meublées Demande

Paris

Cple sans enft ch. pour fin mai 3 p. ou grand 2 p. Paris Est 2.000 F maxi. Téléph. : 307-89-23.

PROPR. LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPART. SANS FRAIS : **261-53-88**

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 Pces, vide ou mblé.

LOYERS GARANTIS Mme JANTSEN : 555-84-23.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE rech. du Studio au 6 P. Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire direct. - 265-67-77.

Diplomate mission Paris ch. appt 5-6 pièces de sept 80 à juillet 1981. Téléphoner ce jour : 525-45-95 ou 16 (98) 85-10-31.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. 285-11-08.

constructions neuves

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie
Investissement de premier ordre

A partir de de Paris. A 7 h de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE
Bungalows dès **140.000 FF**

Excellentes possibilités de location = min,normal
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à :
DECESA FRANCE
87, rue de La Tour
75016 PARIS
DELEGACION GRUPO INMOBILIAO AGA
M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

locations meublées Offre

Paris

MAILLOT Agréable STUDIO calme tt confort. 1.400 F. - 229-52-98.

pavillons

Lim. CHELLES 77 Rés. 540 m2. Pav. 1970 r.-de-ch. gar. 3 voit + 2 p., w-c. Etage cuis., 3 chbres, séj., chem., hall, s. bains marbre, balcon, jardin pay., dépend. Px : 650.000 F. T. : 020-57-56.

ANTONY, près métro, calme, gde mais. pl.-pied, gd séj., cuis., 1 pces ; étage 4 chbres, cft., terrain 336 m2. Prix 475.000 F. Tél. : 666-72-92.

15 km de VERSAILLES pavillon traditionn. av. s.-sol, sur 560 m2 de terr., 3-4 chbres, combles aménag. : 682.500 F. Téléphone : 050-03-36.

JUVISY BEAU PAVILL. MEULIERE : 7 P., tt cft, s/500 m2 jardin. EXCELLENT ETAT. A saisir : 590.000 F. Téléphone : 325-75-42.

AULNAY-SOUS-BOIS A vdre ou à louer pav. 1971, très bonne constr., 8 P., cuis., 2 S. de B., 3 wc, cab. toil., gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labor. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

ANTONY - Pavillon 1957, 5 P., tt confort, garage, jardin. 490.000 F. Peschard : 666-00-27.

Fontenay-sous-Bois. Beau pavill., gd séjour, gde cuis., bureau, 4 ch., s. de bns, 2 cab. de toil., 2 wc, s. de jeux, garage, grenier, chff. central, jard. 900.000 F Tél. 374-03-39

SARTROUVILLE - 15' GARE bord SEINE, s/580 m2 terrain, Pav. 5 P., tt cft, parfait état. Prix 610.000 F. Tél. 913-28-14.

PARC DU PERREUX très résidentiel, 15 min. centre Paris, Part. vend très beau pavillon, décoration luxe, tt cft, moderne, aucun travaux à faire, 300 m2 environ habitables sur jardin 600 m2, cause départ, cède à 1.600.000 francs. T. de 9 à 12 h. à : 324-24-71, ou 14 à 18 h. à : 508-51-10.

Vincennes, rue Diderot, beau pav. dble, liv. + 3 chb., tt cft. s.-sol + terrain. Tél. 634-13-18.

PORTE D'ORLEANS : grande maison 8 Pièces, 210 m2 sur 450 m2 terrain + chalet 3 Pièces, garage, 1.290.000. 735-70-87.

FONTENAY-AUX-ROSES : très beau pavillon 1963, 7 Pièces, confort, garage, terrain 1.100 m2 : 1.420.000 F. Téléphone 735-70-87

fonds de commerce

Quart. CONTRESCARPE 5e gd pass. Part. vd LIB. PRESSE av. logt. CA 560.000. Tél. : 633-81-11.

Levallois - A céder Bar-Restaurant, belle clientèle, menu à la carte. Crédit possible à couple de métier. Pour rendez-vous : tél. 737-49-95 / 90-77.

Vends, littoral varois : FONDS DE COMMERCE garage, concess. marq. étrang. Tél. : (94) 66-43-07, hres repas.

Côte d'Azur, exceptionnel, petite société céramique, pleine expansion, comprenant : atelier de 180 m2, entièrement équipé + magasin, emplacement central, bonne clientèle, petit loyer. Prix 620.000 FRANCS. Tél. : (93) 63-68-15, H. de B.

Hôtel, Relais et Châteaux 22 chambres dans station des Alpes françaises réputée internationale, ouvert été et hiver (9 mois), bar, restaurant, discothèque. Très beau mobilier ancien régional. Murs et fonds 3,8 millions de francs. Ecrire, no 7.996, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Boutiques

Sté propriétaire vd ds Paris : murs de boutique, bon rapport. Tél. : 563-11-40, poste 74 ou 46.

PAIE COMPTANT murs de boutiques libres ou louées, PARIS. Tél. : 563-45-62.

bureaux bureaux

A EVRY CENTRE VILLE
BUREAUX DE 100 A 2000 M²
aménagés ou bruts
libres de suite.
Elio Boulakia
Etablissement Public
d'Aménagement d'Evry
077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches Secrétariat Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides. PARIS 281-18-18

Pptaire loue bail 3, 6, 9 **BASTILLE** 1.600 M2 Impeccables. Climatisées. Libres. 563-83-33.

31, RUE DE CHABROL 6 pièces, 200 m2 environ, 1er étage, 60.000 F annuels. Tél. 874-70-47.

LE PELETIER - 165 m2 Bail neuf sans cession, 6.250 F par mois. - 280-38-06.

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE** nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris — Tél. : 272-67-38.

8e RUE ROYALE 11 Bureaux prestige 322 M2 - Tél. 555-20-00

locaux commerciaux

ASNIÈRES 65, AVENUE DE LA MARNE A LOUER : **450 M2** divisibles à partir de 150 m2. RENSEIGNEMENTS : 227-84-30, 790-26-94.

RARE A LOUER 15.000 m2 Paris, dans imm. neuf, brut de décoffrage, locaux à usage entrepôt, bureaux, stockage, ateliers, etc., 10.000 m2 au R.-de-C., 5.000 m2 en sous-sol. Loyer ann. 3.600.000 F. Ecrire sous no 4.338 PUBLICITE MEESTERS, 113, rue de Reuilly, Paris (12e), qui transmettra.

10e RUE DE PARADIS 5e étg. av. ascens., très beau 6 Pces + dépend., 160 m2, loyer 66.000 + 4.000 F charges ann., nouveau bail de 9 ans sans pas-de-porte. - Téléphone : 705-24-10.

manoirs

Pr. LIVAROT (45 km Deauville) Vue panoram. except. Ensemble comprenant : 1) Un Manoir du 18e. Séj. Salon, cuisine Etage : 3 ch. + 2 s. bns. Poutres. Cheminée 1 ch. 2) Une maison d'amis en colombages. 4 pièces + s. de bains. Petites finitions à prévoir. Chauff. central dans l'ensemble 3) Une grange à colombages, 4 boxes Grenier. 4) Pressoir pierres et colombages, 150 m2 au sol. 5) 2 garages. Terr. 4,50 ha : 800.000 F. Tél. : 261-28-12, après 18 h.

immeubles

EUROPA, 54, r. d'Amsterdam-8e achète urgence immeuble occupé (loi 1948) avec un appt libre Paris ou banlieue. - 520-13-57.

Importante Société de Services achète murs immeubles cclaux + ou moins 500 m2. VOIR notre Conseil, S. KIMEL, 5, rue Condorcet, PARIS 9e.

PLACEMENT Paris rech. imm. loué. Valeur 15.000.000 F envir. 563-83-33.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, rue Le Peletier. - Paris (9e).

hôtels-partic.

Rue CLASSEE, 20e Résidentiel, 7 P. + garage. Vue sur jardin. Gd conft., jardinet. Exclusivité SIIF. 550-34-00.

NEUILLY-BINEAU AVEC JARDIN plein sud, état remarquable : 300 m2, garage, 2 voitures. CLAUDE ACHARD : 624-76-97.

terrains

A vendre 50 ha de terrain sud Cahors, bord R.N. 20, valable pr camping, caravaning, av. bâtim. à rest. s/terr. S'adr: OCIMO., 28, rue Joffre, 46000 CAHORS. TEL. : 16 (65) 35-27-65.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

maisons de campagne

60 KM PARIS NORD OISE maison ancienne, aménagement de luxe, jardin, Px 550.000 F. GERI 622-54-80. Grand choix de PROPRIETES.

GORDES 15' AUTOROUTE MAS EN PIERRE 8 à 10 pièces, terrain, vue sur la vallée du Luberon. Prix : 580.000 F. CATRY. TEL. : (90) 75-46-50.

viagers

LIBRE ETOILE - Appart. 2 P. tt cft, 55 m2, 4e ét. asc. CPT + 1.450 F rente - 355-61-58.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes, Paris (8e), 266-32-35. — Spécialiste, 38 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

NICE LIBÉRATION gd 3 P., 92 m2, asc., luxueus. meublé, très belle cuisine chêne équipée, réservé. Incroyable ! Bouquet : 350.000 F sans rente. RAMON, professeur retraité, 6, place Gare-du-Sud. Téléphone : (93) 51-33-52.

+ de revenus — d'impôts : expertise discrète gratuite indexation. - Etude Lodel, 35, bd Voltaire. — 355-61-58.

villégiatures

Le soleil de la Méditerranée en Languedoc au Cap d'Agde. Avec MERCURE IMMOB. S.A. 34300 CAP D'AGDE. LOCAT. VILLAS et APPRTS Mai et Octobre : — 60 % ; Juin et Septembre : — 40 %. Ecrire Service Locations.

villas

ANTONY, quartier des Fleurs belle villa 1972, style mod, 5 P. cuis., tt cft., belle terrasse accessible terrain. 670.000 F. Tél. : 666-70-64.

FACE SAINT-TROPEZ BEAUVALLON vend très belle villa en cours de finition, vue sur mer. TEL. : H. B. : (76) 44-79-59 ap. 19 h. : (76) 52-12-23.

RAMATUELLE BELLE VILLA sur 4.000 m2, accès direct à la plage, grand séjour, 5 chambres, garage. — Habitable de suite. Téléphone : (16-78) 37-74-18.

10 km VERSAILLES villa plain-pied, 175 m2, impeccable, séjour, cheminée, cuis. équip., 4 chbres, 2 bns, garage 2 voit. Magnifique jard. clos 1.600 m2, 800.000 F. — 954-68-00.

BOIS-D'ARCY Centre Sur 780 m2 de terrain clos, jolie villa parfait état, compr. : séjour, salon, cuis. aménagée, 5 chbres, 2 salles de bains, nombreux rangements, gar. 2 voit., cave. PRIX 940.000 F. LN. - 945-29-09

ARCACHON 100 M PLAGE URGENT cause départ partic. vend maison bourgeoise comprenant 4 appts neufs meublés ou non + 2e étage aménageable. Cave. Parc 1.150 m2 Rapport minimum : 80.000 F. Prix 1.200.000 F à débattre. Ecr. no T 019273 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

propriétés propriétés

A VENDRE TRES BELLE AFFAIRE 20 km de Cognac Un logis charentais (7 pièces), tt cft, une maison charentaise (en retour d'équerre), grand séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant : magasin d'antiquités 160 m2 + niv. de 60 m2, magasin contigu de 35 m2 avec loggia, appt rustique avec mezzanine : séjour cuisine, s. de bains, 2 chbres. Le tout sur terrain de 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier. Ecr. no 6.209 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE PECQ - Pour peintre, sculpteur ou architecte... Dans propriété privée, belle maison 300 m2, jardin 1.500 m2, réception-atelier, 4 chambres, 2 bains, terrasse 110 m2. Tél. : 589-28-97.

SUD-FINISTERE station balnéaire recherchée A vendre Propriété 300 m2 sur parc aménagé 3.100 m2, piscine, impecc., calme, mer à 250 m. Agces Réunies, tél. (99) 65-17-33 5, bd Magenta, 35100 Rennes.

PORT-GRIMAUD EXCEPTIONNEL Vente ou Echange MAISON DE PECHEUR séj., cuis. équip., 4 chbres, 2 S. de B., jardin, terrasse, quai amarrage 12 m., évitage 60 m., park. indiv. Vente prix justifié : 1.350.000 F. Echange : MAISON DE MAITRES, 6 à 7 Pièces, jardin aménagé 5.000 m2. — CANNES OU NICE. — Ecrire PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS, sous référ. no 28.798, qui transmettra.

Dans village région CHANTILLY part. vend maison ancienne entièrement restaurée sur jardin agrément 1.600 m2, clos murs, séjour 25 m2, grande cheminée, cuis., office, 4 chbres, 2 cabs toilette, w.-c., douches, Téléph., 2 caves voûtées, garage 2 voitures, 140 m2 de grange aménag. Prix : 579.000 F. Téléph. : 431-72-48, en semaine. Téléph. : 16 (4) 454-43-66 w.-e.

A saisir - Particulier vend : SPLENDIDE MAISON **BASSES CÉVENNES** entièrement rénovée, grand confort, jardin, cheminée. — Prix comptant : 708.000 francs. Tél. : (16-67) 71-89-43 ou (16-66) 26-88-47.

Part. de préf. à Part. vend, à 90 km. Paris (Yonne), localité tr. commerç., PROPRIETE sur s.-sol, rez-de-ch. : entr., cuis., S. de séj., chbre, cab. toilette, wc ; 1er étage : 2 ch., salon, S. de B., wc, balc ; chauf. cal mazout, libre à la vente + PETIT PAVILLON comprenant cuis., ch., cab. toilette av. wc, débarras + 1 ch. au 1er étg., chauf. cal gaz. Occupé par viager. Le tout sur 1.750 m2 terr. aménag., jard. d'agrém. et verger av. dépend. et 2 garages. Prix 580.000 F compt. + partie viager. — Téléphone : 658-27-14, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

domaines

Achèterait vaste Domaine boisé 250 km maximum Sud Paris. Ecrire : 300, 280 ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement:
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et Ventes par Adjudication

VILLE D'ANTONY
VEND DEUX CHALETS
70 et 45 personnes
à MEGÈVE (Hte-Savoie)
Vte par adjud. le samedi 10 mai 1980, base prix des Domaines (2.000.000 de francs et 900.000 francs). Rens. : Me SERVETTAZ, not. à Sallanches, t. 16-50-58-33-17, ou M. SOLIGNAC, Mairie Antony, tél. 666-21-93.

Vte s/sais. Pal. Justice Créteil (94) Jeudi 8 MAI 1980, à 9 h. 30
APPARTEM. A VINCENNES (94)
27, av. Déroulède, 5e étage
Mise à Prix : 35.000 Francs
S'ad. ELLUL GRIMAL avoc. SCP
à Evry (91), 3, r. Village. T. 077-96-10 et sur place pour visiter.

VENTE s/surenchère du dixième, EN UN LOT, au Palais de Justice à Nanterre, 179-191, av. J.-Curie, le mercredi 23 avril 1980, à 14 heures.
UN TERRAIN contenant 7 a 50 ca à GARCHES (92)
20, allée des Vergers, et commune de VAUCRESSON (92), 20 bis, rue de Suresnes, à l'angle de ces deux voies, sur lequel est édifié un PAVILLON comprenant : 1 sous-sol, 1 rez-de-chaussée et 1 étage. L'habitat est utilisé en restaurant « l'AUBERGE DU BONHEUR ».
MISE A PRIX : 555.500 FRANCS
Pour les renseignements : à Versailles, Me COYDON, avocat, 65, bd de la Reine, tél. : 951-21-93 et 953-45-60 ; Me BERTHAULT, avocat, 27, rue de Satory, tél : 951-43-41 ; à Paris, Me BRUNEL, avocat à la Cour, 23, rue du Four (6e), tél. : 329-33-60 ; Me BRANE, avocat à la Cour, 32, rue La Boétie (8e), tél. : 563-18-10 ; à Nanterre, Me DESCLOZEAUX, avocat à la Cour, 78, boulevard de Stalingrad ; au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre ; sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à Versailles, 3, place A.-Mignot, le mercredi 23 avril 1980, à 10 heures, EN UN LOT :
Une Propriété située à VILLENNES-s.-SEINE (78)
chemin de la Nourrée, no 49, appelée « Villa Farniente ». Le tout d'une contenance de 491 m2.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour les renseignements : Me COYDON, avocat, 65, bd de la Reine, Versailles ; tél. : 951-21-93 et 953-45-60 ; au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles : sur les lieux pour visiter.

ADJUDICATION Office Notarial de Montrouge (92), 53, av. A.-Briand, par le ministère de Me Thierry LAHAUSSOIS, Notaire, mercr. 30 avril, 14 h. 30.
DROIT AU BAIL DES LOCAUX A PARIS (7e), 6, rue de Solférino et 68-76, rue de Lille.
MISE A PX : 100.000 F (pouvant être baissée du quart ou de la moitié. Cons. pr ench. 40.000 F (chèq. certif.).
S'adr. rens. Office Notarial Lahaussois et Courtois. 655-40-20, et Me GUIGNIER, adjudic. judic. près Trib. Gde Inst. Paris, 36, r. Courcelles. Paris-8e ; s/lieux pr vis. les 14, 23 et 28 avril 1980, de 14 h. à 17 h.

VENTE Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 avril 1980, à 14 h., en 2 LOTS
1) APPARTEM. PARIS (15e) 5 P. ppales, cave, 1 ch. de service. **Bd VICTOR,** nos 49-51, et rue du Hameau, no 48.
2) APPARTEM. PARIS (14e) 2 P., cave + emplacem. pr voiture. **Rue des PLANTES,** nos 21 et 21 bis.
MISE A PRIX : 1) 350.000 FRANCS ; 2) 200.000 FRANCS
S'ad. Me BOISSEL, avoc., 14, r. Ste-Anne, Paris. T. 261-01-09.

VENTE s/saisie Palais Just. à Bobigny (93), Cité admin., 6 mai, à 13 h. 30.
IMMEUBLE A NEUILLY-PLAISANCE (93)
14, rue Parmentier — MISE A PRIX : 100.000 F
S'adr. pr rens., Me Buisson, avoc. à Pontoise (95). 032-31-62.

VENTE sur publication judiciaire au Palais de Justice d'Evry (91), le MARDI 22 AVRIL 1980, à 14 heures
PAVILLON à MORSANG-SUR-ORGE (91)
9, rue du Commandant-Barré.
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
avec faculté de baisse d'un quart.
Renseignements :
S'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis, Corbeil-Essonnes (91), tél. : 496-14-18 ; Me PRADALIE, avocat, 14, rue du Général-Leclerc, Mennecy (91), tél. : 498-02-44.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 28 avril 1980, à 14 heures.
SEPT IMMEUBLES
à ABLON-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)
1) 17 et 15, rue du Général-de-Gaulle et 1, villa Médicis MISE A PRIX : 120.000 F
2) 2, villa Médicis - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION MISE A PRIX : 35.000 F
3) 19, rue du Général-de-Gaulle - LIBRE DE LOCAT. et D'OCCUPAT. MISE A PRIX : 30.000 F
4) 3 et 5, villa Médicis - MISE A PRIX : 210.000 F
5) 4, villa Médicis - LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION MISE A PRIX : 35.000 F
6) 6, villa Médicis - MISE A PRIX : 25.000 F.
7) 12, rue Henri-Laire - MISE A PRIX : 120.000 F.
S'adr. à Me B. de SARIAC, avoc. à Paris, 70, av. Marceau, tél. 720-82-38 ; Mes DESAUBLIAUX, BUCHER, H. PONELLE et DILLEMANN, avoc. Prêt poss du CREDIT FONC. de FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

VENTE au Palais de Justice à Paris, le lundi 21 avril 1980, à 14 heures.
1) IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS (15e)
5, RUE DE PONDICHÉRY
MISE A PRIX: 250.000 Francs
2) IMMEUBLE DE RAPPORT A PARIS (15e)
67 BIS et 69, RUE FONDARY
MISE A PRIX : 100.000 Francs
S'adr. Mes B. de SERIAC, avocat, 70, av. Marceau, Paris-8e, tél. 720-82-38 ; Mes BUCHER, DESAUBLIAUX, DILLEMANN, H. PONELLE, avoc. à la Cour. Prêt poss. du CREDIT FONC. de FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

MARIONS-NOUS...

Depuis 1978, le nombre de mariages célébrés en France se stabilise autour de cinq cent mille. Cérémonies et réceptions tendent à se simplifier, à se « personnaliser ».

Les robes de mariées les plus originales sont signées RIFFAULT. Françoise Riffault fait tailler et rebroder des tulles et des voiles de coton en dessins pour chacune de ses jeunes clientes. *« Elles raffolent de transparences,* assure-t-elle, *de dentelles et de fleurs de soie à peine teintées. »* Colerettes et empiècements voilent des décolletés plongeants ; les tailles sont bien marquées, soulignées de ceintures drapées, voire de corselets. Les jupes s'évasent à partir *des hanches et l'ampleur* reste profilée, avec des mouvements drapés et élaborés dans le dos. Tout est exécuté sur mesures à partir de 6 000 F, selon les modèles.

La plupart des couturiers terminent avec éclat leurs collections par des robes de mariées, plus ou moins brodées. Marc Bohan chez CHRISTIAN DIOR les dessine selon la personnalité de ses clientes, de même que JEAN-LOUIS SCHERRER, CHANEL et CARVEN, dont c'est la spécialité.

PRONUPTIA, dont Marie Micmacher est le P.-D.G. depuis la mort accidentelle de son époux, reste le numéro un du mariage sur le plan national. La firme exploite deux cent soixante magasins en franchise à travers la France et les quatre coins du monde, où sont vendues cent mille robes par an. Ici aussi, on confirme l'évolution vers un regain de simplicité dans les ornements, volants, nœuds et parures. Les tissus sont plus souples, les formes aux corsages ajustés s'évasent à partir des hanches sur des jupons à cerceaux qui remplacent les crinolines. Mais on trouve aussi dans le catalogue de la maison des modèles plus « rétro ». PRONUPTIA habille la mariée et toute sa famille des pieds à la tête, du balconnet aux sandales et aux escarpins, sans oublier les gants, les fleurs artificielles et les chapeaux. Au marié on proposera un costume à l'achat ou à la location, un blazer, une veste de velours uni ou fantaisie, une jaquette à porter avec un pantalon assorti ou rayé, le tout en pure laine (à partir de 1 190 F), avec des chemises traditionnelles et des régates.

Gros succès, toujours, des listes de cadeaux de mariage. Les grands magasins comme le PRINTEMPS et les GALERIES LAFAYETTE en traitent, chacun, quelque six mille par an et proposent de nombreux systèmes de crédit. GEORGE PESLE a trois points de vente dans Paris, avec une liste très complète, tandis que PUIFORCAT et CHRISTOFLE détaillent leurs styles dans tous les arts de la table. La BOUTIQUE DANOISE *propose toutes les spécialités* scandinaves, notamment les couverts de JENSEN, les porcelaines et les verreries danoises, les plateaux tournants en teck qui ont le format d'un fromage de Brie, enfin les aciers émaillés de couleurs vives pour le four ou pour la table.

Les mariages sont maintenant l'occasion de réceptions plus ou moins intimes, MADAME SERVICE propose une série de manoirs et de châteaux à travers l'Ile-de-France, à retenir un mois et demi d'avance pour avril, juin, juillet ou septembre. Suzel Hecker, qui a monté des bureaux aux TROIS QUARTIERS et aux GALERIES LAFAYETTE, s'installe cette année à Bordeaux, où son antenne sera ouverte dès le 1er juin. Ses réceptions « dînatoires » sont proposées entre 80 F et 200 F par personne, selon l'heure et le genre.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

RIFFAULT : robe 1900 à collerette, décolleté voilé de tulle à pois à grande jupe de tulle rebrodé de rubans de satin, 32, rue de Laborde.

LAURENT GODEFROY : chignon à la Degas, relevé sur le front et les côtés, 2, rue de la Paix.

★ **Des adresses à Paris : Riffault, 32, rue de Laborde ; Christian Dior, 30, avenue Montaigne ; Jean-Louis Scherrer, 51, avenue Montaigne ; Chanel, 31, rue Cambon ; Carven, 6, Rond-Point des Champs - Elysées ; Pronuptia, 18, rue du Faubourg-Montmartre ; George Pesle, 18, rue de l'Arcade, 17, rue de Sèvres, 54, avenue Victor-Hugo ; Puyforcat, 2, rue Royale, 95, rue de Passy ; Boutique Danoise, 42, avenue de Friedland ; Madame Service, 76, rue Lemercier (228-15-30).**

LA BRODERIE A L'HONNEUR. — Dans le cadre de la promotion des métiers d'art, le Musée de la poste organise jusqu'au 29 avril (34, boulevard de Vaugirard) une exposition de broderies anciennes et modernes, à l'occasion de l'émission d'un timbre-poste consacré à ce moyen d'expression et de parure.

La broderie emploie, aujourd'hui, entre cinq cents et six cents personnes, réalisant un chiffre d'affaires de 30 millions de francs, dont la moitié à l'exportation.

★ **« La Broderie », Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, jusqu'au 29 avril.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 14 et 15 avril 1980 :

DES DECRETS

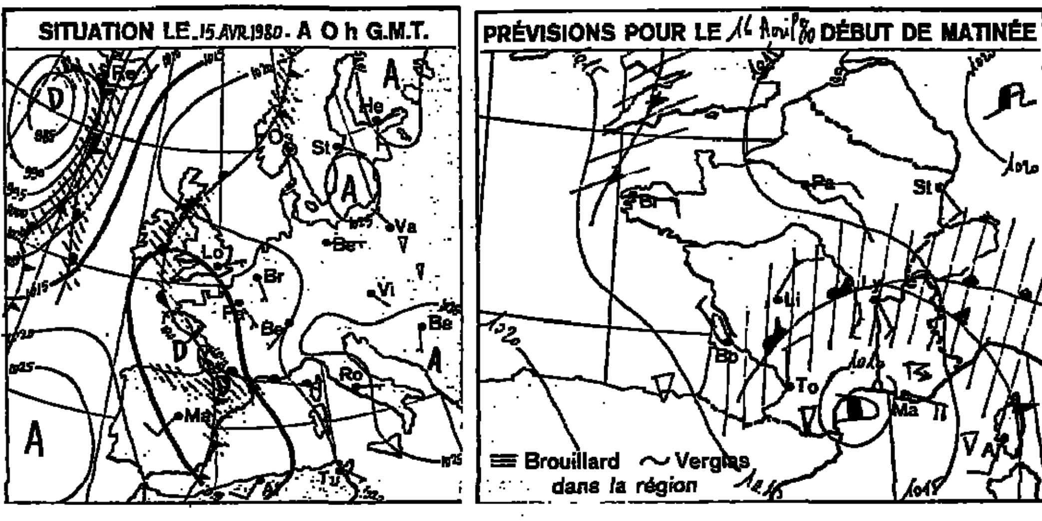
● Fixant les conditions d'intégration des attachés d'administration au corps institué par le décret du 21 novembre 1958 dans le corps des attachés d'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

● Modifiant les articles R. 322-33 et R. 322-36 du code des assurances relatifs à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel ;

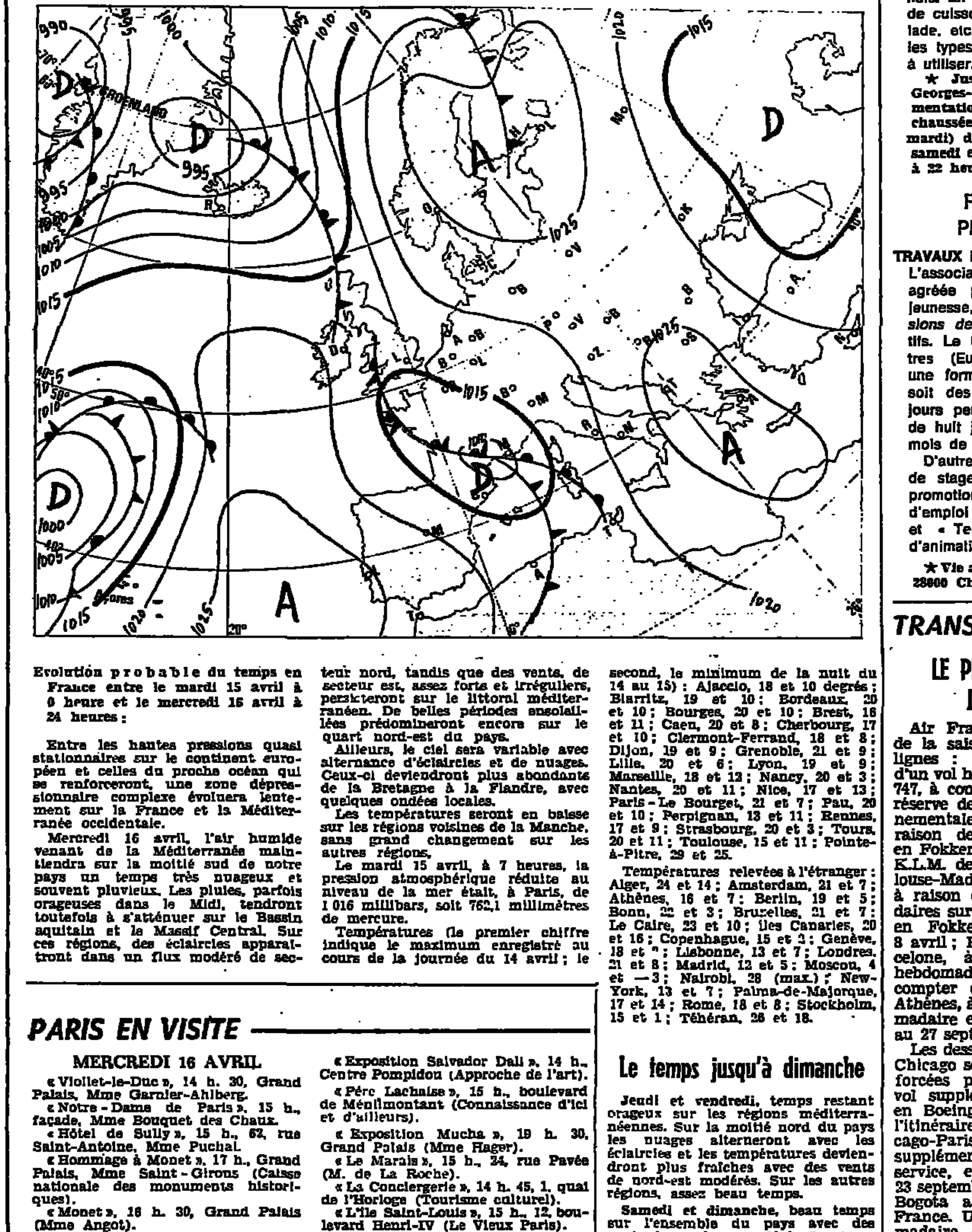
● Relatif aux prêts aux artisans mis en place par les banques populaires ;

● Fixant les taux et les modalités de recouvrement des contributions exceptionnelles et uniques perçues au profit de l'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale et à la charge des pharmaciens d'officine et des entreprises exploitant des spécialités pharmaceutiques remboursables.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 avril à 0 heure et le mercredi 16 avril à 24 heures :

Entre les hautes pressions quasi stationnaires sur le continent européen et celles du proche océan qui se renforceront, une zone dépressionnaire complexe évoluera lentement sur la France et la Méditerranée occidentale.

Mercredi 16 avril, l'air humide venant de la Méditerranée maintiendra sur la moitié sud de notre pays un temps très nuageux et souvent pluvieux. Les pluies, parfois orageuses dans le Midi, tendront toutefois à s'atténuer sur le Bassin aquitain et le Massif Central. Sur ces régions, des éclaircies apparaîtront dans un flux modéré de secteur nord, tandis que des vents de secteur est, assez forts et irréguliers, persisteront sur le littoral méditerranéen. De belles périodes ensoleillées prédomineront encore sur le quart nord-est du pays.

Ailleurs, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Ceux-ci deviendront plus abondants de la Bretagne à la Flandre, avec quelques ondées locales.

Les températures seront en baisse sur les régions voisines de la Manche, sans grand changement sur les autres régions.

Le mardi 15 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016 millibars, soit 762,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 avril ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 20 et 10 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 20 et 6 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 18 et 12 ; Nancy, 20 et 3 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 21 et 7 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 13 et 11 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 20 et 3 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 15 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 ; Amsterdam, 21 et 7 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 19 et 5 ; Bonn, 22 et 3 ; Bruxelles, 21 et 7 ; Le Caire, 23 et 10 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 15 et 2 ; Genève, 18 et [illegible] ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 21 et 8 ; Madrid, 12 et 5 ; Moscou, 4 et —3 ; Nairobi, 28 (max.) ; New-York, 13 et 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 14 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 15 et 1 ; Téhéran, 26 et 18.

Le temps jusqu'à dimanche

Jeudi et vendredi, temps restant orageux sur les régions méditerranéennes. Sur la moitié nord du pays les nuages alterneront avec les éclaircies et les températures deviendront plus fraîches avec des vents de nord-est modérés. Sur les autres régions, assez beau temps.

Samedi et dimanche, beau temps sur l'ensemble du pays avec des vents de nord-est modérés. Les températures minimales seront plutôt fraîches, les températures maximales en hausse.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

MERCREDI 16 AVRIL

« Viollet-le-Duc », 14 h. 30, Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal.

« Hommage à Monet », 17 h., Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 16 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Pompidou (Approche de l'art).

« Père Lachaise », 15 h., boulevard de Ménilmontant (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Mucha », 19 h. 30, Grand Palais (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Sorbonne, grand amphithéâtre, M. Peter Jankowitsch : « Technologie spatiale et progrès économiques et sociaux dans le monde » (MURS).

19 h., Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haïm Vidal Sephina : « Congrès d'études sépharadites de Caceres » ; Mme Sarah Leibovici : « L'émigration juive de Tétouan ».

20 h. 15, salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, M. M. de Saint-Pierre : « La jeunesse est-elle désespérée ? »

19 h. 30, pavillon Joséphine, 191, avenue Napoléon-Bonaparte à Rueil, MM. J.-M. Domenach, J. Faizant, V. Maximov, A. Ravennes : « Droits de l'homme et libertés. Que faire au goulag ? ».

21 h., 2, rue de l'Eglise, à Meudon, M. René Huyghe : « Le portrait français, miroir d'un peuple ».

BREF

CULTURE

« VIE ET FOI ». — Les équipes enseignantes, groupe des chrétiens de l'enseignement public, proposent, lors des sessions d'été, des séminaires de réflexion autour du thème « Vie et Foi ». Les inscriptions doivent être prises avant le 15 juin.

★ **Secrétariat d'équipes enseignantes, 18, rue Ernest-Lacoste, 75012 Paris, tél. 343-16-60.**

EXPOSITION

NOUVELLE CUISSON. — Le Centre de création industrielle (C.C.I.) présente, au Centre Georges-Pompidou, une exposition sur les appareils de cuisson. Des explications sont données sur les avantages et inconvénients des innovations techniques (brûleur séquentiel, *plaques vitrocéramiques ou à* induction, four à micro-ondes) et sur les foyers et fours traditionnels. En outre, pour chaque mode de cuisson (ébullition, friture, grillade, etc.), des tableaux indiquent les types d'appareils et ustensiles à utiliser.

★ **Jusqu'au 5 mai, Centre Georges-Pompidou, salle de documentation du C.C.I., rez-de-chaussée. Tous les jours (sauf mardi) de 12 heures à 22 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 22 heures. Entrée libre.**

FORMATION PERMANENTE

TRAVAUX MANUELS ÉDUCATIFS. — L'association nationale Vie active, agréée par le ministère de la jeunesse, organise différentes sessions de travaux manuels éducatifs. Le Centre régional de Chartres (Eure-et-Loir) propose soit une formation de longue durée, soit des stages de cinq et six jours pendant l'année scolaire et de huit jours dans le courant du mois de juillet.

D'autre part, il offre deux types de stages courts permettant une promotion pédagogique en cours d'emploi : « Initiation générale » et « Technique d'expression et d'animation ».

★ **Vie active : 5, rue du 14-Juillet, 28000 Chartres. Tél. (37) 21-38-13.**

TRANSPORTS

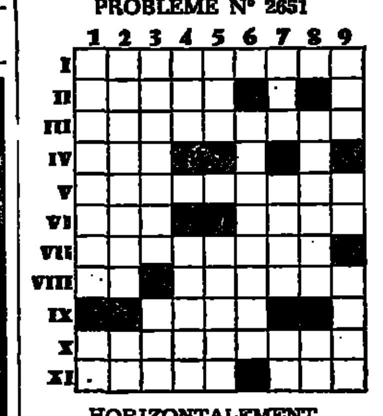
LE PROGRAMME D'ÉTÉ D'AIR FRANCE

Air France ouvrira, au cours de la saison d'été, six nouvelles lignes : Paris-Séoul, à raison d'un vol hebdomadaire en Boeing-747, à compter du 19 juillet, sous réserve des approbations gouvernementales. Paris-Eindhoven, à raison de deux vols quotidiens en Fokker 28, conjointement avec K.L.M. depuis le 1er avril ; Toulouse-Madrid et Toulouse-Milan, à raison de trois vols hebdomadaires sur chacune de ces lignes, en Fokker 28, à compter du 8 avril ; Bordeaux-Toulouse-Barcelone, à raison de trois vols hebdomadaires en Fokker 28, à compter du 9 avril ; Toulouse-Athènes, à raison d'un vol hebdomadaire en Caravelle, du 30 juin au 27 septembre.

Les dessertes de Montréal et de Chicago seront, d'autre part, renforcées par l'introduction d'un vol supplémentaire par semaine en Boeing 747 « combiné » sur l'itinéraire Paris-Montréal-Chicago-Paris. Un vol hebdomadaire supplémentaire sera mis en service, entre le 27 juin et le 23 septembre, sur la liaison Paris-Bogota avec escale à Fort-de-France. Un huitième vol hebdomadaire complétera la desserte quotidienne de l'Asie du Sud-Est, trois de ces vols desservant Hong-Kong, l'un d'entre eux ne comportant plus que deux escales intermédiaires entre Paris et Hong-Kong (Téhéran et Delhi).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2651



HORIZONTALEMENT

I. Poissons qui fournissent beaucoup de jus. — II. Interdit à celui qui veut badiner. — III. Homme de métier. — IV. Qui peut faire rougir. — V. Elément de batterie, parfois. — VI. D'un auxiliaire ; Invoqué par de vieux navigateurs. — VII. Pour la faire marcher, il faut avoir une fortune. — VIII. Pronom ; Attitude de sainte. — IX. Famille princière. — X. Utile pour une évacuation. — XI. Se lancera dans les retranchements ; Emplacement pour la bride, parfois.

VERTICALEMENT

1. Une pratique qui permet à bien des gens de s'illustrer ; Un mot qu'on doit aux Italiens. — 2. Donne lieu à un redressement ; Pour lier. — 3. De Lyon, peut se voir entre deux gendarmes ; Nom de mère. — 4. Ce qu'on peut tirer d'un clou ; Donner des raisons de se plaindre. — 5. Mauvaise conseillère, autrefois ; Peut ne servir que pour un repas. — 6. Peuvent exprimer la satisfaction de moucherons. — 7. Fit preuve d'attachement ; Doit être respecté par le copiste ; Un agrément d'autrefois. — 8. Où il n'y a donc rien à prendre ; Rejoignit le troupeau. — 9. On y descend pour avoir plus chaud ; Point répété ; Comme du fer mal corroyé.

Solution du problème n° 2650

Horizontalement

I. Disquaire. — II. Bleu. — III. Virages. — IV. Inédit ; Me. — V. Sourdine. — VI. Nie ; Ors. — VII. Bail ; Itou. — VIII. Olomouc. — IX. Enna ; Pi. — X. Guerre. — XI. Enterrées.

Verticalement

1. Divisible. — 2. Ino ; Non. — 3. Réunion. — 4. Quadrillage. — 5. Gide ; UR. — 6. Abêti ; Imper. — 7. Ils ; Notoire. — 8. Re ; Mérou ; Ré. — 9. Eude ; Succès.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

L'Assemblée nationale examine un projet de loi portant sur une distribution d'actions aux salariés

Le projet de loi sur l'actionnariat et la proposition de loi R.P.R. sur la participation viennent en discussion à l'Assemblée ce mardi 15 avril

Le projet de loi « créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales » fait suite à une initiative annoncée par le président de la République le 14 juin 1978 lors d'une conférence de presse. Il prévoit que l'obligation de distribuer des actions concernerait les sociétés cotées ou assimilées dès lors qu'elles jouissent d'une santé financière suffisante. Cependant, le texte adopté par la commission des finances de l'Assemblée nationale prévoit que cette distribution sera facultative. Les sociétés non cotées, dès lors qu'elles pratiquent un régime de participation dans le cadre de l'ordonnance de 1967, pourraient, si elles le souhaitent, également procéder à des distributions d'actions à leur personnel, par majoration de leurs réserves spéciales de participation.

Le nombre des actions distribuées devrait représenter 3 % du capital social sans que leur contre-valeur boursière puisse excéder une somme correspondant à 5 000 F multipliée par le nombre de salariés bénéficiaires. Le texte R.P.R. sur « l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises » comporte plusieurs dispositions :

1) L'élargissement de la participation aux bénéfices et la répartition aux salariés d'actions provenant de l'accroissement du capital de l'entreprise par l'autofinancement ;

2) Dans une seconde étape, les augmentations de capital par incorporation des réserves seraient réparties également entre les salariés et les actionnaires. Ainsi, « petit à petit, par leur travail, les salariés deviendraient propriétaires de leurs entreprises ». Ils doivent donc pouvoir « progressivement participer à l'élaboration de décisions et, enfin, à la gestion des entreprises ». Dans cet esprit, la proposition R.P.R. prévoit l'élection au suffrage direct des représentants des cadres (un ou deux selon l'importance de l'entreprise) dans les conseils d'administration des sociétés.

Les « capitalistes » de Majorette

De notre envoyé spécial

Lyon. — *« C'est une bonne boîte,* dit une O.S. 1 d'atelier. *J'y regarderai à deux fois, si l'on me proposait de travailler ailleurs avec une meilleure paie. Il faudrait vraiment qu'on me donne beaucoup plus. »* Pourtant, Josiane accomplit quelque douze mille fois par jour une série de gestes pratiquement identiques et, après six ans de présence, son salaire mensuel net n'avoisine, dans cette entreprise en expansion constante, que les 3 000 F.

« *Mais,* assure-t-elle, *je peux changer de machine quand j'en ai assez de celle-ci ; il règne une bonne ambiance ici, et puis il y a... »* Et puis il y a la participation par l'actionnariat. Le grand mot est lâché : Josiane, l'ouvrière à la chaîne, est une *« capitaliste »* — elle et nous, mettons les guillemets — comme les six cent quatre-vingts salariés (1), de la société Majorette, deuxième ou troisième constructeur mondial de voitures miniatures en métal, installée à Caluire et Rillieux, dans la banlieue de Lyon.

« Un capitalisme amendé », dit le président-directeur général, M. Emile Véron, qui a fondé cette entreprise en octobre 1961. M. Véron ajoute, d'abord avec un brin de solennité lyrique : *« La participation est une clé qui ouvre les esprits et les cœurs. La société Majorette veut être au service de l'homme. »* Puis, avec un franc sourire : *« Nous n'avons pas attendu le discours de M. Giscard d'Estaing, en février dernier, pour introduire la participation chez nous. »*

C'est, en effet, en 1968 que la chose s'est décidée. Certes, les événements de mai ont pesé dans cette résolution, mais le président-fondateur assure qu'il y songeait depuis longtemps. Jusqu'aux textes de 1967, précise-t-il, il manquait un cadre administratif légal. Aujourd'hui, le personnel détient 16 % du capital, proche de 18 millions de francs, et M. Véron veut aller encore plus loin. L'action Majorette, introduite à la Bourse de Lyon le 7 décembre 1977 à 245 F, cote maintenant près de 1 000 F. Au titre de la répartition des bénéfices, les salariés perçoivent l'équivalent de six semaines de traitement, mais le « treizième mois » n'existe pas. *« Ce serait augmenter le coût de nos produits et, par conséquent, pénaliser l'entreprise au profit de la concurrence »,* dit M. Guy Brunet-Lecomte, chef du personnel. Pardon : responsable du progrès social. C'est son titre officiel. Tout un programme...

Des bureaux paysagers, conçus dans un octaèdre de verre et d'acier, où nulle cloison ne sépare le P.-D. G. de ses trois collaborateurs ; trois unités de production, couvrant 3 hectares, et dont la dernière construite est équipée d'un chauffage par énergie solaire ; trois cent mille bolides et poids lourds qui sortent chaque jour des ateliers pour vibrer dans la main des gosses ; huit filiales commerciales dans le monde et quatre-vingts pays importateurs ; un chiffre d'affaires (126 millions de francs en 1979), qui progresse de 20 % à 25 % par an. Ce n'est pas un inventaire à la Prévert, mais plutôt une redite économique de Molière : la participation, vous dis-je !

Avec le choix délibéré de fabriquer des collections *« étroites »* (une petite gamme de modèles, produits en très grandes séries et vendus à des prix très compétitifs) et le souci du prix de revient *« poussé au paroxysme »,* M. Véron attribue, en effet, la réussite de sa société à la distribution d'actions. *« Je me sens plus motivé dans mon travail »,* dit un chef d'équipe. Chez Majorette, l'absentéisme n'a été que de 5,8 % en 1979. Il était monté jusqu'à 7,8 % en 1976, après que la direction eut décidé de payer les trois premiers jours d'arrêt-maladie. M. Véron est alors revenu en arrière, supprimant cette mesure en 1977. *« Une décision courageuse, acceptée, après consultation, par le personnel »,* dit M. Brunet-Lecomte.

Certes, les salariés de Caluire et de Rillieux bénéficient d'autres avantages sociaux, comme la cinquième semaine de congés payés, une demi-heure de pause par jour, une augmentation de salaire d'environ 14 % par an, etc. Mais il est vrai aussi qu'il n'existe pas de syndicat dans l'entreprise lyonnaise.

Curieusement, c'est la question de la participation qui a fait *« tomber »,* en 1968, la section syndicale C.F.D.T. qui était alors implantée. Le délégué cédétiste avait appelé à voter contre le projet de M. Véron. Le personnel s'est prononcé, à 90 %, pour la participation par l'actionnariat. Le délégué C.F.D.T. a démissionné... Aujourd'hui, dit le responsable du progrès social, *« le besoin syndical ne se fait pas sentir chez nous. Il n'y a pas de terrain de contestation. Aucune question n'est laissée sans réponse ».*

Pour les dirigeants de Majorette, la participation, c'est aussi l'information. De véritables cours d'économie sont donnés aux nouveaux employés et un compte rendu des réunions bi-mensuelles du comité de direction est fait à l'ensemble du personnel. De plus, chaque chef de service réunit ses employés une fois par mois et, au moins trois fois par an, le directeur tient une assemblée générale du personnel. Mieux même : le conseil d'administration de Majorette vient de s'adjoindre un nouveau membre, coopté parmi les ouvriers.

Ce climat fait que les candidats à l'embauche se pressent aux portes de l'entreprise : deux cent cinquante dossiers en permanence, pour vingt à trente postes créés par an. Société heureuse qui, en ces temps de crise et de chômage, continue d'engager du personnel (avec un salaire d'embauche minimum de 2 830 F) et qui espère écouler un jour 90 % de sa production (54 % actuellement) à l'exportation. Une des fiertés de M. Véron est du reste d'avoir obtenu l'oscar de l'exportation en 1978.

MICHEL CASTAING.

(1) Dont cent quinze travailleurs à domicile (cent onze femmes et quatre hommes) rémunérés, au 1er mars, 14,26 F de l'heure.

Scepticisme syndical

L'attitude des confédérations syndicales reste constante vis-à-vis de la participation. *« Au musée de la collaboration de classe,* selon M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., *c'est une des plus vieilles duperies que le capitalisme ait inventées. »*

Il ne saurait y avoir convergences d'intérêt entre patrons et ouvriers dans une société ravagée par les licenciements et l'inflation, estime la C.F.D.T.

A Force ouvrière, M. Bergeron avertit : sous couvert de participation, il ne faudrait pas qu'on remette en cause le rôle et l'indépendance du syndicat.

La C.F.T.C., qui a toujours réclamé la participation des travailleurs aux fruits de l'entreprise, ne se méfie pas moins du néo-paternalisme que peut receller la distribution gratuite d'actions sans droit de contrôle.

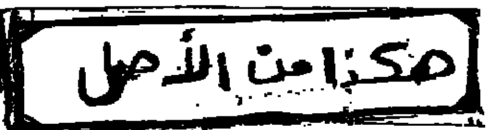
Quant à la C.G.C., pour avoir constamment prôné la concertation dans l'entreprise, elle n'est pas satisfaite du statut envisagé pour les cadres qui entreront dans les conseils : elle n'accepte pas que leur responsabilité personnelle soit engagée.

Cependant, ces graves objections ne semblent pas devoir entraîner le boycottage systématique. Les travailleurs ne refusent pas les actions qui leur seront offertes sans bourse déliée. De même, les représentants des cadres n'ont pas l'intention de laisser vides les sièges offerts dans les conseils, — même les cégétistes, car, s'ils repoussent la participation aux décisions, ils revendiquent le contrôle.

Au C.N.P.F. on suivra avec une grande attention les débats parlementaires. Favorable à l'actionnariat, l'organisation patronale y met cependant des conditions. En premier lieu, que les entreprises conservent toute leur liberté de manœuvre quant à l'opportunité de distribuer des actions. En second lieu, que l'on n'assiste pas à un transfert de capital par ce biais, ce qui suppose qu'un projet de loi tel que celui qui est présenté à l'Assemblée nationale reste exceptionnel.

La proposition de loi présentée par le R.P.R. est accueillie avec plus de méfiance, notamment en ce qui concerne l'entrée des cadres dans les conseils d'administration et surtout leur mode de désignation. Au C.N.P.F. on est résolument opposé à l'élection des cadres au suffrage direct.

Plus généralement on redoute que cette proposition débouche sur une *« pseudo cogestion à la française »,* alors même, souligne-t-on, que les partenaires sociaux sont opposés à la formule. *« Le replâtrage de la majorité ne doit pas se faire sur le dos des entreprises »,* déclarait récemment un responsable du C.N.P.F., qui résumait bien les inquiétudes de l'organisation patronale.



LES DEUX POLITIQUES ÉCONOMIQUES DE LA MAJORITÉ

Plus de divergences que de convergences

A vingt-quatre heures d'intervalle, le premier ministre, dans *le Progrès de Lyon* du mardi, et, dans *le Monde* de lundi, le chef du parti constituant le principal groupe parlementaire de sa majorité ont tenu, sur le présent et sur l'avenir de l'économie française, des propos profondément discordants. Si l'un et l'autre ont été — et restent — favorables à la libération des prix — M. Barre critiquant rétrospectivement ce qu'il appelle le *« contrôle médiéval des prix »*, — si tous deux estiment normal de répercuter la hausse du pétrole brut dans le prix des hydrocarbures, si M. Barre et M. Chirac manifestent leur sollicitude envers les chômeurs, et si, bien entendu, tous deux rejettent une orientation très dirigiste de l'économie, là s'arrêtent leurs convergences.

Les divergences de leurs choix sont plus nombreuses. M. Barre est, comme à l'habitude, certain du bien-fondé de son action (voir ci-contre). Et s'il entend *« poursuivre une politique active de l'emploi »*, il se refuse à la confondre avec une *« stimulation artificielle de l'activité »*, qu'il baptise *« politique de Gribouille »*.

M. Chirac, tout au contraire, refuse le *statu quo*. S'inspirant visiblement du style 1958 de M. Pinay, alors ministre des finances du général de Gaulle, il préconise (1) une *« opération de redressement »*, à base de confiance aux entreprises et aux détenteurs de capitaux ; un retour à l'équilibre budgétaire, à la fois par économies massives sur le train de vie de l'Etat — ce qu'a refusé cet hiver M. Barre, — et par hausse des tarifs publics ; des mesures sociales de compensation pour les petits revenus ; une réforme fiscale visant à stimuler l'investissement ou l'exportation (réévaluation des bilans, exonération partielle d'impôt sur les sociétés, bonifications d'intérêt aux frais de l'Etat) ; un « tour de vis » exceptionnel sur certains contribuables (les grandes fortunes en l'occurrence)... A l'évidence, les résultats financiers obtenus par la V[e] République naissante continuent de séduire le dirigeant du R.P.R.

Les paris de M. Chirac

Pas au point cependant de lui servir de modèle unique. Car le maire de Paris prend parfois le contre-pied de l'expérience Pinay-Rueff d'il y a vingt-deux ans. Il suggère, par exemple — c'est une autre divergence majeure avec M. Barre, — une ample relance des investissements publics, l'objectif devant être, selon lui, de créer quelques six cent mille emplois par an, pour venir à bout du *« chômage, ce cancer du corps social »*.

Cela implique, troisième divergence, un profond aménagement du budget de l'Etat (crédits d'équipements supplémentaires ; dépenses de fonctionnement et d'intervention réduites). M. Barre est, au contraire, heureux de voir le budget *« s'exécuter dans des conditions satisfaisantes »* et rejette toute idée de loi de finances rectificative.

Une quatrième divergence résulte des choix précédents. Alors que M. Barre cherche à limiter les dépenses de santé — et parfois impose leur compression, — M. Chirac ne s'inquiète pas, lui, de leur progression : il est, en effet, convaincu que la multiplication des emplois qu'il préconise financera sans problème les dépenses de la Sécurité sociale ; point d'économies majeures donc à envisager dans ce secteur.

Cinquième différence : alors que M. Barre s'en tient à la politique d'échanges tracée par le libéralisme du président de la République, M. Chirac demande que la France renforce les protections techniques ou sanitaires à ses frontières (comme le font ses concurrents) et qu'elle parte résolument à la reconquête de son marché intérieur. Sur ce point encore, le chef du R.P.R. s'écarte de M. Pinay, qui, lui, démantelait les barrières douanières pour faire entrer la France dans le Marché commun.

D'une façon plus générale, M. Barre estime irréaliste toute autre politique que la sienne — quitte à admettre qu'elle se traduira par une hausse des prix plus forte que prévu, surtout au premier semestre. M. Chirac pense, au contraire, que cette voie est bouchée : elle se traduit par l'anémie économique, le sous-emploi de l'appareil français de production, l'inflation croissante et l'inféodation du pays aux *« grands intérêts internationaux »*.

Le chef du R.P.R. — qui, différence majeure avec le plan Pinay de 1958-1959, n'évoque pas une éventuelle dévaluation — est-il pour autant entièrement convaincu que les mesures qu'il envisage pour enrayer l'inflation et le déficit extérieur suffiraient à contenir les tensions internes et externes que susciterait son plan de réanimation économique ? On n'oserait l'affirmer.

Mais, d'une part, le maire de Paris croit sincèrement aux effets de la *« dynamique de la confiance retrouvée »*, il compte sur eux pour modérer les inconvénients de son dispositif. D'autre part, il n'exclut pas, que, pendant un temps, un regain d'inflation et de déficit commercial soit le prix à payer pour ramener le chômage à un niveau tolérable. Son espoir est que ce temps d'épreuve — pour le pouvoir d'achat des ménages et pour le franc — sera de courte durée.

Là est bien le double pari du député de la Corrèze. Dans le climat mondial de « stagflation », l'expérience montre certes que la hausse des prix persiste malgré le ralentissement de l'activité et l'aggravation du chômage. Pourquoi donc, demande M. Chirac, ne pas tenter de relance si l'inflation est de toute façon inéluctable ? Mais l'expérience enseigne aussi que, dans un tel climat, la hausse des prix est souvent plus forte dans les phases de croissance plus rapides.

Les mesures anti-inflationnistes d'accompagnement doivent donc être plus vigoureuses si l'on choisit d'aller de l'avant. Or on ne peut pas dire que les propositions faites à ce sujet par M. Chirac soient à la mesure de l'enjeu.

Les 30 milliards de dépenses qu'il envisage — pourquoi 30 milliards d'ailleurs, et non pas 40 ou 50 vu les projets avancés, — apparaissent difficilement financées. La hausse des tarifs publics prévue peut accélérer l'inflation en renchérissant les coûts industriels, une fois passée la ponction sur le pouvoir d'achat des consommateurs. S'agissant de la maîtrise du crédit et de l'émission monétaire — domaines où M. Chirac se montre également sévère envers M. Barre, — rien de décisif n'est proposé par le maire de Paris, même si son souci de lutter contre les euromonnaies s'inspire des meilleures intentions.

Les projets de M. Chirac pour enrayer le déficit extérieur supplémentaire qu'engendrerait une croissance accélérée — fût-elle « nouvelle » — ne sont guère plus convaincants. Il n'est pas sûr que la création de sociétés de P.M.I., fiscalement aidées, ou les encouragements verbaux à la reconquête du marché intérieur puissent suffire. Le chef du R.P.R. croit, certes, aux vertus de la planification dans ce domaine ; mais sans changement des structures de consommation, les achats des Français se porteront-ils moins qu'auparavant vers les produits étrangers ? Et sans transfert des centres de décision, le lancement d'industries nouvelles pour reconquérir les « créneaux » de production occupés par les firmes étrangères serait-il réalisable ?

Une année nous séparant des élections présidentielles, M. Chirac a encore le temps de parfaire son projet et d'en combler les lacunes. Cela lui est indispensable, s'il désire atténuer les critiques multiples que ne manqueront pas de lui adresser les amis du président de la République et du premier ministre, aussi bien que les partis de l'opposition.

GILBERT MATHIEU.

(1) *Le Monde* du 15 avril.

La stabilité des monnaies est une condition nécessaire d'un niveau satisfaisant de l'emploi, *déclare M. Barre*

« La défense du franc n'a jamais passé pour moi avant la défense de l'emploi. Pour une raison bien simple : la stabilité d'une monnaie — et dans le monde actuel, la stabilité des monnaies — est une condition nécessaire d'un niveau satisfaisant de l'emploi », déclare M. Raymond Barre dans une interview publiée *par le Progrès de Lyon*.

« Tous les Français, qui observent la réalité quotidienne, poursuit le premier ministre, *ne confondent pas les chômeurs aux prises avec la recherche d'un nouvel emploi, dont je connais les difficultés et qu'il faut aider par tous les moyens, avec ceux qui se contentent de toucher leurs indemnités aussi longtemps qu'ils le peuvent et refusent souvent de prendre l'emploi qui leur est offert, ou avec les inscrits à l'Agence pour l'emploi qui se livrent quelquefois au travail noir. Il y a des chômeurs, c'est vrai, ils sont toujours trop nombreux, mais, en même temps, beaucoup de Français savent comme moi que de nombreuses entreprises cherchent de la main-d'œuvre et n'en trouvent pas. »*

M. Barre s'en prend ensuite vivement aux prévisions qui ont été faites concernant l'évolution de l'emploi et du chômage, indiquant — sans le nommer expressément — l'INSEE :

« Je souhaite que l'opinion publique ne se laisse pas impressionner par les prévisions effectuées depuis quelques mois, qui décrivent une très grave situation de l'emploi en France pour les prochaines années. (...) Je souhaite que [les] *statisticiens se soucient davantage de la connaissance exacte et de la mesure précise des faits que de prévisions et d'extrapolations aventureuses à partir de modèles fragiles. Mon seul vœu, pour cette honorable corporation, est qu'elle ne compromette pas la considération qu'elle mérite. »*

Pas de « politique de Gribouille »

Evoquant *« l'arrivée chaque année de 250 000 personnes de plus sur le marché du travail »*, M. Barre ajoute qu'il *« poursuivra une politique active de l'emploi »*. Mais, déclare-t-il : *« Je refuserai toujours à traiter les problèmes du chômage par une politique de stimulation artificielle de l'activité (...) qui n'aurait d'autre résultat que d'aggraver à terme la situation de l'emploi. La politique de Gribouille n'a jamais été une politique de l'emploi. »*

M. Barre revient ensuite une nouvelle fois sur l'idée que les chômeurs ont intérêt à créer leur entreprise : *« Pourquoi les chômeurs ne trouveraient-ils pas dans la création d'une entreprise artisanale ou d'une petite entreprise industrielle ou commerciale une solution à leurs difficultés : pour eux-mêmes et pour la collectivité, qui tirera profit de leur réussite et qui n'assumera plus la charge de leur indemnisation. »* En ce qui concerne la loi du 3 janvier 1979 (loi qui aide les chômeurs souhaitant créer une entreprise), M. Barre déclare : *« J'ai demandé au ministre du travail de proposer de nouvelles dispositions prolongeant l'expérience et étendant le champ des aides, compte tenu des remarques et des demandes que nous ont faites ceux qui ont tenté leur chance. »*

« En France, grâce aux réserves de productivité dont nous disposons, le maintien du pouvoir d'achat est un objectif qui peut être atteint, dès lors que les entreprises s'efforcent d'améliorer leur gestion, de développer leur production et de conquérir de nouveaux marchés », conclut M. Barre.

Plus de souplesse dans l'aménagement du temps de travail

« Autant je considère qu'une réduction brutale de la durée du travail à salaires inchangés serait catastrophique pour l'économie française, autant je suis réservé à l'égard d'un progrès social qui se manifesterait uniquement par des périodes de congés de plus en plus longues, autant je suis convaincu qu'il faut donner aux entreprises et aux travailleurs plus de souplesse dans l'aménagement du temps de travail. »

En ce qui concerne les projets du gouvernement visant à développer la participation, M. Barre déclare : *« La participation doit prendre tout naturellement des formes très diversifiées : participation aux fruits de l'expansion, actionnariat, participation des cadres et des agents de maîtrise à l'exercice des responsabilités. Le gouvernement, en accord étroit avec toutes les formations de la majorité, est décidé à poursuivre la mise en œuvre de la participation (...). Les textes qui sont soumis au Parlement ne compromettent en aucune manière l'autorité nécessaire au chef d'entreprise ni l'efficacité de l'entreprise. »*

M. Barre déclare ensuite que *« ce n'est pas parce que les indices de prix ont été élevés en 1979 et le seront en 1980 que l'on doit dire que la lutte contre l'inflation a échoué en France... Fallait-il, oui ou non, depuis 1976, maintenir un contrôle médiéval des prix ou parvenir progressivement à une liberté des prix, que connaissent toutes les économies industrialisées et que contestent seulement quelques commentateurs vespéraux. Connaissez-vous le moyen d'éviter les ajustements de prix, après une longue période de blocage, et la répercussion de ces ajustements sur l'indice des prix ? »*

« Nos indices de prix seront élevés au cours du premier semestre (...). Sauf événements extérieurs nouveaux, nous devrions enregistrer une décélération des prix dans le second semestre de l'année. »

Après avoir annoncé qu'*« il n'y aura pas de loi des finances rectificative »* au cours de l'actuelle session parlementaire, M. Barre répond à une question sur la dénationalisation de l'Etat : *« Le gouvernement n'a pas l'intention de remettre en cause les nationalisations effectuées à la Libération. Il souhaite que les entreprises publiques poursuivent leur tâche avec efficacité au service du pays (...). Le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi qui prévoit que l'Etat ne peut détenir moins de 75 % du capital des banques et des sociétés d'assurances nationalisées. »*

SIDÉRURGIE

Les pouvoirs publics semblent décidés à accélérer la restructuration de l'industrie des aciers spéciaux

Dix-huit mois après avoir procédé au sauvetage de la sidérurgie lourde, le gouvernement semble décidé à s'attaquer au problème de l'industrie des aciers spéciaux. M. Barre a reçu, lundi 14 avril, M. Jacques Mayoux, président du groupe Lorraine-Sacilor, venu lui présenter des propositions précises. Tout semble indiquer que le premier ministre voudrait aboutir à une solution passant par la constitution de deux groupes, si possible pour le début de l'été, alors que dans les milieux intéressés on n'escomptait guère déboucher avant la fin de l'année.

La recherche d'une solution n'est pas simple, d'autant que les pouvoirs publics ont été rendus prudents par l'aventure de la sidérurgie lourde, dont le sauvetage a été effectué à l'automne 1978 aux frais du Trésor (2 milliards de francs pendant cinq ans et probablement au-delà), et qu'ils sont hostiles à la notion même de *« plan professionnel »* élaboré en commun par la profession et l'Etat, qui, selon eux, dilue les responsabilités et risque de conduire au désastre, comme en 1978. C'est pourquoi, tout récemment encore, M. Giraud, ministre de l'industrie, interrogé sur l'attitude du gouvernement, réaffirmait : *« J'attends que la profession me fasse des propositions précises. »* On en était là. Mais cette fois-ci, il semble que la procédure va être accélérée pour déboucher vraisemblablement sur la constitution de deux groupes principaux de production.

Comment se présente la situation ? Huit sociétés produisent annuellement environ 3,5 millions de tonnes d'aciers spéciaux, soit 15 % d'une production sidérurgique totale de 22 millions de tonnes, mais 20 à 25 % en valeur, car les aciers spéciaux issus d'alliages complexes avec apport de métaux « nobles » comme le chrome, le nickel, le molybdène, le vanadium, sont « chers ». Parmi celles-ci, quatre sont d'un poids important : Creusot-Loire d'abord, 1,4 million de tonnes, essentiellement des produits longs, avec une grosse usine aux Dunes, près de Dunkerque, et une série d'installations ailleurs, notamment dans le Centre (Imphy, Le Creusot, etc.) ; Ugine-Aciers ensuite, filiale de PUK (500 000 tonnes, premier producteur français d'acier inoxydable avec plusieurs usines, notamment à Ugine et Fos), le groupe Chiers-Châtillon ensuite (plus de 500 tonnes, dont une partie est rattachée à Usinor), les aciéries de Pompey enfin (450 000 tonnes), gros fournisseur de l'automobile, et absorbées par Sacilor l'année dernière.

Concentrer et moderniser

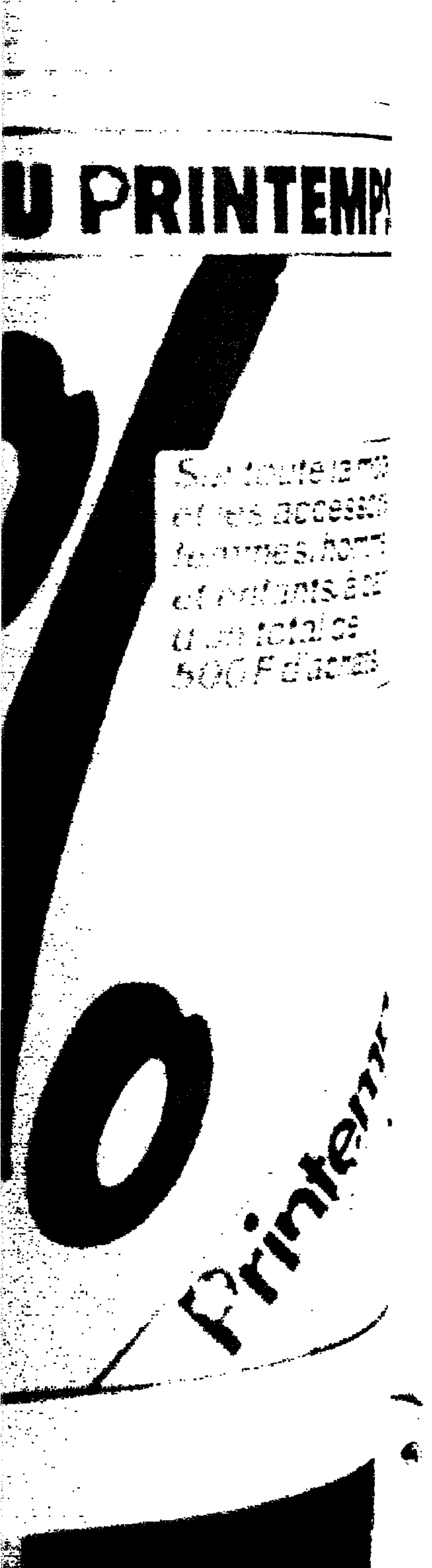
Deux gros problèmes se posent. En premier lieu la production est dispersée, avec une surcapacité globale : l'Allemagne fédérale produit une fois et demie plus que la France avec moitié moins d'entreprises (trois). En second lieu, malgré les atouts non négligeables, notamment dans le domaine des aciers inoxydables, l'industrie française a pris du retard (deux à trois ans) sur le plan technique : à part deux petites exceptions, elle n'a pas de coulées continues dans ce secteur, alors qu'au Japon et en Allemagne fédérale, on met les bouchées doubles.

Il convient donc à la fois de concentrer en rééquilibrant et de moderniser en tenant compte du fait que la frontière entre sidérurgie originaire et sidérurgie fine tend à disparaître : autrefois voués aux fours électriques, les aciers spéciaux peuvent maintenant être obtenus également dans les aciéries classiques à partir de minerai de fer et des hauts fourneaux. Mais deux difficultés apparaissent : d'un côté les négociations progressent difficilement entre des partenaires tout disposés à pratiquer *« chez les voisins »* les fermetures indispensables, et chez lui les investissements non moins indispensables.

De l'autre, les très lourdes pertes financières éprouvées par les entreprises dans les années passées, que ce soit Creusot-Loire ou Ugine-Aciers (2,5 milliards de francs en cinq ans), pèsent sur toute solution.

A l'heure actuelle, après la rupture des négociations entre Creusot-Loire et Ugine-Aciers, dès le début de 1979, on peut considérer qu'une solution éventuelle pourrait passer par la constitution de deux grands pôles : l'un axé sur Sacilor, qui a déjà absorbé les Aciéries de Pompey et négocie le rachat d'Ugine-Aciers à P.U.K. désireux de se désengager de la sidérurgie pour se concentrer sur l'aluminium et le nucléaire ; l'autre, sur Usinor-Vallourec, qui reprendrait les activités aciers spéciaux de Creusot-Loire, notamment l'usine des Dunes. La construction des coulées continues serait effectuée aux Dunes et en Lorraine, chez Sacilor, dont les ambitions en ce domaine s'affirment très nettement. Le seul ennui, dans cette affaire, c'est qu'Usinor et Sacilor sont financièrement exangues, malgré le sauvetage de l'automne 1978, et que ces groupes se tournent, une fois de plus, vers les pouvoirs publics. Ces derniers, malgré leur réticence, peuvent-ils se désintéresser d'une industrie vitale pour le pays ?

FRANÇOIS RENARD.



ÉTRANGER

Au Sénégal, la crise de l'agriculture affecte la quasi-totalité de l'économie

De notre correspondant

Dakar. — En ce vingtième anniversaire de l'indépendance, la situation économique est préoccupante au Sénégal. La récolte arachidière est de loin la plus faible qui ait été enregistrée depuis la seconde guerre mondiale : à l'issue de la campagne qui s'achève, guère plus de 250 000 tonnes de graines en coque auront été livrées pour trituration aux huileries, dont la capacité est de près de quatre fois supérieure.

Une fois de plus, la sécheresse a sévi. Toutefois, comme dans les autres pays de l'Afrique de l'Ouest — au Niger, au Nigéria et au Mali, notamment — cette contre-performance alarmante est aussi la conséquence d'une profonde lassitude des paysans, qui se détournent de plus en plus d'une culture dont le rapport est devenue par trop aléatoire.

Au-delà des effets, incontestables, *de la détérioration des termes* de l'échange, les paysans sont victimes de la réapparition en force, depuis quelques années, des anciennes pratiques d'usure qui avaient disqualifié autrefois la « traite » coloniale. Elles sont mises en œuvre, à présent, par les agents, à tous les échelons, du système « coopératif » d'Etat qui a remplacé, au début des années 60, les anciens « comptoirs » bordelais et marseillais : l'Office national de coopération et d'assistance pour le développement, comme s'appelle dérisoirement cet organisme, que le pouvoir, refusant d'admettre son échec en un domaine aussi capital, parait d'autant plus s'obstiner à maintenir en place qu'une bonne partie de l'opposition en réclame le démantèlement.

Pour ne pas mourir de faim, durant les longs mois de la « soudure » — de mai à décembre, — les cultivateurs sont contraints de solliciter des avances des petits fonctionnaires qui les encadrent (et que commanditent souvent en sous main quelques hommes d'affaires nationaux de haut vol, parfaitement intégrés dans l'*Establishment* politico-religieux qui régit, en fait, le pays). Ils ne perçoivent ensuite, la récolte venue, qu'une partie de ce à quoi ils *auraient normalement droit*, qui est déjà particulièrement maigre. Leur endettement auprès des organismes publics, fournisseurs des semences, des engrais, des fongicides et du matériel aratoire, a atteint, de ce fait, des proportions telles qu'il faudrait consacrer en totalité une récolte double de celle de cette année pour en rembourser l'intégralité. Aussi, progressivement, assiste-t-on à la résurgence de l'économie d'auto-subsistance, au niveau de la famille et du village, au détriment de l'économie monétarisée.

Des industries exsangues

Ce déclin de ce qui était naguère encore la principale ressource du pays a des effets désastreux sur la plupart des autres secteurs de la vie économique, à l'exception de la pêche et du tourisme, qui en sont très largement indépendants. En particulier, bien des industries productrices de biens de grande consommation, comme le textile, sont exsangues — d'autant plus que, depuis quelques années, sous prétexte d'aider les « hommes d'affaires » nationaux (*en fait, trop souvent, des* attributaires véreux de licences d'importation revendues aussitôt à des négociants étrangers en cheville avec des douaniers peu scrupuleux), leur marché est submergé par des produits similaires venus de Hongkong.

La balance commerciale est de plus en plus déséquilibrée : en 1980, compte tenu de la consommation intérieure, les ventes à l'étranger d'huile et de tourteau d'arachide ne permettront de régler, tout au plus, qu'un tiers de la facture pétrolière, estimée à 45 milliards de francs C.F.A. Au *total, les exportations, qui franchiront* difficilement le cap des 75 milliards de francs C.F.A., risquent fort de ne couvrir les importations qu'à moins de 50 %.

Dans un tel contexte, qui au demeurant n'est pas que conjoncturel (selon la Banque mondiale, le Sénégal est depuis vingt ans, pour son taux de croissance, le troisième, à partir de la fin, des dix-sept pays de l'Afrique noire francophone, et pendant toute cette période son P.N.B par habitant a reculé de 0.3 % par an en moyenne), l'Etat, croulant aussi *sous le poids d'une administration pléthorique — en passe d'absorber*, au mois le mois, toute sa trésorerie (environ soixante-dix *mille fonctionnaires stricto sensu* et trente-cinq mille « parapublics »), — n'est plus en mesure de faire face à nombre de ses obligations. Cette année, sauf reports d'échéances, les 30 milliards environ de remboursement de la dette extérieure (d'un montant total de l'ordre de 275 milliards de francs C.F.A.) ne pourront être payés totalement qu'au prix de nouveaux emprunts.

Périodiquement, comme c'est le cas en ce moment, des ordres stricts sont donnés au Trésor de bloquer les règlements des fournisseurs, dont les créances sur les pouvoirs publics sous leurs diverses formes s'élèvent déjà à un nombre impressionnant de milliards, alors que les banques sont de moins en moins à même d'assurer le relais. Elles sont sollicitées elles-mêmes par l'Etat et par les divers organismes qui dépendent de lui pour plusieurs dizaines de milliards, qu'elles ont dû avancer sans espoir de remboursement rapide. Déjà endettées auprès de leurs correspondants étrangers au-delà du tolérable, ayant de plus en plus de mal, enfin, à réescompter leurs crédits auprès d'un institut *d'émission confronté à des problèmes* analogues, les banques sont réduites à retirer, parfois du jour au lendemain, les soutiens accordés antérieurement à leurs clients. Elles ne parviennent même plus depuis quelques mois à assurer régulièrement leurs transferts, même à l'intérieur de la zone franc, comme si, *de facto*, le Sénégal ne faisait déjà plus partie de celle-ci — ce qui, bien sûr, n'est tout de même pas le cas.

Pour ces raisons, littéralement étranglées, des dizaines d'entreprises autrefois prospères s'apprêtent à déposer leur bilan.

Au dire des experts les plus avertis du gouvernement et du secteur privé, seule une aide extérieure immédiate d'une soixantaine de milliards de francs C.F.A., en permettant à l'Etat de se renflouer, serait en mesure de conjurer une telle évolution. A supposer qu'elle puisse être obtenue, il resterait cependant, si on ne veut pas se retrouver d'ici deux à trois ans dans la même situation, à s'attaquer sans tarder aux problèmes de fond, c'est-à-dire, de façon très concrète, aux intérêts particuliers des couches dirigeantes. Or il est évident que cela sera beaucoup plus difficile encore.

PIERRE BIARNÈS.



SOCIAL

NOUVEAU DURCISSEMENTN DANS LE CONFLIT DES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN

Les services de la S.N.C.F. risquent d'être perturbés

Le conflit des nettoyeurs du métro, qui paraissait pouvoir être réglé à la fin de la semaine dernière, s'est à nouveau durci ce mardi et menace même de s'étendre au service de nettolement de la S.N.C.F.

Dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 avril, il avait été *prévu que serait organisée le plus* rapidement possible une rencontre entre délégués des grévistes et syndicat patronal. Mais les chefs d'entreprises ont demandé que les négociations soient élargies à l'ensemble des organisations syndicales signataires de la convention collective des entreprises ferroviaires et activités connexes : C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., C.G.T. et F.O. La C.G.T. souhaitait un tel élargissement.

Ce mardi matin, M. Maire est venu apporter le soutien de l'ensemble de la C.F.D.T. à l'assemblée quotidienne des grévistes. Devant quelque cinq cents travailleurs immigrés qui scandaient « Grève totale jusqu'à la victoire », il a déclaré : « *Le succès de votre grève nous tient à cœur* ». Il fut particulièrement applaudi lorsqu'il s'exclama : « *La C.F.D.T. se bat pour établir l'égalité, la dignité, la fraternité entre tous les travailleurs français et immigrés.* »

L'appel à la grève des personnels du réseau ferré du métro, lancé par la C.F.D.T. pour soutenir le mouvement des employés des entreprises de nettolement, était peu suivi ce mardi 15 avril. Les syndicats autonomes, majoritaires chez les conducteurs de rames, et F.O. ne se sont pas associés à cet appel estimant qu'ils ne participaient pas « *aux actions désordonnées décidées unilatéralement tantôt par la C.G.T., tantôt par la C.F.D.T.* »

Les grèves et occupations se multiplient

Les neuf membres du conseil d'administration de la Paumellerie électrique, une entreprise métallurgique de 912 salariés, sous-traitante de l'automobile, à La Rivière-de-Mansac (Corrèze), ont été retenus lundi 14 avril et durant la nuit du 14 au 15 par le personnel en grève, après l'annonce du lirenciement de la totalité du personnel.

Plusieurs autres entreprises étaient occupées en ce début de semaine : l'usine Piel de Fresnay-sur-Sarthe (robinets et joints en cuivre), 80 salariés sur 88 en grève pour leurs salaires ; l'entreprise métallurgique Geiger de Châtellerault (Vienne), 890 salariés, en grève notamment pour une cinquième semaine de congés payés : l'entreprise de travaux publics Sacer, à Poitiers (Vienne), 60 salariés, en grève après la mise à pied d'un délégué C.G.T. A Camaret (Vaucluse, l'entrée de la coopérative de traitement de tomates Le Cabanon, bloquée par un piquet de grève depuis plusieurs jours, a été dégagée le 14 avril par quelque 300 exploitants agricoles.

A Aix-en-Provence, l'union départementale C.F.D.T. des Bouches-du-Rhône proteste contre l'intervention de la police au dépôt de la chaîne de magasins Sodim, aux Milles (Bouches-du-Rhône) occupé par les grévistes.

A Cherbourg (Manche), la mise à pied pour trois jours de douze délégués syndicaux des Constructions navales de Normandie, a accentué la tension sociale : lundi matin, un camion contenant une dizaine de tonnes de ccpeaux de ferraille a été déversé par des cégétistes devant la sous-préfecture.

A Argentan (Orne), le personnel a débrayé après la mutation d'un délégué C.G.T. de l'usine Motta. A Quimper (Finistère), une cinquantaine de syndicalistes C.G.T. ont occupé lundi pendant trois heures trente les locaux de l'Union nationale du bâtiment.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3715	4,3755	— 250	— 215	— 440	— 395	—1015	— 940
$ can. ...	3,7005	3,7050	— 105	— 55	— 185	— 120	— 430	— 325
Yen (100).	1,7300	1,7330	— 20	+ 5	— 35	— 5	— 45	0
DM	2,3070	2,3110	+ 55	+ 85	+ 120	+ 160	+ 350	+ 420
Florin ...	2,1065	2,1110	+ 15	+ 40	+ 45	+ 75	+ 150	+ 200
F.B. (100).	14,3800	14,4025	— 610	— 450	—1120	— 875	—2740	— 230
F.S.	2,4755	2,4805	+ 90	+ 125	+ 225	+ 260	+ 640	+ 725
L. (1 000).	4,9535	4,9610	— 130	— 45	— 315	— 220	—1015	— 870
£	9,5915	9,6040	— 445	— 345	— 745	— 625	—1715	—1525

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 3/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9 3/8	9 3/4
$ E.-U.	18 5/16	18 11/16	18 1/8	18 1/2	18 1/8	18 1/2	17 7/16	17 13/16
Florin ...	10 1/8	10 7/8	10 5/16	11	10 7/16	11 1/8	11	11 11/16
F.B. (100).	14	15 1/2	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4	16 3/4	17 1/4
F.S.	4 7/8	7 1/8	7 5/8	8 1/8	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 5/8
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	14 1/2	16	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4
£	18 1/2	19	17 1/8	17 7/8	17 1/8	17 7/8	16 1/2	17 1/4
Fr. franç..	12 1/4	12 1/2	12 5/8	12 7/8	12 7/8	13 1/8	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ACCEPTERAIT UNE NÉGOCIATION SUR LE TICKET MODÉRATEUR D' « ORDRE PUBLIC ».

M. Teulade, président de la Fédération nationale de la mutualité française, après s'être entretenu, le 14 avril, avec M. Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a indiqué que ce dernier n'était pas hostile à la négociation sur ce problème. Des discussions doivent se poursuivre, mais il n'y a aucune certitude que la date d'application puisse etre repoussee. La F.N.M.F. s'est déclarée c'accord pour accroître ses efforts en matière d'éducation sanitaire et de prévention.

D'autre part, le groupe des « vingt-trois » associations signataires de la plate-forme de défense de la Sécurité sociale (à l'exception des partis politiques) devait se réunir le 15 avril, pour étudier les modalités d'une protestation.

Enfin, les administrateurs C.G.T. de la Mutuelle nationale de la presse et du livre, et le Comité intersyndical du Livre parisien, invitent à participer à la manifestation du 18 avril, à 17 h. 30, organisée en direction du ministère de la santé par la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs.

● *Mme Nicole Pasquier*, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi féminin, s'est entretenue le 14 avril avec M. Ray Marshall, ministre du travail américain, de la situation de l'emploi féminin et des politiques mises en œuvre dans les deux pays, dans la perspective de la conférence de l'O.C.D.E. sur l'emploi des femmes, qui se réunit à Paris les 16 et 17 avril.

AFFAIRES

A Casablanca

UNE USINE RENAULT FABRIQUE DES ACCESSOIRES POUR L'AUTOMOBILE

(De notre correspondant.)

Rabat. — Renault-Maroc a inauguré, lundi 14 avril, à Casablanca, en présence du président-directeur général de la Régie, M. Vernier-Palliez, et de l'ambassadeur de France, M. Jacques Morizet, une usine d'un genre nouveau.

Il ne s'agit plus d'une traditionnelle usine de montage, que beaucoup de pays en voie de développement considèrent désormais comme de peu d'intérêt pour leur économie. La Régie, représentée au Maroc par la société Renault-Industrie-Maroc (RIM), a construit une usine destinée à fabriquer en grande série des accessoires automobiles, principalement pour l'exportation — ce qui procurera des devises au Maroc, — ainsi que des composants destinés à être montés sur place de façon à augmenter la part d'« intégration » locale de la fabrication automobile. Une loi marocaine lui fixe comme objectif le pourcentage de 50 %. Avec l'usine de Casablanca, Renault atteindra 48 % d'intégration locale.

● *La grève s'étend chez British Leyland.* — Deux mille nouveaux salariés du constructeur automobile britannique se sont mis en grève le lundi 14 avril, portant le nombre total des grévistes à quatorze mille environ (sur quatre-vingt-six mille salariés) répartis dans neuf des trente-six usines du groupe.

ÉNERGIE

Les négociations sur le prix du gaz algérien livré à la France

(Suite de la première page).

Alors que faire d'autre ? « *Nous sommes d'accord sur beaucoup de choses avec l'Iran* », reconnaît M. Nabi. Le maître-mot sera donc désormais « *la conservation* » des ressources. Et le ministre de critiquer vertement « *les pays qui continuent à accumuler les dollars à ne plus savoir qu'en faire et à exporter du pétrole à des niveaux incompatibles avec les simples règles de conservation des gisements* ». Allusion directe à l'Arabie Saoudite.

Pour 1980, la production est fixée à 1 million de barils par jour de pétrole et de condensats, contre près de 1,2 million de barils l'an passé. (Encore convient-il de souligner qu'à Hassi-Messaoud, le champ principal, la réduction de production en ce début du mois d'avril semble légèrement moindre que les chiffres annoncés.)

Les principes qui régiront l'avenir dépendent « *des besoins économiques du pays, d'une saine exploitation, des engagements commerciaux du pays, mais surtout de la couverture stratégique des besoins en matière première de l'industrie locale* ». Il serait stupide d'épuiser nos réserves en vingt ou trente ans, puis d'être obligé d'avoir recours à des importations, dit-on.

Il est une autre volonté manifestée depuis plusieurs mois par les autorités algériennes, c'est celle de voir les acheteurs de brut participer au renouvellement des réserves par un effort d'exploration. C'est la raison pour laquelle elles ont réclamé à leurs clients une somme de 3 dollars supplémentaires par baril sur leurs achats (« *Il faut 2 000 à 3 000 dollars pour découvrir un baril par jour* », souligne M. Nabi). Les compagnies mettent cette somme sur un compte à leur nom en Algérie, mais elles doivent, pour la débloquer, s'engager sur un programme de recherche avant le mois de septembre. « *Plusieurs accords sont à la signature* », soulignent les dirigeants algériens, qui rappellent que les pays en développement comme les sociétés nationales (telle la Compagnie française des pétroles) sont dispensés de ce versement.

En fait, si quelques « indépendantes » américaines ont affirmé ne pas disposer de la technologie nécessaire à l'exploitation, tous les clients de Sonatrach ont cependant accepté le principe des 3 dollars supplémentaires. Enfin, la politique pétrolière entend accroître la valorisation du pétrole. La raffinerie de Skida — qui est récemment entrée en production et vient de charger ses premiers bateaux de naphta — permettra, à pleine capacité, de traiter 15 millions de tonnes par an de pétrole brut et de substituer ainsi l'exportation de produits à celle de brut.

Si M. Nabi ne rencontre pas trop d'obstacles dans ses choix pétroliers, il n'en va pas de même pour le gaz. L'Algérie, on le sait, dispose de réserves de gaz très supérieures à celles de pétrole, ce qui l'a amenée à s'engager la première dans une exploitation intensive de ses ressources et à essuyer les plâtres de la liquéfaction.

Or cette politique est actuellement suspendue aux négociations sur les prix menées avec le gouvernement américain pour le contrat El Paso et avec le Gaz de France (*le Monde* des 5 et 12 avril). La Sonatrach a clairement manifesté sa volonté d'indexer le prix du gaz sur celui du pétrole non seulement pour les contrats futurs, mais aussi pour les contrats passés. Les acheteurs voient donc d'un mauvais œil non la renégociation des prix (ce qui est prévu contractuellemnet tous les quatre ans en plus des mécanismes d'indexation sur les produits concurrents, fuel lourd et fuel domestique), mais la remise en cause de l'économie même de contrat. En ce qui concerne le contrat El Paso — dont les conditions étaient, il est vrai, particulièrement intéressantes pour les Américains, — M. Nabi avait signé en mai 1979, alors que le marché pétrolier connaissait déjà un profond bouleversement, un avenant que le gouvernement algérien a refusé de ratifier. La réputation de la Sonatrach commence donc à souffrir de ce que ses partenaires commerciaux dénoncent comme le « non-respect des engagements ».

Les difficultés pourraient n'être pas moindres pour ce qui concerne les livraisons à d'autres acheteurs (allemands, néerlandais, belges). Les Algériens semblent en effet désireux de leur vendre du gaz par gazoduc. Or les contrats signés prévoient la livraison de G.N.L., une formule qui a la préférence des acheteurs à un double titre : la sécurité des approvisionnements est plus grande lorsque le gaz arrive directement par méthanier que lorsqu'un gazoduc transite par plusieurs pays ; de plus la lourdeur des investissements nécessaires à la liquéfaction lie plus certainement les cocontractants que la pose de gazoducs réalisée essentiellement aux frais des clients desservis sans le moindre risque pour le vendeur.

La voie étroite

« *L'attitude des pays acheteurs n'est pas de nature à inciter les pays de l'OPEP à entreprendre l'exploitation de leurs 25 000 milliards de mètres cubes de gaz* », souligne M. Nabi. Mais il sait bien que sa marge de manœuvre est étroite. Il ne peut guère jouer actuellement que sur les quantités (« *Nous avons parlé des prix, pas encore des quantités* », menace-t-il), mais il rend alors caduc l'un des meilleurs arguments de vente du gaz, la sécurité des approvisionnements. C'est dire que les exigences algériennes — souvent justifiées — risquent de se heurter à un non catégorique de ses partenaires si le ministre de l'énergie n'assouplit pas quelque peu ses principes en renonçant par exemple à obtenir une indexation sur son propre pétrole, le plus cher de l'OPEP, car il permet de produire beaucoup d'essence (ce qui n'a rien à voir avec le gaz).

De l'issue des négociations, qui reprendront le 16 avril avec Gaz de France et le 20 avril avec une mission américaine, dépendront donc la réalisation de l'unité de liquéfaction G.N.L. 3 (dont les commandes ont été passées), l'accroissement de la capacité de transport du gazoduc — actuellement en construction — vers l'Italie (de 12,5 à 18 milliards de mètres cubes par an), voire l'avenir du projet Segamo de pipe-line vers l'Espagne, que les autorités algériennes se disent prêtes à réaliser alors qu'à Paris on semble de plus en plus réticent.

La charte nationale prévoit que « *les richesses d'origine minérale, principalement les hydrocarbures, constituent pour l'Algérie une source vitale pour se doter dans l'immédiat d'une capacité d'accumulation à l'échelle des besoins exigés par le choix de son développement* ».

Un fort intéressant article de M. Mekideche, directeur pour la Sonatrach de la zone industrielle d'Arzew (1), montre en effet que le débat en Algérie ne consiste pas à choisir entre la valorisation des hydrocarbures et le développement agricole ; il s'agit d'utiliser de façon rationnelle le pétrole et le gaz et d'améliorer « *la productivité de l'appareil économique, y compris l'agriculture, pour assurer l'indépendance alimentaire* », car, affirme M. Mekideche, « *il n'y a pas, malheureusement, pour le moment d'autres possibilités d'accumulation* [de capital] *que la valorisation des hydrocarbures* ».

C'est pourquoi le pays s'est équipé d'une capacité annuelle de production de gaz de 100 milliards de mètres cubes (dont 50 % réinjectables) à Hassi-R'Mel, d'une capacité de liquéfaction de 30,8 milliards de mètres cubes par an (si l'on ajoute aux unités en exploitation celles dont la construction est pratiquement achevée), et s'est engagée sur la vente de près de 70 milliards de mètres cubes. Et cela le pays l'a fait avec l'aide de sociétés étrangères, ce qui a amené le dernier comité central du F.L.N. à s'émouvoir de la dépendance à l'égard de l'étranger et l'organe du parti Révolution africaine à s'indigner de ce que « *les firmes multinationales* [aient réussi] *à encadrer les secteurs stratégiques de l'économie algérienne* ».

Mais force est de constater que, sauf à renier ses engagements passés et à rendre inutiles des installations qui ont coûté plusieurs milliards de dollars, la voie du succès d'une politique énergétique différente est des plus étroites.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Le Pétrole et le Gaz arabes*, 16 janvier 1980.

LA GRANDE-BRETAGNE VA CONSTRUIRE QUATRE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. David Howell, secrétaire britannique à l'énergie, a confirmé, le 14 avril, que commande allait être passée de deux centrales nucléaires de type A.G.R. (Advanced Gas-Cooled Reactor) à refroidissement à gaz. C'est la première commande depuis neuf ans. La construction de ces centrales — composées de deux réacteurs chacune — commencera en avril et coûtera 1,25 million de livres pour la centrale d'Heysham, dans le nord-ouest de l'Angleterre, et 1,2 million de livres pour celle de Torness, en Ecosse. L'échec de l'industrie nucléaire à l'exportation a amené le gouvernement à annoncer — M. Howell l'a confirmé le 14 avril — que la prochaine commande serait un réacteur à eau pressurisée (P.W.R.) de licence américaine.

MONNAIES

REPRISE DU DOLLAR BAISSE DE L'OR

Le dollar était, ce mardi matin 15 avril, à la reprise, sur les marchés des changes, avec des taux d'intérêt qui, après avoir encore un peu baissé (jusqu'à 17 1/2 % pour l'eurodollar à six mois) au début de la matinée, se sont redressés par la suite pour se retrouver au même niveau que la veille. On attribue la remontée de la devise américaine à d'importantes demandes d'origine commerciale.

En fin de matinée, elle était cotée à Paris 4,3725 F (on était descendu jusqu'à 4,31 F la veille), et à Francfort, 1,8925 DM, d'où il résulte un cours de 2,3120 F pour un deutschemark. A *Zurich*, le dollar valait 1,7650 F.S., tandis que la livre ne cédait que peu de terrain, son cours s'établissait à 2,1975 dollars.

L'or était en baisse sensible, le prix de l'once revenant au-dessous de 509 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION G.F.C.

Le conseil d'administration, réuni le 26 mars, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Les recettes totales se sont élevées à 72,93 millions de francs contre 69,11 millions pour l'exercice précédent. La progression d'une année sur l'autre tient compte d'une part de la faible variations des loyers au 1er janvier 1979 en fonction de l'évolution de l'indice de l'INSEE pour la période prise en compte et d'une diminution des autres recettes (indemnités compensatrices de l'Etat, primes à la construction et produits financiers), et d'autre part de l'inoccupation partielle de deux niveaux de la tour Franklin, reloués en fin d'exercice.

Le bénéfice net s'établit à 47,97 millions de francs, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'un montant de 11,4 millions de francs, cette dotation comportant notamment l'amortissement de toutes les constructions au taux uniforme de 1,25 % et une provision de 2,8 millions de francs destinée à l'entretien du patrimoine.

Ces résultats permettent au conseil de proposer à l'assemblée un dividende de 11,70 F par action dont 2,452 F en exonération de l'impôt sur le revenu contre 11,10 F dont 2,437 F pour l'exercice précédent.

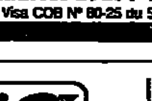
Le pourcentage d'occupation du patrimoine, au cours de l'exercice 1979, est demeuré, comme par le passé, très voisin de 100 %, qu'il s'agisse des logements ou des bureaux et commerces.

Les deux nouveaux programmes réalisés par autofinancement et par l'aide de l'Etat — cent vingt-cinq logements à Clichy et quarante-deux logements à la Défense — ont été achevés et mis en location au cours de l'exercice. Le patrimoine de la société comporte désormais trois mille six cent soixante-dix logements et 32 000 m2 de commerces et bureaux dont 93 % sont situés à Paris et en région parisienne et 7 % à Lyon.

Compte tenu de la réussite du programme de quarante-deux logements dans l'opération Minerve située à la Défense, la société va de nouveau participer pour cinquante-quatre logements à la deuxième tranche de cette opération qui doit être incessamment mise en œuvre.

Pour l'exercice en cours, grâce à la progression des loyers résultant de la révision de près de 11 % intervenue au 1er janvier, à l'entier produit des deux nouveaux programmes de Clichy et de Minerve et à la pleine occupation du patrimoine, les recettes attendues permettent dès à présent d'escompter une amélioration sensible des résultats de la société.





Les comptes consolidés de l'exercice 1979, caractérisé par une forte progression des bénéfices du groupe DIROCO et par la consolidation du groupe Guy LAROCHE, font ressortir un bénéfice net part de BIC de 164 millions de francs (+ 26 %) pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs (+ 18 %).

Les résultats nets de la société-mère qui a encaissé de ses filiales 15 millions de francs de dividende contre 12 millions de francs en 1978, s'élèvent à 47,6 millions de francs contre 41,4 millions de francs au titre de l'exercice précédent (+15 %).

Le conseil proposera un dividende net par action de 14 F, assorti d'un avoir fiscal de 7 F, soit un revenu global de 21 F en progression de 27 %.

La réévaluation des actifs immobilisés a conduit à un écart de réévaluation de 217 millions de francs. Le conseil envisage en outre, sous réserve de l'autorisation d'une prochaine assemblée générale extraordinaire d'augmenter le capital par incorporation des réserves et attribution d'une action gratuite jouissance 1er janvier 1980 pour cinq actions anciennes.

CONVERTIBLES - SICAV

372, rue Saint-Honoré, Paris (1er)
Tél. : 261-53-44

Orientation : portefeuille composé essentiellement d'obligations convertibles françaises et étrangères, sans toutefois que les valeurs étrangères atteignent 50 % du portefeuille.

SITUATION AU 31 MARS 1980

Nombre d'actions en circulation : 537 333 ; actif net en millions de francs : 65,93.

Composition de l'actif net :	%
— Obligations convertibles françaises	35,4
— Obligations convertibles étrangères	32,5
— Autres obligations françaises	17,1
— Autres obligations étrangères	1,6
— Actions françaises et étrangères	8,8
— Disponibilités	4,8

Valeur liquidative de l'action (après détachement du dividende le 31 mars 1980) : 122,70 F.

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
— SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE : 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 ;
TOUR ASSUR, 1, place des Saisons, 92083, Paris la Défense, tél. : 766-16-10,
et dans ses agences de province.
— BANQUE FRANÇAISE DE DEPOTS ET DE TITRES : 4, rue de Téhéran, 75008 Paris, tél. 924-90-54.
— Cie du CREDIT UNIVERSEL : 152, bd Haussmann, 75008 Paris, tél. 261-53-58 ;
133, bd du Montparnasse, 75014 Paris, tél. 322-10-74,
et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

BANQUE FRANÇAISE

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui fait ressortir un bénéfice net après amortissements et provisions de : 1.025.570,60 F. Il proposera à l'assemblée des actionnaires la mise en paiement à partir du 1er juin 1980 d'un dividende de 10 F assorti d'un avoir fiscal de 5 F, soit un revenu global de 15 F par action.

AUTOMOBILES PEUGEOT

En 1979
Production : 866 000 véhicules
Chiffre d'affaires : 25 milliards de F
Bénéfice net : 800 millions de F

EMPRUNT DE 500 000 000 F
en 250 000 obligations de 2 000 francs nominal
A TAUX VARIABLE

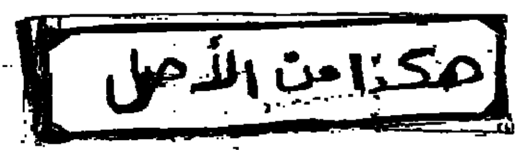
- **Prix d'émission :** le pair soit 2000 francs par obligation
- **Intérêt annuel :** égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour entre banques en France majorée de 10 % de sa valeur.
- **Intérêt minimum garanti :** 10,75 %
- **Durée :** 10 ans.
- **Jouissance :** 14 avril 1980
- **Amortissement normal :** en totalité le 14 avril 1990 par remboursement au pair. Toutefois, Automobiles Peugeot a donné mandat à la Société Générale d'acheter pour son compte chaque année un maximum de 25 000 obligations à taux variable, à des prix au plus égaux au pair, compte non tenu des frais et de la fraction courue du coupon.
- **Amortissement anticipé :** exclu pendant toute la durée de l'emprunt, sauf par rachats en Bourse ou par offres publiques d'achat et en cas d'interruption du marché monétaire pendant 12 mois consécutifs.
- **Cotation :** les obligations feront l'objet d'une demande de cotation à la Bourse de Paris.

B.A.L.O. du 14 avril 1980
Une note d'information (visa C.O.B. n° 80-43 du 1er avril 1980) peut être obtenue, sans frais, au siège social et auprès des établissements chargés du placement.





هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 AVRIL

Baisse de l'or

Dans une ambiance peu affairée, la tendance s'est à nouveau orientée vers la baisse, mardi à la corbeille. En effet, l'indicateur instantané a baissé de 0,9 %.

Quarante-deux valeurs françaises ont enregistré des hausses inférieures à 2 % tandis que 129 terminaient la séance en baisse de 1 à 5 %.

Parmi les titres qui ont fléchi, on relevait P.L.M. (— 5 %), Nobel-Bozel, Sias et Pennaroya (— 4 %), Esso et Dassault (— 3,7 %), Cetelem, Lesieur, C.I.T.-Alcatel et Radiotechnique (— 3 %).

Majorette, en gagnant 10 %, s'est distingué au chapitre des hausses. Docks de France a progressé de 2 %, la C.F.D.E., le Printemps et Babcock Fives de 1,5 % environ.

Le marché n'a donc pas tenu compte du facteur favorable que constituait mardi matin la baisse du loyer de l'argent traité à court terme. En effet, celui-ci, stable depuis plusieurs jours, a cédé un quart de point, à 12 %.

En revanche, les valeurs françaises ont été influencées par le comportement de Wall Street, où lundi l'indice des valeurs industrielles a perdu 6 points. Cette baisse outre-Atlantique traduit, selon les observateurs, la déception qu'occasionne actuellement le maintien des taux d'intérêt à un niveau de 20 %.

Cette politique d'argent cher a été d'autre part néfaste pour le métal fin. En effet, l'or a perdu, à Paris, près de 6 % tandis qu'à Londres la parité de l'once repassait sous le cap des 500 dollars, à 495,50 dollars.

Le lingot d'un kilo a cédé 3 580 F à 71 400 F et le napoléon a fini à 669 F (— 11,10 F).

Cette baisse s'est déroulée dans un marché plus étoffé que celui de ces derniers jours. Le chiffre d'affaires a atteint 30 millions de francs contre 13,4 la veille.

La parité est revenue à 507,89 dollars contre 538,59 lundi.

LONDRES

Bien tenu en début de semaine, le marché tend mardi à s'affaiblir. Les industrielles et les fonds d'Etat s'effritant. Irrégularité des pétroles. Baisse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 495 50 contre 538 50

VALEURS	CLOTURE 14/4	COURS 15/4
Beecham	115 ..	116 ...
British Petroleum	340 ...	340 ...
Courtaulds	66	65 ...
*De Beers	8 90	8 50
Imperial Chemical	372 ..	370 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	370 ..	365 ...
Shell	346 ...	350 ...
Vickers	115 1/2	116 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 3/8
*West Driefontein	67 1/2	65 1/4
*Western Holdings	63 1/4	61 1/2

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE REVILLON. — Bénéfice net consolidé pour 1979 hors plus-values, et compte non tenu des intérêts minoritaires : 8,56 millions de francs contre 60,12 millions. Ce résultat inclut la quote-part des profits consolidés de Sonovision et Mécanorma, deux affaires acquises au cours du dernier trimestre de 1979. Dividende global : 45 F contre 39 F.

ETABLISSEMENTS NICOLAS. — Bénéfice net pour 1979 hors plus-values : 6,7 millions de francs contre 5,78 millions. Dividende global : 22,50 francs contre 18 F.

BIC. — Bénéfice net du groupe pour 1979 : 193 millions de francs (+ 15 %), dont 164 millions (+ 26 %) revenant à Bic. Bénéfice net de la société mère : 47,6 millions de francs contre 41,4 millions. Dividende global : 21 F contre 16,50 F (+ 27 %). Attribution gratuite d'une action pour cinq.

P.L.M. — Interrompue depuis 1977, la distribution du dividende est reprise pour 1979 sur la base d'un montant global de 3 F contre 3 F également pour 1976. Le bénéfice net plus-values incluses atteint 10,8 millions de francs contre une perte de 43 millions.

VINIPRIX. — Au Printemps a porté sa participation au capital de 8 % à 18,5 % par application en Bourse du 14 avril de 110 000 actions de la société.

SCHNEIDER. — Bénéfice net pour 1979 : 47,97 millions de francs contre 47,84 millions. Dividende global : 18,30 F (inchangé).

Taux du marché monétaire

Effets privés ....12 ... %

NEW-YORK

Recul

Mieux disposé la semaine passée, le marché de New-York s'est quelque peu alourdi lundi et, à l'issue d'une séance très calme il est vrai, l'indice des industrielles accusait une baisse de 6,66 points à 784,89.

Les opérateurs, semble-t-il, ont été déçus par le maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés et nul ne s'attend maintenant à une véritable désescalade, du moins avant plusieurs semaines. Les prédictions de M. William Miller, secrétaire d'Etat au Trésor, sur un accroissement du déficit commercial, a d'autre part ravivé leurs craintes d'une proche récession.

Mais plus que tout, c'est surtout l'extrême maigreur des transactions qui paraît avoir été à l'origine de ce recul avec seulement 23,06 millions de titres échangés contre 34,17 millions vendredi.

Sur 1 669 valeurs traitées, 1 043 ont baissé, 497 ont monté et 356 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 11/4	COURS 14/4
Alcoa	55 7/8	56 1/4
A.T.T.	50 1/8	50 1/8
Boeing	58 1/8	56 7/8
Chase Manhattan Bank	40 1/4	39 7/8
Du Pont de Nemours	35 1/8	34 3/4
Eastman Kodak	49 1/2	49 3/8
Exxon	57 1/4	56 7/8
Ford	26 3/8	25 3/4
General Electric	47 1/2	47 5/8
General Foods	25 1/8	24 1/2
General Motors	43 5/8	43 3/8
Goodyear	12 ...	12 ...
I.B.M.	53 5/8	53 1/4
I.T.T.	26 1/4	25 3/4
Kennecott	27 1/8	27 1/8
Mobil Oil	68 7/8	68 3/8
Pfizer	38 1/4	38 ..
Schlumberger	106 1/2	105 1/2
Texaco	34 5/8	34 1/8
U.A.L. Inc.	18 1/2	16 3/4
Union Carbide	40 ..	40 ...
U.S. Steel	17 3/5	17 3/8
Westinghouse	22 1/2	22 ...
Xerox	51 1/2	50 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	11 avr.	14 avr
Valeurs françaises	102,5	102,6
Valeurs étrangères	102	102,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105.1	105,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/4	15/4
1 dollar (en yens)	251 50	252 20

BOURSE DE PARIS - 15 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

* Cours précédent

SICAV

HORS COTE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

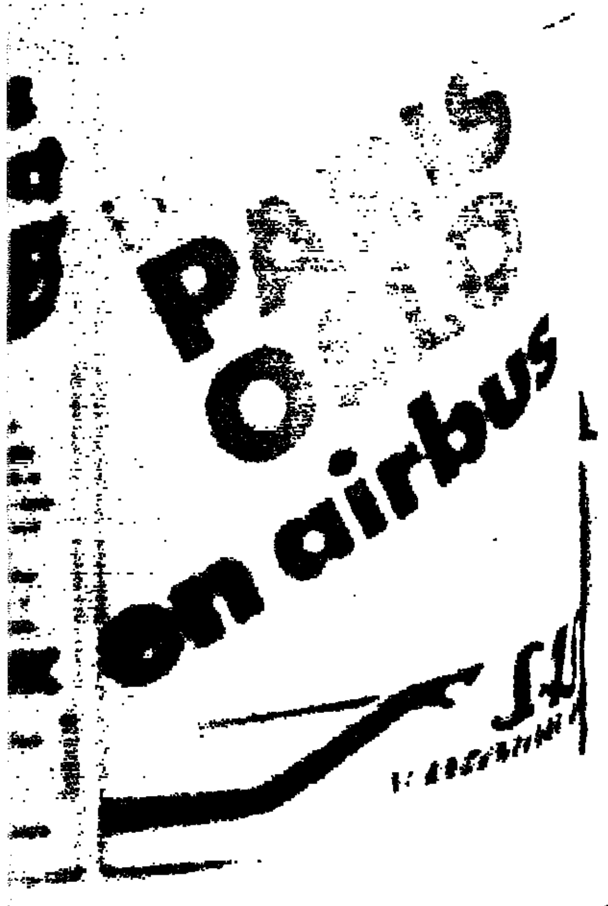
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 338	4 368	4 220	4 430
Allemagne (100 DM)	231 650	231 300	223	235
Belgique (100 F)	14 380	14 368	13 400	14 1 0
Pays-Bas (100 fl.)	211 270	211 260	204 ...	216 ..
Danemark (100 krd)	74 480	74 380	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85 700	85 700	83 ...	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 501	9 600	9 250	9 75
Italie (1 000 lires)	4 973	4 966	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	247 750	247 750	240	252 ...
Suède (100 krs)	99 650	98 650	95 600	102 ..
Autriche (100 sch.)	32 400	32 400	31 250	32 850
Espagne (100 pes.)	6 050	6 050	5 850	6 350
Portugal (100 esc.)	8 681	8 680	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 634	3 684	3 550	3 780
Japon (100 yens)	1 740	1 740	1 650	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/4
Or fin (kilo en barre)	75000 ..	71150 ..
Or fin (en lingot)	74980 ..	71400 ..
Pièce française (20 fr.)	680 10	669 ..
Pièce française (10 fr.)	409 90	400 ..
Pièce suisse (20 fr.)	550 ..	529 ..
Union latine (20 fr.)	511	513
Souverain	689 10	678 10
Pièce de 20 dollars	2920 ..	2818 ..
Pièce de 10 dollars	1422 ..	1428 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	850 ..
Pièce de 50 pesos	3201	3115 ..
Pièce de 10 florins	527 80	524 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G I

Les pays de l'O.C.D.E. accordent à la Turquie une aide d'environ 1 milliard de dollars

Les dix-sept pays (1) de l'O.C.D.E. membres du consortium pour la Turquie ont décidé, ce mardi 15 avril, à Paris, d'accorder à Ankara une aide de 1 160 millions de dollars. La répartition des principales contributions est la suivante : 295 millions de dollars à égalité pour les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne qui jouait un rôle prépondérant dans l'opération ; 115 millions pour l'Italie ; 100 millions chacun pour le Japon et la France. La Commission européenne, en tant que telle, participe à hauteur de 100 millions de dollars. Les conditions relatives à la durée et au taux des crédits sont à la discrétion des Etats donneurs. En mai 1979, le consortium avait déjà accordé une aide de 960 millions de dollars sous forme de dons, de prêts et de crédits fournisseurs.

« L'équilibre de la région passe par la force économique et la stabilité politique de la Turquie », avait déclaré à notre correspondant à Ankara, avant son départ pour Paris, le sous-secrétaire d'Etat turc chargé de la négociation avec les pays industrialisés, M. Turgut Ozal. *Celui-ci avait ajouté que la* « nouvelle politique économique », mise en place fin janvier par le gouvernement de M. Demirel, commençait à donner des « résultats positifs ». Cependant, l'opposition et les syndicats soulignent les risques d'une aggravation de l'agitation sociale.

De notre correspondant

Ankara. — Selon le sous-secrétaire d'Etat, le F.M.I. s'estime satisfait du train de mesures pris le 24 janvier dans le cadre de la *« nouvelle politique économique »* que M. Demirel entend poursuivre et qui *« devra désormais se conformer au système politique pluraliste »* et ne plus sombrer dans un étatisme socialisant. M. Ozal a souligné la détermination de son gouvernement de supprimer les subventions du Trésor jusqu'à maintenant accordées aux entreprises d'Etat. *« Il faut que celles-ci utilisent,* a-t-il dit, *les ressources publiques pour de nouveaux investissements, et non pour combler leur déficit, sous peine de disparaître à longue échéance ».*

Estimant que la pénurie des produits de première nécessité est *« pratiquement éliminée »*, M. Ozal affirme que les deux derniers mois ont apporté des *« résultats positifs »*, indiquant en particulier que l'inflation commence à être freinée. *« Quoi qu'en disent certains hommes politiques turcs, la sévérité des mesures prises par notre gouvernement a été dictée,* a-t-il précisé, *par les réalités internes et non par le Fonds monétaire international. »*

Pour M. Ozal, l'économie ne peut indéfiniment compter sur l'assistance étrangère, qui d'ailleurs ne couvre même pas une facture d'importations pétrolières atteignant d'ici à la fin de l'année plus de 3 milliards de dollars. *« A 90 %, la Turquie peut se relever par ses propres efforts grâce à la nouvelle politique, qui ne tardera pas à redonner de la vitalité à l'économie. »*

Cependant, critiquant sévèrement le *« virage libéral »* du gouvernement, M. Ecevit, chef de l'opposition, préconise une *« restructuration de l'économie »*, au lieu de trop attendre d'une aide extérieure. Il reproche au gouvernement d'avoir négligé le secteur agricole, notamment en majorant les prix des engrais chimiques et du mazout, qui du coup sont devenus trop chers. Or, pour l'ancien premier ministre, l'augmentation de la production agricole est indispensable au développement des exportations.

M. Ecevit nous a déclaré que le gouvernement *« est poussé à l'heure actuelle par des considérations politiques dans l'espoir d'obtenir à court terme une aide financière »*. Le chef de l'opposition estime que M. Demirel a agi trop vite et négligé les *« conséquences sociales »* de sa politique économique, alors que le taux d'inflation risque, selon lui, de dépasser les 100 % d'ici à la fin de l'année. *« Dans ces conditions, je crains fort que l'agitation sociale, dont les effets sont déjà visibles, ne s'étende dans les semaines et mois à venir. »*

Le chef du parti républicain demeure néanmoins optimiste quant à l'avenir de la Turquie, *« malgré les dimensions de la crise actuelle »*. Selon lui, il faudrait appliquer une *« politique intelligente »* en matière d'énergie, d'utilisation des ressources naturelles et de développement des exportations, surtout en *« valorisant la position géographique de la Turquie »*, à cheval entre l'Europe et le Proche-Orient.

Le parti du salut national, formation pro-islamique, continue quant à lui de reprocher à la fois au parti de la justice et au parti républicain leur volonté, à quelques nuances près, de demeurer au sein du *« club occidental »*. Il s'en prend en particulier aux *« diktats »* du F.M.I., qu'il accuse d'être à l'origine des mesures d'assainissement économique prises ces dernières années et des dévaluations successives de la livre turque.

Enfin même les dirigeants de la Turk-Is, la centrale ouvrière modérée, commencent à prendre leurs distances vis-à-vis du gouvernement de M. Demirel. Se déclarant *« à bout de patience »*, ils le mettent en demeure de mieux combattre la hausse des prix, de faire voter enfin la réforme fiscale et une série de projets de lois sociales qui traînent depuis de longs mois à l'Assemblée nationale. *« Sinon, nous sommes décidés à passer à l'action »*, disent-ils, tandis que la centrale rivale de gauche, la DISK, ne cesse d'attaquer une politique économique qui sacrifie les intérêts de la classe ouvrière à ceux du patronat.

ARTUN UNSAL.

(1) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

TROIS JOURS APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Plusieurs personnalités de l'ancien régime libérien sont jugées pour « haute trahison »

Le sergent-chef Samuel K. Doe, nouveau chef de l'Etat libérien, a expliqué lundi soir 14 avril, au cours d'un discours radiodiffusé qu'il entendait créer une société « fondée sur la justice et le respect de la dignité humaine ».

Trois ministres appartenant à l'ancienne équipe gouvernementale ont été maintenus dans leurs fonctions : MM. Gabriel Tucker (travaux publics), Loseni Dunzo (action pour le développement), et Mme Kate Bryant (santé et sécurité sociale). Cependant, plusieurs anciens ministres et diverses personnalités dont le nombre n'a pas été précisé, ont été traduits en justice dès lundi. Ils sont accusés de « haute trahison », de « corruption » et de « violation des droits de l'homme ».

Lundi, les rues de Monrovia étaient bondées d'une foule en liesse, que les soldats avaient parfois du mal à contenir. Au Barclay Training Center (B.T.C.), la principale caserne de la ville, où se tient le procès, on continuait d'amener les détenus, parfois arrêtés quelques instants auparavant seulement, en fin de matinée. Certains, vêtus d'un simple slip, étaient malmenés par les soldats, contraints de se rouler dans des flaques d'eau boueuse, pour la plus grande joie des nombreux spectateurs.

Le gouvernement a exhorté la population à se rendre normalement au travail. Mais, si l'on en juge par le nombre de personnes déambulant dans les rues, cet ordre semble être peu suivi, les habitants préférant visiblement assister aux péripéties de ce que chacun nomme ici la *« révolution »*.

Originaire de l'intérieur du pays, le nouveau président est le premier chef d'Etat libérien à ne pas appartenir à la minorité afro-américaine qui fonda le pays au siècle dernier. On ignore pratiquement tout de son passé si ce n'est qu'il a suivi une partie de son entraînement militaire aux Etats-Unis.

Le président Doe a assuré les diplomates américains en poste à Monrovia qu'il entendait maintenir de bonnes relations avec Washington. Cependant, lundi, un porte-parole du département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis *« regrettent profondément »* la mort du président William Tolbert tué samedi par les putschistes. Le porte-parole a également lancé un appel aux nouveaux dirigeants pour leur demander d'*« éviter la politique de vengeance »*.

M. Jean François-Poncet a demandé dès lundi à M. Louis Dollot, ambassadeur de France à Monrovia, d'effectuer une démarche auprès du nouveau gouvernement libérien en faveur de M. Cecil Dennis, ministre des affaires étrangères du gouvernement déchu. En effet, MM. François-Poncet et Dennis s'étaient rencontrés il y a dix jours à Paris à l'occasion de la conférence ministérielle franco-africaine. La vie de M. Dennis serait menacée par l'épuration en cours.

La radio libyenne, captée à Paris, s'est félicitée du pustch de Monrovia : *« parce que le président abattu était un symbole de la collaboration avec les Etats-Unis et un obstacle à la libération du continent africain et à son progrès ». — (A.F.P., A.P., Reuter).*

LA REPRISE ACTUELLE DES INVESTISSEMENTS RISQUE DE NE PAS SE POURSUIVRE estime le C.N.P.F.

« L'accélération de la hausse des prix des produits manufacturés est un fait. Elle pose un problème qui nous préoccupe. Mais il aurait été surprenant que les hausses actuelles ne se produisent pas », a déclaré, mardi 15 avril, M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F., qui entendait répondre aux critiques qui, *« depuis quelques jours, se développent contre la libération des prix »*.

La hausse des prix des produits manufacturés, a déclaré M. Chevalier, est due pour une large part à la nécessité de répercuter les hausses de l'énergie et des matières premières. Il a ajouté qu'en 1974 — à la suite du premier choc pétrolier — la hausse des produits manufacturés avait été nettement plus forte, malgré le contrôle des prix, que la hausse moyenne générale des prix : + 17,8 % contre + 15,2 %. *« En 1979, dans un régime de liberté, les produits manufacturés privés ont augmenté de 13,2 % et l'indice des prix de 13,4 %.*

» C'est en France, a ajouté M. Chevalier, *que l'accélération des prix, entraînée par ce second choc pétrolier, a été la moins forte ».*

LE PROJET RELATIF A L'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

M. Delalande (R.P.R.) : ce n'est pas mirifique mais c'est ça ou rien

M. Jean-Pierre Delalande, député R.P.R. du Val-d'Oise, président de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des entreprises industrielles et commerciales, a évoqué, lundi 14 avril, sur France-Inter, les principales dispositions de ce texte. Il a notamment indiqué : *« Ce projet des 3 %* (distribution de 3 % des actions aux salariés), *ce n'est pas mirifique, surtout à partir du moment où il est facultatif, mais on n'a pas le choix »*. Expliquant qu'une distribution obligatoire serait inconstitutionnelle, M. Delalande a ajouté : *« C'est ça ou ce n'est rien. Pour nous, gaullistes, si cela peut être un commencement de début d'amorce de la pompe en ce qui concerne l'actionnariat, il serait de mauvaise foi de notre part de ne pas le voter. Je crois beaucoup plus en notre proposition de loi R.P.R. pour faire avancer concrètement les choses. »*

A propos de ce dernier texte, qui concerne *« l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises »*, le député R.P.R. a déclaré : *« C'est l'augmentation de la production qui servira à faire l'augmentation du capital de l'entreprise. Cette augmentation du capital qui est le fruit commun des salariés et des actionnaires, doit être également divisée entre eux deux. Et la conséquence logique, pour parachever le système, c'est qu'il doit y avoir participation à parts égales, sur un pied d'égalité, dans un terme le plus rapproché possible, entre les salariés et les actionnaires. (...) A terme, le président de la société, le chef d'entreprise pourra être issu aussi bien du capital que du travail. »*

Interrogé, d'autre part, sur le problème *« des entreprises qui font le choix de n'avoir pas de bénéfices pour n'avoir rien à distribuer »*, M. Delalande a assuré : *« A partir du moment où il y aura des salariés dans les organes d'administration et de conseil de surveillance, ces faux pas pourront être rattrapés. »* En ce qui concerne l' *« intéressement »*, il a estimé qu'il ne s'agit pas d'un *« sur-salaire »*, ajoutant : *« Et tout chef d'entreprise qui l'intégrerait dans sa politique salariale serait malhonnête. »*

Au cours de la même émission, M. Serge Dassault, P.-D.G. de la société électronique Marcel-Dassault, a indiqué, à propos de la nécessité d'augmenter le capital des entreprises pour procéder à une distribution d'actions : *« On va aussi faire payer l'entreprise en partie, 35 %, je crois, pour augmenter son propre actif. Alors ça, c'est absolument aberrant, impossible et illégal. »*

(Lire page 2 l'article de JACQUES DE MONTALAIS et page 42 celui de MICHEL CASTAING.)

DES COUPURES DE COURANT SONT « PROBABLES » DANS LA MATINÉE DU 16 AVRIL

En raison du mouvement déclenché par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.D.F., avec notamment « la marche sur Paris », mercredi 16 avril, la direction générale d'E.G.F. annonce que *« des coupures d'électricité sont probables, notamment au cours de la matinée de mercredi »*.

● *Les consignes de grève* — arrêt de travail de deux heures — *lancées, ce mardi 15 avril, par la* C.G.T. et la C.F.D.T. à la régie Renault paraissent avoir été peu suivies, sauf peut-être aux usines du Mans, où, indique-t-on de sources patronale et syndicale, plus de 40 % des ouvriers (environ quatre mille sur neuf mille) ont débrayé.

Cette action avait été décidée pour faire pression sur les négociations, qui ont actuellement lieu entre la direction et les syndicats, visant à l'*« amélioration »* du contrat d'entreprise.

● *Dans le cadre de la « Campagne pour la vie sauve aux militants de Gafsa »*, plusieurs organisations politiques françaises de gauche appellent à un rassemblement devant l'ambassade de Tunisie ce mardi 15 avril (métro : Saint-François-Xavier) à 18 h. 30. Le groupe d'information d'action et de défense anti-impérialiste tunisien annonce pour sa part un rassemblement à la même heure devant la Maison de la Tunisie à la Cité universitaire de Paris. Enfin, un meeting de protestation est prévu le jeudi 17 avril, à 18 h. 30, devant la Bourse du Travail. Dans un télégramme adressé au président Bourguiba, M. Edmond Maire, rappelant que la C.F.D.T. *« s'est élevée avec force »* contre le verdict de Gafsa qu'elle juge *« extrêmement lourd »*, demande la grâce des condamnés.

Le numéro du « Monde » daté 15 avril 1980 a été tiré à 586 926 exemplaires.

L'Assemblée européenne demande une augmentation de l'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — *L'Assemblée des Communautés européennes a ouvert sa session mensuelle en examinant, lundi 14 avril, une proposition de résolution souhaitant que la Communauté accroisse son aide humanitaire aux Cambodgiens et aux réfugiés du Sud-Est asiatique. Présenté par la commission du développement et de la coopération que préside M. Michel Poniatowski, ce projet a été favorablement accueilli par tous les groupes, à l'exception des communistes français. Il devait être adopté mardi après-midi 15 avril. Mardi matin, l'Assemblée a adopté quatre demandes de discussion d'urgence. La première, déposée par le groupe socialiste, tend à condamner l'assassinat au Salvador de Mgr Romero. La deuxième, présentée par MM. André Diligent, au nom du groupe du parti populaire européen, et Pierre Baudis, au nom du groupe libéral, souhaite que les Etats membres de la C.E.E. prennent* « d'urgence toutes les mesures » *pour accueillir les Cubains qui désirent quitter leur pays. La troisième, présentée par Mme Marie-Jane Pruvot (groupe libéral), attire l'attention sur la situation des prisonniers politiques du régime guinéen. La quatrième, déposée par les socialistes, demande à la Communauté d'apporter son aide financière aux régions bretonnes touchées par la marée noire.*

Appuyant le projet de résolution préparé par la commission de développement, M. Cheysson avait souligné lundi, au nom de la Commission des Communautés, que la distribution de l'aide européenne en nourriture, vêtements et médicaments fournie à la population du Kampuchéa, s'effectue désormais de façon relativement satisfaisante. *« La situation s'est améliorée,* a-t-il dit. *A la date du 15 mars, nous considérons que les deux tiers de l'aide disponible sur place a pu être distribuée. »*

M. Cheysson a ajouté toutefois que les modalités de distribution des aides *demeurent, dans les villes, « absolument mystérieuses »*, les autorités de Phnom-Penh et les responsables vietnamiens opposant *« un refus absolu à tout contact entre des personnalités étrangères et la population locale »*.

Les communistes français, qui reprochent aux élus des autres *groupes, comme le déclarait M. Marchais le 11 mars, à Strasbourg, de « faire mine de s'intéresser aux droits de l'homme à l'extérieur de la Communauté pour mieux étouffer les violations quotidiennes dont ces droits sont l'objet dans nos pays »* (le Monde du 12 mars), ont voté contre ce texte en arguant qu'il *« ne correspond en rien à ce que la situation exige »*. M. Gremetz a mis au défi la Commission européenne de pousser son humanitarisme jusqu'à rétablir l'aide alimentaire au Vietnam — suspendue par la C.E.E., — de proposer à tous les pays européens de renouer des relations diplomatiques avec Hanoï et d'augmenter son aide au Kampuchéa et au Vietnam *« sans aucun préalable »*. Cette position a été vivement critiquée, au nom des radicaux italiens, par Mme Maria-Antonietta Macciocchi, qui a jugé *« grotesque et ridicule »* l'argumentation de M. Gremetz.

Dès l'ouverture de la session, les *élus du P.C.F. avaient d'ailleurs* affronté l'hostilité des autres membres de l'Assemblée en réclamant, par la voix de M. Pierre Pranchère, un nouveau débat sur la fixation des prix agricoles, c'est-à-dire une prolongation de la session extraordinaire convoquée à la fin de mars, et au terme de laquelle aucun accord n'avait pu intervenir. Dans une lettre adressée à Mme Simone Weil, ils avaient estimé *« nécessaire que l'Assemblée puisse enfin se prononcer sur un taux précis d'augmentation des prix agricoles, soit 7,9 % qui, assorti de mesures nationales adéquates, environ 5 % pour la France, par exemple, correspond aux revendications urgentes et justifiées des agriculteurs »*. Le président du groupe libéral, M. Martin Bangemann (Allemagne), s'était vivement insurgé *contre cette proposition*, accusant les communistes français de se livrer à une *« manœuvre »* de politique intérieure. Les socialistes français, pour une fois, emboîtèrent le pas aux communistes plutôt que d'apparaître trop passifs aux yeux des organisations agricoles françaises.

Les autres débats sur la défense des droits de l'homme inscrits à l'ordre du jour devaient avoir lieu mardi à partir de deux rapports adoptés par la commission politique et présentés l'un par M. Karel van Miert (socialiste, Belgique) sur *« la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales au Chili »*, l'autre par M. Klaüs Kämsch (socialiste, Allemagne), sur la situation en Tchécoslovaquie. La première résolution préconise la suppression de toute aide économique et militaire européenne au régime du général Pinochet, et juge *« regrettable »* les livraisons d'armes françaises à celui-ci. La seconde vise à obtenir une démarche officielle des ministres des affaires étrangères des Neuf auprès de Prague pour que soient mieux respectés en Tchécoslovaquie les accords d'Helsinki.

D'autre part, la présidence de l'Assemblée a été saisie, mardi matin, d'une demande de discussion d'urgence sur la situation des otages de Téhéran. L'Assemblée devait se prononcer mercredi sur l'opportunité d'un tel débat qui est demandé par le groupe des démocrates européens avec l'appui de certains libéraux.

ALAIN ROLLAT.